

F
239
P26
v. 3

B1901.P37 P36 1951

v. 3

Pascal, Blaise, 1623-1662.

Pensees sur la religion : et
sur quelques autres sujets

PENSÉES

SUR LA RELIGION

ET

sur quelques autres sujets



DOMINICAN COLLEGE
LIBRARY
MAY 1955



Photo Giraudon.

Musée de Clermont-Ferrand.

GILBERTE PÉRIER

BLAISE PASCAL

PENSÉES

SUR LA RELIGION

ET

sur quelques autres sujets

DOCUMENTS



ÉDITIONS DU LUXEMBOURG
PARIS

1951

Il a été tiré de cet ouvrage :

1925 exemplaires, dont 175 sur pur fil Lafuma L. L. L. L.,
numérotés et quelques exemplaires hors commerce,
marqués H. C.

DOCUMENTS

Contribution à l'histoire des *Pensées*



F
239
P26p
v.3

59056

1342X

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTS SUR LA VIE DE PASCAL

1° Préface du *Traitez de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air* (1663).

2° *Vie de M. Pascal* de Gilberte Périer (1662-1672).

3° *Mémoires* du Père Beurrier (1687-1694).

4° Mémoire de Marguerite Périer (1713-1733).



a) Acte de baptême de Pascal (27 juin 1623).

b) Testament (3 août 1662).

c) Billet d'enterrement (21 août 1662).

d) Acte d'inhumation (21 août 1662).

e) Epitaphe.



I

TRAITEZ DE L'EQUILIBRE DES LIQUEURS ET DE LA PESANTEUR DE LA MASSE DE L'AIR

PAR MONSIEUR PASCAL.

A Paris, chez Guillaume Desprez, rue S. Jacques,
à l'Image S. Prosper — Avec privilège du Roy.
1663

Pour l'édition de ce volume un privilège de sept ans est donné à Florin Périer le 8 avril 1663. Il le cède à Guillaume Desprez le 8 juin 1663. L'achevé d'imprimer pour la première fois est du 1^{er} novembre 1663.

PRÉFACE

Contenant les raisons qui ont porté à publier ces deux *Traitez* après la mort de Monsieur Pascal, et l'histoire des diverses expériences qui y sont expliquées.



Encore que plusieurs personnes intelligentes qui ont lû ces deux *Traitez* en ayant fait un jugement très avantageux et que l'on y voye un grand nombre des plus merveilleux effets de la nature expliquez, non par des conjectures incertaines, mais par des raisons claires, sensibles, et démonstratives, on peut dire néanmoins avec vérité, que le nom de Monsieur Pascal fait beaucoup plus d'honneur à ces ouvrages, que ces ouvrages n'en font au nom de Monsieur Pascal.

Ce n'est pas que ces *Traitez* ne soient achevez en leur genre, ny qu'il soit guères possible d'y mieux réussir, mais c'est que ce genre mesme est tellement au dessous de luy, que ceux qui n'en jugeront que par ces écrits ne se pourront former qu'une idée très foible et très imparfaite de la grandeur de son génie et de la qualité de son esprit.

Car encore qu'il fut autant capable qu'on le peut estre de pénétrer dans les secrets de la nature, et qu'il y eut des ouvertures admirables, il avoit néanmoins tellement connu depuis plus de dix ans avant sa mort la vanité et le néant de toutes ces sortes de connoissances et il en avoit conçu un tel dégoût qu'il avoit peine à souffrir que des personnes d'esprit s'y occupassent et en parlassent sérieusement.

Il a toujours crû depuis ce temps-là qu'il n'y avoit que la seule religion qui fut un digne objet de l'esprit de l'homme; que c'estoit une des preuves de la bassesse où il a été réduit par le péché, de ce qu'il pouvoit s'attacher avec ardeur à la recherche de ces choses qui ne peuvent de rien contribuer à le rendre heureux : et il avoit accoustumé de dire sur ce sujet : *Que toutes ces sciences ne le consoleroient point dans le temps de l'affliction; mais que la science des veritez chrestiennes le consoleroit en tout temps, et de l'affliction, et de l'ignorance de ces sciences.*

Il croyoit donc que s'il y avoit quelque avantage et quelque engagement par la coutume de s'instruire de ces choses, et d'apprendre ce que l'on en peut

dire de plus raisonnable et de plus solide, il estoit absolument nécessaire d'apprendre à ne les priser que leur juste prix; et que s'il estoit meilleur de les sçavoir en les estimant peu, que de les ignorer, il valoit beaucoup mieux les ignorer que de les sçavoir en les estimant trop, et en s'y appliquant comme à des choses fort grandes et fort relevées.

C'est pourquoi encore que ces deux traitez fussent tout prests à imprimer il y a plus de douze ans, comme le sçavent plusieurs personnes qui les ont veus dès ce temps-là, il n'a jamais néanmoins voulu souffrir qu'on les publiât, tant par l'éloignement qu'il a toujours eu de se produire, qu'à cause du peu d'estat qu'il faisoit de ces sciences.

Mais il n'est pas étrange que ses amis qui se voyent privez par sa mort de l'espérance de plusieurs ouvrages très considérables auxquels il avoit dessein de s'employer tout entier pour le service de l'Eglise, regardent d'une autre manière le peu d'écrits qu'il leur a laissez; et qu'ainsi ils se soient plus facilement portez à les donner au public.

Car dans le regret de la perte qu'ils ont faite, tout ce qui leur reste de luy leur est précieux; parce qu'il leur renouvelle le souvenir d'une personne qui leur a été si chère par tant de raisons, et qu'ils y entrevoyent toujours quelques traits de cette éloquence inimitable avec laquelle il parloit et écrivoit sur les sujets qui en sont capables. Il est vray que la connoissance particulière qu'ils ont eu de l'esprit de M. Pascal leur y fait découvrir plusieurs choses qui ne seront pas apperçues par ceux qui ne l'ont pas connu comme eux : on croit néanmoins que toutes les personnes habiles y remarqueront une adresse à mettre les choses dans leur jour qui n'est pas commune, et qu'ils reconnoistront facilement que cette clarté extraordinaire qui paroist dans ces écrits vient de ce qu'il concevoit les choses avec une netteté qui lui estoit propre.

Que s'ils portent cette veüe plus loin et qu'ils se représentent ce que pouvoit produire une lumière et une pénétration d'esprit admirable, jointes à une abondance prodigieuse de pensées rares et solides, et d'expressions vives et surprenantes lors qu'il avoit pour objet, non des spéculations peu utiles, comme celle de ces deux *Traitez*, mais les plus grandes et les plus hautes veritez de notre religion, ils se pourront former quelque idée de ce qu'eût pu faire M. Pascal, s'il eût vécu plus longtemps, dans les ouvrages qu'il s'estoit proposé de faire, et dont il n'a laissé que de légers commencemens qui ne laisseront pas d'estre admirez si on les donne jamais au public.

C'est l'usage que l'on doit faire de ceux que l'on donne maintenant : on ne les doit pas considérer en eux-mesmes, ny borner l'idée que l'on doit avoir de celui qui en est auteur à ce que l'on voit de luy dans ses écrits; mais en les regardant comme des jeux et des divertissemens de sa jeunesse, et comme des choses qu'il a méprisées luy mesme autant que personne, on doit s'en servir seulement pour concevoir ce qu'on avoit sujet d'attendre de luy dans les matières sérieuses et importantes auxquelles il avoit résolu de travailler pendant le reste de sa vie.

C'est aussi dans ce mesme dessein que je crois devoir dire quelque chose

de l'ouverture qu'il avoit pour les Mathématiques, et de la manière dont il les apprit, parce que c'est une chose aussi rare et aussi étrange qu'on en ait peut-être jamais ouï dire de personne et qu'elle peut beaucoup contribuer à faire connoître la qualité de son esprit.

Monsieur Pascal n'eût jamais d'autre maistre que Monsieur son père, qui crut ne pouvoir mieux employer le loisir qu'il s'étoit procuré en quittant sa charge de Président de la Cour des Aydes de Clermont, qu'en instruisant luy mesme son fils dont la vivacité lui faisoit concevoir des espérances très avantageuses. Ce fut la principale raison qui l'obligea de quitter la Province pour s'établir à Paris, dont le séjour lui paroissoit plus favorable pour son dessein. On remarquoit sur tout dans cet enfant une intelligence admirable pour penetrer le fond des choses, et pour discerner les raisons solides de celles qui ne consistent qu'en mots; de sorte que lorsqu'on luy en alleguoit de cette dernière sorte son esprit estoit incapable de se satisfaire, et demeuroit dans une continuelle agitation jusqu'à ce qu'il en eût découvert les véritables raisons. Une fois entr'autres, lorsqu'il n'avoit encore qu'onze ans, quelqu'un ayant à table sans y penser frappé un plat de fayance avec un cousteau, il prit garde que cela rendoit un grand son, mais qu'aussi-tost qu'on mettoit la main dessus ce son s'arrestoît; il voulut en mesme temps en sçavoir la cause, et cette expérience l'ayant porté à en faire beaucoup d'autres sur les sons, il y remarqua tant de choses qu'il en fit un petit *Traité* qui fut jugé très ingénieux et très solide.

Cette étrange inclination qu'il avoit pour les choses de raisonnement causa une juste défiance à Monsieur son père qui estoit un des habiles hommes de France dans les Mathématiques, que s'il luy donnoit quelque entrée dans la Géométrie, il ne s'y portât plus qu'il ne voudroit, et que cela ne l'empeschast d'apprendre les langues. Il se résolut donc de luy en oster autant qu'il pourroit toutes sortes de connoissances : il serra tous les livres qui en traittoient, et il s'abstenoit mesme d'en parler en sa présence avec ses amis : mais ces precautions ne firent qu'exciter la curiosité de son fils, de sorte qu'il conjuroit souvent son père de luy apprendre les Mathématiques, et ne le pouvant obtenir, il le pria au moins de luy dire ce que c'estoit que cette science. M. le Président Pascal luy répondit en general que c'estoit une science qui enseignoit le moyen de faire des figures justes, et de trouver les proportions qu'elles ont entre elles, et en mesme temps luy deffendit d'en parler et d'y penser davantage : mais c'estoit commander une chose impossible à un esprit tel que celui de son fils. Aussi sur cette simple ouverture il se mit incontinent à rêver à ses heures de recreation, et estant seul dans une salle où il avoit accoustumé de se divertir, il prenoit du charbon et faisoit des figures sur les carreaux, cherchant les moyens, par exemple, de faire un cercle parfaitement rond, un triangle dont les costez et les angles fussent égaux, et autres choses semblables. Il trouvoit tout cela facilement, ensuite il cherchoit les proportions des figures entr'elles. Mais comme le soin que Monsieur son pere avoit eu de luy cacher toutes ces choses avoit été si grand qu'il n'en sçavoit pas mesme les noms, il fut contraint de se faire luy mesme des definitions. Il appeloit un cercle, un rond, une ligne, une barre;

et ainsi des autres. Après ces définitions il se fit des axiomes; et enfin il fit des demonstrations parfaites; et comme l'on va de l'un à l'autre dans cette science, il poussa ses recherches si avant, qu'il en vint jusqu'à la 32 - proposition du premier livre d'Euclide.

Comme il en estoit là dessus, Monsieur son pere entra par hazard dans le lieu où il estoit, et le trouva si fort appliqué qu'il fut long temps sans s'appercevoir de sa venuë. On ne peut dire lequel fut le plus surpris, ou du fils de voir son pere, à cause de la deffence expresse qu'il luy avoit faite, ou du pere de voir son fils au milieu de toutes ces figures. Mais la surprise du pere fut bien plus grande lors que luy ayant demandé ce qu'il faisoit, il luy dit qu'il cherchoit telle chose qui estoit justement la 32 - proposition du premier livre d'Euclide. Il luy demanda ensuite ce qui l'avoit fait penser à cela, et il repondit que c'estoit qu'il avoit trouvé telle autre chose; et ainsi en retrogradant et expliquant toujours par ses noms de barre et de rond, il en vint jusqu'aux definitions et aux axiomes qu'il s'estoit formez.

Monsieur Pascal le père fut tellement épouvanté de la grandeur et de la force du genie de son fils qu'il le quitta sans luy pouvoir dire un mot, et il alla sur l'heure chez M. le Pailleur son amy intime, qui estoit aussi très habile dans les Mathématiques. Lors qu'il y fut arrivé, il y demeura immobile, comme un homme transporté. M. le Pailleur voyant cela, et s'appercevant mesme qu'il versoit quelques larmes, en fut tout effrayé, et le pria de ne luy pas celer plus long temps la cause de son déplaisir. Je ne pleure pas, lui dit Monsieur Pascal, d'affliction mais de joye : Vous sçavez les soins que j'ay pris pour oster à mon fils la connoissance de la Géometrie, de peur de le detourner de ses autres estudes; cependant voyez ce qu'il a fait. Sur cela il luy conta tout ce que je viens de dire, et luy dit tout ce que son fils avoit trouvé de luy mesme. M. le Pailleur n'en fut pas moins surpris que le pere mesme, et luy dit qu'il ne trouvoit pas juste de captiver plus longtemps cet esprit et de luy cacher ces sciences; qu'il falloit luy laisser voir les livres qui en traittoient sans le contraindre davantage. Monsieur Pascal se laissa vaincre à ces raisons, et donna les *élemens d'Euclide* à son fils qui n'avoit encore que douze ans. Jamais enfant ne leut un Roman avec plus d'avidité et plus de facilité qu'il leut ce livre, lorsqu'on le luy eût mis entre les mains. Il le vit et l'entendit tout seul sans avoir jamais eu besoin d'aucune explication, et il y entra d'abord si avant qu'il se trouvoit delors régulièrement aux conférences qui se faisoient toutes les semaines, où tous les plus habiles gens de Paris, s'assembloient pour y porter leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres. Le jeune Monsieur Pascal y tint delors sa place aussi bien qu'aucun autre, soit pour l'examen, soit pour la production. Il y portoit aussi souvent que personne des choses nouvelles, et il est arrivé quelquefois qu'il a découvert des fautes dans des propositions, qu'on examinoit dont les autres ne s'estoient point apperceus. Cependant il n'employoit à l'estude de la Geometrie que ses heures de recreation, aprenant alors les langues que son pere luy monstroït. Mais comme il trouvoit dans ces sciences la vérité qu'il aymoït en tout avec une extreme passion, il y avançoit tellement pour peu qu'il

s'y occupât qu'à l'âge de seize ans il fit un *Traité des Coniques* qui passa au jugement des plus habiles pour un des plus grands efforts d'esprit qu'on se puisse imaginer. Aussi Monsieur Descartes, qui estoit en Hollande depuis long temps, l'ayant leu et ayant ouï dire qu'il avoit esté fait par un enfant âgé de seize ans, ayra mieux croire que Monsieur Pascal le pere en estoit le véritable auteur, et qu'il vouloit se depouïller de la gloire, qui luy appartenoit legitimement pour la faire passer à son fils, que de se persuader qu'un enfant de cet âge fut capable d'un ouvrage de cette force, faisant voir par cet éloignement qu'il témoigna de croire une chose qui estoit tres véritable, qu'elle estoit en effet incroyable et prodigieuse.

A l'âge de dix-neuf ans il inventa cette machine admirable d'Arithmetique qui a esté estimée une des plus extraordinaires choses qu'on ait jamais veuë. Et ensuite à l'âge de vingt-trois ans ayant veu l'experience de Toricelli, il en inventa, et en fit un tres grand nombre d'autres nouvelles. Et comme ce sont celles dont il a composé les deux *Traitez de l'Equilibre des liqueurs, et de la Pesanteur de l'Air*, et qui en sont le sujet, il est nécessaire d'en faire icy l'histoire plus exactement, et de reprendre la chose de plus haut.

HISTOIRE DES EXPÉRIENCES DU VUIDE.

Galilée est celui qui a remarqué le premier que les Pompes aspirantes ne pouvoient élever l'eau plus haut que 32 ou 33 pieds, et que le reste du tuyau s'il estoit plus haut demeurait apparemment vuide. Il en avoit seulement tiré cette consequence que la nature n'a horreur du vuide que jusqu'à un certain point, et que l'effort qu'elle fait pour l'éviter est finy, et peut estre surmonté, sans se détromper encore de la fausseté du principe mesme. Ensuite en l'an 1643. Toricelli Mathématicien du Duc de Florence, et successeur de Galilée, trouva qu'un tuyau de verre de quatre pieds ouvert seulement par un bout et fermé par l'autre, estant remply de vif argent, l'ouverture en estant bouchée avec le doigt ou autrement, et le tuyau disposé perpendiculairement à l'horison, l'ouverture bouchée estant vers le bas, et plongee deux ou trois doigts dans d'autre vif argent contenu en un vaisseau moitié plein de vif argent, et l'autre moitié d'eau; si on le debouche (l'ouverture demeurant enfoncée dans le vif argent du vaisseau), le vif argent du tuyau descend en partie, laissant au haut du tuyau une espace vuide en apparence, le bas du mesme tuyau demeurant plein du mesme vif argent jusqu'à une certaine hauteur : et si on hausse un peu le tuyau, iusqu'à ce que son ouverture qui trempoit auparavant dans le vif argent du vaisseau, sortant de ce vif argent arrive à la region de l'eau, le vif argent du tuyau monte jusqu'en haut avec l'eau, et ces deux liqueurs se brouillent dans le tuyau, mais enfin tout le vif argent tombe, et le tuyau se trouve tout plein d'eau.

C'est là la première experience qui a esté faite sur cette matiere, qui est devenuë depuis si celebre par les suites, qu'elle a eue, et que l'on a toujours appellée l'experience du Vuide.

Ce fut le R. P. Mersenne Minime de Paris qui en eût le premier la connoissance en France; on la luy manda d'Italie en l'année 1644, et ayant esté par son moyen divulguée et renduë fameuse dans toute la France, avec l'admiration de tous les sçavans, Monsieur Pascal l'apprit de Monsieur Petit Intendant des Fortifications, et très habile dans ces sortes de sciences qui l'avoit apprise du P. Mersenne mesme; et l'ayant faite ensemble à Roüen en l'année 1646 de la meme sorte qu'elle avoit été faite en Italie, ils trouvèrent de point en point ce qui avoit esté mandé de ce pais là.

Depuis Monsieur Pascal ayant réitéré plusieurs fois cette mesme expérience, et s'en estant entièrement assuré, il en tira plusieurs conséquences pour la preuve desquelles il fit plusieurs nouvelles expériences en présence des personnes les plus considérables de la ville de Roüen où il estoit alors, Monsieur son pere y faisant la fonction d'Intendant de Justice et des Finances. Et entr'autres il en fit une avec un tuyau de verre de quarante-six pieds de haut, ouvert par un bout, et scellé hermetiquement par l'autre, qu'il remplit d'eau ou plutost de vin rouge pour estre plus visible; et l'ayant fait élever en cet estat en bouchant l'ouverture et poser perpendiculairement à l'horison, l'ouverture en bas estant dans un vaisseau plein d'eau, et enfoncée dedans environ d'un pied; en la débouchant le vin du tuyau descendoit jusqu'à la hauteur d'environ trente-deux pieds depuis la surface de l'eau du vaisseau, à laquelle il demouroit suspendu, laissant au haut du tuyau un espace de treize pieds vuide en apparence: et en inclinant le tuyau, comme alors la hauteur du vin du tuyau devenoit moindre par cette inclination, le vin remontoit jusqu'à ce qu'il vinst jusqu'à la hauteur de 32 pieds: et enfin en l'inclinant jusqu'à la hauteur de trente-deux pieds, il se remplissoit entierement en resuçant ainsi autant d'eau qu'il avoit rejeté de vin; en sorte qu'on le voyoit plein de vin depuis le haut jusqu'à treize pieds près du bas, et remply d'eau dans les treize pieds inférieurs, parce que l'eau est plus pesante que le vin.

Il y fit encore un grand nombre de toutes sortes d'expériences avec des Siphons, Seringues, Soufflets, et toutes sortes de tuyaux, de toutes longueurs, grosseurs, et figures, chargez de differentes liqueurs, comme vif argent, eau, vin, huile, air, etc.

Il les fit imprimer en l'année 1647, et en fit un petit livret qu'il envoya par toute la France, et ensuite dans les pays estrangers, comme en Suede, en Hollande, en Pologne, en Allemagne, en Italie, et de tous les costez, ce qui rendit ces expériences celebres parmy tous les sçavans de l'Europe.

Cette mesme année 1647, Monsieur Pascal fut averty d'une pensée qu'avoit eüe Toricelli que l'air estoit pesant, et que sa pesanteur pouvoit estre la cause de tous les effets qu'on avoit jusqu'alors attribuez à l'horreur du vuide. Il trouva cette pensée tout à fait belle; mais comme ce n'estoit qu'une simple conjecture et dont on n'avoit aucune preuve; pour en connoistre ou la vérité ou la fausseté, il fit plusieurs expériences: l'une des plus considerables fut celle du vuide dans le vuide, qu'il fit avec deux tuyaux l'un dans l'autre vers la fin de l'année 1647 comme on le peut juger, par ce qui en est dit dans le recit de l'Experience du

Puy de Domme (p. 170) qui fut imprimé en 1648. Il n'en est pas néanmoins parlé dans les deux Traitez que l'on publie maintenant, parce que l'effet est tout pareil à celui de l'Experience, qui est rapportée dans le Traité de la Pesanteur de l'Air chap. 6, p. 105, qui ne diffère de l'autre qu'en ce que l'une se fait avec un simple tuyau et l'autre avec deux tuyaux l'un dans l'autre.

Mais cette experience ne le satisfaisant pas encore entièrement, il medita dès la fin de cette mesme année 1647, l'experience celebre qui fut faite en 1648, au haut et au bas d'une montagne d'Auvergne, appelée le Puy de Domme, dont il fit imprimer la *Relation* qu'il envoya aussi de toutes parts.

Le succès de cette Experience qu'il reïtera depuis plusieurs fois, au haut et au bas de plusieurs tours, comme de celles de Notre-Dame de Paris, de S. Jacques de la Boucherie, etc., au grenier et à la cave d'une maison, y remarquant toujours la mesme proportion, le confirma tout à fait dans la pensée de Toricelli de la Pesanteur de l'Air, et luy donna lieu ensuite d'en tirer plusieurs conséquences très belles et très utiles, et de faire encore plusieurs autres experiences qu'il mit dans un grand Traité qu'il composa en ce temps-là, où il expliquoit à fond toute cette matière, et où il resolvoit toutes les objections que l'on faisoit contre luy. Mais ce Traité a esté perdu; ou plutôt comme il aimoit fort la brieveté, il l'a réduit luy mesme en ces deux petits Traitez que l'on donne maintenant, dont l'un est intitulé, *De l'Equilibre des Liqueurs*; et l'autre, *De la Pesanteur de la masse de l'Air*.

Il est seulement resté de cet autre plus long écrit quelques fragmens qui se verront à la fin de ce livre 3 et on y a joint aussi la *Relation de l'Experience du Puy de Domme* dont nous venons de parler.

Ce fut incontinant après ce temps-là que des estudes plus serieuses ausquelles Monsieur Pascal se donna tout entier, le dégouterent tellement des Mathematiques et de la Physique qu'il les abandonna absolument. Car quoy qu'il ait fait depuis un *Traité de la Roulette* sous le nom d'Ettonville, cela n'est pas contraire à ce que je dis, parce qu'il trouva tout ce qu'il contient comme par hazard, et sans s'y appliquer et qu'il ne l'ecrivit que pour le faire servir à un dessein entièrement éloigné des Mathematiques et de toutes les sciences curieuses comme on le pourra dire quelque jour.

Mais quoy que depuis l'année 1647 jusqu'à sa mort, il se soit passé près de quinze ans, on peut dire néanmoins qu'il n'a vécu que fort peu de temps depuis, ses maladies et ses incommodités continuelles, luy ayant à peine laissé deux ou trois ans d'intervale, non d'une santé parfaite, car il n'en a jamais eu, mais d'une langueur plus supportable, et dans laquelle il n'estoit pas entierement incapable de travailler.

C'est dans ce petit espace de temps qu'il a écrit ce que l'on a de luy, tant ce qui a paru sous d'autres noms, que ce que l'on a trouvé dans ses papiers, qui ne consiste presque qu'en un amas de pensées détachées pour un grand ouvrage qu'il méditoit, lesquelles il produisoit dans les petits intervalles de loisir que luy laissoient ses autres occupations, ou dans les entretiens qu'il en avoit avec ses amis. Mais quoy que ces pensées ne soient rien en comparaison de ce qu'il eût

fait s'il eût travaillé tout de bon à ces ouvrages, on s'asseure néanmoins que si le public les voit jamais, il ne se tiendra pas peu obligé à ceux qui ont pris le soin de les recueillir, et de les conserver, et qu'il demeurera persuadé que ces Fragmens tout informes qu'ils sont, ne se peuvent trop estimer, et qu'ils donnent des ouvertures aux plus grandes choses, et ausquelles peut estre on n'auroit jamais pensé.



II

LA VIE DE MONSIEUR PASCAL

ÉCRITE PAR MADAME PÉRIER

SA SŒUR, FEMME DE MONSIEUR PÉRIER

CONSEILLER DE LA COUR DES AIDES DE CLAIRMONT.

(B. Mazarine. ms. 4546).



Mon frère naquit à Clairmont le 19 juin de l'année mille six cent vingt trois. Mon père s'appeloit Etienne Pascal président à la Cour des aides. Ma mère se nommoit Antoinette Begon. Dès que mon frère fut en âge qu'on lui pût parler il donna des marques d'un esprit tout extraordinaire par les petites réponses qu'il faisoit fort à propos, mais encore plus par des questions sur la nature des choses qui surprenoient tout le monde. Ce commencement qui donnoit de belles espérances ne se démentit jamais, car à mesure qu'il croissoit en âge il augmentoit en force de raisonnement, de sorte qu'il estoit beaucoup au dessus de ses forces.

Cependant ma mère estant morte dès l'année 1626 lors que mon frère n'avoit que trois ans, mon père se voyant seul s'appliqua plus fortement au soin de sa famille et comme il n'avoit point d'autre fils que celui-là, cette qualité de fils unique et les autres qu'il reconnoissoit en cet enfant luy donnèrent une si grande affection pour luy qu'il ne pût se résoudre à commettre son éducation à un autre et se résolut dès lors de l'instruire luy-même comme il a fait, mon frère n'ayant jamais esté en pas un collègue et n'ayant jamais eu d'autre maître que mon Père.

En l'année 1632¹ mon Père se retira à Paris, nous y mena tous et y établit sa demeure. Mon frère qui n'avoit alors que huit ans recût un grand avantage dans cette retraite dans le dessein que mon père avoit de l'élever, car il est sans doute que mon père n'auroit pas pu prendre le même soin dans la Province, où l'exercice de sa charge et les compagnies continuelles qui abordoient chez lui

l'auroient beaucoup détourné. Mais il estoit à Paris dans une entière liberté; il s'y appliqua tout entier et il eut tout le succès que pouvoient avoir les soins d'un père aussi intelligent et affectionné qu'on le puisse estre.

La principale maxime dans cette éducation estoit de tenir cet enfant au dessus de son ouvrage; c'estoit pour cette raison qu'il ne voulut point lui apprendre le latin qu'il n'eust douze ans, afin qu'il le fist avec plus de facilité. Durant cet intervalle il ne le laissoit pas inutile, car il l'entretenoit de toutes les choses dont il le voyoit capable. Il lui faisoit voir en général ce que c'estoit que les langues; il luy montra comme on les avoit réduites en grammaires sous de certaines règles, que ces règles avoient encore des exceptions qu'on avoit eu soin de remarquer, et qu'ainsi on avoit trouvé moyen par là de rendre toutes les langues communicables d'un pays à un autre. Cette idée générale luy débrouilloit l'esprit et luy faisoit voir la raison des règles de la grammaire, de sorte que quand il vînt à l'apprendre il savoit pourquoi il le faisoit et il s'appliquoit précisément aux choses où il falloit le plus d'occupation.

Après ces connaissances mon père lui en donnoit d'autres. Il lui parloit souvent des effets extraordinaires de la nature, comme de la poudre à canon et d'autres choses qui surprennent lorsqu'on les considère. Mon frère prenoit un grand plaisir à ces entretiens, mais il vouloit sçavoir la raison de toutes choses, et comme elles ne sont pas toutes connues, lorsque mon père ne les lui disoit pas, ou ne luy disoit que celles qu'on alléguoit d'ordinaire, qui ne sont proprement que des défaites, cela ne le contentoit pas. Car il a toujours eu (une) netteté d'esprit admirable pour discerner le faux et on peut dire que toujours et en toutes choses la vérité a esté le seul (objet) de son esprit, puisque jamais rien n'a sceu et n'a pu le satisfaire que sa connoissance. Ainsi, dès son enfance, il ne pouvoit se résoudre qu'à ce qui luy paroissoit évidemment vray, de sorte que, quand on ne luy donnoit pas de bonnes raisons, il en cherchoit luy-mesme et quand il s'estoit attaché à quelque chose il ne la quittoit point qu'il n'en eût trouvé quelqu'une qui le pût satisfaire.

Une fois, par hasard, quelqu'un ayant frappé à table un plat de faïence avec un couteau il prit garde que cela rendit un grand son, mais qu'aussitost qu'on eût mis la main dessus cela l'arrêta. Il voulut en même temps en sçavoir la cause et cette expérience le porta à en faire beaucoup d'autres sur les sons. Il y remarqua tant de choses qu'il en fit un traité à l'âge de (onze ans) qui fut trouvé tout à fait bien raisonné.

Son génie pour la géométrie commença à paraître qu'il n'avoit encore que douze ans, par une rencontre si extraordinaire qu'elle mérite bien d'estre déduite en particulier. Mon père étoit savant dans les Mathématiques et il avoit habitude par là avec tous les habiles gens en cette science qui estoient souvent chez lui. Mais comme il avoit dessein d'instruire mon frère dans les langues et qu'il sçavoit que la Mathématique est une chose qui remplit et satisfait l'esprit, il ne voulut point que mon frère en eût aucune connoissance, de peur que cela ne le rendit négligent pour le latin et les autres langues dans lesquelles il vouloit le perfectionner. Par cette raison il avoit fermé tous les livres qui en traitoient.

Il s'abstenoit d'en parler avec ses amis en sa présence : mais cette précaution n'empêchoit pas que la curiosité de cet enfant ne fut excitée, de sorte qu'il prioit souvent mon père de luy apprendre les Mathématiques. Mais il luy refusoit, en luy proposant cela comme une récompense. Il lui promettoit qu'aussitôt qu'il sauroit le latin et le grec il les lui apprendroit.

Mon frère, voyant cette résistance, luy demanda un jour ce que c'estoit que cette science et de quoi on y traitoit. Mon père lui dit en général que c'estoit le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles ont entre elles, et à même temps lui défendit d'en parler davantage et d'y penser jamais. Mais cet esprit qui ne pouvoit pas demeurer dans ces bornes, dès qu'il eut cette simple ouverture que la Mathématique donne des moyens de faire des figures infailliblement justes, il se mit luy-même à rêver et à ses heures de récréation, estant venu dans une salle où il avoit coutume de se divertir, il prenoit du charbon et faisoit des figures sur les carreaux, cherchant les moyens par exemple de faire un cercle parfaitement rond, un triangle dont les côtés et les angles fussent égaux et d'autres choses semblables.

Il trouvoit tout cela luy seul sans peine ; ensuite il cherchoit les proportions des figures entre elles. Mais comme le soin de mon père avoit esté si grand de lui cacher toutes ces choses qu'il n'en savoit pas même les noms, il fut contraint luy-même de s'en faire. Il appeloit un cercle un rond, une ligne une barre ; ainsi des autres. Après ces noms il se fit des axiomes et enfin des démonstrations parfaites et comme l'on va de l'un à l'autre dans ces choses il passa et poussa sa recherche si avant qu'il en vint jusques à la trente deuxième proposition du premier livre d'Euclide. Comme il en estoit là-dessus mon père entra par hasard dans le lieu où il estoit sans que mon frère l'entendit. Il le trouva si fort appliqué qu'il fut longtemps sans s'apercevoir de sa venue. On ne peut dire lequel fut le plus surpris, ou le fils de voir son père à cause de la défense expresse qu'il luy en avoit faite, ou du père de voir son fils au milieu de toutes ses choses. Mais la surprise du père fut bien plus grande lorsque, luy ayant demandé ce qu'il faisoit, il lui dit qu'il cherchoit telle chose qui estoit la 32^e proposition du livre d'Euclide.

Mon père lui demanda ce qui l'avoit fait penser à cela, il dit que c'estoit qu'il avoit trouvé telle chose, et sur cela luy ayant fait la même question il luy dit encore quelques démonstrations qu'il avoit faites et enfin en rétrogradant, et se servant pour les noms de ronds et de barres il en vint à ses définitions et à ses axiomes.

Mon père fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie que, sans lui dire un mot, il le quitta et alla chez Monsieur Le Pailleur qui estoit son ami intime et qui estoit aussi très savant. Lorsqu'il y fut arrivé il demeure immobile et comme tout transporté. Monsieur Le Pailleur voyant cela et voyant même qu'il versoit quelques larmes fut tout épouvanté et le pria de ne lui pas céler plus longtemps la cause de son déplaisir. Mon père lui dit : je ne pleure pas d'affliction, mais de joie. Vous savez le soin que j'ai pris pour ôter à mon fils la connoissance de la géométrie, de peur de le détourner de ses autres études. Cependant voyez ce qu'il a fait. Sur cela il lui montra même ce qu'il avoit

trouvé, par où l'on pouvoit dire en quelque façon qu'il avoit trouvé la Mathématique.

Monsieur Le Pailleur ne fut pas moins surpris que mon père l'avoit esté et il lui dit qu'il ne trouvoit pas juste de captiver plus longtemps cet esprit et de lui cacher encore cette connoissance; qu'il falloit lui laisser voir les livres sans le retenir davantage.

Mon père ayant trouvé cela à propos, lui donna les *Eléments d'Euclide*² pour les lire à ses heures de récréation. Il les vit et les entendit tout seul sans avoir jamais eu besoin d'explication. Et pendant qu'il les voyoit, il composoit et alloit si avant qu'il se trouvoit régulièrement aux Conférences qui se faisoient toutes les semaines où les plus habiles gens de Paris s'assembloient pour porter leurs ouvrages et pour examiner ceux des autres.

Mon frère tenoit fort bien son rang tant pour l'examen que pour la production, car il estoit un de ceux qui y portoit le plus souvent des choses nouvelles. On voyoit aussi fort souvent dans ces assemblées des propositions qui estoient envoyées d'Allemagne et d'autres pays étrangers et on prenoit son avis sur tout et avec autant de soin que de pas un autre; car il avoit des lumières si vives qu'il est arrivé qu'il découvroit des fautes dont les autres ne s'étoient point aperçus. Cependant il n'employoit à cette étude que les heures de récréation, car alors il apprenoit le latin sur des règles que mon père luy avoit faites exprès. Mais comme il trouvoit dans cette science la vérité qu'il avoit toujours cherchée si ardemment, il en estoit si satisfait qu'il y mettoit tout son esprit, de sorte que pour peu qu'il s'y occupât, il avançoit tellement qu'à l'âge de seize ans il fit un *Traité des coniques* qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disoit que depuis Archimède on n'avoit rien vu de cette force.

Tous les habiles gens estoient d'avis qu'on l'imprimât dès lors, parce qu'ils disoient qu'encore que ce fut un ouvrage qui seroit toujours admirable, néanmoins si on l'imprimoit dans le temps que celui qui l'avoit inventé n'avoit encore que seize ans, cette circonstance ajouteroit beaucoup à sa beauté. Mais comme mon frère n'a jamais eu de passion pour la réputation il ne fit point de cas de cela et ainsi cet ouvrage n'a jamais été imprimé.

Durant tout ce temps-là il continuoit d'apprendre le latin et le grec, et outre cela pendant et après le repas mon père l'entretenoit tantost de la Logique, tantost de la Physique et des autres parties de la Philosophie et c'est tout ce qu'il en a appris n'ayant jamais esté au collège, ni eu d'autres maîtres pour cela, non plus que pour le reste.

Mon père prenoit un tel plaisir qu'on peut croire de ce progrès que mon frère faisoit dans toutes les sciences; mais il ne s'aperçut pas que ces grandes et continuelles applications d'esprit dans un âge si tendre pouvoient beaucoup intéresser sa santé et en effet elle commença d'estre altérée dès qu'il eût atteint l'âge de dix-huit ans. Mais comme les incommodités qu'il ressentoit alors n'estoient pas d'une grande force elles ne l'empêchoient pas de continuer toutes ses occupations ordinaires de sorte que ce fut en ce temps-là et à l'âge de dix-neuf ans qu'il inventa cette machine d'Arithmétique, par laquelle non seulement

on fait toutes sortes d'opérations sans plume et sans jetons, mais on les fait même sans sçavoir aucune règle d'Arithmétique et avec une sûreté infaillible. Cet ouvrage a esté considéré comme une chose nouvelle de la nature, d'avoir réduit en machine une science qui réside toute entière dans l'esprit, et d'avoir trouvé les moyens d'y faire toutes les opérations avec une entière certitude sans avoir besoin de raisonnement. Ce travail le fatigua beaucoup, non pas pour la pensée ni pour les mouvements qu'il trouva sans peine, mais pour faire comprendre aux ouvriers toutes ces choses, de sorte qu'il fut deux ans à la mettre dans la perfection où elle est présentement.

Mais cette fatigue et la délicatesse où se trouvoit alors sa santé depuis quelques années le jetèrent dans des incommodités qui ne l'ont plus quitté, de sorte qu'il nous a dit quelquefois que depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avoit pas passé un jour sans douleur. Ses incommodités n'étant pas toujours dans une égale violence, dès qu'il avoit un peu de relâche son esprit se portoit incontinent à chercher quelque chose de nouveau.

Ce fut dans un de ces temps-là, à l'âge de vingt-trois ans, qu'ayant vu l'expérience de Toricelli, il inventa ensuite et exécuta l'autre qu'on nomme *l'expérience du Vide*, qui prouve si clairement que tous les (effets) qu'on avoit jusques là attribués au vide sont causés par la pesanteur de l'air. Cette occupation fut la dernière où il occupa son esprit pour les sciences humaines, et quoi-qu'il ait inventé la *Roulette* après, cela ne contredit pas à ce que je dis; car il la trouva sans y penser et d'une manière qui fait bien croire qu'il n'y avoit pas d'application comme je le dirai en son lieu. Immédiatement après et lorsqu'il n'avoit pas encore vingt-quatre ans la Providence de Dieu ayant fait naître une occasion qui l'obligea de lire des écrits de piété, Dieu l'éclaira de telle sorte par cette sainte lecture qu'il comprit parfaitement que la Religion Chrétienne nous oblige à ne vivre que pour Dieu et à n'avoir point d'autre objet que luy. Et cette vérité lui parût si évidente, et si nécessaire, et si utile, qu'elle termina toutes ses recherches. De sorte que dès ce temps-là il renonça à toutes les autres connoissances pour s'appliquer à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire.

Il avoit jusques alors esté préservé par une protection particulière de la Providence de tous les vices de la jeunesse et ce qui est encore plus étrange en un esprit de cette trempe et de ce caractère il ne s'estoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles, et il m'a dit plusieurs fois qu'il joignoit cette obligation à toutes les autres qu'il avoit à mon père, qui, ayant luy-même un très grand respect pour la religion, le lui avoit inspiré dès l'enfance, lui donnant pour maxime que tout ce qui est l'objet de la foi ne le sçauroit estre de la raison.

Ces maximes qui lui estoient souvent réitérées par un père pour qui il avoit une très grande estime et en qui il voyoit une très grande science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisoient une si grande impression sur son esprit, que quelque discours qu'il entendit faire aux libertins, il n'en estoit nullement ému et quoiqu'il fut fort jeune, il les regardoit comme des gens

qui estoient dans le faux principe que la raison humaine est au-dessus de toutes choses et qui ne connoissoient pas la nature de la foi.

Ainsi cet esprit si grand, si vaste et si rempli de curiosité, qui cherchoit avec tant de soin la cause et la raison de tout estoit en même temps soumis à toutes les choses de la Religion comme un enfant. Et cette simplicité a régné en luy toute sa vie, de sorte que depuis même qu'il se résolut de ne faire plus d'autre étude que (celle) de la Religion, il ne s'est jamais appliqué aux questions curieuses de la Théologie, et il a mis toute la force de son esprit à connoître et à pratiquer la perfection de la Morale chrétienne, à laquelle il a consacré tous les talents que Dieu luy avoit donnés n'ayant fait autre chose tout le reste de sa vie que méditer la loi de Dieu jour et nuit. Mais quoiqu'il n'eut pas fait une étude particulière de la Scholastique, il n'ignoroit pourtant pas les décisions de l'Eglise contre les hérésies qui ont esté inventées par la subtilité et l'égarément de l'esprit humain et c'est contre ces sortes de recherches qu'il estoit le plus animé et Dieu lui donna dans ce temps-là une occasion de faire paroistre le zèle qu'il avoit pour la religion.

Il estoit pour lors à Rouen où mon père estoit employé au service du Roi et où il y avoit en ce temps-là un homme³ qui enseignoit une nouvelle Philosophie qui attiroit tous les curieux. Mon frère ayant été pressé par deux jeunes hommes de ses amis il fut avec eux; mais ils furent bien surpris, dans l'entretien qu'ils eurent avec cet homme, de voir, qu'en leur débitant les principes de sa philosophie, il en tiroit des conséquences sur des points de la foi contraires aux décisions de l'Eglise. Il prouvoit par des raisonnemens que le corps de Jésus-Christ n'estoit pas formé du sang de la Vierge et plusieurs autres choses semblables. Ils voulurent le contredire, mais il demeura ferme dans ses sentiments. De sorte qu'ayant considéré entre eux, le danger qu'il y avoit de laisser la liberté d'instruire la jeunesse à un homme qui estoit dans des sentiments erronés, ils résolurent de l'avertir premièrement et de le dénoncer s'il résistoit à leurs avis. La chose arriva ainsi car il méprisa cet avis; de sorte qu'ils crurent qu'il estoit de leur devoir de le dénoncer à Monseigneur du Bellay⁴ qui faisoit pour lors les fonctions épiscopales dans le diocèse de Rouen par commission de Mgr l'Archevêque. Mons(eigneur) du Bellay envoya quérir cet homme et l'ayant interrogé il en fut trompé par une confession équivoque qu'il écrivit et signa de sa main, faisant d'ailleurs peu de cas d'un avis de cette importance qui lui estoit donné par trois jeunes hommes. Cependant aussitôt qu'ils virent cette confession de foi, ils en connurent tout le défaut, ce qui les obligea d'aller trouver Monsieur l'Archevêque de Rouen, à Gaillon, qui, ayant examiné toutes choses, les trouva si importantes qu'il écrivit une patente à son conseil et donna un ordre exprès à Monseigneur du Bellay pour faire rétracter cet homme sur tous les points dont il estoit accusé et de ne rien recevoir de lui que par la communication de ceux qui l'avoient dénoncé. La chose fut exécutée et il comparut dans le conseil de Mgr l'Archevêque et renonça à tous ses sentiments; et on peut dire que ce fut sincèrement, car il n'a jamais témoigné de fiel contre ceux qui lui avoient causé cette affaire, ce qui fait croire qu'il estoit luy-même trompé par

les fausses conséquences qu'il tiroit de ses faux principes. Aussi est-il bien vrai qu'on n'avoit eu en cela aucun dessein de lui nuire ni d'autre vue que de le détromper luy-même et l'empêcher de séduire les jeunes gens qui n'eussent pas été capables de discerner le vrai d'avec le faux dans des questions si subtiles. Ainsi cette affaire se termina avec douceur. Et mon frère continuant de plus en plus de rechercher les moyens de plaire à Dieu, cet amour pour la perfection s'enflamma de telle sorte dès l'âge de vingt-quatre ans qu'il se répandit sur toute la maison. Mon père, n'ayant pas de honte de se rendre aux enseignements de son fils, embrassa dès lors une vie plus exacte par la pratique continuelle des vertus jusques à sa mort, qui a été tout à fait chrétienne.

Ma sœur, qui avoit des talents d'esprit tout extraordinaires, dès son enfance dans une réputation où peu de filles parviennent dans un âge plus avancé, fut aussi tellement touchée des discours de mon frère, qu'elle résolut de renoncer à tous les avantages qu'elle avoit tant aimés jusques alors et de se consacrer toute entière à Dieu. Comme elle avoit beaucoup d'esprit, dès que Dieu lui eut tourné le cœur, elle comprenoit comme mon frère toutes les choses qu'il disoit de la sainteté de la Religion Chrétienne et ne pouvant se souffrir dans l'imperfection où elle se croyoit dans le monde elle se fit religieuse⁵ dans une maison très austère, au Port-Royal des Champs, et y est morte à l'âge de trente-six ans, après avoir passé par les emplois les plus difficiles et s'estre consommée ainsi en peu de temps dans un mérite que les autres n'acquièrent qu'après beaucoup d'années.

Mon frère avoit pour lors vingt-quatre ans; ses incommodités avoient toujours beaucoup augmenté et elles vinrent jusqu'au point qu'il ne pouvoit plus rien avaler de liquide, à moins qu'il ne fut chaud, et encore ne le pouvoit-il faire que goutte à goutte. Mais comme il avoit outre cela une douleur de tête comme insupportable, une chaleur d'entrailles et beaucoup d'autres maux, les médecins luy ordonnèrent de se purger de deux jours l'un durant trois mois, de sorte qu'il fallut prendre toutes les médecines en la manière qu'il estoit capable, c'est-à-dire les faire chauffer et les avaler goutte à goutte. C'estoit un véritable supplice et ceux qui estoient auprès de lui en avoient horreur seulement, à les voir; mais mon frère ne s'en plaignoit jamais. Il regardoit tout cela comme un gain pour lui. Car, comme il ne connoissoit plus d'autre science que celle de la vertu et qu'il savoit qu'elle se perfectionnoit dans les infirmités, il faisoit avec joie de toutes ses peines le sacrifice de sa pénitence, y remarquant en toutes choses les avantages du christianisme. Il disoit souvent qu'autrefois ses incommodités le détournoient de ses études et qu'il en avoit de la peine, mais qu'un chrétien trouvoit son compte à tout et aux souffrances encore plus particulièrement, parce qu'on y connoissoit Jésus-Christ crucifié, qui doit estre toute la science d'un chrétien et l'unique gloire de sa vie.

La continuation de ces remèdes avec les autres qu'on lui fit pratiquer lui donnèrent quelque soulagement, mais non pas une santé parfaite. De sorte que les médecins crurent que pour le rétablir entièrement il falloit qu'il renonçât à toute occupation d'esprit qui eut quelque suite et qu'il cherchât autant qu'il pourroit toutes les occasions de se divertir l'esprit à quelque chose qui l'appliquât

et qui lui fut agréable, c'est-à-dire en un mot aux conversations ordinaires du monde; car il n'y avoit point d'autres divertissements convenables à mon frère. Mais quel moyen a un homme touché comme luy de pouvoir s'y résoudre? En effet il y eut beaucoup de peine d'abord. Mais on le pressa tant de toutes parts qu'il se laissa enfin aller à la raison spécieuse de remettre sa santé : on le persuada que c'est un dépôt dont Dieu veut que nous ayons soin.

Le voilà donc dans le monde : il se trouva plusieurs fois à la Cour où des personnages qui estoient consommés remarquèrent qu'il en prit d'abord l'air et les manières avec autant d'agrément que s'il y eut été nourri toute sa vie. Il est vrai que, quand il parloit du monde il en développoit si bien tous les ressorts qu'il estoit aisé de concevoir qu'il estoit très capable de les remuer et de se porter à toutes les choses qu'il falloit faire pour s'y accomoder, autant qu'il le trouveroit raisonnable.

Ce fut le temps de sa vie le plus mal employé : car, quoique par la miséricorde de Dieu il s'y soit préservé des vices, enfin, c'estoit toujours l'air du monde qui est bien différent de celui de l'Evangile. Dieu qui demandoit de lui une plus grande perfection ne vouloit pas l'y laisser longtemps et se servit pour cela de ma sœur pour le retirer, comme il s'estoit servi autrefois de mon frère pour retirer ma sœur des engagements où elle estoit dans le monde.

Depuis qu'elle estoit entrée en religion elle avoit tous les jours augmenté en ferveur et tous ses sentiments ne respiroient qu'une sainteté sans réserve. C'est pourquoi elle ne pouvoit souffrir que celui à qui elle estoit redevable, après Dieu, des grâces dont elle jouissoit, ne fut dans la possession de ces mêmes grâces, et comme mon frère la voyoit souvent elle lui en parloit souvent aussi et enfin elle le fit avec tant de force qu'elle luy persuada, ce qu'il lui avoit persuadé le premier, de quitter le monde et toutes les conversations du monde, dont les plus innocentes ne sont que des inutilités continuelles, tout à fait indignes de la sainteté du Christianisme à laquelle nous sommes tous appelés, et dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple.

La raison de sa santé qui l'avait touché auparavant lui parut si pitoyable qu'il en eut honte lui-même. La lumière de la vray sagesse lui fit voir à découvert que le salut devoit être préférable à toutes choses et que c'estoit raisonner faux que de s'arrêter à un bien passager de notre corps quand il s'agissoit du bien éternel de notre âme.

Il avoit trente ans quand il résolut de quitter ces nouveaux engagements qu'il avoit dans le monde; il commença à changer de quartier et pour rompre davantage toutes ses habitudes il alla à la campagne, d'où étant de retour après une retraite considérable il témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde que le monde enfin le quitta.

Enfin il agissoit toujours par principes en toutes choses : son esprit et son cœur faits comme ils estoient ne pouvoient pas avoir d'autre conduite. Ainsi ceux qu'il se proposa dans sa retraite furent ces maximes si solides de la vraye piété, l'une de renoncer à tous les plaisirs et l'autre de renoncer aussi à toutes sortes de superfluités.

Il commença d'abord pour entrer dans la pratique de la première maxime à se passer dès lors, comme il a toujours fait depuis, du service des domestiques autant qu'il le pouvoit : il faisoit son lit luy-même, il alloit prendre son dîner dans la cuisine, il rapportoit sa vaisselle et enfin ne se servoit de son monde que pour les choses qu'il ne pouvoit absolument faire luy-même.

Il n'estoit pas possible qu'il n'usât de ses sens; mais quand il estoit obligé par nécessité de leur donner quelque plaisir, il avoit une adresse merveilleuse pour en détourner l'esprit afin qu'il n'y prit point de part. Nous ne lui avons jamais ouï louer en mangeant les viandes qu'on lui servoit et quand on avoit eu soin quelquefois de lui servir quelque chose de plus délicat, si on lui demandoit s'il l'avait trouvé bon il disoit simplement : « il falloit m'en avertir auparavant, car à présent je ne m'en souviens plus et je vous avoue que je n'y ai pas pris garde », et lorsque quelqu'un, selon l'usage si ordinaire du monde, admiroit la bonté de quelque viande, il ne pouvoit le souffrir et appeloit cela être sensuel, encore que ce ne fussent que les choses les plus communes, « parce que, disoit-il, c'estoit une marque que l'on mangeoit pour contenter son goût, ce qui estoit toujours un mal, ou pour le moins que l'on parloit un langage conforme à celui des hommes sensuels et qui n'estoit pas honnête à un chrétien, qui ne doit jamais rien dire qui n'ait même un air de sainteté ». Il n'avoit point voulu permettre qu'on fit aucune sauce ni aucun ragoût, non pas même qu'on lui donnât de l'orange ni du verjus, ni rien qui excitât l'appétit, quoiqu'il aimât naturellement toutes ces choses.

Il avoit réglé dans le commencement de sa retraite la quantité de nourriture qu'il falloit pour le besoin de son estomac; et depuis ce temps-là quelque appétit qu'il eut il ne passoit jamais cette mesure et quelque dégoût qu'il eut aussi il falloit qu'il mangeât ce qu'il avoit réglé. Lorsqu'on lui demandoit pourquoi il faisoit cela, il répondoit que c'estoit le besoin de l'estomac qu'il falloit satisfaire, et non celui de l'appétit.

Mais la mortification de ses sens n'alloit pas seulement à se retrancher ainsi de tout ce qui pouvoit leur être agréable, soit pour la nourriture, soit pour les remèdes : il a pris quatre ans de suite des consommés sans témoigner le moindre dégoût. C'estoit assez qu'on lui ait ordonné quelque chose, il la prenoit sans peine et lorsque je m'étonnois qu'il n'avoit point de répugnance à prendre certaines médecines fort dégoûtantes il se moquoit de moi et me disoit qu'il ne pouvoit comprendre luy-même comment on pouvoit témoigner de la répugnance quand on prenoit une chose volontairement et après qu'on avoit été averti qu'elle estoit mauvaise; qu'il n'y avoit que la violence et la surprise qui dussent produire ces effets. Il sera aisé de remarquer dans la suite l'application qu'il avoit à renoncer à toutes sortes de plaisirs de l'esprit où l'amour-propre peut avoir part.

Il n'a pas eu moins de soin de pratiquer l'autre maxime qu'il s'estoit proposée, de renoncer à toutes sortes de superfluités, qui est une suite de la première... Il s'estoit réduit peu à peu à n'avoir plus de tapisseries dans sa chambre, parce qu'il ne croyoit pas cela nécessaire; et d'ailleurs n'y étant pas obligé par aucune bienséance, parce qu'il ne venoit plus le voir que des gens à qui il recom-

mandoit sans (cesse) le retranchement, et qui, par conséquent, n'estoient pas surpris de voir qu'il vivoit de la même manière qu'il conseilloit aux autres de vivre.

(Les éditions de 1684, chez Abraham Wolfgang, Amsterdam, et de 1686, chez Guillaume Desprez, Paris, placent ici le paragraphe suivant, absent du ms. 4546.)

— (Voilà comme il a passé cinq ans de sa vie, depuis trente ans jusqu'à trente-cinq, travaillant sans cesse pour Dieu ou pour le prochain, ou pour luy-même, en tâchant de se perfectionner de plus en plus; et on pourroit dire en quelque façon que c'est tout le temps qu'il a vécu; car les quatre années que Dieu lui a données après n'ont été qu'une continuelle langueur. Ce n'estoit pas proprement une maladie qui fut venue nouvellement, mais un redoublement de ses grandes indispositions où il avoit été sujet dès sa jeunesse. Mais il en fut alors attaqué avec tant de violence, qu'enfin il y succomba; et durant tout ce temps il n'a pu du tout travailler un instant à ce grand ouvrage qu'il avoit entrepris pour la religion, ni assister les personnes qui s'adressoient à lui pour avoir des avis, ni de bouche, ni par écrit : car ses maux estoient si grands, qu'il ne pouvoit les satisfaire, quoiqu'il en eût un grand désir.) —

Nous avons déjà remarqué qu'il s'estoit exempté de la superfluité des visites et il ne voulut même voir personne du tout.

Mais comme on cherche toujours un trésor partout où il est et que Dieu ne permet pas qu'une lumière qui est allumée pour éclairer soit cachée sous le boisseau, un certain nombre de gens et de personnes d'esprit, qu'il avoit connus auparavant, le venoient chercher dans sa retraite et demander ses avis. D'autres qui avoient des doutes sur des matières de foi et qui savoient qu'il avoit de grandes lumières là-dessus, recouroient aussi à luy; et les uns et les autres, dont plusieurs sont vivants, en revenoient toujours fort contents, et témoignent encore aujourd'hui, dans toutes les occasions, que c'est à ses éclaircissements et à ses conseils qu'ils sont redevables du bien qu'ils connaissent et qu'ils font.

Quoiqu'il ne fut engagé dans les conversations que par des raisons toutes de charité et qu'il veillât beaucoup sur luy-même pour ne rien perdre de ce qu'il tâchoit d'acquérir dans sa retraite, il ne laissa pas pourtant d'en avoir de la peine et d'appréhender que l'amour-propre ne lui fit prendre quelque plaisir à ces conversations; et sa règle étoit de n'en prendre aucune où ce principe eut la moindre part. D'un autre côté il ne croyoit pas pouvoir refuser à ces personnes le secours dont elles avoient besoin. Voilà donc comme un combat. Mais l'esprit de la mortification, qui est l'esprit même de la charité qui accomode toutes choses, vint au secours et lui inspira d'avoir une ceinture de fer pleine de pointes et de la mettre à nu sur sa chair toutes les fois qu'on le viendroit avertir que des Messieurs le demanderoient. Il le fit et lorsqu'il s'élevoit en lui quelque esprit de vanité ou qu'il se sentoit touché du plaisir de la conversation, il se donnoit des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres et se faire ensuite resouvenir de son devoir. Cette pratique lui parut si utile qu'il en usoit aussi pour se précautionner contre l'inapplication où il se vit réduit dans les dernières

années de sa vie. Comme il ne pouvoit dans cet état ni lire, ni écrire il estoit contraint de demeurer à rien faire et de s'aller promener sans pouvoir penser à rien qui eut de la suite. Il appréhendoit avec raison que ce manquement d'occupation, qui est la racine de tout mal, ne le destournât de ses vues. Et pour se tenir toujours averti il s'estoit comme incorporé cet ennemi volontaire qui, en piquant son corps, excitoit sans cesse son esprit à se tenir dans la ferveur et lui donnoit ainsi le moyen d'une victoire assurée. Mais tout cela estoit si secret que nous n'en savions rien du tout et nous ne l'avons appris qu'après sa mort d'une personne de très grande vertu qu'il aimoit et à qui il avoit été obligé de le dire (pour) des raisons qui la regardaient elle-même.

Tout le temps que la charité ne lui emportoit pas en la manière que nous venons de dire, estoit employé à la prière et à la lecture de l'Ecriture Sainte. C'estoit là comme le centre de son cœur, et où il trouvoit sa joie, et tout le repos de sa retraite. Il est vrai qu'il avoit un don tout particulier pour goûter l'avantage de ces deux occupations si précieuses et si saintes. On pouvoit même dire qu'elles n'estoient point différentes en lui : car il méditoit l'Ecriture Sainte en priant. Il disoit souvent que l'Ecriture Sainte n'estoit pas une science d'esprit, mais du cœur, qu'elle n'estoit intelligible que pour ceux qui ont le cœur droit et que tous les autres n'y trouvoient que de l'obscurité, que le voile qui est sur l'Ecriture pour les Juifs y est aussi pour les mauvais chrétiens, et que la charité estoit non seulement l'objet de l'Ecriture, mais qu'elle en estoit aussi la porte. Il alloit plus loin et disoit encore que l'on estoit bien disposé à entendre les Saintes Ecritures quand on se hait soi-même et qu'on aimoit la vie mortifiée de Jésus-Christ. C'estoit dans ces dispositions qu'il lisoit l'Ecriture Sainte et il s'y estoit si fort appliqué, qu'il la savoit quasi toute par cœur, en sorte qu'on ne pouvoit la lui citer à faux et qu'il disoit positivement : « cela n'est pas de l'Ecriture ou cela en est », et marquoit précisément l'endroit, et généralement tout ce qui pouvoit servir à lui donner une intelligence parfaite de toutes les vérités tant de la foi que de la morale.

Il avoit un tour d'esprit si admirable qu'il embellissoit tout ce qu'il disoit et quoiqu'il apprît plusieurs choses dans les livres, quand il les avoient digérées à sa manière, elles paraissoient tout autres parce qu'il savoit toujours s'énoncer de la manière qu'il falloit qu'elles le fussent pour entrer dans l'esprit de l'homme.

Il avoit naturellement le tour de l'esprit extraordinaire; mais il s'estoit fait des règles d'éloquence toutes particulières qui augmentoient encore son talent. Ce n'estoit point ce qu'on appelle de belles pensées qui n'ont qu'un faux brillant et qui ne signifient rien : jamais de grands mots et peu d'expressions métaphoriques, rien ni d'obscur, ni de rude, ni de dominant, ni d'omis, ni de superflu. Mais il concevoit l'éloquence comme un moyen de dire les choses d'une manière que tous ceux à qui l'on parle les puissent entendre sans peine et avec plaisir; et il concevoit que cet art consistoit dans de certaines dispositions qui doivent se trouver entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle, et les pensées et les expressions dont on se sert, mais que les proportions ne s'ajustent proprement ensemble que par le tour qu'on y donne. C'est pourquoi il avoit fort étudié le

cœur de l'homme et son esprit : il en savoit tous les ressorts parfaitement bien. Quand il pensoit quelque chose il se mettoit en la place de ceux qui devoient l'entendre, et, examinant si toutes les proportions s'y trouvoient, il voyoit ensuite quel tour il leur falloit donner et il n'estoit pas content qu'il ne vit clairement que l'un estoit tellement fait pour l'autre, c'est-à-dire qu'il avoit pensé pour l'esprit de celui qu'il devoit voir, que, quand cela viendrait à se joindre par l'appiication qu'on y auroit, il fut impossible à l'esprit de l'homme de ne s'y pas rendre avec plaisir. Ce qui estoit petit il ne le faisoit pas grand et ce qui estoit grand il ne le faisoit point petit. Ce n'estoit pas assez pour lui qu'une chose parût belle; mais il falloit qu'elle fut propre au sujet, qu'elle n'eût rien de superflu, mais rien aussi qui lui manquât. Enfin il estoit tellement maître de son style qu'il disoit tout ce qu'il vouloit et son discours avoit toujours l'effet qu'il s'estoit proposé. Et cette manière d'écrire naïve, juste, agréable, forte et naturelle, à même temps lui estoit si propre et si particulière qu'aussitost qu'on vit paroître *les Lettres au provincial*, on jugea bien qu'elles estoient de luy, quelque soin qu'il eut pris de le cacher même à ses proches.

Ce fut en ce temps-là qu'il plût à Dieu de guérir ma fille d'une fistule lacrymale dont elle estoit affligée, il y avoit trois ans et demi. Cette fistule estoit d'une si mauvaise qualité que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugèrent incurable; et enfin Dieu s'estoit réservé de la guérir par l'attouchement d'une Sainte-Epine qui est à Port-Royal et ce miracle fut attesté par plusieurs chirurgiens et médecins, et autorisé par le jugement solennel de l'Eglise.

Ma fille estoit filleule de mon frère⁶; mais il fut plus sensiblement touché de ce miracle par la raison que Dieu y estoit glorifié et qu'il arrivoit dans un temps où la foi dans la plupart du monde estoit médiocre. La joie qu'il en eût fut si grande qu'il en estoit tout pénétré et comme son esprit ne s'occupoit jamais de rien sans beaucoup de réflexion il lui vint à l'occasion de ce miracle particulier plusieurs pensées très importantes sur les miracles en général, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. S'il y a des miracles il y a donc quelque chose au dessus de ce que nous appelons la nature. La conséquence est de bon sens : il n'y a qu'à s'assurer de la certitude et de la vérité des miracles. Or il y a des règles pour cela qui sont encore dans le bon sens et ces règles se trouvent justes pour les miracles qui sont dans l'Ancien Testament. Ces miracles sont donc vrais : il y a donc quelque chose au dessus de la nature.

Mais ces miracles ont encore des marques que leur principe est Dieu; et ceux du Nouveau Testament en particulier que celui qui les opéroit estoit le Messie que les hommes devoient attendre. Donc, comme les miracles tant de l'Ancien que du Nouveau Testament prouvent qu'il y a un Dieu, ceux du Nouveau, en particulier, prouvant que Jésus estoit le véritable Messie.

Il démêloit tout cela avec une lumière admirable, et quand nous l'entendions parler et qu'il développoit toutes les circonstances de l'Ancien et du Nouveau Testament où estoient rapportés ces miracles ils nous paraissoient clairs. On ne pouvoit nier la vérité de ces miracles, ni les conséquences qu'il en tiroit pour la preuve de Dieu et du Messie, sans choquer les principes les plus com-

muns sur lesquels on assure toutes les choses qui passent pour indubitables. On a recueilli quelque chose de ses pensées là dessus; mais c'est peu et je croirois estre obligée de m'étendre davantage, pour y donner plus de jour selon tout ce que nous lui en avons ouï dire, si un de ses amis ne nous avoit donné une dissertation sur les œuvres de Moïse, où tout cela est admirablement bien démêlé et d'une manière qui ne seroit pas indigne de mon frère. Je vous renvoie donc à cet ouvrage et j'ajoute seulement, ce qu'il est important de rapporter ici, que toutes les différentes réflexions que mon frère fit sur les miracles lui donnèrent beaucoup de nouvelles lumières sur la religion. Comme toutes les vérités sont tirées les unes des autres, c'estoit assez qu'il fut appliqué à une, les autres lui venoient comme à la foule et se démêloient à son esprit d'une manière qui l'enlevoit lui-même, à ce qu'il nous a dit souvent, et ce fut en cette occasion qu'il se sentit tellement animé contre les athées que, voyant dans les lumières, que Dieu lui avoit données, de quoi les convaincre et les confondre sans ressources, il s'appliqua à cet ouvrage, dont les parties qu'on a ramassées, nous font avoir tant de regret qu'il n'ait pas pu les rassembler lui-même et avec tout ce qu'il auroit pu ajouter encore en faire un composé d'une beauté achevée. Il en estoit assurément très capable, mais Dieu qui lui avoit donné tout l'esprit nécessaire pour un si grand dessein ne lui donna pas assez de santé pour le mettre ainsi dans sa perfection.

Il prétendoit faire voir que la Religion chrétienne⁷ avoit autant de marques de certitude que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables. Il ne se servoit point pour cela de preuves métaphysiques : ce n'est pas qu'il crût qu'elles fussent méprisables quand elles estoient bien mises en leur jour. Mais il disoit qu'elles estoient très éloignées du raisonnement ordinaire des hommes, que tout le monde n'en estoit pas capable et qu'à ceux qui l'estoient elles ne servoient qu'un moment, car une heure après ils ne savoient qu'en dire et ils craignoient d'être trompés. Il disoit aussi que ces sortes de preuves ne nous peuvent conduire qu'à une connaissance spéculative de Dieu et que connoître Dieu de cette sorte estoit ne le connoître pas. Il ne devoit pas non plus se servir des raisonnements ordinaires que l'on prend des ouvrages de la nature; il les respectoit pourtant, parce qu'ils estoient consacrés par l'Ecriture Sainte et conformes à la raison, mais il croyoit qu'ils n'estoient pas assez proportionnés à l'esprit et à la disposition du cœur de ceux qu'il avoit dessein de convaincre. Il avoit remarqué, par expérience, que bien loin qu'on les emportât par ce moyen, rien n'estoit plus capable au contraire de les rebuter et de leur ôter l'espérance de trouver la vérité, que de prétendre de les convaincre ainsi seulement par ces sortes de raisonnements contre lesquels ils se sont si souvent roidis, que l'endurcissement de leur cœur les a rendus sourds à cette voix de la nature, et qu'enfin ils estoient dans un aveuglement dont ils ne pouvoient sortir que par Jésus-Christ, hors duquel toute communication avec Dieu nous est ôtée, parce qu'il est écrit que personne ne connoit le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui il plaît au Fils de le révéler.

La divinité des chrétiens ne consiste pas seulement en un Dieu simplement

auteur des vérités géométriques et de l'ordre des éléments : c'est la part des payens. Elle ne consiste pas en un Dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur les biens des hommes pour donner une heureuse suite d'années : c'est la part des Juifs. Mais le Dieu d'Abraham et de Jacob, le Dieu des chrétiens est un Dieu d'amour et de consolation : c'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur de ceux qui le possèdent. C'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie, qui s'unit au fond de leur âme, qui les remplit d'humilité, de foi, de confiance et d'amour, qui les rend capables d'autre fin que de lui-même.

Le Dieu des chrétiens est un Dieu qui fait sentir à l'âme qu'il est son unique bien, que tout son repos est en lui, qu'elle n'aura de joie qu'à l'aimer et qui lui fait en même temps abhorrer les obstacles qui la retiennent et l'empêchent de l'aimer de toutes ses forces. L'amour-propre et la concupiscence qui l'arrêtent lui sont insupportables, et Dieu lui fait sentir qu'elle a ce fonds d'amour-propre et que lui seul l'en peut guérir.

Voilà ce que c'est que connaître Dieu en chrétien. Mais pour le connaître en cette manière il faut connaître en même temps sa misère et son indignité et le besoin qu'on a d'un médiateur pour s'approcher de Dieu et s'unir à lui. Il ne faut point séparer ces connaissances, et parce qu'estant séparées elles sont non seulement inutiles mais nuisibles. La connaissance de Dieu sans celle de notre misère fait l'orgueil ; celle de notre misère sans Jésus-Christ fait notre désespoir. Mais la connaissance de Jésus-Christ nous exempte de l'orgueil et du désespoir, parce que nous y trouvons Dieu seul consolateur de notre misère et la voie unique de la réparer.

Nous pouvons connaître Dieu sans connaître notre misère, ou notre misère sans connaître Dieu, ou même Dieu et notre misère sans connaître le moyen de nous délivrer des misères qui nous accablent. Mais nous ne pouvons connaître Jésus-Christ sans connaître tout ensemble et Dieu et notre misère, parce qu'il n'est pas simplement Dieu, mais un Dieu réparateur de nos misères.

Ainsi tous ceux qui cherchent Dieu sans Jésus-Christ ne trouvent aucune lumière qui les satisfasse ou qui leur soit véritablement utile, car, ou ils n'arrivent pas jusques à connaître qu'il y a un Dieu, ou s'ils y arrivent, c'est inutilement pour eux parce qu'ils se forment un moyen de communiquer sans médiateur avec ce Dieu qu'ils ont connu sans médiateur, de sorte qu'ils tombent dans l'Athéisme et le Déisme, qui sont les deux choses que la religion chrétienne abhorre presque également.

Il faut donc tendre uniquement à connaître Jésus-Christ, puisque c'est par lui seul que nous pouvons prétendre de connaître Dieu d'une manière qui nous soit utile. C'est lui qui est le vrai Dieu des hommes, des misérables et des pécheurs ; il est le centre de tout et l'objet de tout et qui ne le connaît point ne connaît rien dans l'ordre de la nature du monde, ni dans soi-même, car non seulement nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ, mais nous ne nous connaissons nous-même que par Jésus-Christ.

Sans Jésus-Christ il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misère ;

avec Jésus-Christ l'homme est exempt de vice et de misère. En lui est tout notre bonheur, notre vertu, notre vie, notre lumière, notre espérance et hors de lui il n'y a que vices, que misères, ténèbres et désespoirs, et nous ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans la notre. Ces paroles sont de lui mot pour mot et j'ai cru les devoir rapporter ici parce qu'elles nous font voir admirablement bien quel estoit l'esprit de son ouvrage et que la manière dont il vouloit s'y prendre estoit sans doute la plus capable de faire impression sur le cœur des hommes.

Un des principaux points de l'éloquence qu'il s'estoit fait, estoit non seulement de ne rien dire que l'on n'entendit pas ou que l'on entendit avec peine, mais aussi de dire des choses où il se trouvât que ceux à qui nous parlions fussent intéressés, parce qu'il estoit assuré que pour lors l'amour-propre même ne manqueroit jamais de nous y faire faire réflexion et de plus la part que nous pouvions prendre aux choses estant de deux sortes (car ou elles nous affligent ou elles nous consolent), il croyoit qu'il ne falloit jamais affliger qu'on ne consolât, et que bien ménager tout, cela estoit le secret de l'éloquence.

Ainsi donc dans les preuves qu'il devoit donner de Dieu et de la religion chrétienne, il ne vouloit rien dire qui ne fut à la portée de tous ceux pour lesquels elles estoient destinées et où l'homme ne se trouvât intéressé de prendre part, ou en sentant en lui-même toutes les choses qu'on lui faisoit remarquer soit bonnes ou mauvaises, ou en voyant clairement qu'il ne pouvoit prendre un meilleur parti ni plus raisonnable que de croire qu'il y a un Dieu dont nous pouvons jouir et un médiateur, qui estant venu pour nous en mériter la grâce, commence à nous rendre heureux dès cette vie par les vertus qu'il nous inspire beaucoup plus qu'on ne le sauroit être par tout ce que le monde nous promet et nous donne assurance que nous le serons parfaitement dans le ciel si nous le méritons par les voies qu'il nous a présentées et dont il nous a donné lui-même l'exemple.

Mais quoiqu'il fut persuadé que tout ce qu'il avoit ainsi à dire sur la religion auroit été très clair et très convaincant, il ne croyoit pourtant qu'il le dût estre à ceux qui estoient dans l'indifférence et qui ne trouvant pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadassent négligeoient d'en chercher ailleurs et surtout dans l'Eglise où elles éclatent avec plus d'abondance. Car il établissoit ces deux vérités comme certaines que Dieu a mis des marques sensibles particulièrement dans l'Eglise pour se faire connaître à ceux qui le cherchent sincèrement et qui les a couvertes néanmoins de telle sorte qu'il ne sera aperçu que de ceux qui le cherchent de tout leur cœur.

C'est pourquoi, quand il avoit à conférer avec quelques athées, il ne commençoit jamais par la dispute ni par établir les principes qu'il avoit à dire, mais il vouloit connaître auparavant s'ils cherchoient la vérité de tout leur cœur, et il agissoit suivant cela avec eux, ou pour les aider à trouver la lumière qu'ils n'avoient pas, s'ils la cherchoient sincèrement, ou pour les disposer à la chercher et à en faire leur plus sérieuse occupation avant que de les instruire s'ils vouloient que son instruction leur fut utile. Ce furent ses infirmités qui

l'empêchèrent de travailler davantage à son dessein. Il avoit environ trente-quatre ans quand il commença de s'y appliquer; il employa un an entier à s'y préparer, en la manière que ses autres occupations lui permettoient, qui estoit de recueillir les différentes pensées qui lui venoient là dessus et à la fin de l'année, c'est-à-dire la trente cinquième qui estoit la cinquième de sa retraite, il retomba dans ses incommodités d'une manière si accablante qu'il ne pût plus rien faire les quatre années qu'il vécut encore, si l'on peut appeler vivre la langueur si pitoyable dans laquelle il les passa.

On ne peut penser à cet ouvrage sans une affliction très sensible de voir que la plus belle chose et la plus utile, peut-être dans le siècle où nous sommes, n'ait pas esté achevée. Je n'oserois dire que nous n'en étions pas dignes. Quoiqu'il en soit Dieu a voulu faire voir par l'échantillon, pour ainsi dire, de quoi mon frère estoit capable par la grandeur de l'esprit et des talents qu'il lui avoit donnés; et si cet ouvrage pouvoit estre accompli par un autre, je croirois qu'un si grand bien ne peut estre obtenu que par beaucoup de prières nouvelles.

Ce renouvellement des maux de mon frère commença par le mal de dents qui lui ôta absolument le sommeil. Mais quel moyen à un esprit comme le sien d'estre éveillé et de ne penser à rien. C'est pourquoi dans les insomnies mêmes, qui sont d'ailleurs si fréquentes et si fatigantes, il lui vint une nuit dans l'esprit quelques pensées sur la roulette. La première fut suivie d'une seconde et la seconde d'une troisième; et enfin d'une multitude de pensées qui se succédèrent les unes aux autres. Elles lui découvrirent, comme malgré lui, la démonstration de la Roulette dont il fut lui-même surpris. Mais comme il y avoit longtemps qu'il avoit renoncé à toutes ces choses, il ne pensa pas seulement à rien écrire. Néanmoins en ayant parlé à une personne à qui il devoit toutes sortes de déférence, et par respect à son mérite et par reconnaissance de l'affection dont il estoit honoré, cette personne forma sur cette invention un dessein qui ne regardoit que la gloire de Dieu et engagea mon frère à écrire tout ce qui lui estoit venu dans l'esprit et à le faire imprimer.

Il est incroyable avec quelle précipitation il mit cela sur le papier, car il ne faisoit qu'écrire tant que sa main pouvoit aller et il eût fait en très peu de jours. Il n'en tiroit point de copie, mais il donnoit les feuilles à mesure qu'il les faisoit. On imprimoit aussi une autre chose⁸ de lui qu'il donnoit de même à mesure qu'il la composoit et ainsi il fournissoit aux imprimeurs deux différentes choses. Ce n'estoit pas trop pour son esprit, mais son corps n'y pût résister, car ce fut ce dernier accablement qui acheva de ruiner entièrement sa santé et qui le réduisit dans cet état si affligeant que nous avons dit de ne pouvoir avaler.

Mais si ses infirmités le rendirent incapable de servir les autres elles ne furent pas inutiles pour lui-même, car il les souffroit avec tant de patience qu'il y a sujet de croire et de se consoler par cette pensée que Dieu a voulu par là le rendre tel qu'il le vouloit pour paraître devant lui. En effet il ne pensa plus qu'à cela et ayant toujours devant les yeux les deux maximes qu'il s'estoit proposées, de renoncer à tous les plaisirs et à toutes les superfluités, il les pratiqua encore avec plus de ferveur, comme s'il eût été pressé par le poids de la charité

qui sentoit qu'il s'approchoit du centre où il devoit jouir du repos éternel.

Mais on ne peut mieux connoître les dispositions particulières dans lesquelles il souffroit toutes ses nouvelles⁹ incommodités des quatre années de sa vie, que par cette *prière* admirable que nous avons apprise de lui et qu'il fit en ce temps-là *pour demander à Dieu le bon usage des maladies*. Car on ne peut douter qu'il avoit dans le cœur toutes ces choses puisqu'elles estoient dans son esprit et qu'il ne les a écrites ainsi que parcequ'il les a pratiquées. Nous pouvons même assurer que nous en avons esté témoins et que si personne n'a jamais mieux écrit sur le bon usage des maladies, personne ne l'a jamais pratiqué avec plus d'édification de tous ceux qui le voyoient.

Il avoit quelques années auparavant écrit une lettre sur la mort de mon père, en laquelle on voit qu'il comprenoit qu'un chrétien doit regarder cette vie comme un sacrifice et que les accidents différens qui nous surviennent ne doivent faire impression sur nous qu'à proportion qu'ils interrompent ou accomplissent ce sacrifice. C'est pourquoi l'état mourant où il fut réduit pendant les dernières années de sa vie estoit un moyen pour l'accomplissement de son sacrifice qui se devoit faire par la mort. Il regardoit cet état de langueur avec joie et nous voyions tous les jours qu'il en benissoit Dieu de toute l'étendue de sa reconnaissance. Quand il nous parloit de la mort, qu'il croyoit estre plus proche qu'elle ne fut en effet dans la suite, il nous parloit toujours en même temps de Jésus-Christ et il nous disoit que la mort est horrible sans Jésus-Christ, mais qu'en Jésus-Christ elle est aimable, sainte, et la joie du fidèle, et qu'à la vérité si nous étions innocents l'horreur de la mort seroit raisonnable, parce qu'il est contre l'ordre de la nature que l'innocent soit puni; qu'il seroit juste de la haïr pour lors quand elle pourroit séparer une âme sainte d'un corps saint. Mais, qu'il estoit juste à présent de l'aimer parce qu'elle separoit une âme sainte d'un corps impur; qu'il auroit été juste de (la) haïr si elle rompoit la paix avec l'âme et le corps, mais non pas à cette heure qu'elle en calme la dissension irrconciliable, qu'elle ôte au corps la liberté malheureuse de pécher, qu'elle met l'âme dans la nécessité bienheureuse de ne pouvoir que louer Dieu et estre avec lui dans une union éternelle. Qu'il ne falloit pourtant pas condamner l'amour que la nature nous a donné pour la vie puisque nous l'avons reçue de Dieu même, qu'il falloit l'employer pour la même vie pour laquelle Dieu nous l'avoit donnée qui est une vie innocente et bienheureuse et non pas à un objet contraire. Que Jésus-Christ avoit aimé sa vie parce qu'elle estoit innocente, qu'il avoit appréhendé la mort parce qu'elle arrivoit en lui à un corps agréable à Dieu. Mais que, n'en estant pas de même de notre vie qui est une vie de péché, nous devons nous porter à haïr une vie qui estoit contraire à celle de Jésus-Christ, à aimer et à ne pas craindre une mort qui, en finissant en nous une vie ainsi de péché et pleine de misères, nous met dans la liberté d'aller avec Jésus-Christ voir Dieu face à face, et l'adorer, bénir et aimer éternellement sans réserve.

C'estoit sur ces mêmes principes qu'il avoit tant d'amour pour la pénitence, car il disoit qu'il falloit punir un corps pécheur, et le punir sans reserve par

une pénitence continuelle, parce que sans cela il estoit rebelle à l'esprit et contredisant tous les sentiments du salut. Mais comme nous n'avons pas ce courage de nous punir nous-mêmes, nous devons nous estimer bien obligés à Dieu quand il lui plaisoit de le faire; c'est pourquoi il le bénissoit sans cesse des souffrances qu'il lui avoit envoyées, qu'il regardoit comme un feu qui brusloit petit à petit ses péchés par un sacrifice quotidien et se preparer ainsi en attendant qu'il plût à Dieu de lui envoyer la mort qui consommât le parfait sacrifice.

Il avoit toujours un si grand amour pour la pauvreté qu'elle lui estoit continuellement présente; de sorte que, dès qu'il vouloit entreprendre quelque chose ou que quelqu'un lui demandoit conseil, la première pensée qui lui montoit du cœur à l'esprit estoit de voir si la pauvreté pouvoit y être pratiquée. Mais l'amour de cette vertu s'augmenta si fort à la fin de sa vie que je ne pouvois le satisfaire davantage que de l'en entretenir et d'écouter ce qu'il estoit toujours prêt à nous en dire.

Il n'a jamais refusé l'aumône à personne quoiqu'il eût peu de bien et que la dépense qu'il estoit obligé de faire à cause de ses infirmités excédât son revenu. Il ne la fit jamais que de son nécessaire. Mais lorsqu'on vouloit le lui représenter, particulièrement lorsqu'il faisoit quelques aumônes considérables, il en avoit de la peine et nous disoit : « J'ai remarqué, que quelque pauvre que l'on soit on laisse toujours quelque chose en mourant. » Il a été quelquefois si avant qu'il a été réduit de s'obliger pour vivre, et de prendre de l'argent à rente, pour avoir donné aux pauvres tout ce qu'il avoit et ne voulut pas après cela recourir à ses amis, parce qu'il avoit pour maxime de ne se trouver jamais importuné des besoins de personne, mais d'appréhender toujours d'importuner les autres des siens.

Dès que l'affaire des carosses fut établie, il me dit qu'il vouloit demander mille livres par avance pour sa part pour envoyer aux pauvres de Blois et des environs, qui estoient pour lors dans une très grande nécessité. Et comme je lui disois que l'affaire n'estoit pas encore assurée et qu'il falloit attendre une autre année, il me répondit qu'il ne voyoit pas un grand inconvénient à cela parce que, si ceux avec qui il traiteroit perdoient, il le leur donneroit de son bien et qu'il n'avoit garde d'attendre à une autre année parce que les besoins étoient trop pressants. Néanmoins, comme les choses ne se font pas du jour au lendemain les pauvres de Blois furent secourus d'ailleurs et mon frère n'y eût que la part de sa bonne volonté, qui nous fait voir la vérité de ce qu'il nous avoit dit tant de fois, qu'il ne souhaitoit avoir du bien que pour en assister les pauvres; puisqu'en même temps qu'il pensoit qu'il pourroit en avoir, il commençoit à le distribuer par avance, et avant même qu'il en fut assuré.

Il ne faut pas s'étonner si celui qui connoissoit si bien Jésus-Christ aimoit tant les pauvres, et que le disciple donnât jusques à son nécessaire, puisqu'il avoit dans le cœur l'exemple de son maître qui s'estoit donné lui-même. Mais la maxime qu'il s'estoit proposé, de renoncer à toutes sortes de superfluités, estoit en lui un grand fondement de l'amour qu'il avoit pour la pauvreté. Car une des choses sur quoi il s'examinait le plus dans la vue de cette maxime estoit

sur cet excès général de vouloir exceller en tout et qui nous portoit en particulier, dans l'usage des choses du monde, à en vouloir toujours avoir des meilleures, des plus belles et des plus commodes. C'est pourquoi il ne pouvoit souffrir qu'on voulut se servir des meilleurs ouvriers, mais il nous disoit qu'il falloit toujours chercher les plus pauvres et les plus gens de bien et renoncer à cette excellence qui n'est jamais nécessaire, et blâmoit fort aussi qu'on cherchât avec tant de soin d'avoir toutes ses commodités, comme d'avoir toute chose près de soi, une chambre où rien ne manquât, et autres choses de cette sorte que l'on fait sans scrupules; parce que, se réglant sur le fondement de l'esprit de pauvreté, qui doit estre dans tous les chrétiens, il croyoit que tout ce qui estoit opposé, quand même il seroit autorisé par l'usage de la bienséance du monde, estoit toujours un excès, à cause que nous y avons renoncé dans le baptême. Il s'écrioit quelquefois : « Si j'avois le cœur aussi pauvre que l'esprit, je serois bien heureux; car je suis merveilleusement persuadé de l'esprit de pauvreté et que la pratique de cette vertu est un grand moyen pour faire son salut. »

Tous ces discours nous faisoient rentrer en nous-mêmes et quelquefois aussi ils nous portoit à chercher des réglemens généraux qui pourvussent à toutes les nécessités et nous lui en faisons la proposition. Mais il ne trouvoit pas cela bien et il nous disoit que nous n'estions pas appelés au général mais au particulier; et qu'il croyoit que la manière de servir les pauvres la plus agréable à Dieu estoit de servir les pauvres pauvrement, c'est-à-dire selon son pouvoir, sans se remplir de ces grands desseins qui tiennent de cette excellence dont il blâme la recherche en toutes choses, aussi bien l'esprit et la pratique. Ce n'est pas qu'il trouvât mauvais l'établissement des hopitaux généraux, mais il disoit que ces grandes entreprises estoient réservées à de certaines personnes que Dieu y destinoit et qu'il y conduisoit quasi invisiblement; mais que ce n'estoit pas la vocation commune de tout le monde, comme l'assistance particulière et journalière des pauvres.

Il eut bien voulu que je me fusse consacrée à leur rendre un service ordinaire, que je m'imposâsse comme en punition de ma vie. Il m'exhortoit avec grand soin, et à y porter mes enfants. Et quand je lui disois que je craignois que cela ne me détournât du soin de ma famille, il me répondit que ce n'estoit que faute de bonne volonté et que, comme il y a divers degrés dans l'exercice de cette vertu, on peut bien trouver du temps pour la pratiquer et ne point nuire à ses occupations domestiques, que la charité elle-même en donne l'esprit et qu'il n'y a qu'à le suivre. Il disoit qu'il ne falloit point de marque particulière pour savoir si l'on y estoit appelé, que c'estoit la vocation générale de tous les chrétiens; puisque c'estoit sur cela que Jésus-Christ jugeroit le monde, que c'estoit assez que les besoins fussent communs pour nous employer à y satisfaire selon tous les moyens qui sont en notre pouvoir et que, lorsque l'on voyoit dans l'Evangile que la seule omission de ce devoir estoit la cause de la damnation éternelle, cette pensée seule devoit estre capable de nous porter à nous dépouiller de tout et à nous donner cent fois nous-même, si nous avons de la foi. Il disoit encore souvent que la fréquentation des pauvres estoit extrêmement utile, parce

que, voyant continuellement la misère dont ils sont accablés et que souvent même ils manquent des choses les plus nécessaires, il faudroit estre bien dur pour ne pas se priver volontairement des commodités inutiles et des ajustements superflus. Voilà une partie des instructions qu'il nous donnoit pour nous porter à l'amour de la pauvreté qui tenoit une si grande place dans son cœur.

Sa pureté n'estoit pas moindre, car il y avoit un si grand respect pour cette vertu qu'il estoit continuellement en garde pour empêcher qu'elle ne fût blessée le moins du monde, soit dans lui, soit dans les autres. Il n'est pas croyable combien il estoit exact sur ce point. J'en estois même embarrassée dans les commencements, car il trouvoit à dire presque à tous les discours qu'on faisoit dans le monde et que l'on croyoit les plus innocents. Si je disois par exemple, par occasion, que j'avois vu une belle femme il m'en reprenoit et me disoit qu'il ne falloit jamais tenir ces discours devant les laquais et de jeunes gens, parce que je ne savois pas quelle pensée cela pouvoit exciter en eux. Je n'oserois dire qu'il ne pouvoit même souffrir les caresses que je recevois de mes enfants. Il prétendoit que cela ne pouvoit que leur nuire, qu'on leur pouvoit témoigner de la tendresse en mille autres manières. J'eus plus de peine à me rendre à ce dernier avis, mais je trouvois dans la suite qu'il avoit autant de raison sur cela que sur le reste, et je connus par expérience que je faisois bien de m'y soumettre.

Tout cela se passoit dans le domestique; mais, environ trois mois avant sa mort, Dieu voulut lui donner une occasion au dehors de faire paraître le zèle qu'il lui avoit donné pour la pureté. Car, comme il revenoit un jour de Saint Sulpice où il avoit entendu la Sainte Messe, il vint à lui une fille, âgée d'environ quinze ans, qui lui demanda l'aumône. Incontinent il pensa au danger où elle estoit exposée et ayant su d'elle qu'elle estoit de la campagne, que son père estoit mort, que ce jour-là même sa mère avoit été portée à l'Hotel-Dieu, en sorte que cette pauvre fille demeurait seule et ne savoit que devenir, il crût que Dieu la lui avoit envoyée, et à l'heure même il la mena au seminaire où il la confia aux soins d'un bon prêtre à qui il donna de l'argent et le pria de chercher quelque condition où elle fût en sûreté. Et pour le soulager de ce soin il lui dit qu'il lui enverroit dès le lendemain une femme qui achèteroit des habits à cette fille et tout ce qui seroit nécessaire pour la mettre en condition. En effet il lui envoya une femme qui travailla si bien avec ce bon prêtre que, peu de temps après, ils la mirent dans une honnête condition. Cet ecclésiastique ne savoit pas le nom de mon frère, et ne pensoit pas d'abord à le demander parce qu'il étoit occupé du soin de cette fille. Mais comme elle fut placée il fit reflexion (sur cette action) qu'il trouva si belle qu'il voulût savoir le nom de celui qui l'avoit faite. Il s'en informa de cette femme, mais elle lui dit qu'on lui avoit enjoint de le lui cacher. « Obtenez-en, lui disait-il, la permission, je vous en supplie; je vous promets que je n'en parlerai jamais de toute sa vie. Mais si Dieu permettoit qu'il mourût avant moi, j'aurois une grande consolation à publier cette action, car je la trouve si belle et si digne d'estre sue que je ne saurois souffrir qu'elle demeure dans l'oubli. » Mais il n'obtint rien, et ainsi il vit que cette personne, qui vouloit estre cachée, n'estoit pas moins modeste que charitable, et que si elle avoit du

zèle pour conserver la pureté dans les autres, elle n'en avoit pas moins de conserver l'humilité en elle-même.

Il avoit une extrême tendresse pour ses amis et pour ceux qu'il croyoit estre à Dieu; et l'on peut dire que si jamais personne n'a été plus digne d'estre aimé, personne n'a jamais mieux su aimer et ne l'a jamais mieux pratiqué que lui. Mais sa tendresse n'estoit pas seulement un effet de son tempérament, car, quoique son cœur fut toujours prêt à s'attendrir sur les besoins de ses amis, il ne s'attendrissoit pourtant jamais que selon les règles du christianisme, que la raison et la foi lui mettoient devant les yeux : c'est pourquoi sa tendresse n'alloit point jusques à l'attachement et elle estoit aussi exempte de tout amusement.

Il ne pouvoit plus aimer personne qu'il aimoit ma sœur et il avoit raison. Il la voyoit souvent; il lui parloit de toutes choses sans réserve; il recevoit d'elle satisfaction sur toutes choses sans exception, car il y avoit une si grande correspondance entre leurs sentiments qu'ils convenoient de tout; et assurément leurs cœurs n'estoient qu'un cœur et ils trouvoient l'un dans l'autre des consolations qui ne se peuvent comprendre que par ceux qui ont goûté quelque chose de ce même bonheur et qui savent ce que c'est qu'aimer et estre aimé ainsi avec confiance et sans rien craindre qui divise et où tout satisfasse.

Cependant à la mort de ma sœur, qui précéda la sienne de dix mois, quand il en reçut la nouvelle, il ne dit autre chose, sinon : « Dieu nous fasse la grâce de mourir ainsi chrétiennement ! » Et dans la suite il ne nous parloit que des grâces que Dieu avoit faites à ma sœur durant sa vie et des circonstances et du temps de sa mort; et puis élevant son cœur au ciel, où il la croyoit bienheureuse, il nous disoit avec quelque transport : « Bienheureux ceux qui meurent et qui meurent ainsi au Seigneur. » Et lorsqu'il me voyoit affligée (car il est vrai que je ressentis fort cette perte) il en avoit de la peine et me disoit que cela n'étoit pas bien et qu'il ne falloit pas avoir ces sentiments-là pour la mort des justes, mais que nous devons au contraire louer Dieu de ce qu'il avoit récompensé si tôt de petits services qu'elle lui avoit rendus.

C'est ainsi qu'il faisoit voir qu'il aimoit sans attache, et nous en avons eu encore une preuve dans la mort de mon père, pour lequel il avoit sans doute tous les sentiments que doit avoir un fils reconnaissant pour un père bien affectionné; car nous voyons dans la lettre qu'il écrivit sur le sujet de sa mort que, si la nature fut touchée, la raison prit bientôt le dessus, et que, considérant cet événement dans les lumières de la foi, son âme en fut attendrie, non pas pour pleurer mon père qu'il avoit perdu pour la terre, mais pour le regarder en Jésus-Christ, en qui il l'avoit gagné pour le ciel.

Il distinguoit deux sortes de tendresse, l'une sensible, l'autre raisonnable, avouant que la première estoit de peu d'utilité dans l'usage du monde. Il disoit pourtant que le mérite n'y avoit point de part et que les honnêtes gens ne doivent estimer que la tendresse raisonnable qu'il faisoit ainsi consister à prendre part à tout ce qui arrive à nos amis en toutes les manières que la raison veut que nous y prenions part aux dépens de notre bien, de notre commodité, de notre liberté et même de notre vie si c'est un sujet qui le mérite et qu'il le mérite

toujours, s'il s'agit de le servir pour Dieu qui doit estre l'unique fin de toute la tendresse des chrétiens.

« Un cœur est dur, disoit-il, quand il connoit les intérêts du prochain, qu'il résiste à l'obligation qui le presse d'y prendre part, et, au contraire, un cœur est tendre quand tous les intérêts du prochain entrent en lui facilement, pour ainsi dire par tous les sentiments que la raison veut qu'on ait les uns pour les autres en semblables rencontres; qui se réjouit quand il faut se réjouir; qui s'afflige quand il faut s'affliger. » Mais il ajoutoit que la tendresse ne peut estre parfaite que lorsque la raison est éclairée de la foi et qu'elle nous fait agir par les règles de la charité. C'est pourquoi il ne mettoit pas beaucoup de différence entre la tendresse et la charité, non plus qu'entre la charité et l'amitié. Il concevoit seulement que comme l'amitié suppose une liaison plus étroite et cette liaison une application plus particulière qui fait que l'on résiste moins aux besoins de ses amis, parce qu'ils sont plutôt connus et que nous en sommes plus facilement persuadés.

Voilà comment il concevoit la tendresse et c'est ce qu'elle faisoit en lui sans attachement et amusement, parce que la charité ne pouvant avoir d'autre fin que Dieu elle ne pouvoit s'attacher qu'à lui, ni s'arrêter non plus à rien qui amuse, parce qu'elle sait qu'il n'y a point de temps à perdre et que Dieu, qui voit et qui juge tout, nous fera rendre compte de tout ce qui sera dans notre vie, qui ne sera pas un nouveau pas pour avancer dans la voie uniquement permise qui est celle de la perfection.

Mais non seulement il n'avoit pas d'attache pour les autres, il ne vouloit pas non plus que les autres en eussent pour lui. Je ne parle pas de ces attachements criminels et dangereux, car cela est grossier et tout le monde le voit bien; mais je parle des amitiés les plus innocentes et dont l'amusement fait la douceur ordinaire de la société humaine. C'estoit une des choses sur lesquelles il s'observoit le plus régulièrement afin de n'y point donner lieu et d'en empêcher le cours dès qu'il en voyoit quelques apparences, et comme j'étois fort éloignée de cette perfection et que je croyois que je ne pouvois avoir trop de soin d'un frère comme lui, qui faisoit le bonheur de la famille, je ne manquois à rien de toutes les applications qu'il falloit pour le servir et lui temoigner en tout ce que je pouvois mon amitié. Enfin je reconnois que j'y estois attachée et que je me faisois un mérite de m'acquitter de tous les soins que je regardois comme un devoir; mais il n'en jugeoit pas de même, et comme il ne faisoit pas, ce me sembloit, assez de part extérieurement pour répondre à mes sentiments, je n'estois point contente et allois de temps en temps à ma sœur lui ouvrir mon cœur et peu s'en falloit que je n'en fasse des plaintes. Ma sœur me remettoit le mieux qu'elle pouvoit en me rappelant les occasions où j'avois eu besoin de mon frère et où il s'estoit appliqué avec tant de soins et d'une manière si affectionnée, que je ne devois avoir nul lieu de douter qu'il ne m'aimât beaucoup. Mais le mystère de cette conduite de réserve à mon égard ne m'a été parfaitement expliqué que le jour de sa mort; qu'une personne des plus considérables pour la grandeur de son esprit et de sa pitié, avec qu'il avoit eu de grandes communications

sur la pratique de la vertu, me dit qu'il lui avoit fait toujours comprendre comme une maxime fondamentale de sa piété, de ne souffrir jamais qu'on l'aimât avec attachement et que c'estoit une faute sur laquelle on ne s'examinait pas assez, qui avoit de grandes suites, et qui estoit d'autant plus à craindre qu'elle nous paroit souvent moins dangereuse.

Nous eûmes encore après sa mort une preuve que ce principe estoit bien avant dans son cœur; car afin qu'il lui fut toujours présent il l'avoit mis de sa main sur un petit papier séparé que nous avons trouvé sur lui et que nous avons reconnu qu'il lisoit souvent. Voici ce qu'il portoit : « Il est injuste que l'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperois ceux en qui j'en ferois naître le désir; car je ne suis la fin de personne et je n'ai pas de quoi les satisfaire; ne suis-je pas près de mourir? Ainsi l'objet de leur attachement mourra. Donc comme je serois coupable de faire croire une fausseté, quoique je la persuade doucement et qu'en cela on me fit plaisir : de même suis-je coupable si je me fais aimer et si j'attire des gens à moi; car il faut qu'ils passent leur vie et leur soin à s'attacher à Dieu et à le chercher. »

C'est ainsi qu'il s'instruisoit lui-même et qu'il pratiquoit si bien ses instructions. C'est ainsi que j'avois été trompée en jugeant comme je le faisois de sa manière d'agir à mon égard, car j'attribuois à un défaut d'amitié ce qui estoit en lui une perfection de sa charité.

Mais s'il ne vouloit point que les créatures, qui sont aujourd'hui, et qui ne seront peut être pas demain, et qui d'ailleurs sont si peu capables de se rendre heureuses, s'attachassent ainsi les unes aux autres, nous voyons que c'estoit afin qu'elles s'attachassent uniquement à Dieu, et en effet c'est là l'ordre, et on n'en peut juger autrement quand on y fait une attention sérieuse, et que l'on veut suivre la véritable lumière. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que celui qui estoit si éclairé et qui avoit le cœur si bien ordonné se fut proposé ces règles si justes et qu'il les pratiquât si régulièrement.

Ce n'estoit pas seulement à l'égard de ce premier principe qui est le fondement de la morale chrétienne; mais il avoit un si grand zèle pour l'ordre de Dieu dans toutes les autres choses qui en sont des suites, qu'il ne pouvoit souffrir qu'elle fut violée en quoi que ce soit : c'est ce qui le rendoit si ardent pour le service du Roy, qu'il resistoit à tout le monde dans le temps des troubles de Paris. Il appelloit des pretextes toutes les raisons qu'on donnoit pour autoriser la rébellion. Il disoit qu'un état établi en République comme Venise, c'estoit un très grand mal de contribuer à y mettre un roi et à opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée; mais que dans un Etat où la puissance royale est établie, qu'on ne pouvoit violer le respect qu'on lui devoit sans une espèce de sacrilège, parce que la puissance que Dieu y a attachée, estant non seulement une image, mais une participation de la puissance de Dieu, on ne pouvoit s'y opposer sans s'opposer manifestement à l'ordre de Dieu. Et de plus que la guerre civile qui en est une suite, estant le plus grand mal que l'on puisse commettre contre la charité du prochain, on ne pouvoit assez exagérer la grandeur de cette faute, que les premiers chrétiens ne nous avoient pas appris la révolte

mais la patience, quand les princes ne s'acquittoient pas bien de leur devoir. Il disoit ordinairement qu'il avoit un aussi grand éloignement de ce péché que pour assassiner le monde ou voler sur les grands chemins, et qu'enfin il n'y avoit rien qui fut plus contraire à son naturel et sur quoi il fut moins tenté, ce qui le porta à refuser des avantages considérables pour ne prendre point de part à ces désordres.

Ce sont là les sentiments qu'il avoit pour le service du Roy : il estoit aussi irréconciliable avec tous ceux qui s'y opposoient. Et ce qui fait voir que ce n'estoit pas par tempérament ni par attachement à son sens, c'est qu'il avoit une douceur admirable pour ceux qui l'offensoient en son particulier; en sorte qu'il n'a jamais fait de différence de ceux-là aux autres, et il oublioit si absolument ce qui ne regardoit que sa personne qu'on avoit peine à l'en faire souvenir, il falloit pour cela circonscier les choses. Et comme on l'admiroit quelquefois là-dessus, il disoit : « Ne vous en étonnez pas, ce n'est pas par vertu, c'est par oubli réel; je ne m'en souviens plus. » Et cependant il avoit une mémoire si excellente qu'il n'avoit jamais rien oublié des choses qu'il avoit voulu retenir. Mais c'estoit dans la vérité que les offenses qui ne regardoient que sa personne ne faisoient aucune impression sur une grande âme comme la sienne, qui ne pouvoit plus estre touchée des choses qu'autant qu'elles avoient rapport à l'ordre éminent de la charité, tout le reste étant comme hors de lui et ne le regardant pas.

Il est vrai que je n'ai jamais vu une âme plus naturellement supérieure que la sienne à tous les mouvements humains de la corruption naturelle; et ce n'estoit pas seulement à l'égard des injures qu'il estoit ainsi comme insensible, mais il l'estoit aussi à l'égard de ce qui blesse tous les autres hommes et qui fait leur plus grande passion. Il avoit assurément l'âme grande, mais sans ambition, ne désirant d'estre grand ni puissant, ni honoré dans le monde et regardant même tout cela comme ayant plus de misère que de bonheur. Il ne souhaitoit que du bien que pour en faire part aux autres et son plaisir estoit dans la raison, dans l'ordre, dans la justice et enfin dans tout ce qui estoit capable de nourrir l'âme, et peu dans les choses sensibles.

Il n'estoit pas sans défauts, mais l'on avoit une liberté toute entière de l'en avertir et il se rendoit aux avis de ses amis avec une soumission très grande quand ils estoient justes; et quand ils ne l'estoient pas il les recevoit toujours avec douceur. L'extrême vivacité de son esprit le rendoit si impatient qu'il avoit peine à le satisfaire; mais dès aussitôt qu'on l'avertissoit ou qu'il s'apercevoit luy-même qu'il avoit fâché quelqu'un par cette impatience de son esprit, il réparoit incontinent sa faute par des traitements si honnêtes qu'il n'a jamais perdu l'amitié de personne par là.

L'amour-propre des autres n'estoit pas incommodé par le sien et on auroit dit même qu'il n'en avoit point, ne parlant jamais de lui, ni de rien par rapport à lui; et on sait qu'il vouloit qu'un honnête homme evitât de se nommer et même de se servir des mots de *je* ou de *moi*. Ce qu'il avoit coutume de dire sur ce sujet est que « la piété chrétienne anéantit le moi humain et que la civi-

lité humaine le cache et le supprime¹⁰ ». Il concevoit cela comme une règle, et c'est justement ce qu'il pratiquoit.

Il n'estoit pas non plus incommode à personne sur leurs défauts, mais quand il estoit engagé de parler des choses il en parloit toujours sans dissimulation et comme il ne savoit ce que c'estoit de plaire par flatterie, il estoit incapable aussi de ne pas dire la vérité lorsqu'il estoit obligé de le faire. Ceux qui ne le connoissoient pas estoient surpris d'abord quand ils l'entendoient parler dans les conversations, parce qu'il sembloit toujours qu'il y tenoit le dessus avec quelque sorte de domination; mais c'estoit le même principe de la vivacité de son esprit qui en estoit la cause, et on n'estoit pas longtemps avec lui qu'on ne vit bientôt qu'en cela même il y avoit quelque chose d'aimable et qu'on ne fut à la fin aussi content de sa manière de parler, que l'on l'estoit des choses qu'il disoit.

Au reste il avoit en horreur toutes sortes de mensonges et les moindres tromperies lui estoient insupportables; en sorte que, comme le caractère de son esprit estoit d'estre pénétrant et juste, et celui de son cœur d'estre droit et sans amusement, celui de ses actions et de sa conduite estoit la sincérité et la fidélité.

Nous avons trouvé un billet de lui où il s'estoit peint luy-même sans doute, afin qu'ayant continuellement devant les yeux la voie par où Dieu le conduisoit, il ne pût jamais s'en détourner. Voici ce que porte ce billet : « J'aime la pauvreté parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens parce qu'ils donnent le moyen d'assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font; mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne où l'on ne reçoit pas le bien, ni le mal de la plupart des hommes. J'essaye d'estre toujours sincère, véritable et fidèle à tous les hommes, et j'ai une tendresse de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus étroitement; et, quoique je sois fort à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui les doit juger et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentiments et j'en bénis tous les jours mon rédempteur qui les a mis en moi et qui d'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscences, d'ambition et d'orgueil a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grandeur, à laquelle toute la gloire est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur. »

On pourroit sans doute ajouter beaucoup de choses à ce portrait, si on vouloit l'achever dans sa dernière perfection; mais, laissant aux autres, plus capables que moi, d'y mettre les derniers traits qui n'appartiennent qu'aux maîtres, j'ajouterai seulement que cet homme si grand en toutes choses estoit simple comme un enfant en ce qui regarde la piété. Ceux qui le voyoient d'ordinaire en estoient surpris. Non seulement il n'y avoit ni façons, ni hypocrisie dans sa manière d'agir, mais, comme il savoit s'élever dans la pénétration des plus hautes vertus, il savoit s'abaisser dans la pratique des plus communes qui édifient la piété. Toutes choses estoient grandes dans son cœur quand elles servoient à honorer Dieu. Il les pratiquoit comme un enfant. Son principal divertissement, surtout dans les dernières années de sa vie où il ne pouvoit plus travailler, estoit d'aller visiter les églises où il y avoit des reliques exposées, ou

quelques autres solemnités et il estoit fourni exprès d'un *Almanach spirituel* qui l'instruisoit des lieux où se trouvoient toutes les dévotions; mais cela si devotement et si simplement que ceux qui le voyoient en estoient surpris et entre autres une personne très vertueuse et très éclairée s'en expliqua par cette belle parole : Que la grâce de Dieu se fait connaître dans les grands esprits par les petites choses et dans les esprits communs par les grandes.

Il avoit un amour sensible pour tout l'office (c'est-à-dire les prières du Bréviaire) et s'assujettissoit à le dire autant qu'il le pouvoit; mais surtout les petites heures qui sont composées du Ps. CXVIII, dans lequel il trouvoit tant de choses admirables, qu'il sentoit toujours une nouvelle joie à le réciter; et quand il s'entretenoit avec ses amis de la beauté de ce Ps. il en estoit transporté et enlevoit comme lui tous ceux à qui il en parloit. Quand on lui envoyoit tous les mois un billet, comme on fait en plusieurs endroits, il le lisoit et le recevoit avec beaucoup de respect, ne manquant pas tous les jours de lire la sentence. Il en estoit ainsi de toutes les choses qui avoient rapport à la piété, et qui pouvoient l'édifier.

Monsieur le Curé de S^t Etienne qui l'a vu dans sa maladie, admira aussi cette même simplicité; et il disoit à toute heure : « C'est un enfant, il est humble et soumis comme un enfant. » Et, à la veille de sa mort, un ecclésiastique qui estoit un homme de grande science et d'une très grande vertu, l'estant venu voir et ayant demeuré une heure avec lui, il en sortit si édifié qu'il me dit : « Allez, consolez-vous, si Dieu l'appelle vous avez bien sujet de le louer des grâces qu'il lui a faites. Il meurt dans la simplicité d'un enfant. C'est une chose incomparable dans un esprit comme le sien; je voudrois de tout mon cœur être en sa place, je ne vois rien de plus beau. »

Sa dernière maladie commença par un dégoût étrange qui lui prit deux mois avant sa mort. Il avoit chez lui un bonhomme et toute sa famille et son ménage qui n'estoit point destiné pour lui rendre aucun service; mais qu'il gardoit comme un dépôt de la providence de Dieu dont il avoit grand soin. Un des enfants de ce bonhomme tomba malade de la petite vérole, et il y avoit deux malades dans la maison de mon frère, savoir lui et cet enfant. Il estoit nécessaire que je fusse auprès de mon frère et, comme il y avoit danger que je ne prisse le mauvais air de la petite vérole et que je ne le donnasse à mes enfants on délibéra de faire sortir cet enfant, mais la charité de mon frère en décida bien autrement, car elle lui fit prendre la résolution de sortir lui-même de la maison et de venir dans la mienne¹¹. Il estoit déjà fort malade, mais il disoit qu'il y avoit moins de danger pour lui que pour cet enfant à estre transporté, et ainsi il falloît que ce fut lui et non pas cet enfant. Et en effet il se fit transporter chez nous.

Cette action de charité avoit été précédée par le pardon d'une offense dans une partie très sensible par une personne qui lui avoit de grandes obligations. Mon frère s'en acquitta à son ordinaire, non seulement sans le moindre ressentiment, mais avec une douceur accompagnée de toutes les honnêtetés qui sont nécessaires pour gagner une personne. Et ce fut sans doute par une providence de Dieu particulière que dans ces derniers temps où il estoit si près de paraître devant Dieu il eut l'occasion de pratiquer ces deux œuvres de miséricorde qui

sont des marques de la prédestination dans l'Evangile, afin que, quand il viendrait à mourir, il eut incontinent dans ces deux actions de charité le témoignage que Dieu lui pardonneroit ses fautes, et lui donneroit le royaume qu'il lui avoit préparé, puisqu'il lui faisoit la grâce de pardonner les fautes des autres et de les assister dans le besoin avec tant de facilité. Mais nous allons voir que Dieu l'a préparé à une mort d'un vrai prédestiné par d'autres actions qui ne sont pas d'une moindre consolation.

Trois jours après qu'il fut chez nous il fut attaqué d'une colique très violente qui lui ôta absolument le sommeil; mais comme il avoit beaucoup de force d'esprit et un grand courage il ne laissoit pas de se lever tous les jours et de prendre luy-même ses remèdes sans vouloir souffrir qu'on lui rendit le moindre service.

Les médecins qui le voyoient trouvoient son mal considérable; mais comme il n'avoit pas la fièvre ils ne crurent pourtant pas qu'il y eut danger. Mais moi frère, qui ne vouloit rien hasarder, dès le quatrième jour de la colique et avant même que d'estre arrêté au lit, envoya quérir Monsieur le Curé de St Etienne ¹² et se confessa; mais ne communia pas encore si tôt. Cependant Monsieur le Curé le venant voir de temps en temps selon sa vigilance ordinaire, mon frère ne perdit aucune de ces occasions de se confesser encore de nouveau; mais il ne nous en disoit rien, de peur de nous effrayer. Il fut quelquefois un peu moins mal; il profita de ce temps-là pour faire son testament où les pauvres ne furent pas oubliés, et il se fit violence de ne leur pas donner davantage. Il me dit que si M. Périer eut été à Paris et qu'il y eut consenti il auroit disposé de tout son bien en faveur des pauvres.

Enfin il n'avoit rien dans le cœur et l'esprit que les pauvres, et il me disoit quelquefois : « D'où vient que je n'ai encore jamais rien fait pour les pauvres, quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour eux? » Et comme je lui répondois : « C'est que vous n'avez jamais assez de bien. — Je devois donc leur donner mon temps, disoit-il, et ma peine; c'est à quoi j'ai manqué. Et si les medecins disent vrai, et que Dieu permette que je relève de cette maladie, je suis résolu de n'avoir d'autres occupations ni d'autre emploi le reste de mes jours que le service des pauvres. » Ce sont les sentiments dans lesquels Dieu le prit.

Sa patience n'estoit pas moindre que sa charité; et ceux qui estoient auprès de lui en estoient si édifiés qu'ils disoient tous qu'ils n'avoient jamais rien vu de pareil. Quand on lui disoit quelquefois qu'on le plaignoit, il répondoit que pour lui il n'avoit point de peine de l'état où il se trouvoit, qu'il apprehendoit même de guérir et quand on lui en demandoit la raison, il disoit : « C'est que je connois le danger de la santé et les avantages de la maladie. » Et comme nous ne pouvions nous empêcher de le plaindre, surtout dans le fort de ses douleurs : « Ne me plaignez point, disoit-il, la maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est par là comme on devroit estre toujours, c'est-à-dire dans les souffrances, dans les maux, dans la privation de tous les biens et les plaisirs des sens, exempts de toutes les passions, sans ambition, sans avarice et dans l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi que les chrétiens doivent passer leur

vie? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on est par nécessité dans un état où on est obligé d'estre? » Et en effet on voyoit qu'il aimoit cet état, ce que peu de personnes seroient capables de faire. Car on n'a autre chose à faire que de s'y soumettre humblement et paisiblement. C'est pourquoi il ne nous demandoit autre chose que de prier Dieu qu'il lui fit cette grâce. Il est vrai qu'après l'avoir entendu on ne pouvoit plus lui rien dire, et on se sentoît au contraire animé du même esprit que lui de vouloir souffrir et de concevoir que c'estoit l'état dans lequel devoient estre toujours les chrétiens.

Il souhaitoit ardemment de communier, mais les médecins s'y opposoient toujours parce qu'ils ne le croyoient pas assez malade pour recevoir la communion en viatique, et ils ne trouvoient pas à propos qu'on la fit venir la nuit pour le trouver à jeun sans une plus grande nécessité. Cependant la colique continuant toujours ils lui ordonnèrent des eaux et elles le soulagèrent pendant quelques jours, mais au sixième de ces eaux il sentit un grand étourdissement avec une grande douleur de tête. Encore que les médecins ne s'étonnassent pas de cet accident et qu'ils dissent que ce n'estoit que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser et demanda avec des instances incroyables qu'on le fit communier et qu'au nom de Dieu on trouvât moyen de remédier à tous ces inconveniens qu'on lui avoit allégués; et il pressa tant, qu'une personne qui se trouva présente lui dit que cela n'estoit pas bien, qu'il devoit se rendre au sentiment de ses amis, qu'il n'avoit presque plus de fièvre, et qu'il juge lui-même s'il estoit juste de faire apporter le Saint Sacrement à la maison, puisqu'il estoit mieux et s'il n'estoit pas plus à propos d'attendre à communier à l'Eglise, où il y avoit espérance qu'il seroit bientôt en état d'y aller. Il répondit : « On ne sent pas mon mal, on y sera trompé; ma douleur de tête a quelque chose d'extraordinaire. » Néanmoins voyant une si grande opposition à son désir, il n'osa plus en parler. Mais il me dit : « Puisqu'on ne veut pas m'accorder cette grâce, je voudrois y suppléer par quelque bonne œuvre, et ne pouvant pas communier dans le Chef, je voudrois bien communier dans les membres, et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade à qui on rende les mêmes services qu'à moi. Car j'ai de la peine et de la confusion d'estre si bien assisté pendant qu'une infinité de pauvres, qui sont plus mal que moi, manquent des choses nécessaires. Qu'on prenne une garde exprès et qu'enfin il n'y ait aucune différence de lui à moi. Cela diminuera la peine que j'ai de ne manquer de rien, et que je ne puis plus supporter, à moins que l'on ne me donne la consolation de savoir qu'il y a ici un pauvre aussi bien traité que moi; qu'on aille, je vous en prie, en demander un à M. le Curé. »

J'envoyai à M. le Curé à l'heure même, qui me manda qu'il n'en avoit point en estat d'estre transporté; mais qu'il lui donneroit aussitôt qu'il seroit guéri un moyen d'exercer sa charité en le chargeant d'un vieil homme dont il prendroit le soin le reste de ses jours; car M. le Curé ne doutoit point qu'il ne dût guérir.

Comme il vit qu'il ne pouvoit avoir un pauvre dans sa maison avec lui, il me pria que l'on le transportât aux Incurables, parce qu'il avoit un grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. Je lui dis que les médecins ne trouve-

roient pas à propos de le transporter en l'état où il estoit. Cette réponse l'affligea sensiblement et il me fit promettre du moins que, s'il avoit un peu de relâche, je lui donnois cette satisfaction.

Mais je ne fus pas dans cette peine car sa douleur augmenta si considérablement que, dans le fort de la douleur, il me pria de faire une consultation; mais, entrant en même temps en scrupule : « Je crains, me dit-il, qu'il n'y ait trop de recherche dans cette demande. » Je ne laissoi pourtant pas de la faire. Les médecins lui ordonnèrent de boire du petit lait, assurant toujours qu'il n'y avoit nul danger et que ce n'estoit que la migraine mêlée avec la vapeur des eaux. Néanmoins quoiqu'ils pussent dire, il ne les crut jamais. Il me pria d'avoir un ecclésiastique pour passer la nuit avec lui et moi-même, je le trouvois si mal que je donnois ordre, sans rien dire, de préparer des cierges et tout ce qu'il falloit préparer pour le faire communier le lendemain au matin.

Ces apprêts ne furent pas inutiles, mais ils servirent plus tôt que nous n'avions pensé : car, environ minuit, il lui prit une convulsion si violente que, quand elle fut passée, nous crûmes qu'il estoit mort. Et nous avions cet extrême déplaisir, avec tous les autres, de le voir mourir sans communier, après avoir demandé si souvent cette grâce et avec tant d'insistance.

Mais Dieu qui vouloit récompenser un désir si fervent et si juste suspendit comme par miracle cette convulsion, et lui rendit le jugement entier, comme dans sa parfaite santé; en sorte que, M. le Curé entrant en sa chambre avec Notre-Seigneur et lui ayant crié : « Voici celui que vous avez tant désiré que je vous apporte », ces paroles achevèrent de l'éveiller et M. le Curé approcha pour lui donner la communion, il fit un effort et se leva seul à moitié pour la recevoir avec plus de respect; et M. le Curé l'ayant interrogé, selon la coutume, sur les principaux mystères de la foi il répondit dévotement à tout : « Oui, Monsieur, je crois tout cela et de tout mon cœur. » Et ensuite il recût le Saint Viatique et l'extrême-onction avec des sentiments si tendres qu'il en venoit des larmes. Il répondit à tout et remercia même à la fin M. le Curé, et, lorsqu'il le bénit avec le Saint Sacrement il dit : « Que Dieu ne m'abandonne jamais! » qui furent comme ses dernières paroles. Car, après avoir fait son action de grâces, un moment après les convulsions le reprirent, qui ne le quittèrent plus et ne lui laissèrent plus un instant de liberté d'esprit; elles durèrent jusques à sa mort, qui fut vingt quatre heures après : savoir le dix neuvième d'août mil six cent soixante deux à une heure du matin, âgé de trente neuf ans et deux mois.

NOTES SUR LA VIE DE M. PASCAL

Aussitôt après la mort de son frère Gilberte Périer rédigea « un petit mémoire de quelques particularités » de sa vie (Cf. lettre de janvier 1682 à M. Audigier). On en retrouve en effet quelques passages dans la préface du *Traité de l'équilibre des liqueurs* (1663). Il en circula quelques copies. Elle devait servir de préface à l'édition des *Pensées* (1670). Arnauld et Nicole en jugeant la publication inopportune ce n'est qu'en 1677 que Desprez demanda un privilège pour l'imprimer. Elle ne fut cependant jointe aux *Pensées* qu'avec l'édition de 1686, deux ans après qu'Abraham Wolfgang l'eut fait connaître en Hollande.

Nous croyons que la copie de la Mazarine (ms. n° 4546) reproduit le texte d'un original antérieur à 1669 complété en 1672 (allusion au *Discours sur les preuves des livres de Moïse* de Filleau paru en juin 1672).

1. Le manuscrit porte 1632. Les éditeurs, à commencer par l'édition de Port-Royal, rectifient en mettant 1631. M. J. Mesnard a retrouvé le bail de location de la rue de la Tissanderie, daté de décembre 1631. L'installation se fit le 1^{er} janvier 1632.

2. Tallemant des Réaux, ami de Le Pailleur, note vers 1657 (*Les Historiettes*. Paris. J. Techener. 1885. T. IV, pp. 119-120) : « Le président Paschal a laissé un fils, qui témoigna dès son enfance l'inclination qu'il avait aux Mathématiques. Son père lui avait défendu de s'y adonner qu'il n'eut bien appris le latin et le grec. Cet enfant de douze à treize ans, lut Euclide en cachette, et faisait déjà des propositions; le père en trouva quelques-unes; il le fait venir et lui dit : « Qu'est-ce que cela? » — Ce garçon tout tremblant lui dit : « Je ne m'y suis amusé qu'aux jours de congé. — Et entends-tu bien cette proposition? — Oui, mon père. — Et où as-tu appris cela? — Dans Euclide dont j'ai lu les six premiers livres (on ne lit d'ordinaire que cela d'abord). — Et quand les as-tu lus? — Le premier en une après-dîner, et les autres en moins de temps à proportion. — » Notez qu'on y est six mois avant de les bien entendre. »

3. Il s'agit de Jacques Forton, sieur de Saint Ange-Montiard, capucin, auteur de la *Conduite du jugement naturel* (1^{re} partie, 1637; 2^e partie, 1641; 3^e partie, 1645). On trouve dans le ms. 12449 de la B.N les procès-verbaux de deux conférences de Saint-Ange avec Pascal, Auzoult et Hallé de Monflaines, signés par les intéressés (1647).

4. Il n'y a pas confusion d'appellation de la part de Gilberte Périer, car, à cette date, l'on disait indifféremment du Bellay ou de Belley pour désigner Camus, évêque démissionnaire de Belley, qui fut suppléant de François de Harlay, archevêque de Rouen, de 1646 à 1649. Il est l'auteur de plus de deux cents volumes : romans dévots, livres polémiques, œuvres mystiques (1584-1652).

5. Jacqueline Pascal (1625-1661) entra en religion en 1652, après la mort de son père et malgré l'opposition de son frère. Le ms. 12988 de la B.N contient de nombreuses poésies de circonstance, de sa composition (pp. 656-670). Gilberte Périer a laissé un mémoire sur sa vie (ms. 12988, 1^{re} partie, pp. 25-35).

6. Marguerite Périer (1646-1733) a laissé un *Mémoire sur la vie de M. Pascal* et des notes recueillies par les Pères Guerrier (cf. ms. 12988).

7. L'exposé fait par Gilberte Périer du plan de l'ouvrage projeté par son frère ne concorde pas avec le plan développé par Filleau de la Chaise dans le *Discours sur les Pensées*. Ils l'ont fait chacun de leur côté sans se consulter.

8. Il s'agit sans doute du *Cinquième écrit des Curés de Paris* (11 juin 1658) ou du *Sixième écrit des Curés de Paris* (24 juillet 1658).

9. Cette *Prière pour le bon usage de maladies* serait donc de 1659, tout au moins sa rédaction définitive.

10. La *Logique de Port-Royal* (1662), 3^e partie, xx. 6. donne ce renseignement de la même manière.

11. Gilberte Périer habitait à cette époque une maison située sur le fossé entre la porte Saint-Marcel et la porte Saint-Victor, près les Pères de la Doctrine chrétienne (actuellement 67, rue du Cardinal Lemoine). En octobre 1662 — après la mort de son frère — elle s'installe dans une maison dont l'emplacement actuel est 2, rue Rollin. — A partir de 1654 Pascal a habité une maison qui existe encore 54, rue Monsieur-le-Prince. Le bail retrouvé par M. Jean Mesnard permet de la situer exactement.

12. Le P. Beurrier, curé de Saint-Etienne-du-Mont a laissé des *Mémoires* (B. Sainte-Geneviève, ms. 1886), dans lesquels il parle « de la maladie et de la mort de Mons^r Pascal et de ce qui s'est passé à cette occasion ». (III^e livre, chap. 40).

III

MEMOIRES DU PERE BEURRIER

III^e LIVRE. CHAP. 40.

De la maladie et de la mort de Mons^r Pascal et de ce qui s'est passé à cette occasion.

[Bibliothèque Sainte-Geneviève. ms. 1886, pp. 1509-1551. — Ernest Jovy. *Pascal inédit*. II. Les véritables derniers sentiments de Pascal. Vitry-le-François. 1910. pp. 487-500.]



1. Jésus Christ nous apprend par ses parolles que nous sommes obligez de rendre témoignage à la vérité quand nous en sommes requis par nos supérieurs, ainsi que luy meme l'a pratiqué à l'endroit de Pilate; lorsqu'il l'a interrogé sur sa royauté, en luy disant : « Vous êtes donc roy? », Jésus Christ lui répondit : « Vous le dittes, je suis roy, c'est pour cela que je suis né et que je suis venu dans le monde affin de rendre temoignage à la vérité. » (Joann. XVIII. 37).

Or, comme après la mort de monsieur Paschal que j'avois assisté dans sa maladie qui dura six sepmaines entières, et luy avoir rendu les derniers devoirs chrétiens après son décès, comme à mon paroissien, monsieur de Péréfixe, Archesvesque de Paris, m'envoia quérir, et m'interrogea sur la manière de sa mort, et sur les sentiments qu'il avoit touchant la religion, et les matières du tems qui faisoient tant de bruit et de division entre les catholiques, m'adioustant que plusieurs personnes luy avoient dit qu'il étoit mort sans sacremens et d'une manière peu chrestienne, et j'appris d'autre part qu'il estoit fort pressé par les ennemis du deffunct de faire lever la tombe qui estoit sur son corps ou au moins de faire effacer l'epithafe qui estoit dessus; ce qui fut cause que je creu être obligé de luy faire sçavoir tout ce qu'il m'avoit dit sur ce suiet, et ce qui s'estoit passé dans sa maladie et à sa mort, ainsy que ie le reporteray en ce chapitre par ordre pour satisfaire au désir que plusieurs m'ont fait paroître en avoir, m'interrogeant sur cette manière qui a fait tant de bruit, non seulement à Paris, mais par tout le royaume, et iusques à Rome, comme je le remarqueray incontinent. Voicy ce qui en est.

2. Je n'ay point connu monsieur Paschal que six semaines avant sa mort, lorsqu'estant tombé malade (dans la maison que monsieur Prier, Conseiller à la Cour des Aides de Clermont, en Auvergne, son beau-frère qui avoit épousé sa sœur, avoit loué dans ma paroisse, au fauxbourg Saint-Marcel), il m'envoia quérir pour me consulter sur les affaires de sa conscience, et, après le salut mutuel, il me dit qu'ayant tousiours eü bien de l'amour pour l'ordre que Dieu avoit estably dans son église, il m'avoit fait prier de le venir voir pour remettre son âme et sa conscience entre mes mains, puisque j'estois son pasteur, et, après quelque entretien sur l'estat de sa maladie qui estoit une colique bilieuse et néfrétique, qui lui causoit de très grandes douleurs avec des accès de fièvre qui n'estoit pas encore bien réglée, il me demanda conseil s'il se disposeroit à faire une confession générale, ou s'il en feroit seulement une ordinaire, à quoy je luy respondis que cela dépendoit de sa conscience et de sa dévotion, et que, s'il avoit fait depuis peu quelque confession générale qui fût entière, accompagnée des conditions requises, et suivie de l'amendement de ses fautes, et du changement de vie en une plus sainte, et qu'il sentit la véritable paix de Dieu, ie ne luy conseillois pas d'en faire une nouvelle, veu l'estat de sa maladie qui estoit très aiguë, qui ne lui donnoit aucun relâche, et que la recherche et l'examen sérieux qu'il feroit pour cognoître le détail de toute sa vie passée, pourroit notablement augmenter son mal, et qu'il luy suffisoit de faire une reveue depuis sa confession générale.

3. Il me repartit à cela qu'il y avoit deux ans qu'il avoit fait une retraite spirituelle, et une confession générale fort exacte, en suite de laquelle il avoit entièrement changé de vie, et pris résolution de fuir toutes les compagnies pour ne plus songer qu'à son salut, et à combattre fortement les impies et les athées qui estoient en grand nombre dans Paris, comme pareillement les véritables hérétiques; qu'il avoit desia ramassé des matereaux et des armes très puissantes pour les convaincre de la vérité de la religion Catholique; qu'il sçavoit par expérience, ayant conversé et conféré autrefois avec les plus opiniâtres, leur fort et leur faible; qu'ils avoient croyance en luy, et qu'il sçavoit comme il falloit les prendre et les convaincre; que ces matereaux estoient diverses pensées, argumens et raisons qu'il avoit couché par escrit en peu de mots, en divers temps et sans ordre, mais selon qu'il les avoit formez dans son esprit, dans le dessein qu'il avoit d'en faire un livre entier en les exposant par ordre, et les expliquant fort clairement, et leur donnant toute la force qu'il pourroit, espérant que ce livre seroit très utile, et que Dieu y donneroit sa bénédiction, veu la pureté de ses intentions, qui n'estoient autres que de ramener au bercail de l'Eglise tant de brebis égarées, et ainsi étendre le royaume de Jésus Christ, et de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Il me mit en suite sur les matières du temps qui faisoient tant de bruit entre les doctes catholiques sur la doctrine de la grâce, de la puissance et autorité du pape, sur les cas de conscience et la morale chrestienne, et me dit qu'il gémissoit avec douleur de voir cette division entre les fidèles qui s'échauffoient si fort dans leurs disputes soit de vive voix, soit par escrit, qu'ils se décriaient

mutuellement avec tant de chaleur que cela preindicoit à l'union et à la charité qui les devoit porter plus tost à joindre leurs armes spirituelles contre les véritables infidèles et hérétiques que de se battre ainsy les uns les autres, m'adioustant qu'on l'avoit voulu engager dans ces disputes, mais que depuis deux ans il s'en étoit retiré prudemment, veu la grande difficulté de ces questions si difficiles de la grâce et de la prédestination, selon l'adveu même de saint Paul qui s'écrie : *O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei, quam incomprehensibilia sunt indicia eius, et investigabiles viae eius. Quis novit sensum Domini, etc. Rom. XI. 33, etc.* « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu | que ses iugemens sont impénétrables et ses voies incompréhensibles ! car qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils ? »

Et, pour la question de l'autorité du pape, il l'estimoit aussi de conséquence, et très difficile à vouloir cognoistre ses bornes, et qu'ainsy n'ayant point étudié la scolastique et n'ayant eü d'austre maistre, tant dans les humanités que dans la philosophie et dans la théologie que son propre père qui l'avoit instruit et dirigé dans la lecture de la Bible, des conciles, des saints Pères et de l'histoire ecclésiastique, il avoit jugé qu'il se devoit retirer de ces disputes et contestations qu'il croioit proejudiciables et dangereuses, car il auroit pu errer en disant trop ou trop peu, et ainsy qu'il se tenoit au sentiment de l'Eglise touchant ces grandes questions et qu'il vouloit avoir une parfaite soumission au vicaire de Jésus-Christ qui est le Souverain Pontife. Je lui respondis qu'il avoit agy fort sagement et que ces questions difficiles ne contribuoient point à la sanctification des fidèles et des peuples, et qu'il suffit de crere et de parler comme l'Ecriture et le commun des saints Pères et comme parlé l'Eglise.

4. Il adiousta que, pour ce qui est de la morale nouvelle et relâchée, qu'elle n'estoit point conforme à l'Evangile, aux canons des conciles, et aux sentimens des Pères de l'Eglise et qu'il la falloit asseurément condamner ; qu'elle étoit très dangereuse parce qu'elle favorisoit la lâcheté, le vice, le libertinage et la corruption des mœurs, qu'elle étoit très préjudiciable à l'Eglise et qu'il en avoit une très grande horreur.

J'entray dans ses sentimens que j'estimois très justes ; enfin il me dit que, depuis deux ans, il avoit commencé à mettre par escrit ses pensées pour combattre toutes sortes d'impies et pour montrer clairement la vérité de la religion catholique, apostolique et romaine pour les estendre au long dans le livre qu'il avoit dessein de composer, si Dieu luy rendoit la santé, et lui prolongeoit la vie à laquelle il n'avoit point d'attache qu'autant qu'il plairoit à Dieu, et dans cette seule veüe de travailler à la conversion des impies, si Dieu l'agreeoit, en le priant de vouloir appaiser ces contestations fâcheuses entre des personnes doctes et de probité pour se joindre ensemble dans son même dessein de détruire l'infidélité et l'hérésie : ensuite il me demanda plusieurs avis que je lui donnai pour se disposer à recevoir saintement les sacremens de penitence et de la sainte Eucharistie qu'il souhoittoit ardemment, et cette conférence finit par la prière qu'il me fist de le bien offrir à Dieu, et de demander à sa divine maiesté qu'il

lui fist la grâce de vivre et de mourir en bon chrestien, et en toutes choses d'accomplir sa sainte volonté, ce qu'il désiroit uniquement. Le lendemain je le fus confesser et il me fist une revueü depuis sa dernière confession générale qu'il avoit fait durant sa retraite : et le iour suivant ie luy porté le saint sacrement qu'il receut avec une singulière dévotion.

5. Comme j'eü l'honneur de cognoistre mademoiselle Périer, la sœur propre de monsieur Paschal et sa fille que j'ay confessée plusieurs années au sortir de Port-Royal, aussi bien que quelques novices de ce monastère qui furent obligez d'en sortir avec toutes les pensionnaires par ordre du roy, et louèrent une maison dans ma paroisse assez près de l'église pour avoir plus de commodité d'assister au service et aux autres exercices qui se faisoient dans ma paroisse, elle me fist mieux cognoistre quelques particularités de la vie de monsieur Paschal, son frère.

[La suite du paragraphe et le paragraphe 6 ne sont qu'un bref résumé de la *Vie de M. Pascal* de Gilberte Périer. Ceci permet de dater la rédaction du Chap. 40 après 1686 et avant † 1694.]

7. Il fist une seconde retraite bien plus parfaite que la première deux ans devant sa mort, Dieu le voulant par là disposer à la précieuse mort des saints, car il passa plusieurs semaines dans les grands exercices spirituels, dans la penitence, la mortification, le silence et l'examen ou reveü très exacte de toute sa vie, et en suite il fist une confession générale, et il fist de grandes aumosnes et vendit son carosse, ses chevaux, ses tapisseries, ses beaux meubles, son argenterie, et même sa bibliothèque, à la réserve de la Bible, de saint Augustin, et de fort peu d'autres livres, et en donna tout l'argent aux pauvres; il renvoia tous ses domestiques, et se mit en pension chez sa sœur, mademoiselle Perrier pour n'avoir plus de soin d'un mesnage, je le sçay d'elle même. Il fonda le règlement de sa vie sur les principes évangéliques qui sont 1^{ment}, de renoncer à soy mesme, à tout plaisir, à toute superfluité, et à la vaine gloire; 2^{ment}, de faire tout ce qu'on peut faire de bien dans une pure veüe de Dieu, pour son amour et pour nous perfectionner; 3^{ment}, d'aymer son prochain et sa propre âme d'un amour desintéressé dans la veüe de Dieu.

Il les avoit sans cesse devant les yeux et tâchoit de s'y perfectionner toujours de plus en plus, comme je l'ay remarqué dans tout le temps de sa dernière (maladie) qui dura six semaines que je le voiois très souvent, aussi estoit-ce là les entretiens que nous avions ensemble. Cette application continuelle de son esprit à ces grandes vérités lui faisoit témoigner une si grande patience dans ses maux qui estoient très aigus et qui ne l'ont presque iamais laissé sans douleur, principalement pendant les deux dernières années de sa vie, et encore bien plus dans sa dernière maladie.

Elle le conservoit encore dans une grande soumission aux ordres de Dieu, et une indifférence pour la vie et pour la mort; il me disoit qu'il n'avoit aucune affection de vivre davantage que pour rachever le dessein qu'il avoit commencé de mettre en ordre dans un livre les pensées que Dieu luy avoit donné pour combattre les athées, les libertins et les hérétiques, et néantmoins qu'il ne le désiroit qu'autant que Dieu le voudra.

Depuis sa retraite il fist plusieurs mortifications corporelles et refusoit à ses sens tout ce qui pouvoit leur être agréable et prenoit avec joye tout ce qu'on lui faisoit prendre, et qui leur déplaisoit; il se retranchoit tous les iours de plus en plus tout ce qu'il ne jugeoit pas luy être absolument nécessaire pour le vestement, pour la nourriture, pour les meubles et pour tout le reste. Il avoit un amour tout particulier pour la pauvreté qu'il tâchoit de pratiquer en toute occasion, et il aimoit si tendrement les pauvres qu'il ne leur a jamais rien refusé. Il ne pouvoit souffrir qu'on cherchât avec soin toutes les commodités, disant que c'estoit une delicatesse opposée aux sentimens de l'Evangile.

Enfin j'ay admiré la patience, l'humilité, la charité et le grand dégagement que je remarquois en monsieur Paschal toutes les fois que je l'ay été voir durant les six dernières semaines de sa maladie et de sa vie. Je l'ay confessé plusieurs fois durant ce temps là et luy ay administré les derniers sacremens de viatique et d'extrême-onction qu'il a reçu avec de grands sentimens de piété et de dévotion et, après qu'il les eut reçu, il tomba dans un transport d'esprit et dans l'agonie qui luy dura iusques à la mort.

8. Monsieur Paschal décéda le samedi 19 du mois d'aoust 1662, aagé de 39 ans et fut inhumé dans notre église paroissiale de Saint-Etienne du Mont derrière le cœur, devant le sepulcre de Notre Seigneur. Il fut regretté de tous les gens de lettres, ses amis. Il avoit prié monsieur Périer, son beau-frère, et sa sœur qu'on l'entérast sans cérémonie et sans pompe comme un pauvre et qu'on ne mit aucune épitaphe sur sa fosse, voulant être incognû des hommes aussi bien après sa mort comme il avoit fait son possible pour l'estre durant les dernières années de sa vie depuis sa retraite par principe d'humilité. Ce qui n'a pas pourtant empêché que son beau-frère ne l'ait fait enterrer avec honneur et n'ait fait graver sur une tombe de marbre noir cet épitaphe qui est sur sa fosse :

[Le texte est exactement le même que celui que nous donnons plus loin d'après le Ms. BN f. fr. 12449, qui avait appartenu au P. Pierre Guerrier. La seule différence est dans le mot « junctus » que le P. Beurrier met à la place de « conjunctus »].

9. Cet épitaphe donna de la jalousie a ses ennemis qui furent trouver monsieur l'Archevêque et luy dirent ce qu'ils voulurent pour le persuader de faire lever la tombe de monsieur Paschal ou de faire effacer son épitaphe; ce qui fut cause que monsieur l'Archevesque m'envoia quérir pour sçavoir de moy ce qui s'estoit passé à sa maladie et à sa mort, s'il avoit reçu tous ses sacremens, et estoit décédé bon catholique, dans la soumission qu'il devoit à l'Eglise et dans sa communion, aiant ouy dire qu'il estoit mort sans sacrement, et d'une manière peu chrestienne. Je le désabusé et luy dis qu'il étoit mort en très bon chrestien, qu'il estoit très soumis au Souverain Pontife et à l'Eglise, que je l'avois plusieurs fois confessé et luy avois donné la sainte communion, le viatique et l'extrême onction, qu'il avoit reçeus avec beaucoup de sentimens de piété et de dévotion, et que j'estois témoin et admirateur de sa patience, de sa charité, de son humilité et du zèle qu'il avoit pour la conversion des athées et des hérétiques; et pour ce qui est des matières du temps, je luy dis qu'en la première conférence

que j'eus avec luy, il m'avoit tesmoigné bien de la douleur de voir la division entre les enfans de l'Eglise sur ces matières de la grâce, de la prédestination et de l'autorité du Pape, qu'on l'avoit voulu engager dans ces parties, et que prudemment il s'en estoit retiré pour travailler à son salut et à la conversion des impies et des hérétiques, s'excusant sur la difficulté de ces matières et sur ce que, n'ayant point estudié la scolastique, il pourroit en dire trop ou trop peu, qu'il se soumettoit parfaitement à l'Eglise et au Souverain Pontife, vicaire de Jesus-Christ, mais que, pour l'apologie des casuistes et la morale relâchée, il ne la pouvoit souffrir, disant qu'il la falloit condamner, et même la brusler, puisqu'elle étoit très contraire à l'Evangile et très préjudiciable.

10. Monsieur l'Archevesque m'obligea de luy donner ma responce par escrit, signée de ma main, et, comme j'y faisois quelque difficulté pour les conséquences, veu que, n'ayant point pris aucun party dans toutes ces disputes, je tâchois, autant qu'il m'estoit possible, de réunir et d'accorder ceux de l'un et de l'autre party qui estoient mes paroissiens...

Monsieur l'Archevêque me iura qu'il ne feroit voir mon escrit qu'aux filles religieuses de Port-Royal qui avoient bien de l'estime pour monsieur Paschal, et suivroient son exemple et sa soumission, ce qui fut cause que je luy donnai, mais un mois après, il m'envoia monsieur Chamillart, vicaire de Saint-Nicolas, pour me prier et presser fortement que mon escrit fut publié, ce que je refusai pour bonne raison, parce que j'avois donné iour et parole pour une conférence dans laquelle se devoient trouver les plus interessez pour terminer à l'amiable ce grand différent, et pour pacifier toutes ces disputes, ce qui fut empêché par la publication de mon escrit, qui fut meme envoyé à Rome, parce que les personnes de deux partis se mirent à glozer sur mon escrit, un chacun l'expliquant à sa mode et selon son sentiment, et plusieurs me vinrent voir pour me demander si c'estoit la responce de monsieur Paschal, et l'expression de son sentiment: et ie respondis que ouy assurément; plusieurs me dirent que j'avois mal pris sa pensée en me priant de ne pas trouver mauvais s'ils l'expliquoient d'une autre manière que ie le faisois. Je leur répondis qu'ils le pouvoient faire et que je me contentois d'avoir escrit ce que j'avois escrit: quod scripsi, scripsi, que je ne respondrois à aucun escrit qui paroistroit contraire à l'explication et au sens que j'avois ouy moy même de la bouche de monsieur Paschal que j'aymois et estimois beaucoup, et plus pour sa charité, son humilité, sa modestie et sa soumission à l'Eglise et au Souverain Pontife que pour la grandeur de son esprit, veu que comme luy mesme me le dit, la distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité, car elle est sur-naturelle, et c'est par elle que les saints ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leurs victoires, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles qui ne sont pas de leur ordre et qui n'adioustent ny n'ostent rien à la grandeur qu'ils desirent, Dieu leur suffisant avec grande raison, car il est tout bien, ostendam tibi omne bonum. Gen. Requiescat in pace.

J'ay un devoir adiouter icy un nouvel épitaphe de monsieur Paschal qui m'a été mis entre les mains par un de ses amis intimes :

Nobilissimi Scutarii
 Blasii Paschalis
 Tumulus
 D.O.M.
 Blasius Paschalis, scutarius nobilis
 Hic jacet.
 Pietas si non moritur, aeternae vivet
 Vir coniugii nescius,
 Religione sanctus, virtute clarus,
 Doctrina celebris
 Ingenio acutus,
 Sanguine et animo pariter illustris
 Doctus, non doctor,
 Aequitatis amator
 Veritatis defensor,
 Virginum ultor,
 Christianae moralis corruptorum acerrimus hostis,
 Hunc rhetores amant facundum,
 Hunc scriptores norunt elegantem,
 Hunc mathematici stupent profundum,
 Hunc philosophi quaerunt sapientem,
 Hunc doctores laudant theologum,
 Hunc pii venrantur austerum,
 Hunc omnes mirantur, omnibus ignotum,
 Omnibus licet notum.
 Quid plura, Viator, quem perdidimus Paschalem,
 Is erat Ludovicus Montaltus.
 Satis dixi, heu! urgent lacrymae
 Sileo.
 Et qui bene precaberis, bene tibi eveniat
 Et vivo et mortuo.
 Vixit annos 39, menses 2 : obiit anno
 reparatae salutis 1662 die nona
 Augusti. Posuit A.P.D.C.
 mœrens Aurelianus
 Canonista.

[Cette épitaphe, reproduite, avec quelques variantes, par les éditions de
 Port-Royal, à partir de 1686, serait l'œuvre d'Aymon Proust de Chambourg =
 A. P. D. C.]

IV

MEMOIRE SUR LA VIE DE M. PASCAL

ÉCRIT PAR M^{lle} MARGUERITE PÉRIER SA NIÈCE.

1^{er} Recueil ms. Guerrier BN. f. fr. 12988. 2^e partie. pp. 1-9.

3^e Recueil ms. Guerrier BN. f. fr. 13913.

Recueil du P. Adry. B. Mazarine. 4552 (textes entre parenthèses).



Lorsque mon oncle eut un an, il lui arriva une chose très extraordinaire. Ma grand mère était, quoique très jeune, très pieuse et très charitable; elle avait grand nombre de pauvres familles à qui elle donnait une petite somme par mois, et entre les pauvres femmes à qui elle faisait ainsi la charité, il y en avait une qui avait la réputation d'être sorcière; tout le monde le lui disait; mais ma grand-mère qui n'était point de ces femmes crédules et qui avait beaucoup d'esprit, se moquait de ces avis, et continuait toujours à lui faire l'aumône. Dans ce temps-là il arriva que cet enfant tomba dans une langueur semblable à ce que l'on appelle à Paris *tomber en chartre*; mais cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont point ordinaires : l'une qu'il ne pouvait souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des transports d'emportements très grands; et l'autre, bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir de voir son père et sa mère proches l'un de l'autre : il souffrait les caresses de l'un et de l'autre en particulier avec plaisir; mais aussitôt qu'ils l'approchaient, il criait et se débattait avec une violence excessive; tout cela dura plus d'un an durant lequel le mal s'augmentait; il tomba dans une telle extrémité qu'on le regardait comme prêt à mourir.

Tout le monde disait à mon grand-père et à ma grand-mère que c'était assurément un sort que cette sorcière avait jeté sur cet enfant; ils s'en moquaient l'un et l'autre, regardant ces discours comme des imaginations qu'on a quand on voit des choses extraordinaires, et n'y faisant aucune attention, laissant toujours à cette femme une entrée libre dans leur maison, où elle recevait la charité. Enfin mon grand-père, importuné de tout ce qu'on lui disait là-dessus, fit un jour entrer cette femme dans son cabinet, croyant que la manière dont il lui parlerait lui donnerait lieu de faire cesser tous ces bruits; mais il fut très étonné lorsqu'après les premières paroles qu'il lui dit, auxquelles elle répondit seulement et assez doucement que cela n'était point et qu'on ne disait cela d'elle que

par envie à cause des charités qu'elle recevait; il voulut lui faire peur, et feignant d'être assuré qu'elle avait ensorcelé son enfant, il la menaça de la faire pendre si elle ne lui avouait la vérité; alors elle fut effrayée, et se mettant à genoux, elle lui promit de lui dire tout, s'il lui promettait de lui sauver la vie. Sur cela, mon grand-père, fort surpris, lui demanda ce qu'elle avait fait et ce qui l'avait obligée à le faire. Elle lui dit que l'ayant prié de solliciter pour elle, il le lui avait refusé, parce qu'il croyait que son procès n'était pas bon, et que pour s'en venger, elle avait jeté un sort sur son enfant qu'elle voyait qu'il aimait tendrement, et qu'elle était bien fâchée de le lui dire, mais que le sort était à la mort. Mon grand-père affligé lui dit : « Quoi! il faut donc que mon fils meure! » Elle lui dit qu'il y avait du remède, mais qu'il fallait que quelqu'un mourût pour lui, et transporter le sort. Mon grand-père lui dit : « He! j'aime mieux que mon fils meure, que de faire mourir une autre personne. » Elle lui dit : « On peut mettre le sort sur une bête. » Mon grand-père lui offrit un cheval : elle lui dit que, sans faire de si grands frais, un chat lui suffisait. Il lui en fit donner un; elle l'emporta et en descendant elle trouva deux capucins qui montaient pour consoler ma grand-mère de l'extrémité de la maladie de cet enfant. Ces pères lui dirent qu'elle voulait encore faire quelque sortilège de ce chat : elle le prit et le jeta par une fenêtre, d'où il ne tomba que de la hauteur de six pieds et tomba mort; elle en demanda un autre que mon grand-père lui fit donner. La grande tendresse qu'il avait pour cet enfant fit qu'il ne fit pas d'attention que tout cela ne valait rien, puisqu'il fallait, pour transporter ce sort, faire une nouvelle invocation au Diable; jamais cette pensée ne lui vint dans l'esprit, elle ne lui vint que longtemps après, et il se repentit d'avoir donné lieu à cela.

Le soir la femme vint et dit à mon grand-père qu'elle avait besoin d'avoir un enfant qui n'eût pas sept ans, et qui, avant le lever du soleil, cueillît neuf feuilles de trois sortes d'herbes : c'est-à-dire trois de chaque sorte. Mon grand-père le dit à son apothicaire, qui dit qu'il y mènerait lui-même sa fille, ce qu'il fit le lendemain matin. Les trois sortes d'herbes étant cueillies, la femme fit un cataplasme, qu'elle porta à sept heures du matin à mon grand-père, et lui dit qu'il fallait le mettre sur le ventre de l'enfant. Mon grand-père le fit mettre; et à midi, revenant du palais, il trouva toute la maison en larmes, et on lui dit que l'enfant était mort; il monta, vit sa femme dans les larmes, et l'enfant dans le berceau, mort, à ce qu'il paraissait. Il s'en alla, et en sortant de la chambre il rencontra sur le degré la femme qui avait porté le cataplasme, et attribuant la mort de cet enfant à ce remède, il lui donna un soufflet si fort qu'il lui fit sauter le degré. Cette femme se releva et lui dit qu'elle voyait bien qu'il était en colère, parce qu'il croyait que son enfant était mort; mais qu'elle avait oublié de lui dire le matin qu'il devait paraître mort jusqu'à minuit, et qu'on le laissât dans son berceau jusqu'à cette heure-là et qu'alors il reviendrait. Mon grand-père rentra et dit qu'il voulait absolument qu'on le gardât sans l'ensevelir. Cependant l'enfant paraissait mort; il n'avait ni poulx, ni voix, ni sentiment; il devenait froid, et avait toutes les marques de la mort; on se moquait de la

crédulité de mon grand-père, qui n'avait pas accoutumé de croire à ces sortes de gens-là.

On le garda donc ainsi, mon grand-père et ma grand-mère toujours présents ne voulant s'en fier à personne; ils entendirent sonner toutes les heures, et minuit aussi sans que l'enfant revint. Enfin entre minuit et une heure, plus près d'une heure que de minuit, l'enfant commença à bâiller : cela surprit extraordinairement : on le prit, on le réchauffa, on lui donna du vin avec du sucre; il l'avalait; ensuite la nourrice lui présenta le téton, qu'il prit sans donner néanmoins des marques de connaissance et sans ouvrir les yeux : cela dura jusqu'à six heures du matin qu'il commença à ouvrir les yeux et à connaître quelqu'un. Alors voyant son père et sa mère l'un près de l'autre, il se mit à crier comme il avait accoutumé; cela fit voir qu'il n'était pas encore guéri, mais on fut au moins consolé de ce qu'il n'était pas mort, et environ six à sept jours après il commença à souffrir la vue de l'eau. Mon grand-père arrivant de la messe, le trouva qui se divertissait à verser de l'eau d'un verre dans un autre dans les bras de sa mère; il voulut alors s'approcher; mais l'enfant ne le put souffrir, et peu de jours après il le souffrit, et en trois semaines de temps cet enfant fut entièrement guéri et remis dans son embonpoint (et depuis il n'eut jamais aucun mal).

... Pendant que mon grand-père était encore à Rouen, M. Pascal, mon oncle, qui vivait dans cette grande piété qu'il avait lui-même imprimée à la famille, tomba dans un état fort extraordinaire, qui était causé par la grande application qu'il avait donnée aux sciences; car les esprits étant montés trop fortement au cerveau, il se trouva dans une espèce de paralysie depuis la ceinture en bas, en sorte qu'il fut réduit à ne marcher qu'avec des potences; ses jambes et ses pieds devinrent froids comme du marbre, et on était obligé de lui mettre tous les jours des chaussons trempés dans de l'eau-de-vie pour tâcher de faire revenir la chaleur aux pieds. Cet état où les médecins le virent les obligea de lui défendre toute sorte d'application; mais cet esprit si vif et si agissant ne pouvait pas demeurer oisif. Quand il ne fut plus occupé ni de sciences, ni de choses de piété qui portent avec elles leur application, il lui fallut quelque plaisir; il fut contraint de revoir le monde, de jouer et de se divertir. Dans le commencement cela était modéré; mais insensiblement le goût en revint; il se mit dans le monde, sans vice néanmoins ni dérèglement, mais dans l'inutilité, le plaisir et l'amusement. Mon grand-père mourut; il continua à se mettre dans le monde avec même plus de facilité étant maître de son bien; et alors après s'y être un peu enfoncé, il prit la résolution de suivre le train commun du monde, c'est-à-dire de prendre une charge et se marier; et prenant ses mesures pour l'un et pour l'autre, il en conférait avec ma tante, qui était alors religieuse, qui gémissait de voir celui qui lui avait fait connaître le néant du monde s'y plonger de lui-même par de tels engagements. Elle l'exhortait souvent à y renoncer; mais l'heure n'était pas encore venue, il l'écoutait et ne laissait pas de pousser toujours ses desseins. Enfin Dieu permit qu'un jour de la Conception de la sainte

Vierge, il allât voir ma tante, et demeurât au parloir avec elle durant qu'on disait nones avant le sermon. Lorsqu'il fut achevé de sonner, elle le quitta et lui de son côté entra dans l'église pour entendre le sermon, sans savoir que c'était là où Dieu l'attendait. Il trouva le prédicateur en chaire, ainsi il vit bien que ma tante ne pouvait pas lui avoir parlé; le sermon fut au sujet de la Conception de la sainte Vierge, sur le commencement de la vie des chrétiens, et sur l'importance de les rendre saints, en ne s'engageant pas, comme font presque tous les gens du monde, par l'habitude, par la coutume et par des raisons de bienséance toutes humaines, dans des charges et dans des mariages; il montra comment il fallait consulter Dieu avant que de s'y engager, et bien examiner si on y pouvait faire son salut, si on n'y trouverait point d'obstacles. Comme c'était là précisément son état et sa disposition, et que le prédicateur prêcha avec beaucoup de véhémence et de solidité, il fut vivement touché, et croyant que tout cela avait été dit pour lui, il le prit de même. Ma tante alluma autant qu'elle put ce nouveau feu, et mon oncle se détermina peu de jours après à rompre entièrement avec le monde; et pour cela il alla passer quelque temps à la campagne pour se dépayser, et rompre le cours du grand nombre de visites qu'il faisait et qu'il recevait; cela lui réussit, car depuis cela il n'a vu aucun de ses amis qu'il ne visitait que par rapport au monde.

Dans sa retraite, il gagna à Dieu M. le duc de Roannez avec qui il était lié d'une amitié très étroite, fondée sur ce que M. de Roannez ayant un esprit très éclairé et capable des plus grandes sciences, avait beaucoup goûté l'esprit de M. Pascal, et s'était attaché à lui. M. Pascal ayant donc quitté le monde, et ayant résolu de ne plus s'occuper que des choses de Dieu, il fit comprendre à M. de Roannez l'importance d'en faire de même, et lui parla là dessus avec tant de force qu'il le persuada [si bien et si fortement que M. de Roannez goûta tout aussi vivement tout ce qu'il lui dit sur ce sujet, comme il avait goûté ses raisonnements pour les choses de science, qui faisaient auparavant leur plaisir et le sujet de toutes leurs conversations]. Étant donc ainsi touché de Dieu par le ministère de M. Pascal, il commença à faire des réflexions sur le néant du monde, il prit un peu temps pour penser à ce que Dieu demandait de lui; enfin il prit la résolution de ne plus jamais songer au monde [de s'en retirer aussitôt qu'il pourrait, et de rendre le gouvernement de Poitou qu'il avait dès qu'il pourrait en avoir l'agrément du roi. Huit jours après qu'il eut pris sa résolution là-dessus, et qu'il en avait conféré avec mon oncle qu'il avait même pris chez lui pour quelque temps pour l'aider à se déterminer, il arriva que M. le comte d'Harcourt, son grand-oncle, lui vint dire un jour qu'on lui avait proposé un mariage pour lui, qui était mademoiselle de Mesmes, qui est aujourd'hui madame de Vivonne, qui était le plus grand parti du royaume pour le bien, la naissance et la personne. Il fut surpris de cette proposition, car il y avait plus de quatre ans qu'il avait dans l'esprit que lorsqu'il serait dans l'âge de se marier, il tâcherait d'avoir cette demoiselle-là; cependant il n'hésita point de la refuser, croyant qu'il devait à Dieu cette marque de fidélité de ne lui point manquer dans cette résolution qu'il venait de lui inspirer de quitter le monde;

il répondit donc sur-le-champ à M. le comte d'Harcourt qu'il était très obligé aux personnes qui songeaient à lui, mais qu'il ne voulait pas se marier encore. M. le comte d'Harcourt s'emporta beaucoup, et lui dit qu'il était fou, et qu'il serait bien heureux si après avoir recherché une demoiselle de qualité, bien faite et bien raisonnable et la plus riche héritière du royaume, on la lui donnait; et qu'aujourd'hui c'était les parents mêmes de la demoiselle qui le demandaient et qui le recherchaient, et que lui voulait encore y penser! M. de Roannez enfin lui déclara qu'il ne voulait point se marier. Il s'emporta encore davantage et le traita mal, et enfin on commença à attribuer cela à mon oncle dans sa famille, en sorte qu'il y était regardé avec horreur, et qu'une fois une femme qui servait de concierge l'alla chercher à sa chambre pour le poignarder, et heureusement elle ne le trouva pas. Depuis cela mon oncle demeura dans une retraite et une séparation entière du monde dans laquelle il a fini ses jours, sans jamais s'y être remis; au contraire il rompait de plus en plus avec tous ses amis, n'en voyant plus aucun de ceux du monde.

Il s'engagea durant sa retraite par un ordre de la Providence à travailler contre les athées; et voici comment on a recueilli ce qu'on a donné au public. M. Pascal avait accoutumé, quand il travaillait, de former dans sa tête tout ce qu'il voulait écrire sans presque en faire de projet sur le papier; et il avait pour cela une qualité extraordinaire, qui est qu'il n'oubliait jamais rien, et il disait lui-même qu'il n'avait jamais rien oublié de ce qu'il avait voulu retenir. Ainsi il gardait dans sa mémoire les idées de tout ce qu'il projetait d'écrire, jusqu'à ce que cela fut dans sa perfection, et alors il l'écrivait. C'était son usage; mais pour cela il fallait un grand effort d'imagination, et quand il fut tombé dans ses grandes infirmités, cinq ans avant sa mort, il n'avait pas assez de force pour garder ainsi dans sa mémoire tout ce qu'il méditait sur chaque chose. Pour donc se soulager, il écrivait ce qui lui venait à mesure que les choses se présentaient à lui, afin de s'en servir ensuite pour travailler comme il faisait auparavant de ce qu'il imprimait dans sa mémoire; et ce sont ces morceaux écrits pièce à pièce, qu'on a trouvés après sa mort, qu'on a donnés et que le public a reçus avec tant d'agrément.]

Pendant que M. Pascal travaillait contre les athées, il arriva qu'il lui vint un très grand mal de dents. Un soir M. le duc de Roannez le quitta dans des douleurs très violentes; il se mit au lit, et son mal ne faisant qu'augmenter, il s'avisa, pour se soulager, de s'appliquer à quelque chose qui pût lui faire oublier son mal. Pour cela, il pensa à la proposition de la roulette faite autrefois par le P. Mersenne, que personne n'avait jamais pu trouver et à laquelle il ne s'était jamais amusé. Il y pensa si bien qu'il en trouva la solution et toutes les démonstrations. Cette application sérieuse détourna son mal de dents, et quand il cessa d'y penser il se sentit guéri de son mal.

M. de Roannez, étant venu le voir le matin et le trouvant sans mal, lui demanda ce qui l'avait guéri. Il lui dit que c'était la roulette, qu'il avait cherchée et trouvée. M. de Roannez, surpris de cet effet et de la chose même, car il en savait la difficulté, lui demanda ce qu'il avait dessein de faire de cela. Mon

oncle lui dit que la solution de ce problème lui avait servi de remède, et qu'il n'en attendait pas autre chose. M. de Roannez lui dit qu'il y avait bien un meilleur usage à en faire; que dans le dessein où il était de combattre les athées, il fallait leur montrer qu'il en savait plus qu'eux tous en ce qui regarde la géométrie et ce qui est sujet à démonstration; et qu'ainsi, s'il se soumettait à ce qui regarde la foi, c'est qu'il savait jusqu'où devaient porter les démonstrations, et sur cela il lui conseilla de consigner 60 pistoles, et de faire une espèce de défi à tous les mathématiciens habiles qu'il connaissait et de proposer le prix pour celui qui trouverait la solution du problème. M. Pascal le crut et consigna les 60 pistoles entre les mains de M. ..., nomma des examinateurs pour juger des ouvrages qui viendraient de toute l'Europe, et fixa le temps à dix-huit (?) mois, au bout desquels personne n'ayant trouvé la solution suivant le jugement des examinateurs, M. Pascal retira ses 60 pistoles et les employa à faire imprimer son ouvrage, dont il ne fit tirer que 120 exemplaires.

[Durant ce temps il vint des ouvrages de tous les côtés; ils furent tous examinés et, personne ne l'ayant trouvé après les (dix-huit) mois, M. Pascal retira ces 60 pistoles et les employa à faire imprimer son ouvrage et à faire graver les planches pour les figures; et pour cela il se fatigua beaucoup, car il avait fait pour cet ouvrage comme pour les autres. Il l'avait gardé dans sa tête et ne l'écrivit qu'à mesure qu'il le fallait porter aux imprimeurs, en fournissait même deux à la fois. En sorte qu'il fallait avoir deux traités quasi en même temps et par conséquent mêler ses idées. Quand il fut imprimé il n'en fit tirer que vingt-six pour en envoyer à ces habiles Geomètres à qui il avait fait ce défi pour parvenir à son dessein seulement. Il en envoya aussi à ses amis particuliers. Il n'en laissa vendre aucun, n'ayant nul dessein de s'attirer par là de la réputation et il lui en resta une vingtaine ou une trentaine, que nous trouvâmes après sa mort et que mon père donna à un libraire de ses amis pour en faire ce qu'il voudrait dans sa boutique.]



M. Pascal parlait peu de science, cependant quand l'occasion s'en présentait, il disait son sentiment sur les choses dont on lui parlait; par exemple sur la philosophie de M. Descartes il disait assez ce qu'il en pensait. Il était de son sentiment sur l'automate, et n'en était point sur la matière subtile dont il se moquait fort. Mais il ne pouvait souffrir sa manière d'expliquer la formation de toutes choses et il disait très souvent : « Je ne puis pardonner à Descartes; il voudrait bien dans toute sa philosophie, se pouvoir passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement; après cela il n'a plus que faire de Dieu. »



M. Arnoul, curé de Chambourcy (chanoine de St-Victor) dit qu'il a appris de M. le Prieur de Barillon, ami de Mlle Périer, que M. Pascal, quelques

années avant sa mort, étant allé, selon sa coutume, un jour de fête à la promenade au pont de Neuilly avec quelques-uns de ses amis dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée prirent le mord aux dents, à l'endroit du pont où il n'y avait point de garde-fou, et s'étant précipités dans l'eau, les laisses qui les attachaient au train de derrière se rompirent, en sorte que le carrosse demeura sur le bord du précipice, ce qui fit prendre la résolution à M. Pascal de rompre ses promenades, et de vivre dans une entière solitude.



M. Pascal avait des adresses merveilleuses pour cacher sa vertu, particulièrement devant les gens du commun : en sorte qu'un homme dit un jour à M. Arnoul, qu'il semblait que M. Pascal fut toujours en colère et qu'il voulait jurer (ce qui est assez plaisant, mais qu'il ne serait pas bon de croire). M. Arnoul ajoutait, que quand on demandait conseil à M. Pascal, il écoutait beaucoup et parlait peu.



M. Pascal, étant allé voir M. Arnoul à Saint-Victor avec le duc de Roannez, vit entrer fort confusément un troupeau de moutons; il demanda à M. Arnoul s'il en devinerait bien le nombre. Celui-ci ayant répondu que non, il lui dit tout d'un coup, en comptant en un moment sur ses doigts qu'il y en avait 400. M. de Roannez demanda à celui qui les conduisait combien il y en avait : il lui dit 400.



(Ms. 13913, p. 252.) Il arriva à M. Pascal dans cette occasion (discussion sur le formulaire en 1662) une chose fort extraordinaire. Tous ces messieurs qui étaient là, dont je ne puis pas dire les noms car je ne les sais pas sûrement, sinon M. Arnauld et M. Nicole, tous ces messieurs donc, après avoir entendu les raisons de part et d'autre, par déférence ou par conviction se rendirent au sentiment de M. Arnauld et de M. Nicole, car c'était eux qui avaient trouvé cette restriction. M. Pascal qui aimait la vérité par dessus toutes choses, qui d'ailleurs était accablé d'un mal de tête qui ne le quittait point, qui s'était efforcé pour leur faire sentir ce qu'il sentait lui-même, et qui s'était exprimé très vivement malgré sa faiblesse, fut si pénétré de douleur qu'il se trouva mal, perdit la parole et la connaissance. Tout le monde fut surpris. On s'empressa pour le faire revenir. Ensuite tous ces messieurs se retirèrent. Il ne resta que M. de Roannez, Madame Périer, M. Périer le fils et M. Domat qui avaient été présents à la conversation. Lorsqu'il fut tout à fait remis Madame Périer lui demanda ce qui lui avait causé cet accident. Il répondit : « Quand j'ai vu toutes ces personnes-là que je regardais comme étant ceux à qui Dieu avait fait connaître la vérité et qui devaient en être les défenseurs, s'ébranler et succomber, je vous avoue que j'ai été saisi de douleur, que je n'ai pas pu le soutenir et il a fallu y succomber. »

(Ms. 12988, p. 9.) Après la mort de M. Pascal, l'ayant fait ouvrir, on trouva l'estomac et le foie flétris, et les intestins gangrenés, sans qu'on pût juger précisément si ç'avait été la cause des douleurs de colique ou si c'en avait été l'effet. Mais ce qu'il y eut de plus particulier, fut à l'ouverture de la tête dont le crâne se trouva sans aucune suture que la (peut-être la lambdoïde ou la sagitale), ce qui apparemment avait causé les grands maux de tête auxquels il avait été sujet pendant sa vie. Il est vrai qu'il avait eu autrefois la suture que l'on appelle frontale; mais ayant demeuré ouverte fort longtemps pendant son enfance, comme il arrive souvent en cet âge, et n'ayant pu se refermer, il s'était formé un calus qui l'avait entièrement couverte, et qui était si considérable, qu'on le sentait aisément au doigt. Pour la suture coronale il n'y en avait aucun vestige. Les médecins observèrent qu'il y avait une prodigieuse abondance de cervelle, dont la substance était si solide et si condensée, que cela leur fit juger que c'était la raison pour laquelle, la suture frontale n'ayant pu se refermer, la nature y avait pourvu par ce calus. Mais ce que l'on remarqua de plus considérable, et à quoi on attribua particulièrement sa mort et les derniers accidents qui l'accompagnèrent, fut qu'il y avait au dedans du crâne, vis-à-vis les ventricules du cerveau, deux impressions, comme du doigt dans de la cire, qui étaient pleines d'un sang caillé et corrompu qui avait commencé de gangrener la dure-mère.

— Ceci ne se trouve pas imprimé dans la vie de M. Pascal, mais seulement dans le Ms de Mlle Périer. —



(MS. 13913, p. 148.) Mademoiselle Périer m'a dit que M. Pascal son oncle portait toujours une montre attachée à son poignet gauche. Quand M. Quesnel, frère du P. Quesnel, eut fait le portrait de M. Pascal qui était mort depuis plusieurs années, on montra ce portrait à un grand nombre de personnes qui avaient connu ce grand homme. Tous le trouvèrent parfaitement ressemblant. Mlle Périer le fit voir à un horloger de Paris qui avait travaillé assez souvent pour son oncle. On lui demanda s'il reconnaissait ce portrait. « C'est, dit l'ouvrier, le portrait d'un monsieur qui venait ici fort souvent faire raccommoder sa montre, mais je ne sais pas son nom. »



(MS. 13913.) — Ce fut M. Pascal qui attaqua la morale des jésuites en 1656, et voici comment il s'y engagea. Il était allé à Port-Royal-des-Champs pour y passer quelque temps en retraite, comme il faisoit de temps en temps. C'étoit alors qu'on travailloit en Sorbonne à la condamnation de M. Arnauld, qui était aussi à Port-Royal. Lorsque ces messieurs le pressaient d'écrire pour sa défense et lui disoient : Est-ce que vous vous laisserez condamner comme un enfant sans rien dire? il donna un écrit qu'il lut en présence de tous ces Messieurs qui n'y donnèrent aucun applaudissement. M. Arnauld qui n'étoit pas jaloux de louanges leur dit : Je vois bien que vous trouvez cet écrit mauvais, et

je crois que vous avez raison; puis il dit à M. Pascal : Mais vous qui êtes curieux, vous devriez faire quelque chose. M. Pascal fit la première lettre, la leur lut; M. Arnauld s'écria : Cela est excellent; cela sera goûté; il faut le faire imprimer. On le fit; cela eut un succès que l'on a vu : on continua. M. Pascal qui avoit une maison de louage dans Paris, alla se mettre dans une auberge à l'enseigne du Roi David, rue des Poiriers, pour continuer cet ouvrage. Il étoit connu dans cette auberge sous un autre nom (M. de Mons); c'étoit tout vis-à-vis le collège de Clermont, qu'on nomme à présent Louis-le-Grand. M. Périer, son beau-frère, étant allé à Paris dans ce temps-là, alla se loger dans cette même auberge, comme un homme de province, sans faire connoître qu'il étoit son beau-frère. Le P. de Fretat, jésuite, son parent et parent aussi de M. Pascal, alla trouver M. Périer, et lui dit qu'ayant l'honneur de lui appartenir, il étoit bien aise de l'avertir qu'on étoit persuadé dans la Société que c'étoit M. Pascal, son beau-frère, qui étoit l'auteur des petites lettres contre eux qui couroient Paris, qu'il devoit l'en avertir et lui conseiller de ne pas continuer parce qu'il pourroit lui en arriver du chagrin. M. Périer le remercia, et lui dit que cela étoit inutile, et que M. Pascal lui répondroit qu'il ne pouvoit pas les empêcher de l'en soupçonner; parce que quand il leur diroit que ce n'étoit pas lui, ils ne le croiroient pas, et qu'ainsi s'ils vouloient l'en soupçonner il n'y avoit pas de remède. Il se retira là-dessus, lui disant toujours qu'il falloit l'en avertir, et qu'il y prit garde. M. Périer fut fort soulagé quand il s'en alla; car il y avoit une vingtaine d'exemplaires de la septième ou huitième lettre sur son lit qu'il y avoit mis pour sécher; mais les rideaux étoient tirés, et heureusement un frère que le Père de Fretat avoit mené avec lui et qui s'étoit assis près du lit ne s'en aperçut pas. M. Périer alla aussitôt en divertir M. Pascal qui étoit dans la chambre au-dessus de lui et que les jésuites ne croyoient pas être si proche d'eux.

Mademoiselle Périer m'a dit, aujourd'hui 27 février 1732, que M. Pascal, son oncle, avoit un laquais nommé Picard, très fidèle, qui savoit que son maître composoit les *Lettres provinciales*; c'étoit lui qui pour l'ordinaire en portoit les manuscrits à M. Fortin, principal du collège d'Harcourt, qui avoit soin de les faire imprimer. On assure qu'elles ont été imprimées dans le collège même.

Item, elle m'a dit que messieurs les curés de Paris avoient accoutumé dans ce temps-là de s'assembler tous les mois, et qu'à l'occasion des *Lettres provinciales* et de l'*Apologie des casuistes*, ils proposèrent de demander la condamnation de la morale relâchée, et de nommer quelqu'un de leur corps pour écrire contre. Personne ne paroissoit fort disposé à se charger de cette commission; mais M. Fortin, homme fort zélé, qui connoissoit particulièrement M. Mazure, curé de Saint-Paul, lui persuada d'accepter cet emploi, lui promettant de faire composer ces écrits par des personnes très habiles. En effet, M. Fortin s'adressa à MM. Arnauld, Nicole et Pascal, qui sont auteurs des écrits qui ont paru sous le nom de messieurs les curés de Paris. Depuis ce temps-là, il fut défendu aux curés de Paris de s'assembler tous les mois, comme ils avoient accoutumé auparavant.

ACTE DE BAPTEME

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES ET BAPTÊMES DE LA PAROISSE SAINT PIERRE
DÉPOSÉS A LA MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND



« 27 juin 1623.

« Le 27^e jour de juin 1623, a esté baptisé Blaize Paschal, fils à noble Estienne Paschal, conseiller eslu pour le roy en l'élection d'Auvergne, à Clairmont; et a noble damoizelle Anthoinette Begon; le parrin noble Blaize Paschal, conseiller du roy en la seneschaussée et siège presidial d'Auvergne, audit Clairmont, la marrine dame Anthoinette de Fontfreyde.

« Au registre ont signé Paschal et Fontefryde (1). »

(Publié par J. Bouillet dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne...* Clermont-Ferrand, imprimerie Perel, 1840, in 8°, T. I, p. 288.)

(1) Le parrain était un de ses oncles et la marraine sa grand-mère maternelle.



TESTAMENT

MINUTES DE M^e GUNEAU. — PROSPER FAUGÈRE : *Abrégé de la vie de Jésus-Christ*,

PAR BLAISE PASCAL. PARIS, ANDRIEUX, 1846, IN-8°.

COLLATIONNÉ SUR L'ORIGINAL PAR M. JEAN MESNARD.



Fut présent en sa personne Blaise Pascal, escuier, demeurant ordinairement à Paris, hors et près la porte Saint-Michel, paroisse Saint-Cosme; de présent gisant au lit, malade de corps, en une chambre au second étage d'une maison sise à Paris, sur le fossé d'entre les portes Saint-Marcel et Saint-Victor, paroisse Saint-Etienne-du-Mont, en laquelle est demeurant M. Florin Périer, conseiller du Roi en sa cour des aides de Clermont-Ferrand, en Auvergne; toutefois, sain d'esprit, mémoire et entendement, comme il est apparu aux notaires sous-signés, par ses paroles, gestes et maintien; lequel, considérant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort, ni chose plus incertaine que le jour et heure d'icelle, ne désirant en être prévenu sans tester, pour ces causes et autres à ce le mourant, a fait, dicté et nommé aux notaires soussignés son testament et ordonnance de dernière volonté, en la forme et manière qui ensuit :

Premièrement, comme bon chrétien, catholique, apostolique et romain, a recommandé et recommande son âme à Dieu, le suppliant que, par le mérite du précieux sang de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, il lui plaise lui pardonner ses fautes et colloquer son âme, quand elle partira de ce monde, au nombre des bienheureux, implorant pour cet effet les intercessions de la glorieuse vierge Marie et de tous les saints et saintes du Paradis.

Item, veut et ordonne ses dettes estre payées et torts faits, si aucuns y a, réparés et amendés par le sieur son exécuteur testamentaire sous nommé.

Item, désire son corps mort être enterré en ladite église Saint-Etienne-du-Mont, de cette dite ville de Paris. Pour le regard des cérémonies de son convoi, service et enterrement, ensemble pour les messes, prières et aumônes à faire pour le repos de l'âme dudit sieur testateur, s'en remet et rapporte de tout à la discrétion et volonté de son dit exécuteur sous-nommé, et s'il étoit lors absent de cette ville de Paris, à la discrétion de damoiselle Gilberte Pascal, sa femme, sœur dudit sieur testateur.

Item, donne et lègue à Françoise Delfault, femme du sieur Pinel, la somme de douze cent livres, une fois payée.

Item, donne et lègue à Anne Polycarpe, femme de chambre de ladite damoiselle, la somme de mille livres, aussi une fois payée.

Item, donne et lègue à la nommée Edmée, servante de cuisine dudit sieur testateur, la somme de cent livres tournois de pension par chacun an, la vie durant d'icelle Edmée.

Item, donne et lègue à la nourrice qui a nourri de mamelle Etienne Perier, neveu dudit sieur testateur, la somme de trente livres de pension par chacun an, la vie durant d'icelle nourrice, demeurant en Normandie.

Item, donne et lègue à Blaise Bardout, filleul dudit sieur testateur, la somme de trois cents livres pour être employée à lui faire apprendre mestier, et, jusqu'à ce, demeurera ès mains dudit sieur exécuteur testamentaire, qui lui en fera intérêts.

Item, donne et lègue audit Etienne Périer, son neveu, la somme de deux mille livres, une fois payée.

Item, donne et lègue ledit sieur testateur à l'Hôpital général de cette ville de Paris un quart du droit appartenant audit sieur testateur, sur les carrosses publiques, établies depuis peu en cette dite ville de Paris, à la charge néanmoins de consentir, s'il y échet, qu'au lieu de la part appartenant de présent à M. le grand prévôt (1) sur lesdites carrosses, il appartienne à l'avenir audit sieur grand prévôt un sixième au total d'iceux, en telle sorte, qu'au lieu d'un pareil sixième qui appartient à présent audit sieur testateur au total desdits carrosses, il ne lui appartiendra plus qu'un sixième aux cinq sixièmes restants, et à condition de contribuer par ledit hôpital, à proportion aux mêmes frais, charges, clauses et conditions dont ledit sieur testateur est tenu.

Item, donne et lègue ledit sieur testateur, aux mêmes conditions que dessus, à l'hôpital général de la ville de Clermont en Auvergne un autre quart du même droit, si mieux n'aime ledit hôpital de Clermont, dans trois ans prochains du jour du décès dudit sieur testateur, prendre la somme de trois mille livres une fois payée pour ladite portion, laquelle, en ce faisant, retournera à ladite damoiselle, sœur dudit sieur testateur, qui ne pourra rien prétendre à la jouissance qu'aura eu ledit hôpital de ladite portion pendant ledit temps.

Item, donne et lègue ledit sieur testateur, aux conditions devant énoncées pour l'hôpital général de Paris, à M^{re} Jean Domat, avocat du Roi au présidial dudit Clermont, un autre quart du susdit droit pour en jouir sa vie durant, et après son décès, ledit quart retournera à ladite damoiselle.

Item, désire ledit sieur testateur qu'il soit fait restitution pour les deux tiers, dont il pourroit estre tenu à cause des biens de feu Monsieur son père des arrérages et intérêts reçus sans juste titre par le dit feu sieur son père et pour le total de ceux qui ont été ainsi reçus par ledit sieur testateur; le tout

(1) Le marquis de Sourches.

selon qu'il sera convenu et réglé, tant pour la somme que pour les personnes à qui elle doit être distribuée, par ledit sieur Florin Périer, ladite damoiselle, sa femme, et par ledit sieur Dumat, ce qui sera réglé dans six mois au plus tard par eux trois, ou au moins par ceux qui se trouveront en vie dans ledit temps, et exécuté par ledit sieur exécuteur testamentaire sous nommé, au plus tard dans un an après le décès dudit sieur testateur.

Et pour exécuter et accomplir ledit présent testament, ledit sieur testateur a nommé et élu ledit sieur Florin Périer, son beau-frère, qu'il prie en vouloir prendre la peine, révoquant par ledit sieur testateur, tous autres testaments et codicilles qu'il pourroit avoir faits auparavant cestui auquel seul il s'arrête, comme étant son intention et dernière volonté. Ce fut ainsi fait, dicté et nommé par ledit sieur testateur, aux dits notaires, puis à lui par l'un d'iceux l'autre présent, lu et relu, qu'il a dit bien entendre, en ladite chambre, le troisième jour d'août seize cent soixante deux avant midi et a signé.

Pascal. — Quarré. — Guneau.



c

BILLET D'ENTERREMENT

★

Vous êtes priés d'assister au Convoi, Service et Enterrement de défunt Blaise Pascal, vivant Escuyer, fils de feu messire Estienne Pascal, conseiller d'Etat et Président en la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand; décédé en la maison de M. Périer son beau-frère et Conseiller du Roy en ladite Cour des Aydes, sur les fossés de la porte Saint-Marcel, près les Pères de la doctrine chrétienne; qui se fera le lundy 21^e jour d'aoust 1662 à dix heures du matin en l'Eglise de Saint-Estienne-du-Mont sa Paroisse et lieu de sa sépulture, où les Dames se trouveront s'il leur plaît.

(Publié dans le *Journal de Paris* du 4 avril 1783, n° 94.)

★

d

ACTE D'INHUMATION

★

Le Lundy 21 d'aoust 1662 fut inhumé dans l'église deffunct Blaise Pascal, vivant Escuyer, fils de feu M^e Etienne Pascal, conseiller d'Estat et président de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand. 50 prêtres. Reçu : 20 francs.

(Saint-Etienne-du-Mont, Etat-civil de l'Hôtel de Ville de Paris.)

(Note 7019, de Rochebilière, B. N. ms. n. acq. f. 3621 et E. Jovy, *Pascal inédit*. T. I, p. 436.)

★

EPITAPHE

(COPIE DE L'ÉPITAPHE QUI EST SUR LE TOMBEAU DE M. PASCAL

GRAVÉE SUR UNE TOMBE DE MARBRE, DANS L'ÉGLISE DE SAINT-ETIENNE-DU-MONT,

A PARIS. — BN. F. FR. 12449, P. 919.)



Hic jacet Blasius Pascal Claromontanus, Stephani Pascal, in suprema apud Arvernos subsidiorum Curia Praesidis, filius, post aliquot annos in severiori secessu et divinae legis meditatione transactos feliciter et religiose in pace Christi vita functus, anno 1662, aetatis 39, die 19. Augusti. Optasset ille quidem prae paupertatis et humilitatis studio etiam his sepulchri honoribus carere, mortuusque etiamnum latere qui vivus semper latere voluerat. Verum ejus hac in parte votis cedere non potuit Florinus Perier, in eadem Subsidiorum Curia Consiliarius ac sorori Gilbertae Pascal matrimonio conjunctus, qui hanc ipse tabulam posuit, indicem sepulchri et suae in illum pietatis. Parcet tamen laudibus quas ille summopere semper aversatus est, et Christianos ad Christiana precum officia, et sibi, et defuncto profutura, cohortari satis habebit.



DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS SUR LES PENSÉES

I. — *Avant l'édition.*

- | | |
|---|----------------------------|
| 1. Privilège du Roi..... | 27 déc. 1666 |
| 2. <i>Discours sur les Pensées</i> de Filleau..... | 1667 |
| 3. Lettre de M. de Bridieu à M. Périer..... | 28 juillet 1668 (?) |
| 4. Lettre de M. Arnauld à M. Périer..... | août 1668 |
| 5. Première lettre de Brienne à Gilberte Périer..... | 16 nov. 1668 |
| 6. Seconde lettre de Brienne à Gilberte Périer..... | 7-11 déc. 1668 |
| 7. Lettre de M. Feret à M. Périer..... | 4 nov. 1668 |
| 8. Lettre de M. Féret à M. Périer..... | 28 fév. 1669 |
| 9. Préface de l'édition de Port-Royal..... | mars-mai 1669 |
| 10. Lettre de Gilberte Périer au docteur Vallant..... | 1 ^{er} avril 1670 |
| 11. Approbations des Prélats..... | sept-nov. 1669 |
| 12. Approbation des Docteurs..... | août-sept. 1669 |
| 13. Lettre de M. d'Aleth..... | ? |
| 14. Lettre de Louis et Blaise Périer à Madame leur mère
et à M ^r leur frère aîné..... | nov. 1669 |
| 15. Lettre de M. Arnauld à M. Périer..... | 20 nov. 1669 |

II. — *Au moment de l'édition.*

16. Extrait du Privilège du Roi. Achevé d'imprimer.
17. Avertissement de l'édition de 1670.
18. Différences entre l'impression de 1669 et l'édition de 1670.

19. Relation de M. Desprez à Madame Périer.....	janv. 1670
20. Lettre de M. de Péréfixe à M. Périer.....	2 mars 1670
21. Réponse de M. Périer.....	12 mars 1670
22. Lettre de M. Arnauld à M. Périer.....	23 mars 1670

III. — *Après l'édition.*

23. Lettre de M. l'évêque de Comminges.....	21 janv. 1670
24. Lettre de M. de Tillemont.....	3 fév. 1670
25. Lettre de M. Pavillon à M. Domat.....	26 sept. 1676
26. Lettre de L. et B. Périer à leur mère.....	8 mars 1677
27. Lettre de Madame Périer à M. Audigier.....	janv. 1682
28. Lettre de Madame Périer à M. Tartière.....	janv. 1682
29. Lettre de M. Domat à M. Audigier.....	15 janv. 1682
30. Lettre de Nicole à M. le Marquis de Sévigné.	
31. Lettre du R ^a P. dom Antoine Toutté.....	22 juin 1711
32. Certificat de dépôt du <i>Recueil Original</i>	25 sept. 1711



PRIVILEGE ACCORDE PAR LE ROI A FLORIN PERIER

POUR L'IMPRESSION DES FRAGMENTS ET PENSÉES DE PASCAL
ET ENREGISTRÉ AUX REQUÊTES DE L'HOTEL (1666)

Archives nationales, V² 1500, f. 222.

M. Barroux. Actes notariés de Pascal et de sa famille. Extraits du Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philosophie, 1888 (1889, pp. 30-31).

Louis, par la grace de Dieu roy de France et de Navarre, à nos amis et feaux conseillers les gens tenans nos cours de Parlement à Paris, Thoulouze, Dijon, Bordeaux, Rouen, Aix, Grenoble, Rennes et Mets, maistres des requestes ordinaires de notre hostel, baillifs, sénéchaux, prévosts, leurs lieutenans et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, salut. Notre ami et feal conseiller en notre Cour des aydes de Clermont Ferrand, le sieur Périer, nous a faict remontrer qu'il auroit cy devant obtenu nos lettres de permission pour faire imprimer des *Traitez de l'équilibre des liqueurs et de la peçanteur de l'air* qui auroient été trouvez entre les papiers de deffunct M^e Blaise Pascal, son beau-frère, et que depuis l'édition desdicts traitez on auroit imprimé à son insceu plusieurs *Fragments de mathématiques* et autres du mesme autheur et entr'autres une *Prière du bon usage que l'on doit faire des maladies*, et apprehendant qu'on ne fist imprimer aussy les *Fragments et Pensées* qu'il a du mesme autheur sur diverses matières, et qu'on ne les donnast informes au publicq, il nous auroit très humblement supplier de luy vouloir accorder nos lettres de permission à ce nécessaires tant pour la dicte Prière que pour lesdicts Fragments. A ces causes, nous avons permis et permettons par ces présentes à l'exposant de faire imprimer, vendre et debiter dans tous les lieux de notre obéissance par tel libraire ou imprimeur qu'il voudra choisir lesdicts livres, et ce en un ou plusieurs volumes en telles marges, tels caractères et autant de fois qu'il voudra,

durant l'espace de cinq ans, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer la première fois en vertu des présentes, et faisons tres expresses deffences à toutes personnes, de quelle qualité et condition qu'elles soient, de l'imprimer, vendre ny debiter en aucun lieu de notre obeissance soubz pretexte d'augmentation, correction, changement de titre, fausses marques ou autrement en quelque sorte et manierre que ce soit, ny mesme d'en prendre aucunes figures, s'il y en a, ny d'en faire des extraictz ou abbregez, et à tous marchandz estrangers libraires ou autres d'en apporter ny distribuer dans ce royaume d'autre impression que de celles qui auront esté faictes du consentement de l'exposant ou de ceux qui auront droit de luy en vertu des presentes, le tout à peine de trois mil livres d'amende payable sans deport par chacun des contrevenans et applicable un tiers à nous, un tiers à l'Hostel Dieu de Paris et l'autre tiers audict exposant, de confiscation des exemplaires et de tous despens, dommages et interestz, à condition qu'il sera mis deux exemplaires dudict livre en notre bibliothèque publique, un en celle de nostre chateau du Louvre appelé le cabinet de nos livres, et un en celle de notre très cher et feal le sieur Seguier, chevalier, chancelier de France, avant que de l'exposer en vente, et que les présentes seront registrées gratuitement et sans frais dans le registre de la communauté des marchandz libraires de notre bonne ville de Paris, à peine de nullité des présentes, du contenu desquelles nous voullons et vous mandons que vous fassiez jouir pleinement et paisiblement l'exposant et ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il luy soit donné aucun trouble ny empeschement. Voullons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin dudict livre autant des presentes ou un extraict d'icelles, elles soient tenues pour deüement signifiées, et que foy y soit adjoustée et aux coppies collationnées par un de nos amez et feaux conseillers et secretaires comme à l'original; mandons au premier notre huissier ou sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous exploicts nécessaires sans demander autre permission, nonobstant clameur de haro, charte normande, prise à partye et autre lettre à ce contraire, car tel est notre plaisir. Donné à Paris le 27^e jour du mois de decembre, l'an de grâce mil six cens soixante six, et de notre reigne le vingt-quatriesme. Signé par le roy en son conseil : d'Allencé, et scellé du grand sceau sur simple queue. Registré suivant l'arrest du 30 juin 1670.

DISCOURS SUR LES PENSEES DE PASCAL

DE FILLEAU DE LA CHAISE

Discours sur les Pensées de M. Pascal. Ou l'on essaye de faire voir quel estoit son dessein. Avec un autre Discours sur les Preuves des Livres de Moyse.

A Paris, chez Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper, 1672.

Avec approbation et Privilège du Roy.

APPROBATION DES DOCTEURS

Nous soussignés Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions avoir lu et examiné un Livre intitulé, *Discours sur les Pensées de M. Pascal*, composé par M. du Bois de la Cour, dans lequel nous n'avons rien trouvé de contraire à la Foi, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris le 25 juillet 1671.

Le Vaillant, curé de Saint-Christophe.

Grenet, curé de Saint-Benoist.

Marlin, curé de Saint-Eustache.

Labbé.

Fortin.

Petitpied.

T. Rouland.



PRIVILEGE DU ROY

Par grace et Privilege du Roy, donné à S. Germain en Laye, le 21 septembre 1670. Signé par le Roy, en son Conseil : d'Alence; il est permis à Guillaume Desprez, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre et débiter un Livre intitulé, *Discours sur les Pensées de M. Pascal*, etc. Durant le temps et espace de cinq ans; avec deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, ou autres de l'imprimer, le tout, ou partie, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de trois mil livres d'amende, de tous dépens, dommages et interests, ainsi qu'il est plus au long porté par ledit Privilège.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands, Libraires et Imprimeurs, suivant les Arrests du Parlement et du Conseil, le 24 septembre 1670.

Achévé d'imprimer pour la première fois le 15 juin 1672.



AVERTISSEMENT

Le *Discours* qui suit avait été fait pour servir de Préface au *Recueil des Pensées* de M. Pascal; mais parce qu'il fut trouvé trop étendu pour lui donner ce nom, on ne voulut point s'en servir; et il était même bien juste qu'il cédât à la Préface qu'on voit au commencement de ce *Recueil*, quand ce n'aurait été qu'afin de ne rien mêler d'étranger aux *Pensées* de M. Pascal, et de n'y rien joindre qui ne vint de la même famille et du même esprit. Depuis, comme on a jugé que ce *Discours* pourrait n'être pas tout à fait inutile pour faire voir à peu près quel était le dessein de M. Pascal, on a voulu le rendre public, parce que ce dessein était si grand, et si important, qu'on a cru qu'il ne fallait rien négliger, pour petit qu'il fût, de ce qui pouvait y avoir quelque rapport. C'est par cette même raison qu'à ce *Discours* on en a joint un autre sur *les preuves des Livres de Moïse*, qui n'avait pas été fait pour voir le jour (non plus que le *Traité* où l'on fait voir : *Qu'il y a des démonstrations d'une autre espèce et aussi certaines que celles de la Géométrie*, et qu'on en peut donner de telles pour la Religion chrétienne) (1). Quelque succès qu'ils aient les uns et les autres, on s'estimerait trop heureux, s'il plaisait à Dieu, qui fait servir les moindres choses à ses plus grands desseins, qu'une seule personne dans le monde en profitât.

(1) Ajouté à partir de l'édition des *Pensées* de 1683.

DISCOURS SUR LES PENSEES DE M. PASCAL

Ce qu'on a vu jusqu'ici de M. Pascal a donné une si haute idée de la grandeur de son esprit, qu'il ne faut pas s'étonner que ceux qui savaient qu'il avait dessein d'écrire sur la vérité de la Religion, aient eu beaucoup d'impatience de voir ce qu'on en avait trouvé dans ses papiers après sa mort. Ses amis, de leur côté, n'en avaient pas moins de le publier; et comme ils savaient encore mieux le prix de ce qui leur restait de lui, que ceux qui n'en jugeaient que par conjecture, il ne faut pas douter qu'ils ne se soient sentis pressés de rendre ce dernier devoir à un homme dont la mémoire leur est si chère, et de faire part au monde d'une chose qu'ils croyaient avec raison lui devoir être si utile.

Car quoique M. Pascal n'eût encore rien écrit sur ce sujet que quelques pensées détachées, qui auraient pu trouver leur place dans l'ouvrage qu'il méditait, mais qui n'en auraient fait qu'une très petite partie, et qui n'en sauraient donner qu'une idée fort imparfaite, on peut dire néanmoins qu'on n'a encore rien vu d'approchant sur cette matière. Cependant on ne saurait presque prévoir de quelle manière les précieux restes de ce grand dessein seront reçus dans le monde. Quantité de gens seront sans doute choqués d'y trouver si peu d'ordre, de ce que tout y est imparfait, et de ce qu'il y a même quantité de Pensées sans suite ni liaison, et dont on ne voit point où elles tendent. Mais qu'ils considèrent que ce que M. Pascal avait entrepris n'étant pas de ces choses qu'on peut dire achevées dès qu'on en a conçu le dessein, ou de ces ouvrages dans le train ordinaire, et qui sont aussi bons d'une façon que d'une autre, il y avait encore bien loin du projet à l'exécution. Ce devait être un composé de quantité de pièces et de ressorts différents; il y fallait désabuser le monde d'une infinité d'erreurs, et lui apprendre autant de vérités; enfin il y fallait parler de tout, et en parler raisonnablement, à quoi le chemin n'est guère frayé. Car en effet tout conduit à la Religion, ou tout en détourne; et comme c'est le plus grand des desseins de Dieu, ou plutôt le centre de tous ses desseins, et qu'il n'a rien fait que pour Jésus-Christ, il n'y a rien dans le monde qui n'ait rapport à lui, rien dans les choses vivantes ou inanimées, rien dans les actions ou les pensées des hommes qui ne soit des suites du péché ou des effets de la grâce, et dans quoi Dieu n'ait pour but de dissiper nos ténèbres, ou de les augmenter lorsque nous les aimons. Ainsi tout pouvait entrer dans le livre de M. Pascal; et quelque esprit qu'il eût, il aurait pu employer sa vie au seul amas de tant de matière,

et laisser encore bien des choses à dire. Faut-il donc s'étonner que, n'y ayant donné que les quatre ou cinq dernières de ses années, et encore avec beaucoup d'interruption, on n'ait trouvé après sa mort que des matériaux informes et en petite quantité?

D'ailleurs, comme la plupart se sont voulu figurer par avance ce que ce pourrait être que cet ouvrage, et que chacun s'est imaginé que M. Pascal aurait dû s'y prendre comme il aurait fait lui-même, il est certain que bien des gens y seront trompés.

Ceux qui ne trouvent rien d'assuré que les preuves de géométrie, en veulent de l'existence de Dieu, et de l'immortalité de l'âme, qui les conduisent de principe en principe comme leurs démonstrations. D'autres demandent de ces raisons communes qui prouvent peu, ou qui ne prouvent qu'à ceux qui sont déjà persuadés; et d'autres des raisons métaphysiques, qui ne sont souvent que des subtilités peu capables de faire impression sur l'esprit, et dont il se défie toujours. Enfin il y en a qui n'ont de goût que pour ce qu'on appelle lieux communs, et pour je ne sais quelle éloquence de mots dénuée de vérité, qui ne fait qu'éblouir, et ne va jamais jusqu'au cœur.

Il est certain que ni les uns ni les autres ne trouveront ce qu'ils demandent dans ces fragments; mais il est vrai aussi qu'ils l'y trouveraient, s'ils n'étaient abusés par de fausses idées de ce qu'ils cherchent. Tout y est plein de traits d'une éloquence inimitable, et de cette éloquence qui vient d'un sentiment vif des choses, et d'une profonde intelligence, et qui ne manque jamais de remuer et de produire quelque effet. Il y a des preuves métaphysiques aussi convaincantes qu'on en peut donner en cette matière; et des démonstrations même pour ceux qui s'y connaissent, fondées sur des principes aussi incontestables que ceux des géomètres.

Mais le malheur est que ces principes appartiennent plus au cœur qu'à l'esprit, et que les hommes sont si peu accoutumés à étudier leur cœur, qu'il n'y a rien qui leur soit plus inconnu. Ce n'est presque jamais là que se portent leurs méditations, et quoiqu'ils ne fassent toute leur vie et en toutes choses que suivre les mouvements de leur cœur, ce n'est que comme des aveugles qui se laissent mener sans savoir comment leurs guides sont faits, et n'y rien connaître de ce qui se trouve dans leur chemin. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'ils soient insensibles aux lumières que Dieu y a mises, s'ils ne tournent jamais les yeux de ce côté-là, et qu'ils ne cessent même de se remplir de choses qui leur en ôtent la vue. Et s'il s'en trouve quelques-uns qui s'appliquent à l'étude du cœur humain, peuvent-ils se vanter d'aller jusqu'au fond, et de percer cet abîme de préjugés, de faux sentiments, et de passions, où cette lumière est presque étouffée?

La vérité est qu'il ne faut pas tant penser à prouver Dieu qu'à le faire sentir, et que ce dernier même est le plus utile, et tout ensemble le plus aisé. Et pour le sentir, il faut le chercher dans les sentiments qui subsistent encore en nous, et qui nous restent de la grandeur de notre première nature. Car enfin, si Dieu a laissé de ses marques dans tous ses ouvrages, comme on n'en peut douter,

nous les trouverons bien plutôt en nous-mêmes que dans les choses extérieures qui ne nous parlent point, et dont nous n'apercevons qu'une légère superficie, exclus pour jamais d'en connaître le fond et la nature. Et s'il est inconcevable qu'il n'ait pas gravé dans ses créatures ce qu'elles lui doivent pour l'être qu'il leur a donné, ce sera bien plutôt dans son propre cœur que l'homme pourra trouver cette importante leçon, que dans les choses inanimées qui accomplissent la volonté de Dieu dans le savoir, et pour qui l'être ne diffère point du néant.

Tant s'en faut donc qu'il faille s'étonner qu'on puisse trouver Dieu par cette voie, qu'une des choses du monde la plus étonnante, c'est que nous ne l'y trouvions pas : et il n'y avait qu'un renversement pareil à celui que le péché a fait dans l'homme, qui lui pût ôter le sentiment de cette présence de Dieu, que son immensité rend perpétuelle partout. Qu'il se console pourtant : ce sceau de Dieu dans ses ouvrages est éternel et ineffaçable, et le sentiment n'en saurait être éteint, que la faculté de connaître et de sentir n'y soit détruite. Elle est faible à la vérité, et languissante; mais de cela même qu'elle connaît sa langueur, elle subsiste et elle peut être rétablie. Elle le sera même tôt ou tard, si elle la reconnaît sincèrement, et qu'elle en gémisses : et elle fera trouver à l'homme dans son propre cœur ces traces de Dieu qu'il chercherait en vain dans les ouvrages morts de la nature, puisqu'ils ne lui apprendraient jamais ni quel est ce Dieu, ni ce qu'il demande de lui.

Voilà proprement quel était le dessein de M. Pascal : il voulait rappeler les hommes à leur cœur, et leur faire commencer par se bien connaître eux-mêmes. Toute autre voie, quoique bonne en soi, ne convenait point, selon lui, à la manière dont ils sont faits; au lieu que celle-ci lui paraissait conforme à l'état de leur cœur et de leur esprit, et d'autant plus propre à les rendre capables de connaître Dieu et d'y croire, qu'elle les porte à souhaiter qu'il soit, et à faire consister tout leur bien et toute leur consolation à n'en pouvoir douter.

C'est ce qui paraît par tout ce qu'on voit dans ces fragments, et par diverses choses qu'on en a retranchées, comme trop imparfaites, et qui ne marquaient que l'ordre qu'il se proposait de garder. Mais outre cela, on le sait encore par un discours qu'il fit un jour en présence de quelques-uns de ses amis, et qui fut comme le plan de l'ouvrage qu'il méditait. Il parla pour le moins deux heures; et quoique ceux qui s'y trouvèrent soient des gens d'un esprit à admirer peu de choses, comme on en conviendrait aisément si je les nommais, ils reconnaissent encore présentement qu'ils en furent transportés; que cette ébauche, toute légère qu'elle était, leur donna l'idée du plus grand ouvrage dont un homme puisse être capable; et que l'éloquence, la profondeur, l'intelligence de ce qu'il y a de plus caché dans l'Écriture, la découverte de quantité de choses qui avaient jusques ici échappé à tout le monde, et tout ce qu'ils virent de l'esprit de M. Pascal dans ce peu de temps ne leur permit pas de douter qu'il ne fût propre à exécuter un si grand dessein, et leur persuada, de plus, que s'il ne l'achevait, il demeurerait longtemps imparfait.

Soit qu'à ce qu'il y avait d'effectif, et de sa part et de la leur, il s'y joignît encore quelque chose de cette union d'esprit et de sentiments, qui chauffe et

donne de nouvelles forces, ou que ce fût un de ces moments heureux, où les plus habiles se surpassent eux-mêmes, et où les impressions se font si vives et si profondes, tout ce que dit alors M. Pascal leur est encore présent, et c'est d'un d'eux que plus de huit ans après on a appris ce qu'on en va dire.

Après donc qu'il leur eut exposé ce qu'il pensait des preuves dont on se sert d'ordinaire, et fait voir combien celles qu'on tire des ouvrages de Dieu sont peu proportionnées à l'état naturel du cœur humain, et combien les hommes ont la tête peu propre aux raisonnements métaphysiques, il montra clairement qu'il n'y a que les preuves morales et historiques, et de certains sentiments qui viennent de la nature et de l'expérience, qui soient de leur portée; et il fit voir que ce n'est que sur des preuves de cette sorte que sont fondées les choses qui sont reconnues dans le monde pour les plus certaines. Et en effet, qu'il y ait une ville qu'on appelle Rome, que Mahomet ait été, que l'embrasement de Londres soit véritable, on aurait de la peine à le démontrer. Cependant ce serait être fou d'en douter, et de ne pas exposer sa vie là-dessus pour peu qu'il y eût à gagner. Les voies par où nous acquérons ces sortes de certitudes, pour n'être pas géométriques, n'en sont pas moins infaillibles, et ne nous doivent pas moins porter à agir, et ce n'est même que là-dessus que nous agissons presque en toutes choses.

M. Pascal entreprit donc de faire voir que la Religion chrétienne était en aussi forts termes que ce qu'on reçoit le plus indubitablement entre les hommes; et suivant son dessein de leur apprendre à se connaître, il commença par une peinture de l'homme qui, pour n'être qu'un raccourci, ne laissait pas de contenir tout ce qu'on a jamais dit de plus excellent sur ce sujet, et ce qu'il en avait pensé lui-même, qui allait bien au delà. Jamais ceux qui ont le plus méprisé l'homme n'ont poussé si loin son imbécillité, sa corruption, ses ténèbres; et jamais sa grandeur et ses avantages n'ont été portés si haut par ceux qui l'ont le plus relevé. Tout ce qu'on voit dans ces fragments touchant les illusions de l'imagination, la vanité, l'ennui, l'orgueil, l'amour-propre, l'égarement des païens, l'aveuglement des athées, et de l'autre côté ce qu'on y trouve de la pensée de l'homme, de la recherche du vrai bien, du sentiment de sa misère, de l'amour de la vérité : tout cela fait assez voir à quel point il avait étudié et connu l'homme, et l'aurait bien mieux fait encore, s'il avait plu à Dieu qu'il y mît la dernière main.

Que chacun s'examine sérieusement sur ce qu'il trouvera dans ce Recueil, et se mette à la place d'un homme que M. Pascal supposait avoir du sens, et qu'il se proposait en idée de pousser à bout, et d'aterrer, pour le mener ensuite pied à pied à la connaissance de la vérité. On verra sans doute qu'il n'est pas possible qu'il ne vienne enfin à s'effrayer de ce qu'il découvrira en lui, et à se regarder comme un assemblage monstrueux de parties incompatibles; que cet amour pour la vérité, qui ne peut s'effacer de son cœur, joint à une si grande incapacité de la bien connaître, ne le surprenne; que cet orgueil né avec lui, et qui trouve à se nourrir dans le fond même de la misère et de la bassesse, ne l'étonne; que ce sentiment sourd, au milieu des plus grands biens, qu'il lui manque quelque chose, quoiqu'il ne lui manque rien de ce qu'il connaît, ne

l'attriste; et qu'enfin ces mouvements involontaires du cœur, qu'il condamne, et qu'il a la peine de combattre, lors même qu'il se croit sans défauts, et ceux qui lui causent toujours quelque trouble, s'il se veut bien observer, quelque abandonné qu'il soit au crime, ne le démontent, et ne lui fassent douter qu'une nature si pleine de contrariétés, et double et unique tout ensemble, comme il sent la sienne, puisse être une simple production du hasard, ou être sortie telle des mains de son auteur.

Quoiqu'un homme en cet état soit encore bien loin de connaître Dieu, il est au moins certain que rien n'est plus propre à lui persuader qu'il y peut avoir autre chose que ce qu'il connaît, et que cette chose inconnue lui peut être d'assez grande conséquence pour chercher s'il n'y a rien qui l'en puisse instruire. Et on ne saurait même nier que ceux qu'on aurait mis dans cette disposition, ne fussent tout autrement capables d'être touchés des autres preuves de Dieu, et qu'ils ne reçussent avec d'autant plus de joie l'éclaircissement de leurs doutes, qu'on leur apprendrait en même temps le remède à cet abîme de misères dont les hommes sont entourés, et dans lesquelles il est inconcevable comment ceux qui n'en espèrent point, peuvent avoir le moindre repos.

C'est à cet étrange repos que M. Pascal en voulait principalement : et on le trouvera poussé dans ses écrits avec tant de force et d'éloquence, qu'il est mal aisé d'y donner quelque attention sans en être ému, et que ces gens qui ont pris leur parti, et qui savent, disent-ils, à quoi ils s'en doivent tenir, auront peut-être de la peine à s'empêcher d'être ébranlés. Aussi ne croyait-il pas qu'il pût subsister avec la moindre étincelle de bon sens. Et après avoir supposé qu'un homme raisonnable n'y pouvait demeurer, non plus que dans l'ignorance de son véritable état présent et à venir, il lui fit chercher tout ce qui lui pouvait donner quelque lumière, et examina premièrement ce qu'en avaient dit ceux qu'on appelle Philosophes.

Mais il n'eut guère de peine à montrer qu'il fallait être peu difficile pour s'en contenter; qu'ils n'avaient fait autre chose que se contredire les uns les autres, et se contredire eux-mêmes; qu'ils avaient trouvé tant de sortes de vrai bien, qu'il était impossible qu'aucun d'eux eût rencontré, puisque apparemment il doit être de telle nature qu'on ne s'y puisse méprendre, et que les faux biens ne lui sauraient ressembler. Que si quelques-uns d'eux avaient connu que les hommes naissent méchants, aucun ne s'était avisé d'en dire la raison, ni même de la chercher, quoiqu'il n'y eût rien dans le monde de si digne de leur curiosité; que les uns avaient fait l'homme tout grand, malgré ce qu'il sent en lui de bassesse; et les autres tout méprisable, malgré l'instinct qui l'élève; les uns maître de sa félicité, les autres misérable sans ressource; les uns capable de tout, les autres de rien; enfin qu'il n'y avait point de secte qui en parlât si raisonnablement, que chacun ne sentît en soi de quoi la démentir.

Cet homme ne pouvant donc se satisfaire de cela, ni abandonner aussi une recherche si importante, et jugeant bien que ce n'était pas de gens faits comme lui, et aveugles comme lui, qu'il devait attendre quelque éclaircissement, M. Pascal lui fit venir à l'esprit, que peut-être lui et ses semblables avaient-ils un

auteur qui aurait pu se communiquer à eux, et leur donner des marques de leur origine, et du dessein qu'il aurait eu en leur donnant l'être. Et là-dessus parcourant tout l'univers, et tous les âges, il rencontre une infinité de Religions, mais dont aucune n'est capable de le toucher. Comme il a du sens, il conçoit quelque chose de ce qui doit convenir à l'Être souverain, s'il y en a un, et de ce qu'il doit avoir appris aux hommes, au cas qu'il se soit fait connaître à eux, comme il a dû faire, s'il y a une Religion véritable.

Mais au lieu de cela, que trouve-t-il dans cette recherche? des religions qui commencent avec de certains peuples et finissent avec eux; des religions où l'on adore plusieurs dieux, et des dieux plus ridicules que des hommes; des religions qui n'ont rien de spirituel ni d'élévé, qui autorisent le vice, qui s'établissent tantôt par la force, et tantôt par la fourberie, qui sont sans autorité, sans preuves, sans rien de surnaturel; qui n'ont qu'un culte grossier et charnel, où tout est extérieur, tout sentant l'homme, tout indigne de Dieu; et qui le laissant dans la même ignorance de la nature de Dieu et de la sienne, ne font que lui apprendre de plus en plus, jusqu'où peut aller l'extravagance des hommes. Enfin plutôt que d'en choisir aucune et d'y établir son repos, il prendrait le parti de se donner lui-même la mort, pour sortir tout d'un coup d'un état si misérable, lorsque prêt de tomber dans le désespoir, il découvre un certain peuple, qui d'abord attire son attention par quantité de circonstances merveilleuses et uniques.

C'est le peuple Juif, dont M. Pascal fait remarquer tant de choses, qu'on trouvera pour la plupart dans le recueil de ses Pensées, qu'il faut n'avoir guère de curiosité pour ne les pas approfondir. Ce sont des gens tous sortis d'un même homme, et qui ayant toujours eu un soin extraordinaire de ne se point allier avec les autres nations, et de conserver leurs généalogies, peuvent donner au monde, plutôt qu'aucun autre peuple, une histoire digne de créance. Puisque enfin ce n'est proprement que l'histoire d'une seule famille, qui ne peut être sujette à confusion, mais pourtant d'une famille si nombreuse, que s'il s'y était mêlé de l'imposture, il serait impossible, comme les hommes sont faits, que quelqu'un d'eux ne l'eût découverte et publiée. Outre que cette histoire étant la plus ancienne de toutes, elle n'a rien pu emprunter des autres, et que par cela seul elle mérite une vénération particulière.

Car quoiqu'on puisse conter des histoires de la Chine, et de quelques autres, le moindre discernement suffit pour voir que ce ne sont que des fables ridicules; et que celle-ci peut être véritable. Plus on examine celles-là, plus on en sent la fausseté; au lieu qu'à mesure qu'on approfondit celle-ci, elle se confirme elle-même, et devient incontestable. Et enfin quand il sera question de choisir entre des hommes tombés du soleil, ou sortis d'une montagne, et des hommes créés par un Dieu tout-puissant, il faut se connaître bien peu à ce qui a l'air de vérité pour balancer un moment.

Cet homme donc ravi de cette découverte, et résolu de la pousser comme sa dernière ressource, trouve d'abord que ce peuple si considérable se gouverne par un livre unique, qui comprend tout ensemble son histoire, ses lois, et sa reli-

gion, et tout cela tellement joint et inséparable, que son attention en redouble, et qu'il croit en pouvoir conclure, que s'il y a quelque chose de vrai, il faut que tout le reste le soit.

Mais ce qu'il y a d'étrange, il n'a pas ouvert ce livre, qu'avec l'histoire de ce peuple il y trouve aussi celle de la naissance du monde; que le ciel et la terre sont l'ouvrage d'un Dieu; que l'homme a été créé; et que son Auteur s'est fait connaître à lui; qu'il lui a soumis toutes les autres créatures; qu'il l'a fait à son image, et par conséquent doué d'intelligence et de lumière, et capable de bien et de vérité; libre dans ses jugements et dans ses actions; et dans une parfaite conformité des mouvements de son cœur à la justice et à la droite raison. Car enfin c'est ce qu'emporte cette ressemblance à Dieu, à qui l'homme ne peut ressembler par le corps, et ce souffle de vie dont Dieu l'anima, qui ne peut être autre chose qu'un rayon de cette vie toute intelligente et toute pure, qui fait son essence.

Voilà, à dire vrai, bien des doutes levés, et par un moyen bien facile. L'éternité du monde où l'on se perd, et cette rencontre fortuite de quelques atomes, ne sont assurément pas si aisés à concevoir; et lorsqu'il s'agit d'expliquer cet ordre admirable de l'Univers, la génération des plantes et des animaux, l'artifice du corps humain, et ce qu'on entend surtout par les noms d'âme et de pensée, qu'il s'en faut que cette éternité et ces atomes ne paraissent si bien imaginés, et que l'esprit n'ait tant d'envie de s'y rendre.

Que cet homme s'estimerait donc heureux, s'il pouvait trouver que ce fût là une vérité! Dans l'espérance qu'il conçoit de ce commencement de lumière, il n'est rien qu'il ne donnât pour cela. Mais comme il ne voudrait point d'un repos où il lui restât quelque doute, et qu'il craint autant de se tromper que de demeurer dans l'incertitude où il est, il veut voir le fond de la chose, et l'examiner avec la dernière exactitude.

Il remarque premièrement, comme une circonstance qu'on ne saurait trop admirer, que celui qui a écrit cela ait compris tant de choses, et des choses si considérables, dans un seul chapitre, et encore bien court. Et au lieu que tous les hommes sont naturellement portés à agrandir les moindres choses, et que tout autre peut-être aurait cru déshonorer un si grand sujet en les touchant si légèrement, il admire que celui-ci en ait pu parler d'une manière si simple; et qu'étant, ou voulant qu'on le crût, choisi pour l'annoncer aux hommes, il ait si peu songé à se faire valoir, à prévenir l'esprit de ses lecteurs, à donner du lustre à ce qu'il disait, ou à le prouver. Un caractère si rare ou plutôt si unique, mérite sans doute quelque respect; et il y a grande apparence que quiconque a pu traiter ainsi des choses de cette nature, a bien senti que tout leur prix consistait dans leur vérité, sans qu'elles eussent aucun besoin d'ornements étrangers, et qu'il était même persuadé qu'elles étaient ou bien connues ou bien aisées à croire.

Mais cependant il se présente d'abord une difficulté qui paraît insurmontable. Et au même temps qu'on voit clairement que si c'est un Dieu qui a créé les hommes, et qu'il ait lui-même rendu témoignage de la bonté de ses ouvrages, il faut que l'homme ait été créé dans l'état que j'ai dit, on s'en sent si éloigné

que l'on ne sait plus où l'on en est. Bien loin qu'on se puisse prendre pour une image de Dieu, on ne trouve pas en soi le moindre trait de ce qu'on se figure en lui; et plus on se connaît, moins se trouve-t-on disposé à révéler un Dieu auquel on ressemblerait.

Il est sans doute qu'on serait peu éclairci, si l'on en demeurait là. Mais ce serait être bien négligent et bien coupable que de ne pousser pas plus avant une recherche si importante. Car cette ouverture qu'un Dieu nous ait faite, a de si grandes suites, qu'il n'y a que la crainte de trouver plus qu'on ne voudrait qui puisse empêcher de l'approfondir. Cet homme que M. Pascal supposait incapable de cette horrible crainte d'apprendre son devoir, et qui connaissait trop son incapacité pour décider de lui-même une chose si importante, ne s'en tint donc pas là, et n'attendit guère à en trouver l'éclaircissement.

Car ce qu'il voit incontinent après, c'est que ce même homme que nous avons peint si éclairé, si maître de lui, eut à peine connu son Auteur, qu'il l'offensa, que le premier usage qu'il fit de ce présent si précieux de la liberté, ce fut de s'en servir à violer le premier commandement qu'il avait reçu; et qu'oubliant tout d'un coup ce qu'on peut penser que devait à Dieu une créature qui venait d'être tirée du néant pour posséder l'Univers, et pour en connaître l'Auteur, il aspira à sortir de sa dépendance, à acquérir par soi-même les connaissances qu'il avait plu à Dieu de lui cacher, et en un mot à devenir son égal.

Il n'est pas besoin d'exagération pour persuader, ni de beaucoup de lumière pour comprendre que ç'a été le plus grand de tous les crimes, en toutes ses circonstances. Aussi fut-il puni comme il le méritait; et outre la mort dont Adam avait été menacé, il tomba encore en un état déplorable qui ne pouvait être mieux marqué que par cette raillerie si amère, qu'il eut la douleur d'entendre de la propre bouche de Dieu. Car, au lieu de demeurer une image de la sainteté et de la justice de son Auteur, comme il le pouvait, et de lui devenir égal, comme il l'avait prétendu, il perdit en ce moment tous les avantages dont il n'avait pas voulu bien user; son esprit se remplit de nuages; Dieu se cacha pour lui dans une nuit impénétrable; il devint le jouet de la concupiscence, et l'esclave du péché; de tout ce qu'il avait de lumière et de connaissance, il n'en conserva qu'un désir impuissant de connaître, qui ne servit plus qu'à le tourmenter; il ne lui resta d'usage de sa liberté que pour le péché, et il se trouva sans force pour le bien. Enfin, il devint ce monstre incompréhensible qu'on appelle l'homme, et communiquant de plus sa corruption à tout ce qui sortit de lui, il peupla l'Univers de misérables, d'aveugles, et de criminels comme lui.

C'est ce que cet homme recontre bientôt après, et dans tout le reste de ce livre. Car M. Pascal, supposant qu'il ne pouvait manquer d'être attiré par une si grande idée, et le lui faisant parcourir avec avidité, et même tous ceux de l'Ancien Testament, il lui fit remarquer qu'il n'y est plus parlé que de la corruption de toute chair, de l'abandonnement des hommes à leurs sens, et de leur pente au mal dès leur naissance. Et puis s'étendant sur les choses qui rendent ce livre singulier, et digne de vénération, il lui fit voir que c'était le seul livre du monde où la nature de l'homme fût parfaitement peinte et dans ses gran-

deurs et dans ses misères, et lui montra le portrait de son cœur en une infinité d'endroits. Tout ce qu'il avait découvert en s'étudiant lui-même, lui parut là dedans au naturel. Et cette lecture ayant même porté une nouvelle lumière dans les ténèbres de son intérieur, non seulement il vit plus clairement ce qu'il y avait déjà aperçu, mais il y trouva même un nombre infini de choses qui lui avaient échappé, et qui n'avaient jamais été découvertes par aucun de ceux qui s'y sont le plus appliqués.

Il admire ensuite non seulement que ce livre fasse mieux connaître l'homme qu'il ne se connaît lui-même, mais aussi qu'il soit le seul au monde qui ait dignement parlé de l'Etre souverain, et qu'il le lui fasse concevoir autant au-dessus de ce qu'il s'en était imaginé, que tout ce qu'il avait vu jusque-là lui paraissait au-dessous. Et en effet, quand il n'y aurait que cela, qu'il est l'unique qui, obligeant de connaître un Dieu, ait parlé de l'aimer et de ne rien faire que pour lui, il est l'unique qui mérite qu'on s'y arrête. Car enfin n'ayant rien que nous ne tenions de Dieu, ni mouvement, ni vie, ni pensée, nous ne faisons rien dont il ne doive être la fin, et toutes nos actions ne sont bonnes ou mauvaises, que selon qu'elles tendent à ce but, ou qu'elles s'en écartent. Je ne parle pas de celles qui sont purement corporelles, et où notre volonté n'a point de part. Celles-là ne sont pas proprement nôtres, et ne sont que partie des mouvements de ce grand corps de l'Univers qui glorifient Dieu à leur manière. Mais pour celles que nous faisons, parce que nous les voulons faire, il n'y en a point dont nous ne lui devons rendre compte, et qui ne doive lui marquer que nous ne voulons que ce qu'il veut, afin que tous les êtres créés, et ceux qui pensent, et ceux qui ne pensent point, soient dans une continuelle soumission à la volonté de leur Auteur, qui ne peut avoir eu d'autre dessein en les créant.

Mais comme ce serait encore peu que d'accomplir cette volonté, si l'on ne l'aimait, et que ce ne serait presque qu'agir comme les choses inanimées, il a plu à Dieu de mettre dans l'homme une partie dominante capable de choix et d'amour, et qui, penchant toujours du côté qu'elle aime le mieux, donnât la pente à tout le reste, et pût lui faire un sacrifice volontaire de l'homme tout entier.

C'est en peu de mots l'idée d'une Religion véritable : ou il n'y en a point, ou c'est en cela qu'elle doit consister. Car la crainte, l'admiration, l'adoration même, séparées de l'amour, ne sont que des sentiments morts, où le cœur n'a point de part, et qui ne sauraient produire une attache telle que doit être celle de la créature pour son Auteur. Cependant quelle autre Religion que la chrétienne a jamais mis dans cet amour l'essence de son culte ? Ce seul défaut suffit, ce me semble, pour les croire toutes fausses : et je ne vois rien qui ait pu empêcher leurs inventeurs de s'en aviser, qu'un aveuglement surnaturel, et qui vienne de Dieu même, qui s'est voulu réserver une chose qui le distingue si visiblement.

Ce serait peu encore que ce livre fît voir clair à l'homme dans lui-même, s'il ne lui faisait voir clair dans l'ordre du monde, et qu'il ne démêlât ces questions impénétrables qui ont tant tourmenté les plus grands esprits du paganisme. Pourquoi, par exemple, cette étrange diversité entre les hommes qui sont tous

de même nature? Comment la chose du monde la plus simple qui est l'âme ou la pensée, se peut-elle trouver si diversifiée? S'ils la tiennent d'un être supérieur, pourquoi la donne-t-il élevée aux uns, et rampante aux autres, pleine de lumière à ceux-ci, et de ténèbres à ceux-là, juste et droite à quelques-uns, et à d'autres injuste et portée au vice? Et cela avec tant de différences, et de mélange de ces qualités l'une avec l'autre, et de celles mêmes qui sont opposées, qu'il n'y a pas deux hommes au monde qui se ressemblent, ni même un homme qui ne soit dissemblable à lui-même d'un moment à l'autre? Que si l'âme passe des pères aux enfants, comme les Philosophes le croyaient, d'où peut encore venir cette diversité? Pourquoi un habile homme en produit-il un sans esprit? Comment un scélérat peut-il venir d'un honnête homme? Comment les enfants d'un même père peuvent-ils naître avec des inclinations différentes? Toutes ces difficultés ne cessent-elles pas par cette chute de la nature de l'homme que ce livre dit être tombé de son premier état? Et ne sont-ce pas des suites nécessaires de l'assujettissement de l'âme au corps, que l'on ne saurait concevoir que comme un châtimement, et qui la fait dépendre de la naissance, du pays, du tempérament, de l'éducation, de la coutume, et d'une infinité de choses de cette nature qui n'y devraient faire aucune impression?

D'où vient aussi cette confusion qu'on voit dans le monde, qui a fait douter à tant de philosophes qu'il y eût une Providence, et qui le fait paraître à ceux qui le regardent par d'autres yeux que ceux de la foi, un chaos plus confus que celui dont les païens voulaient que leurs dieux l'eussent tiré? Pourquoi les méchants réussissent-ils presque toujours, et pourquoi ceux qui semblent justes sont-ils misérables et accablés? Pourquoi ce mélange monstrueux de pauvres et de riches, de sains et de malades, de tyrans et d'opprimés? Qu'ont fait ceux-là pour naître heureux, et avoir tout à souhait, ou par où ceux-ci ont-ils mérité de ne venir au monde que pour souffrir? Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'il y eût tant d'erreurs, tant d'opinions, de mœurs, de coutumes, de religions différentes? Tout cela est encore éclairci par un petit nombre de principes qui se trouvent dans ce livre, et par ceux-ci entre autres, que ce n'est pas ici le lieu où Dieu veut que se fasse le discernement des bons, des méchants, dont la distinction serait visible, si ceux-là étaient toujours heureux, et les autres toujours affligés; que ce n'est pas ici non plus le lieu de la récompense; que ce jour viendra; que cependant Dieu veut que les choses demeurent dans l'obscurité; qu'il a laissé marcher les hommes dans leurs voies; qu'il les laisse courir après les désirs de leur cœur, et qu'il ne se veut découvrir qu'à un petit nombre de gens qu'il en rendra lui-même dignes et capables d'une véritable vertu.

N'est-ce pas encore ici en quoi ce livre est aimable et digne qu'on s'y attache? Non seulement il est le seul qui a bien connu la misère des hommes, mais il est aussi le seul qui leur ait proposé l'idée d'un vrai bien, et promis des remèdes apparents à leurs maux. S'il nous abat en nous faisant voir notre état plus déplorable encore qu'il ne nous paraissait, il nous console aussi en nous apprenant qu'il n'est pas désespéré. Il nous flatte peut-être, mais la chose vaut bien la peine de l'expérimenter. Et le bonheur qu'il promet réveille au moins nos

espérances en ce qu'il ne paraît pas certainement faux, au lieu qu'il ne faut qu'envisager tout ce qu'on a jusqu'ici appelé vrai bien pour en voir la fausseté. Qui n'admira encore que ceux qui ont travaillé à ce livre aient pris des voies si particulières, et qu'ils se soient si fort éloignés des autres dans les remèdes qu'ils promettent aux hommes? C'est déjà une marque qu'ils ont bien vu la faiblesse et l'inutilité de tous ceux que les philosophes nous ont donnés avec tant de confiance et si peu de succès; et par conséquent qu'ils ont plus vu que tout le reste des hommes ensemble.

Mais ce qu'il y a de plus considérable, c'est qu'ils nous apprennent que ces remèdes ne sont point dans nos mains. Tous les autres ont voulu, les uns qu'il n'y en eût point, les autres que nous en fussions les maîtres, et par là ont abusé tous ceux qui s'y sont fiés: au lieu que ceux-ci, avec une sincérité dont il ne semble pas que jamais un imposteur se pût aviser, nous assurent que nous ne pouvons rien de tout ce qu'ils nous prescrivent, que nous naissons corrompus, et dans l'impuissance de résister à cette corruption; et que tant que nous n'agirons que par nos seules forces, nous succomberons infailliblement à ces mêmes passions qu'ils nous ordonnent de surmonter. Mais en même temps ils nous avertissent que c'est à Dieu que nous devons demander ces forces qui nous manquent, qu'il ne nous les refusera pas, et qu'il enverra même un libérateur aux hommes qui, satisfaisant pour eux à la colère de Dieu, réparera cette impuissance, et les rendra capables de tout ce qu'il demande d'eux.

Que ce système est beau, quoi qu'on en puisse dire, et qu'il est conforme aux apparences et à la raison même, autant qu'elle y peut avoir de part! Considérons-le tout à la fois pour en mieux comprendre la grandeur et la majesté. Toutes choses sont créées par un Dieu à qui rien n'est impossible. L'homme sort de ses mains en un état digne de la sagesse de son Auteur. Il se révolte contre lui, et perd tous les avantages de son origine. Le crime et le châtimement passent dans tous les hommes, et par là ils doivent naître injustes et corrompus, comme on voit qu'ils le sont. Il leur reste un sentiment obscur de leur première grandeur, et il leur est dit qu'ils y peuvent être rétablis. Ils ne sentent en eux aucune force pour cela, et il leur est dit qu'ils n'en ont point en effet, mais qu'ils en doivent demander à Dieu. Ils se trouvent dans un éloignement de Dieu si terrible, qu'ils ne voient aucun moyen de s'en rapprocher, et on leur promet un médiateur qui fera cette grande réconciliation.

Que peut faire là-dessus un homme de sens et de bonne foi, sinon de reconnaître que jamais on n'a rien dit d'approchant, et que ceux qui ont ainsi parlé, pour peu qu'ils aient de preuves, méritent assurément qu'on les croie? Il y a même bien des gens pour qui c'en serait déjà une grande que d'avoir pu le dire, car en effet cela ne paraîtra pas aisé à inventer à qui l'examinera de près; et il ne faut que voir ce qu'ont dit les plus habiles de ceux qui ont voulu discourir sur ce sujet, ou d'eux-mêmes, ou après avoir vu les livres de Moïse, pour juger que cela n'est pas marqué au coin des hommes. En vérité, ce ne sont pas là leurs voies, et il est étrange qu'ils ne s'en aperçoivent pas, et qu'ils ne se servent pas en cela d'une certaine finesse de discernement dont ils usent dans toutes les autres

choses. Car il n'y a personne qui ne convienne qu'à l'égard des choses qui tombent sous nos sens, nous avons en nous un certain sentiment qui nous fait juger à l'air seulement, si ce qui se présente à nos yeux est l'ouvrage de la nature ou des hommes. Que nous l'apportions en naissant, ou qu'il vienne de la coutume, il n'importe : jamais il ne nous trompe. Et toutes les fois, par exemple, que dans une montagne d'une île inhabitée nous trouverons des degrés taillés avec quelque régularité, ou quelques caractères intelligibles gravés sur un rocher, nous ne craignons point d'assurer qu'il y a passé des hommes avant nous, et que cela ne saurait être naturel. Cependant, avons-nous examiné ces deux infinis différents de ce que peuvent l'art et la nature, pour savoir qu'ils n'ont rien de commun? et si nous en jugeons si bien sans cela, pourquoi ne pas étendre plus loin le principe qui nous y conduit, et ne pas discerner, par ce que nous sentons en nous et par ce que nous avons d'expérience, que ces grandes idées sont d'un caractère tout différent de ce que l'esprit humain est capable de produire?

Mais parce que les hommes sont faits de telle sorte, que dès qu'ils sont accoutumés aux choses, ils ne peuvent presque plus juger s'ils étaient capables ou non de les imaginer, on ne prétend point qu'ils se rendent à cela. On leur permet de compter pour rien qu'il n'est point naturel que dans le dessein d'imposer aux hommes, on ait pris à tâche d'assembler ce qu'il y a de plus choquant pour la raison et pour la nature. Qu'ils croient, s'ils le peuvent, qu'il n'y a nulle impossibilité que Moïse et ceux qui l'ont suivi, ces gens si sages et si habiles d'ailleurs, aient pu avancer de leur tête une chose aussi incompréhensible que le péché originel, et qui paraît si contraire à la justice de Dieu, dont ils disent tant de merveilles; et pour comble, qu'ils aient osé lui attribuer un expédient aussi étrange pour en purifier les hommes, que celui d'envoyer son Fils unique sur la terre, et de lui faire souffrir la mort. Mais au moins qu'ils se fassent justice, et que par le peu d'assurance qu'ils trouvent en eux pour juger des moindres choses, ils se reconnaissent incapables de décider par eux-mêmes si cette transmission du péché, où tout consiste, est injuste et impossible; et qu'enfin ils s'estiment heureux de ce qu'en une chose qui les touche de si près, au lieu d'être à la merci de cette pauvre raison, à qui il est si aisé d'imposer, ils n'ont à examiner pour toutes preuves, que des faits, et des histoires, c'est-à-dire des choses pour lesquelles ils ont des principes infaillibles.

Car convenant une fois, comme il n'est pas besoin de le prouver, que s'il y a un Dieu, il ne faut pas tant dire qu'il ne saurait faire ce qui est injuste, comme il faut dire que ce qu'il fait ne saurait être injuste, puisque sa volonté est l'unique règle du bien et du mal, il n'est pas question d'examiner ce qu'est la chose en soi, mais seulement si ceux qui nous assurent de la part de Dieu qu'elle est, ont de quoi se faire croire. Et il serait inutile de répondre qu'on a des preuves que ces choses-là sont injustes et impossibles, pour montrer qu'elles ne peuvent être, comme on dit qu'on en a qu'elles sont effectivement, pour montrer qu'elles ne sont ni injustes ni impossibles. Il ne se peut qu'il y en ait de part et d'autre, et il faut absolument que les uns ou les autres se trompent : et ce qui les abuse en effet, c'est que les idées que nous avons de ce qui est juste ou

injuste, sont étrangement bornées; puisque enfin il ne s'agit entre nous que d'une justice d'homme à homme, c'est-à-dire entre des frères où tous les droits sont égaux et réciproques, et qu'il s'agit ici d'une justice de Créateur à créature, où les droits sont d'une disproportion infinie. Mais après tout, comme ils n'oseraient se vanter de connaître assez à fond jusqu'où va le pouvoir de Dieu, et ce que c'est que la justice à son égard, pour dire que leurs preuves sont démonstratives, elles ne peuvent être tout au plus que des raisonnements de nature métaphysique, fondés sur des principes inventés par des hommes, et par conséquent suspects; au lieu que ce qu'on leur donne pour preuve étant de la nature des faits, c'est-à-dire capable d'une certitude et d'une évidence entière, la raison et le bon sens les obligent de commencer par celles-ci, et de conclure, si elles se trouvent convaincantes, qu'ils se trompaient dans les leurs, quand même ils ne pourraient en découvrir le défaut.

Or on ne saurait douter que la plus grande de toutes les autorités pour attirer la créance des hommes, ne soit celle des miracles et des prophéties. Il n'y a point de gens assez fous pour croire que naturellement on puisse fendre la mer pour la passer, ou prédire une chose deux mille ans avant qu'elle arrive. Et quand on prétendrait qu'il y eût eu quelques miracles, et même des prophéties, parmi les païens, c'est toujours assez pour prouver qu'il y a autre chose que des hommes, et il ne serait pas difficile de faire voir qu'il n'y a rien que d'avantageux à la Religion chrétienne dans ces miracles et dans ces prophéties, s'il y en a eu. Il faut donc nier absolument qu'il y en ait jamais eu, ce qui ne serait pas moins extravagant, puisque de toutes les histoires du monde, il n'y en a point de si appuyée que celle de notre Religion, et où tant de choses concourent pour en établir la certitude.

C'est ce que M. Pascal aurait fait voir clairement, soit qu'il la considérât du côté du fait, ou qu'il en examinât le fond et les beautés. Et chacun en pourra juger par un petit article qu'on a laissé exprès dans ces fragments, et qui n'est qu'une espèce de table des chapitres qu'il avait dessein de traiter, et de chacun desquels il toucha quelque chose en passant dans le discours dont j'ai parlé.

Premièrement, pour ce qui est de Moïse en particulier, on ne doutera pas qu'il n'ait été aussi habile et d'aussi grand sens qu'homme du monde, et qu'ainsi, si ç'avait été un imposteur, il n'eût pris des voies tout opposées à celles qu'il a suivies, puisque, à considérer les choses humainement, il était impossible qu'il réussît. Si ce qu'il a dit des premiers hommes, par exemple, était faux, il n'y avait rien si aisé que de l'en convaincre. Car il met si peu de générations depuis la création jusqu'au déluge, et de là jusqu'à la sortie de l'Egypte, que l'histoire de nos derniers rois ne nous est pas plus présente, que celle-là le devait être aux Israélites. Et comme il pouvait y avoir de son temps des gens qui devaient avoir vu Joseph, dont le père avait vu Sem, et que Sem avait pu vivre cent ans avec Mathusalem, qui devait avoir vu Adam, il fallait qu'il eût perdu le sens pour oser conter à ce peuple si soigneux de l'histoire de ses ancêtres, des événements de cette importance, si c'étaient autant de faussetés. Eussent-ils été d'assez bonne volonté pour croire que leurs aïeux vivaient sept ou huit cents ans, si

effectivement ils n'en passaient pas non plus qu'eux cent ou six vingts, et pour recevoir sur sa foi des choses aussi extraordinaires que la création et le déluge, dont il n'y aurait eu parmi eux ni traces ni vestiges, et dont pourtant, à son compte, la mémoire leur devait être encore toute récente? Il eût fallu qu'il eût été bien simple pour prendre un parti si bizarre dans le grand champ où il était d'inventer et de mentir, et pour croire gagner quelque chose par le nombre des années, et ne pas voir ce qu'il perdait en faisant si peu de générations; puisqu'il ne faut qu'un sens médiocre pour juger s'il serait bien aisé de persuader aujourd'hui à un peuple qui sait tant soit peu l'histoire de ses pères, que le cinquième ou le sixième en remontant a été créé avec le monde, et qu'il y a de cela deux mille ans. Ce serait leur dire deux mensonges ridicules pour un, et le plus court serait sans doute de proportionner les générations au nombre des années, pour se cacher dans l'obscurité.

D'ailleurs, Moïse ne savait-il point à qui il avait affaire, lui qui connaissait si bien les hommes, et les Juifs en particulier, cette nation si légère, si capricieuse, si difficile à gouverner? Et est-il croyable que, parmi six cent mille hommes qu'il accuse de tant de défauts et de tant d'ingratitude, qu'il traitait en souverain, et si rigoureusement qu'il en faisait mourir vingt mille à la fois, il ne s'en fût pas trouvé un seul qui se fût récrié contre ses impostures et ses faux miracles? Car quel homme s'est jamais vanté de tant de merveilles que celui-là, et de merveilles si éclatantes? Il prend pour témoins non seulement ceux en faveur de qui il les fait, mais encore un pays entier d'ennemis contre qui il les fait. Et au lieu de je ne sais quels miracles sourds et cachés qu'on attribue à d'autres, on ne voit ici que des miracles publics qui arrivent coup sur coup, et qui désolent et rétablissent un royaume en moins de rien. En vérité, il n'est pas imaginable que l'effronterie d'un homme puisse aller jusque-là; et qu'après tout ce qui est dit des plaies d'Egypte, il ait pu ajouter que le roi et toute son armée avaient été engloutis par la mer, qu'il venait d'ouvrir à ceux qui le suivaient, sans craindre que quelqu'un parmi les Egyptiens en publiât la fausseté, et comme si ce qu'il prétend avoir fait ensuite dans le désert, où il n'avait que ceux de sa nation pour témoins, ne lui eût suffi. Mais ce qu'il y a encore d'admirable, quelle gloire tire cet homme de tout cela; quel avantage pour lui et pour sa famille? Songe-t-il seulement à assurer le commandement à quelqu'un de ses parents? Et avec quelle sincérité rapporte-t-il jusqu'à ses moindres défauts, les faiblesses de son frère; et les siennes propres, et ce manque de foi surtout, qui paraît si étrange après tout ce qui lui était arrivé, et qui l'empêcha de jouir du fruit de tant de travaux?

Enfin qu'on examine quelle est la loi qu'il a donnée aux Juifs, combien elle est sage et divine. Qu'on considère que tout ce qu'ont de bon toutes les lois du monde en a été tiré, et à quel point il faut avoir connu la malice des hommes pour y avoir si pleinement pourvu. Et si cela ne suffit, qu'on (la) regarde encore, pleine comme elle était d'observance et de cérémonies où le moindre manquement était si sévèrement puni, comment il était possible qu'un peuple si changeant, et qui aimait si fort ses aises, et un peuple qui aurait vécu ou sans Reli-

gion ou dans une religion païenne, s'y soumit si aveuglément, à moins que de regarder leur conducteur comme un homme envoyé de Dieu, et qu'ils n'en fussent persuadés par la grandeur de ses actions.

Tout cela est si convaincant, que si l'opiniâtreté fait qu'on y résiste de bouche, il n'y a qu'un aveuglement horrible qui puisse empêcher qu'on ne s'y rende dans le cœur; et qu'on peut défier hardiment qui que ce soit de forger là-dessus une supposition, dont un homme tant soit peu raisonnable se puisse contenter. Mais ce serait perdre le temps que de s'amuser à détruire ici de semblables suppositions, il faudrait entrer pour cela dans un détail que les bornes qu'on s'est prescrites ne permettent pas. Et même comme il est impossible que des gens s'imaginent que cela puisse être, que parce qu'ils voudraient en effet qu'il fût, et que ce n'est pas aux hommes à changer le cœur, il serait inutile de les accabler de preuves, comme on le pourrait aisément. On se contentera de les avertir de ce qu'ils ont à faire, et à combien de choses ils doivent pourvoir, pour donner quelque vraisemblance à leurs conjectures.

Qu'ils nous apprennent premièrement par quel hasard Moïse a trouvé de si heureux et de si anciens fondements à son dessein, puisque apparemment il n'aurait jamais dit à ce peuple qu'il venait à eux de la part du Dieu de leurs pères, s'ils n'eussent eu quelque tradition qu'ils venaient de Jacob et d'Abraham, et que Dieu leur avait parlé. Et cette tradition, où l'avaient-ils prise? Par où cette opinion, qu'il leur naîtrait un jour un grand Roi de la race de Juda, s'était-elle établie jusqu'à les obliger de garder si soigneusement leurs généalogies pour le reconnaître? Comment ce Moïse, ou qui que ce soit, a-t-il pu si fort imprimer dans l'esprit de tous les Juifs l'attente de ce Messie, que depuis seize cents ans même qu'ils sont dispersés, et qu'ils ne voient nul effet de ces promesses, ils l'attendent toujours avec une patience et une fidélité sans exemple? Comment cette longue suite de rois et de grands hommes, comment David et Salomon, ces gens si sages et si éclairés, ont-ils donné si aveuglément là dedans, et tiré de là ces écrits qui paraissent si élevés et si divins, et qui ne seraient pourtant que des songes et des illusions? Comment tout ce qu'il y a de sagesse et de vertu épurée dans le monde, se trouve-t-il appuyé sur une imposture si signalée? Et comment jamais cet édifice de mensonges et de chimères ne s'est-il en rien démenti?

Qu'ils nous fassent voir par quel hasard cette loi inventée par un homme se trouve en même temps la seule digne d'un Dieu, la seule contraire aux inclinations de la nature, et la seule qui ait toujours été? Comment se peut-il faire qu'elle ait été composée avec tant d'artifice, qu'elle subsiste et soit abolie, et que, comme s'il y avait eu du concert entre Moïse et Jésus-Christ, le dernier, venu pour abolir la religion de l'autre, se fonde presque uniquement sur ce qu'elle porte, et en tire ses principales preuves, en sorte qu'il semble qu'elle ne fût qu'une figure de la sienne, et qu'il n'y eût qu'à lever un certain voile pour l'y trouver? D'où vient que depuis que l'on dit que ces nuages sont dissipés, et que l'écorce, qui n'était rien, a laissé à découvert l'intérieur qui était tout, il se rencontre justement que les bénédictions promises à ceux qui garderaient véri-

tablement cette loi, semblent n'être que pour les Chrétiens qui ont embrassé cet intérieur, et qu'il n'y a que misère et malédiction pour les Juifs qui demeurent attachés à cette écorce, et qui sont plus exacts et plus fidèles que jamais dans tous leurs devoirs? Par quelle destinée, enfin, par quelle rencontre des étoiles, la religion de cet homme si indignement traité par les Juifs, qu'on fait voir n'être effectivement que la leur, se trouve-t-elle si opiniâtrement rejetée par eux, embrassée par les autres nations, et répandue par tout l'univers; et quelle peut être cette force invisible qui, depuis seize siècles, conservant ce peuple sans chef, sans armes, sans pays, les oblige en même temps de garder avec tant d'exactitude les livres qui les déclarent rebelles à Dieu, et qui sont des preuves incontestables pour les Chrétiens, qu'ils regardent comme leurs plus grands ennemis?

En vérité, il n'y a guère de têtes que le dessein d'ajuster tant de hasards ne fit tourner; et pour en épargner la peine à ceux qui voudraient l'essayer, on veut bien les avertir que, quand ils seraient venus à bout d'aplanir cet abîme de difficultés, ils n'auraient encore rien fait, et les preuves de notre religion n'auraient pas reçu la moindre atteinte. Car il faudrait qu'ils nous montrassent de plus, que tout cela a été bien aisé à prédire, et qu'il a été très facile à Moïse. et aux Prophètes qui ont marché sur ses traces, de deviner si longtemps avant qu'elles arrivassent, tant de choses générales, et particulières, la venue de Jésus-Christ, la conversion des Gentils, la ruine du peuple juif, et l'état où il est, et cela jusqu'à en marquer le temps et les circonstances. C'est là véritablement que toutes les suppositions demeurent court, et qu'il est inutile de se donner la gêne à faire des conjectures. Les hommes ne sont point prophètes par des voies naturelles; et comme la nature ne leur est point soumise pour faire des miracles, l'avenir ne leur est point ouvert pour en faire une histoire par avance, comme on pouvait voir dans Daniel, dès le temps de Nabuchodonosor, celle du changement des monarchies, celle des successeurs d'Alexandre. et les années qui restaient jusqu'à la naissance du Messie.

Ce n'est point non plus par un art humain ni par hasard, que plusieurs Prophètes, et surtout Isaïe, ont parlé de Jésus-Christ si clairement, et décrit tant de circonstances particulières de sa naissance, de sa vie, et de sa mort, qu'ils ne sont pas moins ses historiens que les Evangélistes, et que seul entre les hommes il a l'avantage que, son histoire n'ayant été écrite après sa mort que par ses disciples, elle se trouve faite et répandue dans le monde plusieurs siècles avant qu'il y vînt, afin qu'il n'en restât pas le moindre soupçon. Qui a aussi dicté à Moïse ce qu'il dit aux Juifs en les quittant, de leurs aventures et de leurs infidélités, de la captivité de Babylone et de leur retour, du dernier siège de Jérusalem, où ils se verraient réduits à manger leurs propres enfants, et de leur dispersion qui arriverait quand le temps serait venu, et que le pied leur aurait glissé, mais dans laquelle Dieu les ferait toujours subsister, de peur que leurs ennemis ne vinssent à le méconnaître et à s'attribuer leur ruine? Enfin cette foule d'hommes qui se succèdent pendant deux mille ans les uns aux autres pour avertir le peuple Juif que la venue de celui qu'ils attendent approche; qui leur marquent précisément quel sera alors l'état du monde; qui leur prédisent qu'ils

le feront mourir au lieu de le recevoir, et que pour cela ils tomberont dans des malheurs sans ressource; qui leur déclarent que les Gentils, à qui il a été promis aussi bien qu'à eux, le recevront à leur défaut; qui ont dit si assurément que de tous les endroits de la terre les peuples viendraient se soumettre à sa loi, et qui dans tout cela n'ont rien dit qui ne soit ponctuellement arrivé : où l'ont-ils pris, et comment l'ont-ils pu prévoir?

Si ce qui a été dit jusqu'ici peut donner quelque regret de la mort de M. Pascal, combien doit-il redoubler en cet endroit, et surtout pour ses amis qui, sachant seuls à quel point il entendait les prophéties, comment il en savait faire voir le sens et la suite, et avec quelle facilité il les rendait intelligibles, et les mettait dans tout leur jour et toute leur force, savent seuls aussi ce qu'on a perdu en le perdant? Je sais bien que ces lambeaux détachés qu'on en trouvera dans le recueil de ses *Pensées*, ne donneront qu'une idée imparfaite du corps qu'il en aurait fait, et que peu de gens me croiront. Mais enfin ceux qui le savent, doivent ce témoignage à la vérité et à sa mémoire. Je dirai donc hardiment que ceux qui l'écoutaient si attentivement dans l'occasion que j'ai dite, furent comme transportés quand il vint à ce qu'il avait recueilli des prophéties. Il commença par faire voir que l'obscurité qui s'y trouve y a été mise exprès, que nous en avons même été avertis, et qu'il est dit en plusieurs endroits qu'elles seront inintelligibles aux méchants, et claires à ceux qui auront le cœur droit; que l'Écriture a deux sens, qu'elle est faite pour éclairer les uns, et pour aveugler les autres; que ce but y paraît presque partout, et qu'il y est même marqué en termes formels.

Aussi est-ce, à dire vrai, le fondement de ce grand ouvrage de l'Écriture, et qui l'a bien compris ne trouve plus de difficulté à quoi que ce soit. Au contraire cela même lui fait reconnaître cet esprit supérieur dont tous ceux qui peuvent y avoir quelque part ont été conduits. Puisque quand ils auraient tous concerté ensemble, et qu'ensuite ils seraient revenus chacun en leur temps pour y travailler, il ne leur eût pas été possible de rien imaginer de mieux, dans le dessein de n'y faire trouver que de l'obscurité à ceux qui n'y chercheraient qu'à s'aveugler, et qu'elle fût pleine de lumière pour ceux qui seraient dans les dispositions qui y conduisent.

S'il avait plu à Dieu de créer tous les hommes dans la gloire, comme il le pouvait, cela n'eût pas été nécessaire, mais il ne l'a pas voulu. C'est à nous à prendre ce qu'il lui a plu de nous donner; et d'autant plus que, n'ayant rien mérité de lui que sa colère, ce n'est pas à des condamnés à se plaindre des conditions de leur grâce. Mais ce qui nous rend bien coupables, et sauve admirablement la justice de Dieu, c'est que ce sens grossier et charnel où les Juifs se sont abusés, est inexplicable en tant de lieux, et s'entretient si peu, qu'il faut déjà être aveugle pour en être aveuglé : et qu'au contraire toutes les parties du véritable sens ont un tel rapport, et se tiennent par une liaison si indissoluble, qu'il faut encore être aveugle pour ne le pas apercevoir. Il y a bien plus, car cette obscurité, quelle qu'elle soit en quelques endroits, ne saurait empêcher qu'avec un esprit médiocre, et un peu de bonne foi, on ne trouve plus de clarté qu'il

n'en faut. Imaginons-nous cet homme que M. Pascal menait, pour ainsi dire, par la main, et nous verrons sans doute qu'il sent dissiper ses nuages à mesure qu'il avance dans l'étude de l'Ancien Testament; et que comparant bien tout ce qu'il voit, et jugeant de ce qu'il n'entendait pas d'abord, par ce qu'il trouve de clair dans la suite, tout ce grand mystère se développe insensiblement, et lui paraît presque à découvert.

Il voit premièrement que, dès qu'il est parlé de la chute d'Adam, il est dit au serpent, qu'il naîtra de la femme de quoi lui écraser la tête, et il trouve là dedans comme les premiers traits, et une promesse encore obscure de ce libérateur attendu par les Juifs. Il remarque dans la suite que cette même chose qu'il avait à peine aperçue, va toujours en s'éclaircissant, jusque-là qu'elle prend enfin le dessus, et devient le centre où tout aboutit. Car il voit incontinent après, que cette promesse est faite beaucoup plus clairement à Abraham, et qu'elle est encore réitérée à Jacob, avec assurance que toutes les nations de la terre seront bénies en leur postérité, dont ce libérateur naîtra. Puis il rencontre toute la nation juive imbue de cette espérance, et attendant de la race de Juda ce grand Roi qui devait les combler de biens, et les rendre maîtres de tous leurs ennemis. David vient ensuite qui compose tous ses psaumes, cet ouvrage admirable, en vue de ce Messie, et soupire sans cesse après lui. Enfin arrivent les Prophètes, qui tous unanimement publient que Dieu va accomplir ce qu'il a promis, que son peuple va être délivré de ses péchés, et que ceux qui languissaient dans les ténèbres vont sortir à la lumière. Il lui paraît encore clairement que le Ciel et la terre doivent concourir à la production de cet homme extraordinaire, lorsqu'il voit un de ces Prophètes s'écrier, *que la rosée découle du plus haut des Cieux, et que le juste tombe comme une pluie du sein des nues, que la terre s'ouvre, et qu'elle conçoive et produise le Sauveur*. Il admire là-dessus les noms qu'ils ont donnés à cet homme, de Roi éternel, de Prince de paix, de Père du siècle à venir, de Dieu. Il remarque même que les conquêtes de Cyrus, d'Alexandre, des Romains, et tout ce qui se passe de grand dans le monde, ne sert qu'à mettre l'Univers dans l'état où il est dit qu'il sera à sa venue. Enfin il voit les Juifs répandus par toute la terre, y porter avec eux les livres qui contenaient ces promesses faites à tous les hommes, comme pour leur mettre entre les mains autant de titres incontestables de la part qu'ils y avaient. Que peut-il donc conclure de tout cela, sinon que ce libérateur promis ne saurait être ce conquérant attendu par les Juifs, qui n'aurait été que pour eux: que ces biens qu'il doit donner, et ces ennemis qu'il doit détruire, ne sauraient être des biens et des ennemis temporels; et qu'un simple gagneur de batailles ne pouvant être qu'un indigne objet pour de tels préparatifs, il n'y a véritablement qu'un Dieu qui puisse y répondre?

Mais lorsque après une attente de quatre mille ans, le Ciel s'ouvre pour donner Jésus-Christ à la terre, et qu'il vient dire lui-même aux hommes : « C'est pour moi que tout cela a été fait, et c'est moi que vous attendez », qu'il paraît digne de tout cet appareil, et que pour peu qu'il y en eût moins, on le trouverait indigne de lui! Il naît véritablement dans l'obscurité, il vit dans l'indigence, il

meurt avec ignominie : mais s'il a caché par là sa divinité, qu'il l'a bien prouvée par ailleurs ! et que l'aveuglement des Juifs et de tant d'autres a dû être grand pour le méconnaître, et pour croire qu'il y eût d'autre grandeur devant Dieu que celle de la sainteté !

Quand il n'y aurait point de prophéties pour Jésus-Christ, et qu'il serait sans miracles, il y a quelque chose de si divin dans sa doctrine et dans sa vie, qu'il en faut au moins être charmé ; et que, comme il n'y a ni véritable vertu, ni droiture de cœur sans l'amour de Jésus-Christ, il n'y a non plus ni hauteur d'intelligence, ni délicatesse de sentiment sans l'admiration de Jésus-Christ. Rappelons ici le discernement dont j'ai parlé : et sur ce que nous voyons des derniers efforts de l'esprit humain, examinons sincèrement s'il est en nous d'aller jusque-là. Que Socrate et Epictète paraissent, et qu'au même temps que tous les hommes du monde leur céderont pour les mœurs, ils reconnaissent eux-mêmes que toute leur justice et toute leur vertu s'évanouit comme une ombre, et s'anéantit devant celle de Jésus-Christ. Ils nous apprennent à la vérité que tout ce qui ne dépend point de nous ne nous touche point, que la mort n'est rien, que nous ne devons faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit. Ce serait quelque chose, s'il n'y avait que des hommes, et qu'il ne s'agît que de régler une république, et de passer doucement cette vie. Mais que ce mépris de la mort est difficile dans l'attente de l'anéantissement, et qu'il est peu capable d'en consoler ! Et s'il y a un Dieu, qu'ils l'ont cru facile à contenter, et que cette vertu toute nôtre qui ne vient point de lui, et ne tend point à lui, qui n'est fondée que sur nos intérêts et nos commodités, nous doit peu faire espérer en mourant d'en être bien traités, si nous avons quelque idée de ce qu'on lui doit !

Que nous ont-ils appris proprement qu'à faire bonne mine au milieu de nos misères ? et quand ils auraient été jusqu'à la source en quelque chose, nous ont-ils découvert à fond notre corruption et notre impuissance, et d'où nous en devons attendre les remèdes ? Cet amour-propre qui se cherche partout, et l'orgueil, ou du moins cet applaudissement intérieur dont on se repaît au défaut de la gloire et des richesses, sont-ils guéris par leurs préceptes ? et combien de gens ont exactement pratiqué toutes leurs maximes, et s'en sont préférés aux autres, qui auraient pourtant eu honte qu'on vît ce qui se passait dans leur cœur ? Toute l'honnêteté humaine, à le bien prendre, n'est qu'une fausse imitation de la charité, cette divine vertu que Jésus-Christ nous est venu enseigner ; et jamais elle n'en approche, à quelque point qu'elle l'imité. Il y manque toujours quelque chose, ou plutôt tout y manque, puisqu'elle n'a pas Dieu pour son unique but. Car quoi que puissent prétendre ceux qui l'ont portée le plus haut, la justice dont ils se vantent a des bornes bien étroites, et ils ne jugent que de ce qui se passe dans leur enceinte, qui ne va pas plus loin que l'intérêt et la commodité des hommes. Il n'y a que les disciples de Jésus-Christ qui sont dans l'ordre de la justice véritablement universelle, et qui, portant leur vue dans l'infini, jugent de toutes choses par une règle infaillible, c'est-à-dire, par la justice de Dieu. Que ne doivent-ils donc point à celui qui a dissipé les nuages qui la couvraient depuis si longtemps, et qui leur a appris qu'ils devaient aspirer

à l'éternité, et les véritables moyens d'y arriver? Et comment pourraient-ils prendre pour un homme comme les autres, celui qui non seulement a si bien connu cette justice, mais qui l'a encore si ponctuellement accomplie : puisque à en juger sainement, il n'est pas moins au-dessus de l'homme de vivre comme il a vécu, et comme il veut que nous vivions, que de ressusciter les morts, et de transporter les montagnes? Enfin, s'il n'y a point de Dieu, il est inconcevable qu'une aussi haute idée que celle de la Religion chrétienne puisse naître dans l'esprit d'un homme, et qu'il y puisse conformer sa vie. Et s'il y en a un, Jésus-Christ a dû avoir un commerce si étroit avec lui, pour en parler comme il a fait, qu'il mérite bien d'être cru de tout ce qu'il a dit, jusqu'à ne point douter qu'il ne soit son Fils, puisqu'il est impossible qu'une si effroyable imposture eût été accompagnée d'une si grande abondance de grâces.

On ne peut faire que d'inutiles efforts pour exprimer ce qu'on pense des grandeurs de Jésus-Christ; et quelque imparfaites que soient les idées qu'on en peut avoir, elles passent encore infiniment nos expressions. Peut-être même ne ferais-je que rebattre ce que M. Pascal nous en a laissé dans de certains traits à peine touchés, mais si vifs qu'il est aisé de voir que peu de gens en ont été plus pénétrés. J'ajouterai seulement que comme la doctrine de Jésus-Christ est l'accomplissement de la loi, sa personne l'est aussi de nos preuves; et qu'il a si divinement rempli toutes les merveilles que les Prophètes en ont prédites, qu'on ne saurait dire lequel est le plus extravagant, ou de douter comme font les athées, qu'il ait été promis un Messie, ou de croire avec les Juifs, qu'il soit encore à venir.

Que ceux qui sentiront quelque doute là-dessus, et que cette vie divine ne touchera pas, s'examinent à la rigueur : ils trouveront assurément que la difficulté qu'ils ont à croire ne vient que de celle qu'ils auraient à obéir; et que si Jésus-Christ s'était contenté de vivre comme il a fait, sans vouloir qu'on l'imitât, ils n'auraient nulle peine à le regarder comme un digne objet de leurs adorations. Mais au moins que cela leur rende leurs doutes suspects; et s'ils connaissent bien le pouvoir du cœur, et de quelle sorte l'esprit en est toujours entraîné, qu'ils se regardent comme juges et parties, et que, pour en juger équitablement, ils essayent d'oublier pour un temps le malheureux intérêt qu'ils y peuvent avoir. Autrement, il ne faut pas qu'ils s'attendent de trouver jamais de lumière : la dureté de leur cœur résistera toujours aux preuves de sentiment, et jamais les autres ne pourront rien sur les nuages de leur esprit.

Cela est étrange, mais cependant il n'est que trop vrai; non seulement les choses qu'il faut sentir dépendent du cœur, mais encore celles qui appartiennent à l'esprit lorsque le cœur y peut avoir quelque part. En sorte qu'avec plus de lumière et de vérité qu'il n'en faut pour convaincre, elles ne le font pourtant jamais, et ne portent jamais à agir que le cœur ne se soit rendu; aussi ne le feraient-elles qu'inutilement sans cela. Et c'est ce qui fait le mérite des bonnes actions et la malice des mauvaises. Car tant qu'il n'y a que l'esprit qui agit, ou il juge bien, et ce n'est que voir ce qui est, à quoi il n'y a point de mérite; ou s'il juge mal, il croit voir ce qu'il ne voit pas, ce qui n'est qu'une erreur de

fait qui ne saurait être criminelle. Mais dès que le cœur s'y mêle, et qu'il fait que l'esprit juge bien ou mal selon qu'il aime ou qu'il hait, il arrive, ou qu'il satisfait à la loi en aimant ce qu'il doit aimer, ce qui ne peut être sans mérite; ou qu'en aimant ce qu'il doit haïr, il viole la loi, ce qui n'est jamais excusable. C'est ce qui fait encore que Dieu ne voulant pas qu'on arrivât à le connaître comme on arrive aux vérités de géométrie, où le cœur n'a point de part, ni que les bons n'eussent aucun avantage sur les méchants dans cette recherche, il lui a plu de cacher sa conduite, et de mêler tellement les obscurités et la clarté, qu'il dépendit de la disposition du cœur de voir, ou de demeurer dans les ténèbres. En sorte que ceux à qui il se cache ne doivent jamais rien espérer, qu'ils ne se soient mis autant qu'ils le peuvent dans l'état de ceux qui l'ont trouvé. Mais à peine auront-ils cessé de compter pour quelque chose ces misérables biens qu'on leur veut ôter, à peine commenceront-ils à croire que la pauvreté peut n'être pas un mal, qu'on peut aimer les outrages et les mépris, qu'il n'y a rien à fuir que d'être désagréable à Dieu, et rien à chercher que de lui plaire, que tout leur sera clair; ou que, s'il leur reste quelque obscurité, il leur sera clair au moins qu'elle n'est que pour ceux qui s'y voudront arrêter.

Il a plu à Dieu, par exemple, d'envoyer son Fils unique sur la terre pour sauver les hommes, et pour y être en même temps une pierre d'achoppement, et un objet de contradiction à ceux qui s'en rendraient indignes. Pouvait-il rien faire de mieux que ce qu'il a fait pour cela? Il a voulu qu'il naquît de parents obscurs; il lui a fait passer sa vie sans avoir où reposer sa tête; il ne lui a donné que des gens de la lie du peuple à sa suite; il n'a pas voulu qu'il dît un mot de science, ni de tout ce qui passe pour grand entre les hommes; il l'a fait passer pour un imposteur; il l'a fait tomber entre les mains de ses ennemis, trahi par un de ses disciples, et abandonné de tout le reste; il l'a fait trembler aux approches de la mort, qu'il a soufferte en public et comme un criminel : par où pouvait-il mieux le déguiser à ceux qui n'ont de goût que pour la grandeur humaine, et qui sont sans yeux pour la véritable sagesse?

Mais aussi il lui a fait commander à la mer et aux vents, à la mort et aux démons; il lui a fait lire dans l'esprit de ceux qui lui parlaient; il a répandu son esprit sur lui, et lui a mis à la bouche des choses qui ne pouvaient venir que d'un Dieu; il lui a fait parler de celles du Ciel d'une manière qui surpasse infiniment tous les hommes; il a voulu qu'il leur apprît l'état de leur cœur, et par où ils pouvaient sortir de leurs misères; il l'a fait vivre sans la moindre ombre de péché, en sorte que ses plus cruels ennemis n'ont pas seulement trouvé de quoi l'accuser; il lui a fait prédire sa mort et sa résurrection, et il l'a tiré du tombeau. Qu'y avait-il de plus propre à l'empêcher d'être méconnu de ceux qui aiment la véritable grandeur et la véritable sagesse? Enfin parce que tout l'Univers et tous les temps y avaient part, et aux mêmes conditions d'obscurité pour les uns, et de clarté pour les autres, il a voulu que son histoire ne fût écrite que par ses disciples, pour la rendre suspecte à ceux qui cherchent à se tromper, et qu'elle fût tout ensemble la plus indubitable de toutes les histoires, afin qu'ils fussent inexcusables.

Car en un mot, et sans entrer dans ce champ infini, si elle n'est pas vérifiable, il faut que les Apôtres aient été trompés, ou qu'ils aient été des fourbes, et l'un et l'autre sont également insoutenables. Comment se pourrait-il qu'ils eussent été abusés, eux qui non seulement se disent témoins de tous les prodiges de la vie de Jésus-Christ, mais qui croyaient même avoir reçu le don d'en faire de semblables? Pouvaient-ils se tromper à savoir s'ils guérissaient eux-mêmes les maladies, et s'ils ressuscitaient les morts? et quelle autre marque eussent-ils pu demander pour s'assurer de la vérité? Mais si Jésus-Christ leur en avait fait accroire pendant sa vie, comment ne se sont-ils point désabusés, après l'avoir vu mourir, puisqu'ils le croyaient véritablement Dieu, c'est-à-dire maître de la mort et de la vie? Car pour les disciples de Mahomet, par exemple, qui ne s'est dit que prophète, il est aisé qu'ils aient demeuré dans l'erreur après sa mort; et il s'est bien gardé de leur promettre qu'ils le reverraient. Mais il n'en est pas de même de ceux de Jésus-Christ, qui a bien été plus hardi. Aussi reconnaissent-ils que s'il n'est point ressuscité, tout ce qu'ils ont dit et fait n'est rien. C'est de là qu'ils ont tiré toute leur fermeté; et il est hors de toute apparence, et même impossible, qu'ils ne crussent au moins l'avoir vu depuis sa mort, et qu'ils ne le crussent avec la dernière assurance, pour s'exposer à tout ce qu'ils ont souffert, et pour appuyer uniquement là-dessus ce grand ouvrage, où ils ont si heureusement réussi. Or cela étant, comment peut-on s'imaginer qu'ils aient tous cru si fortement une chose si difficile à croire, et dont les yeux seuls sont juges? L'ont-ils tous songé en une nuit? Car ils disent tous l'avoir vu, et nous les traitons ici de gens de bonne foi. Est-ce un fantôme qui les a abusés pendant quarante jours, ou quelque imposteur qui leur a fait accroire qu'il était cet homme qui venait de mourir à leurs yeux, et qu'ils avaient mis dans le tombeau, et qui a ensuite trouvé le secret de s'élever dans le ciel à leur vue? Cela serait ridicule à dire, et d'autant plus que l'on voit assez par ce qui nous reste d'eux, qu'ils n'étaient pas assez simples pour croire que si Jésus-Christ n'eût été qu'un homme ordinaire, il eût pu se ressusciter lui-même.

On serait tout aussi mal fondé à dire que les Apôtres aient été des trompeurs, et qu'après la mort de leur maître ils aient concerté entre eux de dire qu'il était ressuscité, et prétendu que tout l'Univers les en crût sur leur parole. Car quoiqu'on dise que les hommes sont naturellement menteurs, cela n'est pas vrai, dans le sens où l'on le prend d'ordinaire. Ils naissent tels véritablement, en ce qu'ils naissent ennemis de Dieu, qui est la souveraine vérité, et que leur cœur les porte à des choses vaines et fausses, qu'ils regardent comme très réelles. Mais hors de là, il est certain qu'ils aiment naturellement à dire vrai, et cela ne saurait être autrement, la pente naturelle allant à dire ce que l'on sait, ou du moins ce que l'on croit, c'est-à-dire ce qui est vrai en soi, ou à l'égard de celui qui le dit. Au lieu que pour le mensonge, il faut de la délibération et du dessein, il se faut donner la peine d'inventer. Aussi voit-on qu'ils ne mentent jamais que pour l'intérêt, ou pour la gloire; encore faut-il qu'ils n'y puissent arriver autrement. Et ils prennent même bien garde que ce qu'ils disent soit vraisemblable, et qu'on n'en puisse découvrir la fausseté, surtout si les conséquences

en sont dangereuses. Et quand il s'en trouverait qui prendraient plaisir à mentir pour mentir, ils ne songent qu'à en jouir dans le moment, et non pas à rien établir de solide sur leur mensonge. Ainsi il est sans doute que les Apôtres n'ont pu avoir dessein d'imposer dans ce qu'ils ont dit de la résurrection de Jésus-Christ. Quelles gens était-ce pour se faire croire, et quelle autorité leur donnait pour cela leur rang entre les Juifs, ou leur mérite? n'avaient-ils rien à inventer de plus fin qu'un mensonge si grossier, dont il était si aisé de les convaincre, et dont ils n'eussent donné pour toutes preuves que le rapport de ses disciples? Et comment pourrait-on se figurer qu'ils eussent été assez hardis, pour aller attaquer sur un semblable fondement tout ce qu'il y avait de grand parmi les Juifs, et de puissant sur la terre, et entreprendre de changer une Religion aussi ancienne que le monde, et appuyée sur une infinité de miracles aussi publics que celui-là aurait été particulier pour eux? Il ne suffisait pas qu'ils fussent fourbes, pour former un si étrange dessein; il fallait encore qu'ils eussent perdu le sens, et en ce cas l'imposture n'eût guère duré. Et quand ç'aurait été les plus habiles gens du monde, comme ils l'ont paru depuis, ils n'en auraient que mieux vu ce qu'il y avait à craindre, combien il était difficile, légers et changeants comme sont les hommes, que quelqu'un d'eux ne se laissât gagner aux promesses ou aux menaces; et enfin qu'il était de la dernière extravagance de s'aller exposer de gaieté de cœur aux tourments, et à la mort qui leur était assurée, soit que l'imposture fût découverte, ou qu'elle réussît.

Je n'entreprendrai pas d'entrer plus avant dans ce qu'on peut dire pour la vérité de l'histoire évangélique, sur laquelle M. Pascal nous a laissé de si belles remarques, mais qui ne sont presque rien au prix de ce qu'il eût fait, s'il eût vécu. Il avait tant de pénétration pour ces choses-là, et c'est une source si inépuisable, qu'il n'aurait jamais cessé d'y faire de nouvelles découvertes. Que n'eût-il point dit du style des Évangélistes, et de leurs personnes; des Apôtres en particulier, et de leurs écrits; des voies par où cette religion s'est établie, et de l'état où elle est; de cette étrange quantité de miracles, de martyrs et de saints; et enfin de tant de choses qui marquent qu'il est impossible que les hommes seuls s'en soient mêlés? Quand je serais aussi capable que je le suis peu de suppléer à son défaut, ce n'en est pas ici le lieu. Ce serait achever son ouvrage dont je n'ai voulu que montrer le plan. Mais quoique je m'en sois mal acquitté, et quelque imparfait que nous l'ayons, c'est toujours assez pour faire voir quel il eût été, et même plus qu'il n'en faut pour produire l'effet qu'il souhaitait dans l'esprit de ceux qui se voudront bien servir de leur raison. Car enfin il n'a pas prétendu donner la foi aux hommes, ni leur changer le cœur. Son but était de prouver qu'il n'y avait point de vérité mieux appuyée dans le monde que celle de la Religion chrétienne, et que ceux qui sont assez malheureux pour en douter, sont visiblement coupables d'un aveuglement volontaire, et ne sauraient se plaindre que d'eux-mêmes. Et c'est ce qui paraîtra clairement à quiconque voudra prendre la chose d'aussi loin que lui, et envisager tout à la fois et sans prévention cette longue suite de miracles et de prophéties, cette histoire si suivie, et plus ancienne que tout ce qu'on connaît dans le monde, et tout ce qu'il trou-

vera dans ce recueil. Je dis, sans prévention, parce qu'il en faut au moins quitter une, à laquelle il est bien aisé de renoncer, quand on se fait justice, c'est-à-dire, à ne vouloir croire que ce qu'on voit sans la moindre difficulté. Car quand nous ne serions pas avertis, de la part de Dieu même, de ce mélange de l'obscurité aux clartés, nous sommes faits d'une manière que cela ne nous doit point arrêter.

Il est sans doute que toutes les vérités sont éternelles, qu'elles sont liées, et dépendantes les unes des autres; et cet enchaînement n'est pas seulement pour les vérités naturelles et morales, mais encore pour les vérités de fait, qu'on peut dire aussi en quelque façon éternelles; puisque étant toutes assignées à de certains points de l'éternité et de l'espace, elles composent un corps qui subsiste tout à la fois pour Dieu. Ainsi, si les hommes n'avaient point l'esprit borné, et plein de nuages, et que ce grand pays de la vérité leur fût ouvert, et exposé tout entier à leurs yeux, comme une province dans une carte géographique, ils auraient raison de ne vouloir rien recevoir qui ne fut de la dernière évidence, et dont ils ne vissent tous les principes et toutes les suites. Mais puisqu'il n'a pas plu à Dieu de les traiter si avantageusement, et qu'il n'y a point été obligé, il faut qu'ils s'accommodent à leur condition et à la nécessité, et qu'ils agissent au moins raisonnablement dans l'étendue de leur capacité bornée, sans se réduire à l'impossible et se rendre malheureux et ridicules tout ensemble.

S'ils peuvent une fois se résoudre à cela, bien loin de résister, comme ils font souvent, à l'éclat lumineux que de certaines preuves répandent dans l'esprit, ils reconnaîtront sans peine, qu'ils se doivent contenter en toutes choses d'un rayon de lumière, quelque médiocre qu'il leur paraisse, pourvu que ce soit une véritable lumière; que les preuves qui concluent sont quelque chose de réel et de positif, et les difficultés, de simples négations qui viennent de ne pas tout voir; et que comme il y a des preuves lumineuses qui ne laissent aucune obscurité, il y en a aussi qui éclairent assez pour voir sûrement quelque chose : après quoi, quelque difficulté qui reste, elle ne saurait plus empêcher que ce qu'on voit ne soit; et ce n'est plus que le défaut, ou de celui qui montre, et qui ne peut tout éclaircir, ou de celui qui veut voir, et qui n'a pas la vue assez bonne. Car enfin il y a une infinité de choses qui ne laissent pas d'être, pour être incompréhensibles. Et il serait ridicule, par exemple, de vouloir revenir contre des démonstrations, parce qu'elles auraient des conséquences dont on ne verrait pas bien clairement la liaison.

S'il n'y avait rien d'incompréhensible que dans la Religion, peut-être y aurait-il quelque chose à dire. Mais ce qu'il y a de plus connu dans la nature, c'est que presque tout ce que nous savons qui est, nous est inconnu passé de certaines bornes, quoique nous l'ayons comme sous nos yeux et entre nos mains. Au lieu que la Religion a cet avantage, que ce que nous n'en comprenons pas, se trouve fondé sur la nature de Dieu, et sur sa justice, dont il est bien certain, quel qu'il soit, que nous n'en saurions connaître que ce qu'il lui plaira de nous découvrir. Tenons-nous-en donc là, et lui rendons grâces de nous en avoir assez montré pour marcher en assurance. Et que ceux qui sont si choqués de notre soumission à des choses qu'on ne saurait comprendre, reconnaissent quelle est

leur injustice, puisqu'on ne la leur demande qu'après avoir montré par une infinité de preuves, qu'il faut être sans raison pour ne s'y pas soumettre. Car après tout, y a-t-il quelqu'un assez hardi entre les hommes pour soutenir que Dieu ait dû faire quelque chose de plus que ce qu'il a fait, et pour se croire en droit plutôt qu'un autre de lui demander un miracle en son particulier, au moindre doute que son cœur lui suggérera? ou s'ils n'ont pas plus de privilège pour cela les uns que les autres, faut-il qu'il se rende visible à tous les hommes, et qu'il vienne tous les jours se présenter à leurs yeux comme le soleil? Et quand il le ferait, que savent-ils s'ils n'en douteraient point encore toutes les nuits? puisque enfin, s'ils n'en ont des marques aussi sensibles, ils en ont au moins d'aussi grandes, et d'aussi certaines, auxquelles ils résistent, comme l'accomplissement des prophéties, qui est un miracle permanent, et que jusqu'à la fin du monde tous les hommes pourront voir de leurs propres yeux, et toutes les fois qu'il leur plaira.

Mais la vérité est que ce n'est point le manque de preuves qui les arrête. Ce n'est que leur négligence à s'éclaircir, et la dureté de leur cœur, et c'est ce qui fera, que quoiqu'il n'ait rien paru jusqu'ici de plus propre à tirer les gens de cet assoupissement que les écrits de M. Pascal, il est cependant comme assuré qu'il n'y en aura que très peu qui en profitent, et qu'à en juger par l'événement, ce ne sera que pour les vrais chrétiens qu'il aura travaillé en s'efforçant de prouver la vérité de leur religion. Je dis ceci sans aucun égard à la nécessité de l'inspiration de la foi pour croire avec utilité. Car les hommes n'y peuvent rien. Je parle seulement de la créance que la raison peut et doit donner. Et c'est à quoi on ne voit guère moins de difficulté quand on considère comment les hommes sont faits, et ce qui les occupe dans le monde.

Les uns s'appliquent aux connaissances, aux recherches de l'esprit, à l'étude de la nature. Et les autres ne songent proprement à rien, et donnent toute leur vie aux affaires, aux plaisirs, à la vanité. Pour ceux-ci, qui sont sans doute le plus grand nombre, et même le plus considérable, il est aisé de voir combien il y en aura peu qui emploient seulement quelques moments à la lecture de ce recueil; et parmi ceux-là combien peu sont capables de l'entendre, et d'en être touchés. Combien il est difficile de faire entrer dans des réflexions si profondes, des gens qui ont perdu, pour ainsi dire, l'usage de penser, et qui n'ont jamais fait le moindre retour sur eux-mêmes! Ne suffit-il pas que ce soient des vérités détachées des sens, pour ne faire aucune impression sur des esprits, nourris de faussetés et de chimères, qui ont ajouté une seconde corruption à la première corruption de la nature, et qui n'en connaissent pas seulement les misérables restes? Les ramènera-t-on tout d'un coup à un point dont ils ont pris le contre-pied dès le premier pas qu'ils ont fait dans la vie? ou, pour les y ramener peu à peu, doit-on s'attendre que n'ayant de plaisir qu'à ce qui flatte leurs sens ou leur intérêt, ils en puissent prendre à se voir continuellement dire que l'ennui est leur plus grand bien, que leur plus grand mal est de se croire heureux, qu'ils n'approcheront de l'être qu'à mesure qu'ils ranimeront en eux le sentiment de leurs misères, et qu'il n'y a que des fous ou de vrais chrétiens qui puissent

attendre la mort sans désespoir? Que ces vérités, toutes consolantes qu'elles sont pour quelques-uns, leur paraîtront tristes et cruelles! qu'elles trouveront plus d'entrée dans ce violent tourbillon de choses toutes contraires, dont leur cœur est sans cesse agité, ou qu'elles y feront peu de séjour! Il en sera tout au plus, comme de ces vaines imaginations de spectres, qu'on dissipe en se passant la main sur les yeux; et ils fermeraient plutôt le livre pour jamais, s'ils sentaient que cela pût tirer à conséquence, et qu'ils y entrevissent de loin la ruine de ce faux bonheur qui fait toute l'occupation et toute la douceur de leur vie.

Il ne serait pas malaisé d'appliquer une partie de cela aux autres qui se croient si fort au-dessus de ceux-là, et qui leur ressemblent pourtant par le plus essentiel. Ils pensent à la vérité, ils ont envie de connaître, ils rencontrent même quelquefois, et par là ils se regardent comme une espèce d'hommes différents des autres, et les premiers leur font pitié. Mais qu'ils s'en feraient (à) eux-mêmes, s'ils voyaient une fois clairement le peu de valeur de ce qui leur coûte tant de peine, et qui les amuse, et que cela même les éloigne de le voir! Quoique ce soient des vérités qu'ils cherchent, et que toute vérité ait son prix par la liaison qu'elle a avec la vérité essentielle, elles sont creuses néanmoins et inutiles si elles n'y conduisent; et c'en est même si peu le chemin que de s'occuper de celles qui tourmentent tant la plupart des hommes, que Dieu a voulu qu'elles leur fussent impénétrables, et que tout ce qu'en ont trouvé les plus habiles, c'est qu'on n'y saurait atteindre, et qu'on s'en passe aisément. Cependant comme si ceux-ci savaient sûrement d'ailleurs qu'il n'y eût que cela à connaître dans le monde, ils s'y appliquent avec une ardeur infatigable, et ce peu de succès les pique au lieu de les rebuter. Ils se laissent là comme des misérables indignes de leurs soins, et abandonnent la recherche de ce qu'ils sont, et de ce qu'ils doivent devenir, pour approfondir ce que les sciences ont de plus vain et de plus caché, sans songer qu'il y a longtemps qu'on en ait assez l'usage de la vie, et qu'elle ne vaut pas la peine, s'il y manque quelque chose, qu'on s'amuse à le chercher. Aussi n'est-ce, à dire le vrai, ni la commodité de la vie qui les fait agir, ni l'amour de la vérité qu'ils aiment rarement à voir trouver par d'autres. La curiosité seule les pousse, et la gloire d'aller plus loin que ceux qui les ont précédés; et la plupart même suivent des voies si opposées à la vérité, qu'ils s'en éloignent à mesure qu'ils avancent. Mais le pis est que cela les rend incapables de la voir quand on la leur montre, et que se remplissant la tête de ce qu'on a inventé de faux depuis qu'on raisonne dans le monde, cette étrange espèce de tradition leur ôte à tel point le goût de la vérité, que c'est pour eux un langage inconnu, et que tout ce qui n'est pas conforme aux impressions qu'ils ont reçues, n'en saurait plus faire sur leur esprit.

Il y en a véritablement quelques-uns parmi ceux-là qui sont dans des voies droites, et peu sujettes à l'erreur. Ceux-ci ne se payent pas de discours comme les autres, et parce qu'ils cherchent plus à connaître qu'à parler, et qu'ils ne donnent leur créance qu'à ce qu'ils voient clairement, il leur arrive rarement de se tromper. Mais c'est aussi ce qui renferme leurs connaissances dans des bornes bien étroites, n'y ayant que très peu de choses qui soient capables d'une évidence

pareille à celle qu'ils demandent. Tout ce qui n'est point démonstration ne leur est rien, et sans songer qu'il y en a de plus d'une sorte, ils s'établissent juges souverains de toutes choses, sur un petit nombre de principes qu'ils ont, et ne veulent rien croire que ce qu'on leur prouve à leur manière, et dont on ne leur puisse rendre la dernière raison. Mais ils ne voient pas que l'avantage qu'ils croient en tirer de ne rien recevoir que d'incontestable, est bien moindre qu'ils ne pensent, et que, bien loin qu'ils se garantissent par là de l'erreur, c'est au contraire ce qui les y plonge, en les privant d'une infinité de vérités, dont l'ignorance est une erreur très grossière et très positive, et qu'ils se rendent néanmoins presque incapables de goûter. Car l'habitude qu'ils se font de ce doute perpétuel, et de tout réduire aux figures et aux mouvements de la matière, leur gâte peu à peu le sentiment, les éloigne de leur cœur à n'y pouvoir plus revenir, et les porte enfin à se traiter eux-mêmes de machines. Qu'y a-t-il de plus capable de les rendre insensibles aux raisons et aux preuves de M. Pascal, quoiqu'ils aient moins de sujet que gens du monde de croire qu'il fût homme à s'abuser, et que dans leur ordre même, ils l'aient regardé ou dû regarder au moins avec admiration?

Enfin, il se trouve une certaine sorte de gens presque aussi rares que les vrais chrétiens, et qui semblent moins éloignés que les autres de le pouvoir devenir. Ceux-là ont connu la corruption des hommes, leurs misères, et la petitesse de leur esprit. Ils en ont cherché les remèdes sans connaître le fond du mal, et regardant les choses d'une manière universelle autant qu'on le peut humainement, ils ont vu ou cru voir ce que les hommes se doivent les uns aux autres, et quelques-uns ont porté aussi loin qu'il se peut les recherches de l'esprit, et l'idée des vertus naturelles. S'il y avait quelque chose de grand entre les hommes, et que cette gloire qu'ils peuvent recevoir les uns des autres, fût de quelque prix, ceux-là seuls y pourraient prétendre quelque part. Et comme ce n'est proprement que parmi eux qu'il y a de l'esprit et de l'honnêteté, il semble qu'on en puisse plus espérer que de tout le reste, et qu'ils n'aient qu'un pas à faire pour arriver au christianisme. Mais c'est, à le prendre en un autre sens, ce qui les en éloigne, puisqu'il n'y a point de maladies si dangereuses que celles qui ressemblent à la santé, ni de plus grand obstacle à la perfection que de croire qu'on l'a trouvée.

La charité, s'il est permis d'user de cette comparaison, peut être regardée comme un ouvrage admirable, qui aurait été mis entre les mains des hommes, et qui par le peu de soin qu'ils en ont eu, se serait brisé et mis en pièces. Ils ont en quelque façon senti leur perte, et recueillant ce qui leur restait du débris, ils en ont composé, comme ils ont pu, ce qu'ils appellent l'honnêteté. Mais quelle différence! que de vides, que de disproportions! Ce n'est qu'une misérable copie de ce divin original; et malheur à celui qui s'en contente, et qui ne voit pas que ce n'est que son ouvrage, c'est-à-dire, rien! Cependant, cette différence, toute infinie qu'elle est en soi, est imperceptible à ceux dont je parle : et l'état où ils se sont élevés, étant en effet quelque chose d'assez grand de la manière dont ils le regardent, ils s'en remplissent entièrement, ils roulent et subsistent là-dessus jusqu'à la mort, et rien n'est plus difficile que de leur faire compter pour rien ce qui les met si fort au-dessus du reste des hommes, et de les porter à se recon-

naître méchants, ce qui est le commencement et la perfection du christianisme.

Voilà ce qui donne lieu de croire que peu de gens auraient profité du livre de M. Pascal, quand même il aurait été dans l'état où il le pouvait mettre. Qu'ils y songent pourtant les uns et les autres, la chose en vaut bien la peine; et que ceux qui, après avoir accommodé la religion chrétienne à leur cœur, en accomplissent tous les devoirs si à leur aise, aussi bien que eux qui se sont déterminés à ne rien croire, apprennent une fois, qu'en matière de religion, c'est le comble du malheur que d'avoir pris son parti, si ce n'est le bon, et qu'il n'y en a qu'un qui le soit. Quelque lumière, quelque hauteur d'intelligence qu'on ait, rien n'est si aisé que de s'y tromper, surtout quand on le veut. Et de quelque bonne foi apparente qu'on se flatte, il est certain qu'on se repentira d'avoir mal choisi, et qu'on s'en repentira éternellement. Car enfin, on ne fait point que les choses soient, à force de se les persuader. Et quelque fondement qu'on trouve dans ses opinions, l'importance est qu'elles soient véritables, et qu'à ce triste moment qui décidera de notre état pour jamais, à l'ouverture de ce grand rideau qui nous découvrira pleinement la vérité, si nous trouvons plus que nous ne savions, nous ne trouvions pas au moins le contraire de ce que nous avons cru.



III

LETTRE DE M. DE BRIDIEU A M. PERIER

1^{er} Recueil MS. Guerrier. BN. 12988. p. 22.

à Beauvais, ce 28 juillet (1668).

Monsieur,

Je crois que l'on vous aura parlé de ma part de la vie de M. Pascal écrite par Madame votre femme et qu'on vous aura pressé de consentir qu'on la donne au public. Nous l'avons trouvée si belle et si édifiante que nous avons jugé tous ici que l'on ferait mal de ne le pas faire, et ceux qui l'ont vue à Paris en ont fait le même jugement et M. Du Bois vous dira que Mademoiselle de Guise l'a trouvée admirable et pour les choses et pour la manière dont elles sont écrites. On y a fait ici quelques petites corrections que l'on croit que vous ne desapprouverez pas quand vous aurez vu qu'elles ne gâtent rien. Si la chose n'est pas assez parfaite on y travaillera encore si vous le souhaitez, et vous serez le juge et le maître de tout, afin que ce soit à vous et non pas à d'autres que le public ait l'obligation de ce trésor. Au reste, Monsieur, je dois vous dire que j'en avais donné une copie à un garçon qui sera allé à Paris, que je croyais un homme sûr et qui ne l'a pourtant pas été, en sorte que je ne sais ce qu'il est devenu, ni cette copie aussi. Elle pourrait être tombée en telles mains qu'on la ferait imprimer sans nous. Ne serait-il donc pas plus à propos que l'on fit imprimer celle qui est entre les mains de M. Du Bois, après l'avoir revue et mise dans toute la perfection, que l'on pourra. Je vous en demande la permission, Monsieur, et je le fais avec tant de confiance que j'espère que vous ne la refuserez pas. M. de Roannez le souhaite fort et M. Du Bois aussi, à qui il faut, ce me semble, beaucoup déferer en tout ce qui regarde M. Pascal.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

de Bridieu.

p. i.

IV

LETTRE DE M. ARNAULD A M. PERIER

1^{er} RM. Guerrier BN. f. fr. 12988, p. 424.

ce 11 aout (1668)

C'est par M. Desprez que j'ay reçu votre lettre, je ne sais d'où il a appris que j'étais aux Trous; ce n'est pas un fort grand secret, je serai bien aise néanmoins qu'il ne le dise pas à tout venant, car j'aime toujours mieux que tout le monde ne sache pas où je suis.

J'aurais eu de la consolation de voir M^{me} votre Sœur, mais elle a bien fait de ne se pas arrêter, puisque les Médecins croient que les eaux de S^{te} Reyne lui pourront servir, mais elle me fait espérer par sa lettre, qu'elle reviendra de là à Paris avant que de s'en retourner.

L'affaire de la Préface s'étant passée comme vous dites, c'est la faute de M. de la Chaise de ne l'avoir pas mis au meilleur état qu'elle pouvait être; je ne l'ai pas encore lue.

J'avais déjà oui dire quelque chose de la nouvelle de Charanton, mais on ne m'avait pas marqué cette circonstance que c'était pour envoyer un d'entre eux dans les pays où on est en contestation. J'ai de la peine à le croire.

Je ne sais que vous dire de la mère du Changey, il y a des personnes qui m'écrivent de son affaire, qui pensent en être bien informés, et qui ne la croient pas bonne. Ils disent qu'elle a beaucoup d'esprit mais qu'elle n'est pas propre à être Supérieure. N'y aurait-il pas moyen que M^{me} votre mère nous envoyât cette Comédie imprimée, ce serait une chose curieuse de voir cette pièce. Je suis tout à vous.

V

PREMIERE LETTRE DE M. DE BRIENNE à Mme PERIER

SUR LES PENSÉES DE M. PASCAL.

[1^{er} R. Ms. Guerrier. BN. f. fr. 12988, p. 73.]

Ce 16 novembre (1668).

On ne peut pas, Madame, avoir céans M. votre fils qui nous fait l'honneur de coucher ce soir chez le mien après y avoir diné ce matin et avoir travaillé tout le jour céans pour mettre enfin la dernière main aux fragments de Monsieur votre illustre et bienheureux frère, après qu'ils ont subi tous les examens de M. de Roannez, ce qui n'est pas peu de chose, et ne vous pas dire un mot d'une si agréable occupation que nous avons présentement. M. de Roannez est très content, et assurément, on peut dire que lui et ses amis ont extrêmement travaillé. Je crois que vous l'en devez remercier. Nous allons encore faire une revue, M. votre très cher fils et moi, après laquelle il n'y aura plus rien à refaire, et je crois que notre dessein ne vous déplaira pas, ni à M. Périer que je salue ici avec votre permission, puisque nous ne faisons autre chose que de voir si l'on ne peut rien restituer des fragments que M. de Roannez a ôtés. Demain nous achèverons ce travail, s'il plaît à Dieu. J'ai présentement de la tête et de la santé à revendre, grâce à vos prières et à celles de nos amis et amies à qui j'attribue ma guérison, car j'ai été trop mal et mes incommodités avaient duré trop longtemps pour que j'eusse osé espérer en être quitte si tôt, ce qui fait que je regarde ma guérison comme un petit miracle. Notre bon Dieu en soit béni, et qu'il me fasse la grâce s'il lui plaît, de mieux user de ma santé que je n'ai fait par le passé.

Je ne sais, Madame, comment vous remercier de vos belles pommes; vous moquez-vous de faire de tels présents? Je ne sais ce qui me tient que je ne vous gronde au lieu de vous remercier. Car je suis encore trop glorieux pour pouvoir souffrir qu'on me donne, sans rendre un présent qui puisse egaler celui qu'on m'a fait, et par malheur je n'ai ni poires, ni pommes à vous envoyer. Je ne me vante de rien, mais j'ai bien envie un de ces jours de vous faire aussi quelque

trait à mon tour. Au moins ne refuserez-vous pas des livres de ma façon et de la nature de celui qui est présentement sous la presse, ni mes chères sœurs aussi que je vous supplie d'embrasser pour moi et de les assurer que je ne les oublierai jamais devant Notre Seigneur. Comment va la tête de M. Domat? Je le salue avec votre permission, comme aussi MM. vos fils et M. leur précepteur que j'aime à cause d'eux et de vous plus que je ne puis dire. Je voudrais que vous nous les envoyassiez tous : je vais établir un petit collège chez mon fils, et M. de Rebergue ne serait pas un de nos moindres maîtres, et vos deux enfants de nos moindres écoliers : au moins ne m'en saurait-il venir qui me soient plus chers. Auriez-vous jamais espéré de me voir principal de collège? Envoyez-nous au plus tôt les cahiers de M. Pascal qui vous restent, et qui nous manquent, et mandez-nous votre dernière volonté : nous l'exécuterons très ponctuellement. Quelle joie n'ai-je point de trouver une fois en ma vie une petite occasion de vous servir, en la personne du monde qui vous était la plus chère et qui était aussi la plus digne d'être aimée! J'ai rendu le Montagne à M. votre fils; quelles obligations ne vous ai-je point?

Il nous manque diverses pensées sur les divers sens de l'Ecriture, que la loi est figurative, etc, et encore les preuves de la véritable religion par les contrariétés qui se trouvent dans la nature de l'homme et par le péché originel; cela doit être admirable.

Je suis si content du pauvre Ferrand que je ne vous le puis assez dire. Il m'édifie tous les jours de plus en plus et toute cette maison, et me sert d'une manière qui ne me peut permettre sans ingratitude de n'avoir pour lui beaucoup d'affection : c'est le meilleur garçon du monde.

Quand on a été autant de temps qu'il y a d'ici au 24 de juillet, dont est datée votre dernière lettre sans y répondre, on peut s'en dispenser. Cependant, je l'ai encore sur ma table, et je la conserve chèrement comme tout ce qui me vient de vous. Je viens de la relire et il se trouve que j'y ai répondu sans le savoir, car vous ne me parliez que des admirables fragments de notre saint. Recommandez-moi s'il vous plaît à ses prières et me croyez tout à vous en notre S. J. C. Adieu : et mille amitiés encore une fois à toute la chère famille.

VI

SECONDE LETTRE DE M. DE BRIENNE A Mme PERIER

SUR LES PENSÉES DE M. PASCAL.

[1^{re} R. Ms. Guerrier. B.N. f. fr. N° 12988, p. 75.]

Ce 7 décembre 1668.

M. votre fils m'apporta hier votre lettre du 27 du mois passé; nous la lûmes ensemble et pesâmes plus toutes vos raisons que vous n'auriez pu faire vous-même, quand vous y auriez été présente pour répondre à nos objections. Il est certain que vous avez quelque raison, madame, de ne vouloir pas qu'on change rien aux pensées de M. votre frère. Sa mémoire m'est dans une si grande vénération que, quand il n'y aurait que moi tout seul, je serais entièrement de votre avis, si M. de Roannez et ceux qui ont pris la peine de revoir ces fragments avaient prétendu substituer leurs pensées à la place de celles de notre saint, ou les changer de manière qu'on ne pût pas dire sans mensonge ou sans équivoque qu'on les donne au public telles qu'on les a trouvées sur de méchants petits morceaux de papier après sa mort. Mais, comme ce qu'on y a fait ne change en aucune façon le sens ni les expressions de l'auteur, mais ne fait que les éclaircir et les embellir, et qu'il est certain que s'il vivait encore il souscrirait sans difficulté à tous ces petits embellissements et éclaircissements qu'on a donnés à ses pensées, et qu'il les aurait mises lui-même en cet état s'il avait vécu davantage et s'il avait eu le loisir de les repasser, puisque l'on n'a rien mis que de nécessaire et qui vint naturellement à l'esprit à la première lecture qu'on fait des fragments, je ne vois pas que vous puissiez raisonnablement et par un scrupule que vous me permettez de dire qui serait très mal fondé, vous opposer à la gloire de celui que vous aimez. Les autres ouvrages que nous avons de lui nous disent assez qu'il n'aurait pas laissé ses premières pensées en l'état qu'il les avait écrites d'abord; et quand nous n'aurions que l'exemple de la 18^e Lettre qu'il a refaite jusqu'à 13 fois, nous serions trop forts, et nous aurions droit de vous dire que l'auteur serait parfaitement d'accord avec ceux qui ont osé faire dans ses écrits ces petites corrections, s'il était encore en état de pouvoir nous dire lui-même son avis. C'est, madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment

de M. de Roannez, de M. Arnauld, de M. Nicole, de M. du Bois, et de M. de la Chaise, qui tous conviennent d'une voix que les pensées de M. Pascal sont mieux qu'elles n'étaient, sans toutefois qu'on puisse dire qu'elles soient autres qu'elles étaient lorsqu'elles sont sorties de ses mains, c'est-à-dire sans qu'on ait changé quoi que ce soit à son sens et à ses expressions. Car d'y avoir ajouté de petits mots, d'y avoir fait de petites transpositions, mais en gardant toujours les mêmes termes, ce n'est pas à dire qu'on ait rien changé à ce bel ouvrage. La réputation de M. Pascal est trop établie pour que le public s'imagine, lorsqu'il trouvera ces fragments admirables, et plus suivis et plus liés si vous voulez qu'il n'appartient à des fragments, que ce soient d'autres personnes que M. Pascal qui les aient mis en cet état. Cette pensée ne viendra jamais à personne, et on ne blessa point la sincérité chrétienne même la plus exacte en disant qu'on donne ces fragments tels qu'on les a trouvés et qu'ils sont sortis des mains de l'auteur, et tout le reste que vous dites si bien et d'une manière si agréable que vous m'entraîneriez à votre sentiment, pour peu que je visse que le monde fût capable d'entrer dans les soupçons que vous appréhendez. L'ouvrage, en l'état qu'il est, est toujours un fragment, et cela suffit pour que tout ce que l'on a dit et que vous voulez qu'on dise soit véritable.

Mais afin que vous puissiez mieux juger de la vérité de ce que j'avance, et que je ne voudrais pas vous dire pour quoi que ce soit au monde si je ne le croyais très vrai en toutes ses circonstances, je vous envoie une feuille d'exemple des corrections qu'on a faites, que je dictai hier à M. votre fils. Je suis assuré, madame, que quand vous aurez vu ce que c'est, vous êtes trop raisonnable pour ne vous pas rendre et pour n'être pas bien aise que la chose soit au point qu'elle est, c'est-à-dire aussi parfaite que des fragments le peuvent être. Quand vous verrez après cela la préface¹ qu'on a faite et que je tâcherai de vous envoyer mardi prochain ou au moins d'aujourd'hui en huit jours tout au plus tard, vous ne vous contenterez pas de donner simplement les mains à ce qu'on a fait ; mais vous aurez de la joie, et vos entrailles tressailleront d'allégresse, selon l'expression de l'Écriture, en voyant combien dignement l'on a parlé d'un frère aussi digne de louanges et d'estime que celui que vous aviez, et qui vous doit être bien plus cher où il est qu'il ne l'était lorsqu'il était sur la terre.

Je vous dirai encore, sans craindre de vous importuner et sans faire même de réflexion comme vous, que je suis à la fin de la quatrième page, qui est le seul endroit de votre lettre qui m'a déplu ; car à quoi bon de faire de semblables excuses à ses amis, principalement lorsqu'on écrit aussi agréablement que vous faites. Pardonnez-moi cette petite digression qui est venue si à propos que je n'ai pu m'empêcher de la faire. Je vous dirai (dis-je), madame, que j'ai examiné les corrections avec un front aussi rechigné que vous auriez pu faire : que j'étais aussi prévenu et aussi chagrin que vous contre ceux qui avaient osé se rendre de leur autorité privée et sans votre aveu les correcteurs de M. Pascal ; mais que j'ai trouvé leurs changements et leurs petits embellissements si raisonnables que mon chagrin a bientôt été dissipé, et que j'ai été forcé, malgré que j'en eusse, à changer ma malignité en reconnaissance et en estime pour ces mêmes

personnes que j'ai reconnu n'avoir eu que la gloire de M. votre frère en vue en tout ce qu'ils ont fait. J'espère que M. Périer et vous en jugerez tout comme moi et ne voudrez plus, après que vous aurez vu ce que je vous envoie, qu'on retarde davantage l'impression du plus bel ouvrage qui fut jamais. Je me charge des approbations et de tout le reste; que ne ferais-je point pour de tels amis que vous?

Si j'avais cru M. de Roannez et tous vos amis, c'est-à-dire M. Arnauld, M. Nicole, etc., qui n'ont qu'un même sentiment dans cette affaire, quoique ces deux derniers craignent plus que M. de Roannez de rien faire qui vous puisse déplaire, parce que peut-être ils ne sont pas aussi assurés que M. de Roannez dit qu'il l'est que vous trouverez bon tout ce qu'il fera : si, dis-je, je les avais crus, les fragments de M. Pascal seraient bien avancés d'imprimer. Il est assurément de conséquence de ne pas retarder davantage l'impression, et je vous supplie, en nous envoyant la copie des deux cahiers qui nous manquent et que je vous ai marqués dans ma dernière lettre, de nous envoyer aussi une permission de mettre cet ouvrage sous la presse, et d'avoir assez de confiance en tous vos amis, au nom desquels je vous écris et qui joignent leurs prières aux miennes, pour croire que l'on ne fait rien en tout ceci, que de très bien et de très avantageux à celui que vous aimez et qui est si digne d'être aimé. Je vous conjure de me recommander à ses saintes prières lorsque vous vous y recommanderez vous-même, et de lui bien dire, dans le secret de votre oraison, que je suis aussi sensible pour tout ce qui peut le toucher, c'est-à-dire les siens et sa mémoire bienheureuse, que si j'avais l'avantage d'être son propre frère. Je vous dis ceci avec une effusion qu'il n'y a que Dieu et celui qui est mort en lui qui puisse voir, et je lui demande de tout mon cœur de vous la faire connaître telle qu'elle est effectivement.

Que puis-je vous avoir mandé dans ma lettre précédente qui vous accable? Vous m'accablez bien davantage en me parlant de ce prétendu accablement. Je vous supplie, madame, de supprimer à l'avenir ces expressions qui flattent l'amour-propre et qui respirent un certain air flatteur qui ne doit point être entre des personnes aussi unies que nous par les liens de la charité; je vous demande cette grâce à mains jointes.

Je me sens encore obligé de vous dire en relisant votre lettre, quoiqu'il me semble que j'aie déjà satisfait et suffisamment, si je ne me trompe, à vos appréhensions, que vous ne devez point craindre qu'on diminue la gloire de l'auteur en voulant l'augmenter, et que le monde, sachant qu'on a travaillé sur ses écrits, ne puisse plus discerner ce qui est de l'auteur et ce qui est des correcteurs. Vous souhaitez qu'on dise positivement que ce sont de petits morceaux de papier qu'on a trouvé mal écrits et que c'étaient les premières expressions des pensées qui lui venaient lorsqu'il méditait sur son grand ouvrage contre les athées; que ni lui ni personne n'a repassé dessus que pour les mettre en ordre seulement; qu'on a encore les originaux en la manière qu'on les a trouvés, etc. On dira tout cela, et on l'a dit par avance dans la préface de la manière dont vous le voulez, et ce qui est de mieux, c'est que tout cela est vrai et exact à la lettre, et sans équi-

voque aucune, comme je crois vous l'avoir déjà dit ci-dessus. Que voulez-vous de plus? Cela fera tous les bons effets que vous espérez, et le meilleur encore que vous ne dites pas, c'est qu'on ne trouvera rien qui mérite d'être excusé, et qu'on regrettera seulement que l'auteur n'ait pas assez vécu pour achever un ouvrage qui, tout imparfait qu'il est, est si achevé et si admirable. Après cela, je ne sais plus que vous dire; et si vous n'êtes pas contente, vous avez tort. Voilà comment il faut parler à ses amis, et de tels amis que M. Périer et vous qui ne pouvez trouver mauvaise ma liberté, connaissant mon cœur au point que vous le connaissez, et étant toujours pour vous tel que je dois être, c'est-à-dire plus à vous qu'à moi-même.

On n'a pas fait une seule addition. Vous avez regardé le travail de M. de Roannez comme un grand commentaire, et rien n'est moins semblable à ce qu'il a fait que cette idée que vous vous en étiez formée.

Je ne parle point des pensées qu'on a retranchées, puisque vous n'en parlez pas et que vous y consentez. Mais je vous dirai pourtant que j'en ai fait un petit cahier que je garderai toute ma vie comme un trésor pour me nourrir en tout temps; car je ne voudrais pas laisser perdre la moindre chose de M. Pascal, dont il ne nous reste rien que d'infiniment précieux, ne fût-ce que le petit billet du mois que vous m'avez donné.

Ce serait à moi à faire des excuses, puisque me voici à la neuvième page. Mais je n'ai garde après ce que je vous ai dit. J'embrasse toute la chère famille. Adieu. Je vous supplie de me faire une copie de cette lettre-ci par un de MM. vos enfants, ou de me la renvoyer si vous ne la voulez pas garder, comme elle ne le mérite pas, parce que j'en aurai à faire pour la montrer à M. de Roannez; je crois que cela fera un bon effet; je lui lirai la vôtre; et si je n'avais été si pressé, il aurait vu celle-ci avant que de vous l'envoyer; mais je n'ai eu que le temps de l'écrire, et encore bien à la hâte. Lisez mon griffonnage, si vous pouvez.

On m'a dit que vous saviez des histoires admirables de songes, de sorciers, sortilèges, apparitions, etc... J'en fais un petit recueil et je voudrais que vous puissiez voir ce que j'ai déjà écrit. Je ne mets rien dans mon livre que de très exact et de très vrai, et le plus circonstancié que je puis. Si vous pouvez m'envoyer quelque chose de ce genre ou si vous en apprenez de personnes bien sûres, je vous supplie de me faire cette grâce. Toutes ces choses, lorsqu'elles sont véritables, sont de grandes preuves de la religion.

Faites-moi, à propos de cela, faire une copie du billet qu'on trouva sur M. Pascal, dont M. de Roannez m'a parlé, figuré comme il est, feu, flamme, jour de saint Chrysogone, etc. Je serais bien aise de l'avoir.

Encore une fois, mille adieux. Je suis tout à vous. N'oubliez pas de faire mes compliments à mes chères sœurs et à M. Domat. Adieu encore une fois : je ne saurais trop vous le dire.

Ce 11°.

Quand j'eus achevé ma lettre, il était trop tard pour l'envoyer à la poste, de sorte que j'ai été obligé de différer jusqu'aujourd'hui; et comme j'en ai fait ce que je désirais, il n'est pas nécessaire que vous m'en fassiez faire une copie.

Il est arrivé quelque chose depuis qui m'oblige à vous prier de m'en faire faire une copie par un de vos enfants ou de Mlles vos filles. Je leur serai très obligé de la peine qu'elles prendront.

Je ne vous puis dire, madame, la joie que j'ai eue de voir la lettre du 30 novembre que vous avez écrite à M. de Roannez, et qu'il m'a envoyée aussitôt; c'est une réponse par avance à cette grande lettre que je vous écris présentement. Cependant je ne ferai point commencer à imprimer, quoique la chose presse extrêmement, que je n'aie eu votre dernière réponse à tout ce que je vous mande, quoique ce que vous avez mandé à M. de Roannez me donne lieu d'espérer que votre réponse sera aussi favorable que nous le souhaitons. Je vous dois dire, madame, que M. votre fils est bien aise de se voir bientôt au bout de ses sollicitations auprès de moi et de vos autres amis, et de n'être plus obligé à nous tenir tête avec l'opiniâtreté qu'il faisait et dont nous ne pénétrions pas bien les raisons. Car la force de la vérité l'obligeait à se rendre, et cependant il ne se rendait point et revenait toujours à la charge; et la chose allait quelquefois si loin que nous ne le regardions plus comme un Normand, qui sont gens naturellement complaisants, mais comme le plus opiniâtre Auvergnat qui fût jamais : c'est tout dire. Mais maintenant nous ferons bientôt la paix, et j'espère que votre satisfaction, et la gloire, et l'applaudissement, qui sont inséparables de la publication de cet ouvrage, achèveront de mettre fin aux petits différends que nous avons eus, M. de Roannez et moi, avec M. votre fils. J'aurais mille choses à vous dire de lui qui vous consoleraient infiniment; mais je n'ai pas assez de temps; ce sera pour une autre fois. N'oubliez pas mes histoires. Je suis tout à vous : vous le savez.

1. Il ne peut s'agir que du *Discours sur les Pensées* de Filleau de la Chaise. Ce *Discours* ne plaisait pas à la famille Périer. Un passage de la lettre d'Arnauld à Florin Périer du 11 août 1668 fait allusion à ce désaccord. Dans la suite de sa lettre de Brienne annonce l'envoi prochain d'une nouvelle rédaction qui s'efforce de tenir compte des observations faites par Gilberte Périer.

VII

LETTRE DE M. FERET A M. PERIER LE PERE

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B.N. f. fr. 12988, p. 591]

A Aleth ce 4 9^{bre} 1668.

Je donnai en particulier votre lettre à Mgr (Nicolas Pavillon); il la lut, et je lui lus aussi celle que vous m'écriviez. Il fut si consolé de l'honneur que vous lui faisiez (ce sont ses termes) qu'il ne pût mieux me l'exprimer qu'en me disant qu'il recevrait votre présent de tout son cœur, et comme une marque obligeante des bontés que vous avez tous pour lui. Il n'y avait que 2 jours pour lors que je m'étais entretenu fort au long de votre famille, luy disant de chacun en particulier tout le bien que j'en scay. Il me dit donc à cette heure que ce présent ne lui venait plus de personnes inconnues, mais des plus chères, et qu'il portoit toujours dans son cœur, et comme il est encore actuellement à lire une 12^{me} de fragmens de feu M^r Pascal il me dit à ce propos : « Voyez que je profite des biens de cette bonne famille en même temps et spirituellement et temporellement. » Il me dit qu'il n'avait jamais rien vu de si beau, et même de si touchant : il me demanda s'il n'avait point fait d'autres Ecrits de piété; je lui dis que j'avais vu des Elévations à Dieu qu'il avoit faites dans l'une de ses maladies, que je trouvois merveilleuses. Il m'a temoigné une grande envie de les voir, et sur ce que je lui dis que je vous les demanderois, il me répondit que je lui ferois plaisir; et de plus de lui donner une Copie de la vie de M^r Pascal que quelqu'un lui a dit avoir été composée par M^e Périer. Voilà dont il me chargea fort dans notre entretien...

★

VIII

LETTRE DE M. FERET A M. PERIER LE PERE

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 593]

A Paris ce 28 février 1669.

Peu de jours avant que de partir d'Alet M^r fils de M^r le Président Caulet nous envoya l'Ecrit de la vie de M^r Pascal. Mgr l'entendit lire deux fois avec admiration, et de la vie de ce serviteur de Dieu, et de la belle manière dont sa bonne sœur l'a écrite. Vous lui ferez plaisir assurément en lui envoyant la prière sur la maladie, car il estime infiniment toutes les productions de ce rare esprit...



IX

PREFACE DE L'ÉDITION DE PORT-ROYAL

(1670)

CONTENANT DE QUELLE MANIÈRE CES PENSÉES ONT ÉTÉ ÉCRITES ET RECUEILLIES; CE QUI EN A FAIT RETARDER L'IMPRESSION; QUEL ÉTAIT LE DESSEIN DE M. PASCAL DANS CET OUVRAGE; ET DE QUELLE SORTE IL A PASSÉ LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE.

M. Pascal ayant quitté fort jeune l'étude des mathématiques, de la physique et des autres sciences profanes, dans lesquelles il avait fait un si grand progrès qu'il y a eu assurément peu de personnes qui aient pénétré plus avant que lui dans les manières particulières qu'il en a traitées, il commença vers la trentième année de son âge à s'appliquer à des choses plus sérieuses et plus relevées, et à s'adonner uniquement, autant que sa santé le put permettre, à l'étude de l'Écriture, des Pères et de la morale chrétienne.

Mais quoiqu'il n'ait pas moins excellé dans ces sortes de sciences qu'il avait fait dans les autres, comme il l'a bien fait paraître par des ouvrages qui passent pour assez achevés en leur genre, on peut dire néanmoins que, si Dieu eût permis qu'il eût travaillé quelque temps à celui qu'il avait dessein de faire sur la religion, et auquel il voulait employer tout le reste de sa vie, cet ouvrage eût beaucoup surpassé tous les autres qu'on a vus de lui; parce qu'en effet les vues qu'il avait sur ce sujet étaient infiniment au-dessus de celles qu'il avait sur toutes les autres choses.

Je crois qu'il n'y aura personne qui n'en soit facilement persuadé en voyant seulement le peu que l'on en donne à présent, quelque imparfait qu'il paraisse, et principalement sachant la manière dont il y a travaillé, et toute l'histoire du recueil qu'on en a fait. Voici comment tout cela s'est passé.

M. Pascal conçut le dessein de cet ouvrage plusieurs années avant sa mort; mais il ne faut pas néanmoins s'étonner s'il fut si longtemps sans en rien mettre par écrit; car il avait toujours accoutumé de songer beaucoup aux choses et de les disposer dans son esprit avant que de les produire au dehors, pour bien considérer et examiner avec soin celles qu'il fallait mettre les premières ou les dernières, et l'ordre qu'il leur devait donner à toutes, afin qu'elles pussent faire

l'effet qu'il désirait. Et comme il avait une mémoire excellente, et qu'on peut dire même prodigieuse, en sorte qu'il a souvent assuré qu'il n'avait jamais rien oublié de ce qu'il avait une fois bien imprimé dans son esprit; lorsqu'il s'était ainsi quelque temps appliqué à un sujet, il ne craignait pas que les pensées qui lui étaient venues lui pussent jamais échapper; et c'est pourquoi il différerait assez souvent de les écrire, soit qu'il n'en eût pas le loisir, soit que sa santé, qui a presque toujours été languissante et imparfaite, ne fût pas assez forte pour lui permettre de travailler avec application.

C'est ce qui a été cause que l'on a perdu à sa mort la plus grande partie de ce qu'il avait déjà conçu touchant son dessein. Car il n'a presque rien écrit des principales raisons dont il voulait se servir, des fondements sur lesquels il prétendait appuyer son ouvrage, et de l'ordre qu'il voulait y garder; ce qui était assurément très considérable. Tout cela était tellement gravé dans son esprit et dans sa mémoire qu'ayant négligé de l'écrire lorsqu'il l'aurait peut-être pu faire, il se trouva, lorsqu'il l'aurait bien voulu, hors d'état d'y pouvoir du tout travailler.

Il se rencontra néanmoins une occasion, il y a environ dix ou douze ans, en laquelle on l'obligea, non pas d'écrire ce qu'il avait dans l'esprit sur ce sujet-là, mais d'en dire quelque chose de vive voix. Il le fit donc en présence et à la prière de plusieurs personnes très considérables de ses amis. Il leur développa en peu de mots le plan de tout son ouvrage; il leur représenta ce qui en devait faire le sujet et la matière; il leur en rapporta en abrégé les raisons et les principes, et il leur expliqua l'ordre et la suite des choses qu'il y voulait traiter. Et ces personnes, qui sont aussi capables qu'on le puisse être de juger de ces sortes de choses, avouent qu'elles n'ont jamais rien entendu de plus beau, de plus fort, de plus touchant, ni de plus convaincant; qu'elles en furent charmées; et que ce qu'elles virent de ce projet et de ce dessein dans un discours de deux ou trois heures, fait ainsi sur-le-champ sans avoir été prémédité ni travaillé, leur fit juger ce que ce pourrait être un jour, s'il était jamais exécuté et conduit à sa perfection par une personne dont ils connaissaient la force et la capacité, qui avait accoutumé de tant travailler tous ses ouvrages, qui ne se contentait presque jamais de ses premières pensées, quelque bonnes qu'elles parussent aux autres, et qui a refait souvent jusqu'à huit ou dix fois des pièces que tout autre que lui trouvait admirables dès la première.

Après qu'il leur eut fait voir quelles sont les preuves qui font le plus d'impression sur l'esprit des hommes, et qui sont les plus propres à les persuader, il entreprit de montrer que la religion chrétienne avait autant de marques de certitude et d'évidence que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables.

Pour entrer dans ce dessein, il commença d'abord par une peinture de l'homme, où il n'oublia rien de tout ce qui le pouvait faire connaître et au dedans et au dehors de lui-même, jusqu'aux plus secrets mouvements de son cœur. Il supposa ensuite un homme qui, ayant toujours vécu dans une ignorance générale, et dans l'indifférence à l'égard de toutes choses, et surtout à l'égard

de soi-même, vient enfin à se considérer dans ce tableau, et à examiner ce qu'il est. Il est surpris d'y découvrir une infinité de choses auxquelles il n'a jamais pensé; et il ne saurait remarquer sans étonnement et sans admiration tout ce que M. Pascal lui fait sentir de sa grandeur et de sa bassesse, de ses avantages et de ses faiblesses, du peu de lumières qui lui reste, et des ténèbres qui l'environnent presque de toutes parts; et enfin de toutes les contrariétés étonnantes qui se trouvent dans sa nature. Il ne peut plus après cela demeurer dans l'indifférence, s'il a tant soit peu de raison; et quelque insensible qu'il ait été jusqu'alors, il doit souhaiter, après avoir ainsi connu ce qu'il est, de connaître aussi d'où il vient et ce qu'il doit devenir.

M. Pascal, l'ayant mis dans cette disposition de chercher à s'instruire sur un doute si important, il l'adresse premièrement aux philosophes; et c'est là qu'après lui avoir développé tout ce que les plus grands philosophes de toutes les sectes ont dit sur le sujet de l'homme, il lui fait observer tant de défauts, tant de faiblesse, tant de contradictions et tant de faussetés dans tout ce qu'ils en ont avancé, qu'il n'est pas difficile à cet homme de juger que ce n'est pas là où il s'en doit tenir.

Il lui fait ensuite parcourir tout l'univers et tous les âges, pour lui faire remarquer une infinité de religions qui s'y rencontrent; mais il lui fait voir en même temps, par des raisons si fortes et si convaincantes, que toutes ces religions ne sont remplies que de vanités, que de folies, que d'erreurs, que d'égarements et d'extravagances, qu'il n'y trouve rien encore qui le puisse satisfaire.

Enfin il lui fait jeter les yeux sur le peuple juif, et il lui en fait observer des circonstances si extraordinaires qu'il attire facilement son attention. Après lui avoir représenté tout ce que ce peuple a de singulier, il s'arrête particulièrement à lui faire remarquer un livre unique par lequel il se gouverne, et qui comprend tout ensemble son histoire, sa loi et sa religion. A peine a-t-il ouvert ce livre qu'il y apprend que le monde est l'ouvrage d'un Dieu et que c'est ce même Dieu qui a créé l'homme à son image, et qui l'a doué de tous les avantages du corps et de l'esprit qui convenaient à cet état. Quoiqu'il n'ait rien encore qui le convainque de cette vérité, elle ne laisse pas de lui plaire, et la raison seule suffit pour lui faire trouver plus de vraisemblance dans cette supposition qu'un Dieu est l'auteur des hommes et de tout ce qu'il y a dans l'univers, que dans tout ce que ces mêmes hommes se sont imaginé par leurs propres lumières. Ce qui l'arrête en cet endroit est de voir, par la peinture qu'on lui a faite de l'homme, qu'il est bien éloigné de posséder tous ces avantages qu'il a dû avoir lorsqu'il est sorti des mains de son auteur. Mais il ne demeure pas longtemps dans ce doute, car dès qu'il poursuit la lecture de ce même livre, il y trouve qu'après que l'homme eut été créé de Dieu dans l'état d'innocence, et avec toutes sortes de perfections, la première action qu'il fit fut de se révolter contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus pour l'offenser.

M. Pascal lui fait alors comprendre que ce crime ayant été le plus grand de tous les crimes en toutes ses circonstances, il avait été puni non seulement

dans ce premier homme, qui, étant déchu par là de son état, tomba tout d'un coup dans la misère, dans la faiblesse, dans l'erreur et dans l'aveuglement; mais encore dans tous ses descendants, à qui ce même homme a communiqué et communiquera encore sa corruption dans toute la suite des temps.

Il lui fait ensuite parcourir divers endroits de ce livre où il a découvert cette vérité. Il lui fait prendre garde qu'il n'y est plus parlé de l'homme que par rapport à cet état de faiblesse et de désordre; qu'il y est dit souvent que toute chair est corrompue, que les hommes sont abandonnés à leurs sens, et qu'ils ont une pente au mal dès leur naissance. Il lui fait voir encore que cette première chute est la source, non seulement de tout ce qu'il y a de plus incompréhensible dans la nature de l'homme, mais aussi d'une infinité d'effets qui sont hors de lui, et dont la cause lui est inconnue. Enfin il lui représente l'homme si bien dépeint dans tout ce livre, qu'il ne lui paraît plus différent de la première page qu'il lui a tracée.

Ce n'est pas assez d'avoir fait connaître à cet homme son état plein de misère; M. Pascal lui apprend encore qu'il trouvera dans ce même livre de quoi se consoler. Et, en effet, il lui fait remarquer qu'il y est dit que le remède est entre les mains de Dieu : que c'est à lui que nous devons recourir pour avoir les forces qui nous manquent; qu'il se laissera fléchir, et qu'il enverra même un libérateur aux hommes, qui satisfera pour eux, et qui réparera leur impuissance.

Après qu'il lui a expliqué un grand nombre de remarques très particulières sur le livre de ce peuple, il lui fait encore considérer que c'est le seul qui ait parlé dignement de l'Être souverain, et qui ait donné l'idée d'une véritable religion. Il lui en fait concevoir les marques les plus sensibles qu'il applique à celles que ce livre a enseignées; et il lui fait faire une attention particulière sur ce qu'elle fait consister l'essence de son culte dans l'amour du Dieu qu'elle adore; ce qui est un caractère tout singulier, et qui la distingue visiblement de toutes les autres religions, dont la fausseté paraît par le défaut de cette marque si essentielle.

Quoique M. Pascal, après avoir conduit si avant cet homme qu'il s'était proposé de persuader insensiblement, ne lui ait encore rien dit qui le puisse convaincre des vérités qu'il lui a fait découvrir, il l'a mis néanmoins dans la disposition de les recevoir avec plaisir, pourvu qu'on puisse lui faire voir qu'il doit s'y rendre, et de souhaiter même de tout son cœur qu'elles soient solides et bien fondées, puisqu'il y trouve de si grands avantages pour son repos et pour l'éclaircissement de ses doutes. C'est aussi l'état où devrait être tout homme raisonnable, s'il était une fois bien entré dans la suite de toutes les choses que M. Pascal vient de représenter, et il y a sujet de croire qu'après cela il se rendrait facilement à toutes les preuves qu'il apporta ensuite pour confirmer la certitude et l'évidence de toutes ces vérités importantes dont il avait parlé, et qui font le fondement de la religion chrétienne, qu'il avait dessein de persuader.

Pour dire en peu de mots quelque chose de ces preuves, après qu'il eut montré en général que les vérités dont il s'agissait étaient contenues dans un livre de la certitude duquel tout homme de bon sens ne pouvait douter, il s'arrêta

principalement au livre de Moïse, où ces vérités sont particulièrement répandues, et il fit voir, par un très grand nombre de circonstances indubitables, qu'il était également impossible que Moïse eût laissé par écrit des choses fausses, ou que le peuple à qui il les avait laissées s'y fût laissé tromper, quand même Moïse aurait été capable d'être fourbe.

Il parla aussi de tous les grands miracles qui sont rapportés dans ce livre; et comme ils sont d'une grande conséquence pour la religion qui y est enseignée, il prouva qu'il n'était pas possible qu'ils ne fussent vrais, non seulement par l'autorité du livre où ils sont contenus, mais encore par toutes les circonstances qui les accompagnent et qui les rendent indubitables.

Il fit voir encore de quelle manière toute la loi de Moïse était figurative : que tout ce qui était arrivé aux Juifs n'avait été que la figure des vérités accomplies à la venue du Messie, et que, le voile qui couvrait ces figures ayant été levé, il était aisé d'en voir l'accomplissement et la consommation parfaite en faveur de ceux qui ont reçu Jésus-Christ.

M. Pascal entreprit ensuite de prouver la vérité de la religion par les prophéties; et ce fut sur ce sujet qu'il s'étendit beaucoup plus que sur les autres. Comme il avait beaucoup travaillé là-dessus, et qu'il y avait des vues qui lui étaient toutes particulières, il les expliqua d'une manière fort intelligible; il en fit voir le sens et la suite avec une facilité merveilleuse; et il les mit dans tout leur jour et dans toute leur force.

Enfin, après avoir parcouru les livres de l'Ancien Testament, et fait encore plusieurs observations convaincantes pour servir de fondements et de preuves à la vérité de la religion, il entreprit encore de parler du Nouveau Testament, et de tirer ses preuves de la vérité même de l'Evangile.

Il commença par Jésus-Christ; et quoiqu'il l'eût déjà prouvé invinciblement par les prophéties et par toutes les figures de la loi dont on voyait en lui l'accomplissement parfait, il apporta encore beaucoup de preuves tirées de sa personne même, de ses miracles, de sa doctrine et des circonstances de sa vie.

Il s'arrêta ensuite sur les apôtres; et pour faire voir la vérité de la foi qu'ils ont publiée hautement partout, après avoir établi qu'on ne pouvait les accuser de fausseté qu'en supposant ou qu'ils avaient été des fourbes, ou qu'ils avaient été trompés eux-mêmes, il fit voir clairement que l'une et l'autre de ces suppositions étaient également impossibles.

Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvait servir à la vérité de l'histoire évangélique, faisant de très belles remarques sur l'Evangile même, sur le style des évangélistes, et sur leurs personnes; sur les apôtres en particulier, et sur leurs écrits; sur le nombre prodigieux de miracles; sur les martyrs; sur les saints; en un mot, sur toutes les voies par lesquelles la religion chrétienne s'est entièrement établie. Et quoiqu'il n'eût pas le loisir, dans un simple discours, de traiter au long une si vaste matière, comme il avait dessein de faire dans son ouvrage, il en dit néanmoins assez pour convaincre que tout cela ne pouvait être l'ouvrage des hommes, et qu'il n'y avait que Dieu seul qui eût pu conduire l'événement de tant d'effets différents qui concourent tous également à prouver

d'une manière invincible la religion qu'il est venu lui-même établir parmi les hommes.

Voilà en substance les principales choses dont il entreprit de parler dans tout ce discours, qu'il ne proposa à ceux qui l'entendirent que comme l'abrégé du grand ouvrage qu'il méditait, et c'est par le moyen d'un de ceux qui y furent présents qu'on a su depuis le peu que je viens d'en rapporter.

On verra parmi les fragments que l'on donne au public quelque chose de ce grand dessein de M. Pascal, mais on y en verra bien peu; et les choses mêmes que l'on y trouvera sont si imparfaites, si peu étendues et si peu digérées, qu'elles ne peuvent donner qu'une idée très grossière de la manière dont il avait envie de les traiter.

Au reste, il ne faut pas s'étonner si, dans le peu qu'on en donne, on n'a pas gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matières. Comme on n'avait presque rien qui se suivît, il eût été inutile de s'attacher à cet ordre; et l'on s'est contenté de les disposer à peu près en la manière qu'on a jugée être plus propre et plus convenable à ce que l'on en avait. On espère même qu'il y aura peu de personnes qui, après avoir bien conçu une fois le dessein de M. Pascal, ne suppléent d'elles-mêmes au défaut de cet ordre, et qui, en considérant avec attention les diverses matières répandues dans ces fragments, ne jugent facilement où elles doivent être rapportées suivant l'idée de celui qui les avait écrites.

Si l'on avait seulement ce discours-là par écrit tout au long et en la manière qu'il fut prononcé, l'on aurait quelque sujet de se consoler de la perte de cet ouvrage, et l'on pourrait dire qu'on en aurait au moins un petit échantillon, quoique fort imparfait. Mais Dieu n'a pas permis qu'il nous ait laissé ni l'un ni l'autre; car peu de temps après il tomba malade d'une maladie de langueur et de faiblesse qui dura les quatre dernières années de sa vie, et qui, quoiqu'elle parût fort peu au dehors, et qu'elle ne l'obligeât pas de garder le lit ni la chambre, ne laissait pas de l'incommoder beaucoup, et de le rendre presque incapable de s'appliquer à quoi que ce fût : de sorte que le plus grand soin et la principale occupation de ceux qui étaient auprès de lui étaient de le détourner d'écrire, et même de parler de tout ce qui demandait quelque application et quelque contention d'esprit, et de ne l'entretenir que de choses indifférentes et incapables de le fatiguer.

C'est néanmoins pendant ces quatre années de langueur et de maladie qu'il a fait et écrit tout ce que l'on a de lui de cet ouvrage qu'il méditait, et tout ce que l'on en donne au public. Car, quoiqu'il attendit que sa santé fût entièrement rétablie pour y travailler tout de l'on, et pour écrire les choses qu'il avait déjà digérées et disposées dans son esprit; cependant, lorsqu'il lui survenait quelques nouvelles pensées, quelques vues, quelques idées, ou même quelque tour et quelques expressions qu'il prévoyait lui pouvoir un jour servir pour son dessein, comme il n'était pas alors en état de s'y appliquer aussi fortement qu'il faisait quand il se portait bien, ni de les imprimer dans son esprit et dans sa mémoire, il aimait mieux en mettre quelque chose par écrit pour ne le pas oublier; et pour cela il prenait le premier morceau de papier qu'il trouvait sous

sa main, sur lequel il mettait sa pensée en peu de mots, et fort souvent même seulement à demi-mot; car il ne l'écrivait que pour lui; et c'est pourquoi il se contentait de le faire fort légèrement, pour ne pas se fatiguer l'esprit, et d'y mettre seulement les choses qui étaient nécessaires pour le faire ressouvenir des vues et des idées qu'il avait.

C'est ainsi qu'il a fait la plupart des fragments qu'on trouvera dans ce recueil; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'il y en a quelques-uns qui semblent assez imparfaits, trop courts et trop peu expliqués, et dans lesquels on peut même trouver des termes et des expressions moins propres et moins élégantes. Il arrivait néanmoins quelquefois qu'ayant la plume à la main, il ne pouvait s'empêcher, en suivant son inclination, de pousser ses pensées, et de les étendre un peu davantage, quoique ce ne fût jamais avec la force et l'application d'esprit qu'il aurait pu faire en parfaite santé. Et c'est pourquoi l'on en trouvera aussi quelques-unes plus étendues et mieux écrites, et des chapitres plus suivis et plus parfaits que les autres.

Voilà de quelle manière ont été écrites ces pensées. Et je crois qu'il n'y aura personne qui ne juge facilement par ces légers commencements et par ces faibles essais d'une personne malade, qu'il n'avait écrits que pour lui seul, et pour se remettre dans l'esprit des pensées qu'il craignait de perdre, et qu'il n'a jamais revus ni retouchés, quel eût été l'ouvrage entier, si M. Pascal eût pu recouvrer sa parfaite santé et y mettre la dernière main, lui qui savait disposer les choses dans un si beau jour et un si bel ordre, qui donnait un tour si particulier, si noble et si relevé à tout ce qu'il voulait dire, qui avait dessein de travailler cet ouvrage plus que tous ceux qu'il avait jamais faits, qui y voulait employer toute la force d'esprit et tous les talents que Dieu lui avait donnés, et duquel il a dit souvent qu'il lui fallait dix ans de santé pour l'achever.

Comme l'on savait le dessein qu'avait M. Pascal de travailler sur la religion, l'on eut un très grand soin, après sa mort, de recueillir tous les écrits qu'il avait faits sur cette matière. On les trouva tous ensemble enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre et sans aucune suite, parce que, comme je l'ai déjà remarqué, ce n'était que les premières expressions de ses pensées qu'il écrivait sur de petits morceaux de papier à mesure qu'elles lui venaient dans l'esprit. Et tout cela était si imparfait et si mal écrit qu'on a eu toutes les peines du monde à les déchiffrer.

La première chose que l'on fit fut de les faire copier tels qu'ils étaient, et dans la même confusion qu'on les avait trouvés. Mais lorsqu'on les vit en cet état, et qu'on eut plus de facilité de les lire et de les examiner que dans les originaux, ils parurent d'abord si informes, si peu suivis, et la plupart si peu expliqués, qu'on fut fort longtemps sans penser du tout à les faire imprimer, quoique plusieurs personnes de très grande considération le demandassent souvent avec des instances et des sollicitations fort pressantes; parce que l'on jugeait bien que l'on ne pouvait pas remplir l'attente et l'idée que tout le monde avait de cet ouvrage, dont l'on avait déjà entendu parler, en donnant ces écrits en l'état qu'ils étaient.

Mais enfin on fut obligé de céder à l'impatience et au grand désir que tout le monde témoignait de les voir imprimés. Et l'on s'y porta d'autant plus aisément que l'on crut que ceux qui les liraient seraient assez équitables pour faire le discernement d'un dessin ébauché d'avec une pièce achevée, et pour juger de l'ouvrage par l'échantillon, quelque imparfait qu'il fût. Et ainsi l'on se résolut de les donner au public. Mais, comme il y avait plusieurs manières de l'exécuter, l'on a été quelque temps à se déterminer sur celle que l'on devait prendre.

La première qui vint dans l'esprit, et celle qui était sans doute la plus facile, était de les faire imprimer tout de suite dans le même état qu'on les a trouvés. Mais l'on jugea bientôt que, de le faire de cette sorte, c'eût été perdre presque tout le fruit qu'on en pouvait espérer; parce que les pensées plus parfaites, plus suivies, plus claires et plus étendues étant mêlées et comme absorbées parmi tant d'autres imparfaites, obscures, à demi digérées, et quelques-unes même presque inintelligibles à tout autre qu'à celui qui les avait écrites, il y avait tout sujet de croire que les unes feraient rebuter les autres, et que l'on ne considérerait ce volume, grossi inutilement de tant de pensées imparfaites, que comme un amas confus, sans ordre, sans suite, et qui ne pouvait servir à rien.

Il y avait une autre manière de donner ces écrits au public, qui était d'y travailler auparavant, d'éclaircir les pensées obscures, d'achever celles qui étaient imparfaites, et, en prenant dans tous ces fragments le dessein de M. Pascal, de suppléer en quelque sorte l'ouvrage qu'il voulait faire. Cette voie eût été assurément la plus parfaite; mais il était aussi très difficile de la bien exécuter. L'on s'y est néanmoins arrêté assez longtemps, et l'on avait en effet commencé à y travailler. Mais enfin l'on s'est résolu de la rejeter aussi bien que la première, parce que l'on a considéré qu'il était presque impossible de bien entrer dans la pensée et dans le dessein d'un auteur, et surtout d'un auteur mort, et que ce n'eût pas été donner l'ouvrage de M. Pascal, mais un ouvrage tout différent.

Ainsi, pour éviter les inconvénients qui se trouvaient dans l'une et l'autre de ces manières de faire paraître ces écrits, l'on en a choisi une entre deux, qui est celle que l'on a suivie dans ce recueil. L'on a pris seulement parmi ce grand nombre de pensées celles qui ont paru les plus claires et les plus achevées; et on les donne telles qu'on les a trouvées, sans y rien ajouter ni changer, si ce n'est qu'au lieu qu'elles étaient sans suite, sans liaison, et dispersées confusément de côté et d'autre, on les a mises dans quelque sorte d'ordre, et réduit sous les mêmes titres celles qui étaient sur les mêmes sujets; et l'on a supprimé toutes les autres qui étaient ou trop obscures, ou trop imparfaites.

Ce n'est pas qu'elles ne continssent aussi de très belles choses, et qu'elles ne fussent capables de donner de grandes vues à ceux qui les entendraient bien. Mais comme l'on ne voulait pas travailler à les éclaircir et à les achever, elles eussent été entièrement inutiles en l'état qu'elles sont. Et afin que l'on en ait quelque idée, j'en rapporterai ici seulement une pour servir d'exemple, et par laquelle on pourra juger de toutes les autres que l'on a retranchées. Voici donc quelle est cette pensée, et en quel état on l'a trouvée parmi ces fragments : *Un artisan qui parle des richesses, un procureur qui parle de la guerre, de la*

royauté, etc. Mais le riche parle bien des richesses, le roi parle froidement d'un grand don qu'il vient de faire, et Dieu parle bien de Dieu.

Il y a dans ce fragment une fort belle pensée; mais il y a peu de personnes qui la puissent voir, parce qu'elle y est expliquée très imparfaitement et d'une manière fort obscure, fort courte et fort abrégée; en sorte que, si on ne lui avait souvent ouï dire de bouche la même pensée, il serait difficile de la reconnaître dans une expression si confuse et si embrouillée. Voici à peu près en quoi elle consiste.

Il avait fait plusieurs remarques très particulières sur le style de l'Ecriture, et principalement de l'Evangile, et il y trouvait des beautés que peut-être personne n'avait remarquées avant lui. Il admirait entre autres choses la naïveté, la simplicité, et, pour le dire ainsi, la froideur avec laquelle il semble que Jésus-Christ y parle des choses les plus grandes et les plus relevées, comme sont, par exemple, le royaume de Dieu, la gloire que posséderont les saints dans le ciel, les peines de l'enfer, sans s'y étendre, comme ont fait les Pères et tous ceux qui ont écrit sur ces matières. Et il disait que la véritable cause de cela était que ces choses, qui à la vérité sont infiniment grandes et relevées à notre égard, ne le sont pas de même à l'égard de Jésus-Christ, et qu'ainsi il ne faut pas trouver étranger qu'il en parle de cette sorte sans étonnement et sans admiration, comme l'on voit, sans comparaison, qu'un général d'armée parle tout simplement et sans s'émouvoir du siège d'une place importante et du gain d'une grande bataille, et qu'un roi parle froidement d'une somme de quinze ou vingt millions dont un particulier et un artisan ne parleraient qu'avec de grandes exagérations.

Voilà quelle est la pensée qui est contenue et renfermée sous le peu de paroles qui composent ce fragment; et cette considération, jointe à quantité d'autres semblables, pouvait servir assurément, dans l'esprit des personnes raisonnables et qui agissent de bonne foi, de quelque preuve de la divinité de Jésus-Christ.

Je crois que ce seul exemple peut suffire, non seulement pour faire juger quels sont à peu près les autres fragments qu'on a retranchés, mais aussi pour faire voir le peu d'application et la négligence, pour ainsi dire, avec laquelle ils ont presque tous été écrits, ce qui doit bien convaincre de ce que j'ai dit, que M. Pascal ne les avait écrits en effet que pour lui seul, et sans aucune pensée qu'ils dussent jamais paraître en cet état. Et c'est aussi ce qui fait espérer que l'on sera assez porté à excuser les défauts qui s'y pourront rencontrer.

Que s'il se trouve encore dans ce recueil quelques pensées un peu obscures, je pense que, pour peu qu'on s'y veuille appliquer, on les comprendra néanmoins très facilement, et qu'on demeurera d'accord que ce ne sont pas les moins belles, et qu'on a mieux fait de les donner telles qu'elles sont que de les éclaircir par un grand nombre de paroles qui n'auraient servi qu'à les rendre traînantes et languissantes, et qui en auraient ôté une des principales beautés, qui consiste à dire beaucoup de choses en peu de mots.

L'on en peut voir un exemple dans un des fragments du chapitre des *Preuves*

de Jésus-Christ par les prophéties, qui est conçu en ces termes : *Les prophètes sont mêlés de prophéties particulières et de celles du Messie, afin que les prophéties du Messie ne fussent pas sans preuves, et que les prophéties particulières ne fussent pas sans fruit.* Il rapporte dans ce fragment la raison pour laquelle les prophètes, qui n'avaient en vue que le Messie et qui semblaient ne devoir prophétiser que de lui et de ce qui le regardait, ont néanmoins souvent prédit des choses particulières qui paraissaient assez indifférentes et inutiles à leur dessein. Il dit que c'était afin que ces événements particuliers s'accomplissent de jour en jour aux yeux de tout le monde, en la manière qu'ils les avaient prédits, ils fussent incontestablement reconnus pour prophètes, et qu'ainsi l'on ne pût douter de la vérité et de la certitude de toutes ces choses qu'ils prophétisaient du Messie. De sorte que, par ce moyen, les prophéties du Messie tiraient en quelque façon leurs preuves et leur autorité de ces prophéties particulières vérifiées et accomplies; et ces prophéties particulières servant ainsi à prouver et à autoriser celles du Messie, elles n'étaient pas inutiles et infructueuses. Voilà le sens de ce fragment étendu et développé. Mais il n'y a sans doute personne qui ne prît bien plus de plaisir de le découvrir soi-même dans ces paroles obscures que de le voir ainsi éclairci et expliqué.

Il est encore, ce me semble, assez à propos, pour détromper quelques personnes qui pourraient peut-être s'attendre de trouver ici des preuves et des démonstrations géométriques de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et de plusieurs autres articles de la foi chrétienne, de les avertir que ce n'était pas là le dessein de M. Pascal. Il ne prétendait point prouver toutes ces vérités de la religion par de telles démonstrations fondées sur des principes évidents, capables de convaincre l'obstination des plus endurcis, ni par des raisonnements métaphysiques, qui souvent égarent plus l'esprit qu'ils ne le persuadent, ni par des lieux communs tirés de divers effets de la nature; mais par des preuves morales qui vont plus au cœur qu'à l'esprit. C'est-à-dire qu'il voulait plus travailler à toucher et à disposer le cœur, qu'à convaincre et à persuader l'esprit, parce qu'il savait que les passions et les attachements vicieux qui corrompent le cœur et la volonté sont les plus grands obstacles et les principaux empêchements que nous ayons à la foi, et que, pourvu que l'on pût lever ces obstacles, il n'était pas difficile de faire recevoir à l'esprit les lumières et les raisons qui pouvaient le convaincre.

L'on sera facilement persuadé de tout cela en lisant ces écrits. Mais M. Pascal s'en est encore expliqué lui-même dans un de ses fragments qui a été trouvé parmi les autres, et que l'on n'a point mis dans ce recueil. Voici ce qu'il dit dans ce fragment : *Je n'entreprendrai pas ici de prouver par des raisons naturelles, ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'âme, ni aucune des choses de cette nature; non seulement parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis, mais encore parce que cette connaissance, sans Jésus-Christ, est inutile et stérile. Quand un homme serait persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité en*

qui elles subsistent et qu'on appelle Dieu, je ne le trouverais pas beaucoup avancé pour son salut.

L'on s'étonnera peut-être aussi de trouver dans ce recueil une si grande diversité de pensées, dont il y en a même plusieurs qui semblent assez éloignées du sujet que M. Pascal avait entrepris de traiter. Mais il faut considérer que son dessein était bien plus ample et plus étendu que l'on ne se l'imagine, et qu'il ne se bornait pas seulement à réfuter les raisonnements des athées et de ceux qui combattent quelques-unes des vérités de la foi chrétienne. Le grand amour et l'estime singulière qu'il avait pour la religion faisait que non seulement il ne pouvait souffrir qu'on la voulût détruire et anéantir tout à fait, mais même qu'on la blessât et qu'on la corrompît en la moindre chose. De sorte qu'il voulait déclarer la guerre à tous ceux qui en attaquent ou la vérité, ou la sainteté : c'est-à-dire non seulement aux athées, aux infidèles et aux hérétiques, qui refusent de soumettre les fausses lumières de leur raison à la foi, et de reconnaître les vérités qu'elle nous enseigne; mais même aux chrétiens et aux catholiques, qui, étant dans le corps de la véritable Eglise, ne vivent pas néanmoins selon la pureté des maximes de l'Evangile, qui nous y sont proposées comme le modèle sur lequel nous devons régler et conformer toutes nos actions.

Voilà quel était son dessein, et ce dessein était assez vaste et assez grand pour pouvoir comprendre la plupart des choses qui sont répandues dans ce recueil. Il s'y en pourra néanmoins trouver quelques-unes qui n'y ont nul rapport, et qui en effet n'y étaient pas destinées, comme par exemple la plupart de celles qui sont dans le chapitre des *Pensées diverses*, lesquelles on a aussi trouvées parmi les papiers de M. Pascal et que l'on a jugé à propos de joindre aux autres; parce que l'on ne donne pas ce livre-ci simplement comme un ouvrage fait contre les athées ou sur la religion, mais comme un recueil de *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets*.

Je pense qu'il ne reste plus, pour achever cette préface, que de dire quelque chose de l'auteur après avoir parlé de son ouvrage. Je crois que non seulement cela sera assez à propos, mais que ce que j'ai dessein d'en écrire pourra même être très utile pour faire connaître comment M. Pascal est entré dans l'estime et dans les sentiments qu'il avait pour la religion, qui lui firent concevoir le dessein d'entreprendre cet ouvrage.

L'on a déjà rapporté en abrégé, dans la préface des *Traité des Liqueurs*, de la pesanteur de l'air, de quelle manière il a passé sa jeunesse, et le grand progrès qu'il y fit en peu de temps dans toutes les sciences humaines et profanes auxquelles il voulut s'appliquer, et particulièrement en la géométrie et aux mathématiques; la manière étrange et surprenante dont il les apprit à l'âge d'onze ou douze ans; les petits ouvrages qu'il faisait quelquefois, et qui surpassaient toujours beaucoup la force et la portée d'une personne de son âge; l'effort étonnant et prodigieux de son imagination et de son esprit qui parut dans sa machine d'arithmétique, qu'il inventa âgé seulement de dix-neuf à vingt ans; et enfin les belles expériences du vide qu'il fit en présence des personnes les plus considérables de la ville de Rouen, où il demeura quelque temps

pendant que M. le président Pascal, son père, y était employé pour le service du roi dans la fonction d'intendant de justice. Ainsi je ne répéterai rien ici de tout cela, et je me contenterai seulement de représenter en peu de mots comment il a méprisé toutes ces choses, et dans quel esprit il a passé les dernières années de sa vie; en quoi il n'a pas moins fait paraître la grandeur et la solidité de sa vertu et de sa piété qu'il avait montré auparavant la force, l'étendue et la pénétration admirable de son esprit.

Il avait été préservé pendant sa jeunesse, par une protection particulière de Dieu, des vices où tombent la plupart des jeunes gens; et ce qui est assez extraordinaire à un esprit aussi curieux que le sien, il ne s'était jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles. Et il a dit plusieurs fois qu'il joignait cette obligation à toutes les autres qu'il avait à M. son père, qui, ayant lui-même un très grand respect pour la religion, le lui avait inspiré dès l'enfance, lui donnant pour maxime, que tout ce qui est l'objet de la foi ne saurait l'être de la raison, et beaucoup moins y être soumis.

Ces instructions, qui lui étaient souvent réitérées par un père pour qui il avait une très grande estime, et en qui il voyait une grande science accompagnée d'un raisonnement fort et puissant, faisaient tant d'impression sur son esprit que, quelques discours qu'il entendît faire aux libertins, il n'en était nullement ému; et, quoiqu'il fût fort jeune, il les regardait comme des gens qui étaient dans ce faux principe que la raison humaine est au-dessus de toutes choses, et qui ne connaissent pas la nature de la foi.

Mais enfin, après avoir ainsi passé sa jeunesse dans des occupations et des divertissements qui paraissaient assez innocents aux yeux du monde. Dieu le toucha de telle sorte qu'il lui fit comprendre parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour lui, et à n'avoir point d'autre objet que lui. Et cette vérité lui parut si évidente, si utile et si nécessaire, qu'elle le fit résoudre de se retirer, et de se dégager peu à peu de tous les attachements qu'il avait au monde, pour pouvoir s'y appliquer, uniquement.

Ce désir de la retraite et de mener une vie plus chrétienne et plus réglée lui vint lorsqu'il était encore fort jeune; et il le porta dès lors à quitter entièrement l'étude des sciences profanes pour ne s'appliquer plus qu'à celles qui pouvaient contribuer à son salut et à celui des autres. Mais de continuelles maladies qui lui survinrent le détournèrent quelque temps de son dessein, et l'empêchèrent de le pouvoir exécuter plus tôt qu'à l'âge de trente ans.

Ce fut alors qu'il commença à y travailler tout de bon, et, pour y parvenir plus facilement, et rompre tout d'un coup toutes ses habitudes, il changea de quartier, et ensuite se retira à la campagne, où il demeura quelque temps; d'où, étant de retour, il témoigna si bien qu'il voulait quitter le monde, qu'enfin le monde le quitta. Il établit le règlement de sa vie dans sa retraite sur deux maximes principales, qui sont de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité. Il les avait sans cesse devant les yeux, et il tâchait de s'y avancer et de s'y perfectionner toujours de plus en plus.

C'est l'application continuelle qu'il avait à ces deux grandes maximes qui lui faisait témoigner une si grande patience dans ses maux et dans ses maladies, qui ne l'ont presque jamais laissé sans douleur pendant toute sa vie; qui lui faisait pratiquer des mortifications très rudes et très sévères envers lui-même; qui faisait que non seulement il refusait à ses sens tout ce qui pouvait leur être agréable, mais encore qu'il prenait sans peine, sans dégoût, et même avec joie, lorsqu'il le fallait, tout ce qui leur pouvait déplaire, soit pour la nourriture, soit pour les remèdes; qui le portait à se retrancher tous les jours de plus en plus tout ce qu'il ne jugeait pas lui être absolument nécessaire, soit pour le vêtement, soit pour la nourriture, pour les meubles, et pour toutes les autres choses; qui lui donnait un amour si grand et si ardent pour la pauvreté, qu'elle lui était toujours présente, et que, lorsqu'il voulait entreprendre quelque chose, la première pensée qui lui venait en l'esprit était de voir si la pauvreté y pouvait être pratiquée; et qui lui faisait avoir en même temps tant de tendresse et tant d'affection pour les pauvres, qu'il ne leur a jamais pu refuser l'aumône, et qu'il en a fait même fort souvent d'assez considérables, quoiqu'il n'en fit que de son nécessaire; qui faisait qu'il ne pouvait souffrir qu'on cherchât avec soin toutes ses commodités, et qu'il blâmait tant cette recherche curieuse et cette fantaisie de vouloir exceller en tout, comme de se servir en toutes choses des meilleurs ouvriers, d'avoir toujours du meilleur et du mieux fait, et mille autres choses semblables qu'on fait sans scrupule, parce qu'on ne croit pas qu'il y ait de mal, mais dont il ne jugeait pas de même; et enfin qui lui a fait faire plusieurs actions très remarquables et très chrétiennes, que je ne rapporte pas ici de peur d'être trop long, et parce que mon dessein n'est pas de faire une vie, mais seulement de donner quelque idée de la piété et de la vertu de M. Pascal à ceux qui ne l'ont pas connu; car pour ceux qui l'ont vu, et qui l'ont un peu fréquenté pendant les dernières années de sa vie, je ne prétends pas leur rien apprendre par là, et je crois qu'ils jugeront, bien au contraire, que j'aurais pu dire encore beaucoup d'autres choses que je passe sous silence.



LETTRE DE M^{me} PERIER AU D^r VALLANT

[Portefeuille Vallant, Tome VII, B. N. f. fr. 17050, fol. 408]

†

Ce 1^{er} avril 1670.

Je commence Monsieur par la plainte que je fais de ce que vous ne m'avez pas donné une adresse seure pour vous escrire. Je vous supplie de ne plus l'oublier car je pretens d'avoir l'honneur de le faire souvent puisque je n'ay plus que vous à qui je puisse demander des nouvelles de Madame la Marquise, et que vous n'escrivez que quand on vous en prie. J'ay esté fort touchée de la mort de M^{me} de Chalais. C'estoit une personne d'un très rare mérite mais sa vie si languissante et depuis si longtems doit consoler de sa mort. Je m'aperçois présentement que j'ay mal pris mon papier; je vous en demande pardon, et je vous prie de trouver bon que je ne recommence pas sur un autre. Je vois que Madame la Marquise tesmoigne de desirer de sçavoir qui a fait la préface de nostre livre vous scavez Monsieur que je ne dois rien avoir de secret pour elle c'est pourquoy je vous supplie de luy dire que c'est mon fils qui l'a faite mais je la supplie tres humblement de n'en rien tesmoigner a personne je n'excepte rien et je vous demande la mesme grace et afin que vous en sçachiez la raison je vous diray toute l'histoire. Vous sçavez que Mr de la Chaise en avoit fait une qui estoit asseurement fort belle mais comme il ne nous en avoit rien communiqué nous fusmes bien surpris lorsque nous la vismes, de ce qu'elle ne contenoit rien de toutes les choses que nous voulions dire et qu'elle en contenoit plusieurs que nous ne voulions pas dire cela obligea M^r Périer de lui escrire pour le prier de trouver bon qu'on y changeast ou qu'on en fit une autre et M^r Périer se resolust, en effet, d'en faire une mais comme il n'a jamais un moment de loisir après avoir bien attendu comme il vit que le tems pressoit il manda ses intentions à mon fils et lui ordonna de la faire cependant comme mon fils voyoit que ce procédé faisoit de la peine à M. de R(oannez) à M. de la Chaise et aux autres il ne se

vanta point de cela et fit comme si cette preface estoit venue d'ici toute faite ainsy Monsieur vous voyez bien que entre toutes les raisons qu'ils pretendent avoir de se plaindre cette finesse dont mon fils a usé les choquerait asseurement.

Ma fille s'est fort bien bien portée depuis son retour de Paris elle s'est mise ce caresme a la nourriture du laict qui a l'ord^{re} la restraint terriblement elle y a mesle de l'eau d'orge qui lui a rendu le ventre fort libre durant quelques jours mais depuis il est redevenu paresseux et quoy que cela soit fascheux ce n'est pas le pire car cette difficulté luy donne des efforts qui lui excitent un grand feu et de grans maux mandez moy s'il vous plaist ce qu'on peut faire la dessus car pourvu qu'elle eust une invention pour se tenir le ventre libre le laict luy fait des merveilles et son mal ne fait nul progres.

Je vous envoie une lettre que j'escris à M^r Jouvét je vous supplie de l'obliger a me faire réponse et je vous l'envoie ouverte afin que vous ayez la bonté de m'expliquer tout cela car je ne m'attens pas trop qu'il le fasse M^r Perier et toute ma famille vous salue tres humblement. Mandez nous s'il vous plaist des nouvelles de monsieur le marquis de Boisdauphin.

Je suis Monsieur votre très humble et tres obeissante servante.

G. Pascal.

Je vous supplie de prendre la peine de donner le plus tost que vous pourrez la lettre de M^r Jouvét et la cacheter s'il vous plaist.



XI

APPROBATIONS DE NOSSEIGNEURS LES PRELATS

APPROBATION DE MONSIEUR DE COMMINGES.

Ces pensées de M. Pascal font voir la beauté de son génie, sa solide piété et sa profonde érudition. Elles donnent une si excellente idée de la Religion, que l'on acquiesce sans peine à ce qu'elle contient de plus impénétrable. Elles touchent si bien les principaux points de la Morale, qu'elles découvrent d'abord la source et le progrès de nos désordres et les moyens de nous en délivrer, et elles effleurent les autres sciences avec tant de suffisance, que l'on s'aperçoit aisément que M. Pascal ignorait peu de choses de ce que les hommes savent. Quoique ces Pensées ne soient que les commencements des raisonnements qu'il méditait, elles ne laissent pas d'instruire profondément. Ce ne sont que des semences ; mais elles produisent leurs fruits en même temps qu'elles sont répandues. L'on achève naturellement ce que ce savant homme avait eu dessein de composer, et les lecteurs deviennent eux-mêmes auteurs en un moment pour peu d'application qu'ils aient. Rien n'est donc plus capable de nourrir utilement et agréablement l'esprit que la lecture de ces essais, quelque informes qu'ils paraissent, et il n'y a guère eu de production parfaite depuis longtemps qui ait mieux mérité selon mon jugement d'être imprimée que ce livre imparfait.

A Paris, le 4 septembre 1669.

Gilbert. E. de Comenge.



DE MONSIEUR L'EVÊQUE D'AULONNE,
suffragant de Clermont.

Après avoir lu fort exactement et avec beaucoup de consolation les Pensées de M. Pascal touchant la religion chrétienne, il me semble que les vérités qu'elles contiennent peuvent être fort bien comparées aux essences, dont on n'a point accoutumé de donner beaucoup à la fois pour les rendre plus utiles aux corps

malades, parce qu'étant toutes remplies d'esprit, on n'en saurait prendre si peu que toutes les parties du corps ne s'en ressentent. Ce sont les images des pensées de ce recueil. Une seule peut suffire à un homme pour en nourrir son âme tout un jour, s'il les lit à cette intention, tant elles sont remplies de lumières et de chaleur. Et bien loin qu'il y ait rien dans ce recueil qui soit contraire à la foi de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, tout y est entièrement conforme à sa doctrine et à ses maximes dans les mœurs : car l'auteur était trop bien informé de la doctrine des Pères et des Conciles pour penser ou parler un autre langage que le leur, ainsi que tous les lecteurs le pourront facilement reconnaître par la lecture de tout cet ouvrage et particulièrement par cette excellente pensée de la page 242, dont voici les propres termes : Le corps n'est non plus vivant sans le chef que le chef sans le corps. Quiconque se sépare de l'un ou de l'autre n'est plus du corps et n'appartient plus à Jesus-Christ. Toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Eglise et de la communion du Chef de l'Eglise, qui est le Pape.

Fait en l'abbaye de Saint-André-les-Clermont, le 24 novembre 1669.

Jean. E. d'Aulonne, suffragant de Clermont.



DE MONSIEUR L'EVÊQUE D'AMIENS.

Nous avons lu le livre posthume de M. Pascal, qui aurait eu besoin des derniers soins de son auteur. Quoiqu'il ne contienne que des fragments et des semences des discours, on ne laisse pas d'y remarquer des lumières très sublimes et des délicatesses très agréables. La force et la hardiesse des pensées surprennent quelquefois l'esprit; mais plus on y fait d'attention, plus on les trouve saines et tirées de la philosophie et de la théologie des Pères. Un ouvrage si peu achevé nous remplit d'admiration et de douleur de ce qu'il n'y a point d'autre main qui puisse donner la perfection à ces premiers traits que celle qui en a su graver une idée si vive et si remarquable, ni nous consoler de la grande perte que nous avons faite par sa mort. Le public est obligé aux personnes qui lui ont conservé des pièces si précieuses, quoiqu'elles ne soient point limées; et, telles qu'elles sont, nous ne doutons pas qu'elles ne soient très utiles à ceux qui aimeront la vérité et leur salut.

Donné à Paris, où nous nous sommes trouvés pour les affaires de notre Eglise, le premier jour de novembre 1669.

François. E. d'Amiens.



XII

APPROBATION DÈS DOCTEURS

Nous soussignés, docteurs en théologie de la Faculté de Paris, certifions avoir lu le recueil des Pensées de M. Pascal, trouvées dans son cabinet après sa mort, que nous avons jugées catholiques et pleines de piété. Le public a beaucoup perdu de ce que l'auteur n'a pas eu le temps de donner à cet ouvrage toute sa perfection. Les athées en eussent été encore plus pleinement convaincus, la religion catholique plus puissamment confirmée, et la piété des fidèles plus vivement excitée : c'est ce que nous croyons et attestons. A Paris, le 5 septembre 1669.

De Breda, curé de Saint-André-des-Arts.

Le Vaillant, curé de Saint-Christophe.

Grenet, curé de Saint-Benoît.

Marlin, curé de Saint-Eustache.

J. L'Abbé.

L. Marais.

Ph. le Feron.

Petitpied.

T. Roulland.



APPROBATION PARTICULIÈRE DE M. LE VAILLANT,

docteur de la Faculté de Paris, ancien prédicateur,
curé de Saint-Christophe, et ci-devant théologal de l'église de Reims.

Quelle apparence de prendre tant de plaisir à lire les Pensées de M. Pascal et de n'en dire pas et témoigner les siennes en particulier. Je savais assez, avec tous les honnêtes gens, ce que pouvait ce rare esprit en tant d'autres matières et surtout dans ses Lettres, qui ont surpris et étonné tout le monde; mais qu'il dût nous donner et laisser une methode si naturelle et néanmoins si extraordinaire pour montrer, défendre et appuyer l'excellence et la grandeur de notre religion, c'est ce que je n'eusse pas pensé si je n'en eusse pas vu les preuves très

evidentes dans cet ouvrage. Il est vrai qu'il n'est pas achevé, et les raisonnements n'ont pas toujours leur étendue et leur perfection, ce ne sont souvent que des commencements, des essais et comme des restes de pensées d'une haute et merveilleuse élévation; mais telles que puissent être ces pensées, elles méritent bien justement l'éloge du prophète : *Reliquæ cogitationis diem festum agent tibi*, restes précieux certainement. Disons hardiment reliques honorables d'un illustre mort, qui du jour auquel elles paraîtront en public en feront un jour de fête et de joie pour tous les fidèles, mais de honte aussi et de confusion pour tous les impies, les libertins et les athées, pour tous ceux qui, se piquant de fort esprit, n'ont dans leurs forces imaginaires que de la faiblesse et de l'infirmité : *Infirmus dicet ego fortis sum*. Ces malheureux infirmes verront dans ce livre leur misère et leur vanité : ils trouveront leur défaite et leur déroute dans la victoire et le triomphe de l'auteur des Pensées, que j'ai lues avec tant d'admiration, que j'approuve avec tant de reconnaissance et que je certifie dans la dernière sincérité être très conformes à la foi et très avantageuses aux bonnes mœurs. Fait à Paris, le sixième septembre 1669.

A. Le Vaillant.



DE M. FORTIN,

docteur en théologie de la Faculté de Paris,
proviseur du collège d'Harcourt.

L'étroite liaison que j'ai eue avec M. Pascal durant sa vie m'a fait prendre un singulier plaisir à lire ces Pensées, que j'avais autrefois entendues de sa propre bouche. Ce sont les entretiens qu'il avait d'ordinaire avec ses amis. Il leur parlait des choses de Dieu et de la religion avec tant de science et de soumission, qu'il est difficile de trouver un esprit plus élevé et plus humble tout ensemble. Ceux qui liront ce recueil, qui contient des discours tous divins, jugeront aisément de la grandeur de son âme et de la force de la grâce qui l'animait. Ils ne trouveront rien qui ne soit dans les règles de la religion et qui n'inspire des sentiments d'une véritable et sincère piété. C'est le témoignage que je me sens obligé d'en rendre au public. A Paris, ce 9 août 1669.

T. Fortin.



DE M. LE CAMUS,

docteur en théologie de la Faculté de Paris,
conseiller et aumônier ordinaire du roi.

Il m'est arrivé, en examinant cet ouvrage en l'état qu'il est, ce qui arrivera presque à tous ceux qui le liront, qui est de regretter plus que jamais la perte de l'auteur, qui était seul capable d'achever ce qu'il avait si heureusement com-

mencé. En effet, si ce livre, tout imparfait qu'il est, ne laisse pas d'émouvoir puissamment les personnes raisonnables et de faire connaître la vérité de la religion chrétienne à ceux qui la chercheront sincèrement, que n'eût-il pas fait si l'auteur y eût mis la dernière main? Et si ces diamants bruts épars çà et là jettent tant d'éclat et de lumière, quel esprit n'auraient-ils pas ébloui, si ce savant ouvrier avait eu le loisir de les polir et de les mettre en œuvre? Au reste, s'il eût vécu plus longtemps, ses secondes pensées auraient été sans doute dans un meilleur ordre que ne le sont les premières que l'on donne au public dans cet écrit, mais elles ne pouvaient être plus sages; elles auraient été plus polies et plus liées, mais elles ne pouvaient être ni plus solides ni plus lumineuses. C'est le témoignage que nous en rendons, et que nous n'y avons rien remarqué qui ne soit conforme à la créance et à la doctrine de l'Eglise. A Paris, le 21 de septembre 1669.

E. Le Camus, *docteur de la Faculté de théologie de Paris,*
conseiller et aumônier du roi.



DE M. DE RIBEYRAN,
archidiacre de Comminges.

J'ai lu avec admiration ce livre posthume de M. Pascal. Il semble que cet homme incomparable non seulement voit, comme les anges, les conséquences dans leurs principes, mais qu'il nous parle comme ces purs esprits, par la seule direction de ses pensées. Souvent un seul mot est un discours tout entier. Il fait comprendre tout d'un coup à ses lecteurs ce qu'un autre aurait bien de la peine d'expliquer par un raisonnement fort étendu. Et tant s'en faut que nous devions regretter qu'il n'ait pas achevé son ouvrage, que nous devons remercier au contraire la Providence divine de ce qu'elle l'a permis ainsi. Comme tout y est pressé, il en sort tant de lumières de toutes parts, qu'elles font voir à fond les plus hautes vérités en elles-mêmes, qui peut-être auraient été obscurcies par un plus long embarras de paroles. Mais si ces pensées sont des éclairs qui decouvrent les vérités cachées aux esprits dociles et équitables, ce sont des foudres qui accablent les libertins et les athées; et puisque nous devons désirer pour la gloire de Dieu l'instruction des uns et la confusion des autres, il n'y a rien qui ne doive porter les amis de M. Pascal à publier ces excellentes productions de ce rare esprit, qui ne contiennent rien, selon mon jugement, qui ne soit très catholique et très édifiant. Fait à Paris, le 7 septembre 1669.

De Ribeyran, *archidiacre de Comenge.*



DE MONSIEUR DE DRUBEC,
docteur de Sorbonne, abbé de Boulancourt.

Un ancien a dit assez élégamment que l'on doit considérer, eu égard à la postérité, tout ce que les auteurs n'achèvent pas, comme s'il n'avait jamais été commencé; mais je ne puis faire ce jugement des Pensées de M. Pascal. Il me semble que l'on ferait grand tort à la postérité aussi bien qu'à notre siècle, de supprimer ces admirables productions, encore qu'elles ne puissent non plus recevoir leur perfection que ces anciennes figures que l'on aime mieux laisser imparfaites que de les faire retoucher. Et, comme les plus excellents ouvriers se servent plus utilement de ces morceaux pour former les idées des ouvrages qu'ils méditent, qu'ils ne feraient de beaucoup d'autres pièces plus finies, ces fragments de M. Pascal donnent des ouvertures sur toutes les matières dont ils traitent qu'on ne trouverait point dans des volumes achevés. Ainsi, selon mon jugement, on ne doit pas envier au public le présent que lui font les amis de ce philosophe chrétien des précieuses reliques de son esprit, et non seulement je ne trouve rien qui puisse empêcher l'impression, mais je crois que nous leur devons beaucoup de reconnaissance du soin qu'ils ont pris de les ramasser. Donné à Paris, le 5 septembre 1669.

François Malet de Graville Drubec.



XIII

LETTRE DE M^r d'ALETH A M^r PERIER LE PERE

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 600]

A Aleth ce 29 8^{bre} 1668 (fin 1669 d'après le Recueil d'Utrecht) ¹.

Monsieur, quoique la verité m'oblige de reconnaître que je ne suis pas tel que vous avez la bonté de me croire, et toute votre chère famille aussi, je vous avoue néanmoins que j'ai reçu une très grande consolation des témoignages d'affection que vous me donnez dans votre lettre, et si cette affection vous a porté à quelque excès à mon égard, je ne puis pas douter pourtant qu'elle ne soit très sincère : ce qui m'en fait espérer un grand secours, pour obtenir de Dieu les grâces qui me sont nécessaires dans l'état où il m'a mis. Je vous prie d'être persuadé, Monsieur, qu'il y a longtemps que Dieu m'a donné beaucoup d'estime pour votre vertu, aussi bien que pour celle de Madame votre femme, et beaucoup d'affection pour tous vos enfants; étant bien difficile de n'en point avoir pour une maison, à qui Dieu a donné de si grandes marques de son amour. Je l'ai remercié, Monsieur, de tous ses bienfaits; et soyez, s'il vous plaît, persuadé que je continuerai de le faire du meilleur de mon cœur. J'accepte volontiers le présent que votre chère famille a la bonté de m'envoyer; et comme il sera une continuelle marque de son amitié que j'estime beaucoup, je la prie aussi de tout mon cœur de considérer l'acceptation que j'en fais comme une preuve de ma reconnaissance que je ne cesserai jamais de continuer dans mes faibles prières et dans mes sacrifices. Je lis et relis avec beaucoup d'édification et de plaisir les écrits de M. Pascal, n'y trouvant rien qui ne soit digne de la solidité et de la pitié de l'esprit de l'auteur. Je ne saurais vous exprimer la vénération que

1. A notre avis cette lettre peut parfaitement être du 29 octobre 1669 (et non 1668 comme le porte le Ms.) si Nicolas Pavillon avait sous les yeux l'impression de 1669; s'il s'agit de l'édition de 1670 (365 pages) cette lettre ne peut être au plus tôt que de fin janvier 1670. Puisque le *Recueil d'Utrecht* date cette lettre de fin 1669 c'est qu'il s'agit d'un exemplaire de l'impression de 1669 qu'il a pu recevoir en août.

Dieu m'a donnée pour sa mémoire. Je ne doute point qu'ayant eu un si grand amour pour toute votre famille pendant sa vie, il ne le continue dans le ciel en sa faveur. Je vous supplie d'agréer que je salue M. Domat, que je sais être très lié d'une amitié très étroite avec vous. C'est une personne de laquelle en vérité je fais une estime toute particulière. Je me recommande à ses prières; et après vous avoir demandé les vôtres et celles de votre famille, il ne me reste qu'à vous assurer que je suis très cordialement, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

Nicolas, Evêque d'Aleth.



XIV

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M^{re} LOUIS ET BLAISE PERIER A M^{me} LEUR MERE ET A M^r LEUR FRERE AINE

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 192]

Novembre 1669.

Nous avons parlé à M. Guelphe sur les présents que nous devons faire des *Pensées* : il nous a dit qu'on n'en donne guère qu'aux amis particuliers. Nous lui avons demandé s'il en fallait donner plusieurs : il nous a dit que, pour M. Arnauld, nous lui en pouvions donner deux ou trois. Voici la liste que nous avons faite de ceux qui nous sont venus dans l'esprit, dont vous retrancherez ou ajouterez ceux que vous jugerez à propos : MM. Arnauld, Guelphe, de Roan-nès, de la Chaise, de Tréville; MM. Dubois, Nicole, des Billettes et M. le curé (de Saint-Jacques-du-Hautpas), le P. Malebranche, le P. d'Urfé, le P. Blot, le P. Dugué, frère de celui que vous avez vu à Clermont, avec qui nous avons fait grande liaison; le P. Martin, le P. Quesnel, qui est aussi fort de nos amis; M. Toisnard, M. Mesnard, le P. du l'Age, M. Touret, M. de Caumartin, M^{me} de Saint-Loup. Nous ne savons s'il en faut donner à P. R. des Champs : si cela était, ce serait à MM. de Sacy, de Sainte-Marthe et de Tillemont.

Nous avons parlé à M^r Arnauld de la *Pensée* de Montagne¹, en lui montrant les endroits de Montagne qui ont rapport à cela. Voici comme il l'a corrigé : « Montagne n'a pas tort quand il dit que la coutume doit être suivie dès qu'elle est coutume, et pourvu qu'on n'étende pas cela à des choses qui seraient contraires au droit naturel et divin, il est vrai... etc. » Comme M^r Arnauld est toujours fort occupé, et qu'il n'a pas eu le soin d'examiner cela, si mon frère pouvoit se donner la peine d'y penser un peu, il y auroit encore assez de temps pour recevoir la réponse avant qu'on imprime.

1. Il s'agit du fragment Ms. 525 (La. 195-Br 325) qui ne fut publié qu'à partir de 1678, d'après la rédaction d'Arnauld.

LETTRE DE M^r ARNAULD à M^r PERIER
CON^{re} A LA COUR DES AYDES A CLERMONT

[1^{re} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 80]

Ce 20 novembre [1669].

Je dois commencer, monsieur, par me réjouir de votre convalescence après une si grande maladie et vous faire des excuses de ce que je vous répons si tard sur une affaire qui vous tient beaucoup à cœur; je l'aurais fait dès le dernier ordinaire sans un accident qui m'a tout à fait troublé. Un fort honnête homme nommé M. Collé, qui était un des precepteurs des enfants qui étaient au Chesnay, était venu demeurer avec moi depuis trois mois; j'en étais satisfait autant qu'on peut l'être d'une personne pour bien des raisons qu'il serait trop long de vous écrire. Dimanche, descendant pour aller voir un de ses amis qui le demandait, il tomba sur les degrés et se fit un trou à la tête qui ne paraissait rien d'abord et n'avait aucun mauvais accident. Mais 24 heures après il lui a pris une grande fièvre et des vomissements continuels dont il mourut mercredi. Cela m'a causé une très sensible affliction aussi bien que M. et Mme Angra qui ne s'en peuvent consoler, non seulement parce qu'il prenait la peine d'instruire leur fils, mais aussi parce qu'ils avaient pour lui une tendresse et une affection inimaginable, étant de l'humeur du monde la plus accomodante et la plus douce.

Voilà, monsieur, ce qui m'a empêché, non seulement de vous écrire plus tôt, mais aussi de conférer avec ces messieurs sur les difficultés de M. Le Camus. J'espère que tout s'ajustera, et que, hors quelques endroits qu'il sera assurément bon de changer, on les fera convenir de laisser les autres comme ils sont; mais souffrez, monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile, ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique. On ne saurait être trop exact quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les vôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque petit changement, qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies. C'est la conduite que nous avons tenue touchant des considérations sur les dimanches et les fêtes, de feu M. de Saint-Cyran, que feu Savereux a imprimées. Quelques-uns de nos amis les avaient revues avant l'impression; et M. Nicole,

qui est fort exact, les ayant encore examinées depuis l'impression, y avait fait faire beaucoup de cartons. Cependant les docteurs, à qui on les avait données pour les approuver, y ont encore fait beaucoup de remarques, dont plusieurs nous ont paru raisonnables et qui ont obligé à faire encore de nouveaux cartons. Les amis sont moins propres à faire ces sortes d'examen que les personnes indifférentes, parce que l'affection qu'ils ont pour un ouvrage les rend plus indulgents sans qu'ils le pensent, et moins clairvoyants. Ainsi, monsieur, il ne faut pas vous étonner, si ayant laissé passer de certaines choses sans en être choqués, nous trouvons maintenant qu'on les doit changer, en y faisant plus d'attention après que d'autres les ont remarquées. Par exemple, l'endroit de la page 293¹ me paraît maintenant souffrir de grandes difficultés, et ce que vous dites pour le justifier, que, selon saint Augustin, il n'y a point en nous de justice qui soit essentiellement juste, et qu'il en est de même de toutes les autres vertus, ne me satisfait point. Car vous reconnaissez, si vous y prenez bien garde, que M. P. n'y parle pas de la justice, vertu qui fait dire qu'un homme est juste, mais de la justice *quae jus est*, qui fait dire qu'une chose est juste, comme : il est juste d'honorer son père et sa mère, de ne tuer point, de ne commettre point d'adultère, de ne point calomnier, etc... Or, en prenant le mot de justice en ce sens, il est faux et très dangereux de dire qu'il n'y ait rien parmi les hommes d'essentiellement juste; et ce qu'en dit M. Pascal peut être venu d'une impression qui lui est restée d'une maxime de Montagne, que les lois ne sont point justes en elles-mêmes, mais seulement parce qu'elles sont lois. Ce qui est vrai, au regard de la plupart des lois humaines qui règlent des choses indifférentes d'elles-mêmes, avant qu'on les eût réglées, comme que les aînés aient une telle part dans les biens de leurs père et mère; mais très faux, si on le prend généralement, étant par exemple, très juste de soi-même, et non seulement parce que les lois l'ont ordonné, que les enfants n'outragent pas leurs pères. C'est ce que saint Augustin dit expressément de certains désordres infâmes, qu'ils seraient mauvais et défendus, quand toutes les nations seraient convenues de les regarder comme des choses permises. Ainsi, pour vous en parler franchement, je crois que cet endroit est insoutenable, et on vous supplie de voir parmi les papiers de M. Pascal, si on n'y trouvera point quelque chose qu'on puisse mettre à la place. Enfin, vous pouvez, monsieur, vous assurer que je travaillerai dans cette affaire avec tout le soin et toute l'affection qui me sera possible. Je salue Mlle Périer et tous vos enfants, et je m'estimerai toujours heureux de pouvoir faire quelque chose pour votre service.

Desprez me vient présentement d'apporter votre réponse aux difficultés de M. l'abbé Le C(amus). J'en suis ravi, parce que cela facilitera bien toutes choses. Vous verrez dans cette lettre pourquoi on a trouvé à redire à la page 295, et que ce n'est point à cause de la transposition.

1. On peut constater dans le tableau des différences entre l'impression de 1669 et l'édition de 1670 que ce texte Ms. 520 (La. 290.) a été entièrement supprimé.

XVI

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY

Par Grace et Privilège du Roy, donné à Paris le 27 Décembre 1666. Signé par le Roy en son Conseil, D'Alence.

Il est permis au Sieur Périer Conseiller du Roy en sa Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, un Livre intitulé, Les Pensées de Monsieur Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets, durant le temps de cinq ans, avec deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, ou autres, de les imprimer, le tout ou partie, sous quelques pretextes que ce soit, à peine de trois mil livres d'amende, et de tous dépens, dommages et interests, ainsi qu'il est plus amplement porté dans ledit Privilège.

Et ledit Sieur Périer a cédé et transporté son droit dudit Privilège, pour ledit Livre a Guillaume Desprez, Marchand Libraire, pour en jouir suivant le traité fait entr'eux.

Réregistré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires, et Imprimeurs, suivant l'Arrest du Parlement, en datte du 8 avril 1653. Fait à Paris le 7 Janvier 1667.

Achevé d'imprimer pour la première fois
le 2 janvier 1670.

Les exemplaires ont esté fournis.



XVII

AVERTISSEMENT (DE L'ÉDITION DE PORT-ROYAL)

Les Pensées qui sont contenues dans ce livre ayant été écrites et composées par M. Pascal, en la manière qu'on l'a rapporté dans la préface, c'est-à-dire à mesure qu'elles lui venaient dans l'esprit, et sans aucune suite, il ne faut pas s'attendre d'en trouver beaucoup dans les chapitres de ce recueil, qui sont la plupart composés de quantité de pensées toutes détachées les unes des autres, et qui n'ont été mises ensemble sous les mêmes titres que parce qu'elles traitent à peu près des mêmes matières. Mais quoiqu'il soit assez facile, en lisant chaque article, de juger s'il est une suite de ce qui précède, ou s'il contient une nouvelle pensée. néanmoins on a cru que pour les distinguer davantage il était bon d'y faire quelque marque particulière. Ainsi lorsque l'on verra au commencement de quelque article cette marque (), cela veut dire qu'il y a dans cet article une nouvelle pensée qui n'est point une suite de la précédente, et qui en est entièrement séparée. Et l'on connaîtra par ce même moyen que les articles qui n'auront point cette marque ne composent qu'un même discours, et qu'ils ont été trouvés dans cet ordre et cette suite dans les originaux de M. Pascal.

L'on a aussi jugé à propos d'ajouter à la fin de ces pensées une prière que M. Pascal composa étant encore jeune, dans une maladie qu'il eut, et qui a déjà été imprimée deux ou trois fois sur des copies assez peu correctes, parce que ces impressions ont été faites sans la participation de ceux qui donnent à présent ce recueil au public.

XVIII

DIFFERENCES ENTRE L'IMPRESSION DE 1669 SOUMISE AUX APPROBATEURS ET L'EDITION DE 1670 (365 p.).

1669. (Res. D. 21-374)

Page 3. TITRE I. — Mais en vérité je ne puis m'empêcher de leur dire ce que j'ai dit souvent que cette négligence n'est pas supportable.

Page 26. TITRE II. — La seule religion contre la nature, contre le sens commun, contre nos plaisirs, est la seule qui ait toujours été.

Page 43. TITRE III. — La misère porte au désespoir : la grandeur inspire la présomption.

Page 49. TITRE V. — C'est une impiété de ne pas croire l'Eucharistie, parce qu'on y n'y voit pas Jesus-Christ, car on ne l'y doit pas voir, quoiqu'il y soit. Mais quand il s'agit d'une chose qui tombe sous les sens, c'est une superstition de la croire si on ne la voit; parce qu'on doit la voir si elle est.

Page 75. TITRE IX. — Si c'est un aveuglement surnaturel de vivre sans chercher ce qu'on est...

Page 85. — ... les Babiloniens...

1670 (365 p.).

Mais en vérité je ne puis m'empêcher de leur dire que cette négligence n'est pas supportable.

La seule religion contraire à la nature en l'état qu'elle est, qui combat tous nos plaisirs, et qui paraît d'abord contraire au sens commun, est la seule qui ait toujours été.

(supprimé dans l'éd. de 334 p.)
rétabli en 1678.

supprimé.

Si c'est un aveuglement qui n'est pas naturel de vivre sans chercher ce qu'on est...

... les Babyloniens.

id. — Et cependant ce Testament fait pour aveugler les uns et éclairer les autres marquoit en ceux...

id. — ... donner...

Page 96. TITRE XII. — Tout ce qui ne va point à la charité dans l'Evangile est figures.

Page 131. TITRE XVI. — Les Juifs le refusent, non pas tous.

Jésus-Christ n'a pas dompté les nations en main armée.

Page 141. TITRE XVIII. — Jésus-Christ est venu aveugler ceux qui voyaient clair; guerir les malades et laisser mourir les sains; appeler les pécheurs à la penitence et les justifier, et laisser les justes dans leurs péchés; remplir les indigents et laisser les riches vides.

Page 145. — On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe, qu'il a voulu aveugler les uns et éclairer les autres.

Page 146. TITRE XIX. — Que Dieu n'avait point d'égard à la postérité charnelle d'Abraham.

Page 147. TITRE XIX. — Je dis que le sabbat n'était qu'un signe; institué en mémoire de la sortie d'Egypte. Donc il n'est plus nécessaire puisqu'il faut oublier l'Egypte.

Je dis que la circoncision n'estoit qu'une figure.

Page 148. — Que les sacrifices des Juifs déplaisent à Dieu.

Et cependant ce Testament fait de telle sorte qu'en éclairant les uns il aveugle les autres marquoit en ceux...

... donner...

supprimé.

Les Juifs refusent, non pas tous.

Jésus-Christ n'a pas dompté les nations à main armée.

Jésus-Christ est venu afin que ceux qui ne voyoient point vissent et que ceux qui voyoient devinssent aveugles : il est venu guérir les malades, et laisser mourir les sains; appeler les pécheurs à la penitence et les justifier; et laisser ceux qui se croyaient justes dans leurs péchés; remplir les indigents, et laisser les riches vides.

On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe, qu'il aveugle les uns, et éclaire les autres.

Que Dieu n'avait point d'égard au peuple charnel qui devait sortir d'Abraham.

supprimé.

Je dis que la circoncision estoit une figure.

Que les sacrifices des Juifs déplaisent à Dieu, et non seulement des méchans Juifs, mais qu'il ne se plaist pas même en ceux des bons, comme il pa-

roist par le Pseaume 49, où, avant que d'adresser son discours aux méchants par ces paroles, *Peccatori autem dixit Deus*, il dit qu'il ne veut point des sacrifices des bestes, ny de leur sang.

Page 150. TITRE XX. — J'admire avec quelle hardiesse quelques personnes entreprennent de parler de Dieu, en adressant leurs discours aux impies. Leur premier chapitre est de prouver la Divinité par les ouvrages de la nature. Je n'attaque pas la solidité de ces preuves; mais je doute beaucoup de l'utilité et du fruit qu'on en veut tirer, et si elles ne me paraissent assez conformes et assez proportionnées à la disposition de l'esprit de ceux pour qui elles sont destinées.

Page 221. TITRE XXVII. — ... et deffense de croire à tous faiseurs de miracles, et de plus ordre...

Page 222. TITRE XXVII. — Si opera non fecissem in eis quae nemo alius fecit, peccatum non haberent.

... C'est particulièrement les miracles qui rendent les Juifs coupables dans leur incrédulité. Car les preuves que Jésus-Christ et les apotres tirent de l'Ecriture ne sont pas démonstratives. Ils disent seulement que Moïse a dit qu'un prophète viendroit : mais ils ne prouvent pas que ce soit celui-là et c'est toute la question. Ces passages ne servent donc qu'à montrer qu'on n'est pas contraire à l'Ecriture, et qu'il n'y paraît point de repugnance, mais non pas qu'il y ait accord. Or cela suffit : exclusion de répugnance avec miracles.

La plupart de ceux qui entreprennent de prouver la Divinité aux impies, commencent d'ordinaire par les ouvrages de la nature, et ils y réussissent rarement; je n'attaque pas la solidité de ces preuves consacrées par l'Ecriture sainte : elles sont conformes à la raison, mais souvent elles ne sont pas assez conformes et assez proportionnées à la disposition de l'esprit de ceux pour qui elles sont destinées.

...et deffense de croire à tous faiseurs de miracles qui leur enseigneroient une doctrine contraire, et de plus ordre...

Si opera non fecissem in eis quae nemo alius fecit, peccatum non haberent. Si je n'avais fait parmi eux des œuvres que jamais aucun autre n'a faites, ils n'auroient point de péché.

... C'est particulièrement les miracles qui rendoient les Juifs coupables dans leur incrédulité. Car les preuves qu'on eût pu tirer de l'Ecriture pendant la vie de Jesus-Christ n'auroient pas été démonstratives. On y voit par exemple que Moïse a dit qu'un Prophète viendroit : mais cela n'auroit pas prouvé que Jesus-Christ fut ce Prophète, et c'était toute la question. Ces passages faisoient voir qu'il pouvoit être le Messie, et cela avec ses miracles devoit déterminer à croire qu'il l'étoit effectivement.

Pages 222-223. — Les prophéties ne pouvoient pas prouver Jesus-Christ pendant sa vie. Et ainsi on n'eust pas été coupable de ne pas croire en lui avant sa mort, si ses miracles n'eussent pas suffi sans la doctrine. Or ceux qui ne croyaient pas en lui encore vivant étaient pécheurs, comme il le dit lui-même, et sans excuse. Donc il fallait qu'ils eussent une démonstration à laquelle ils résistassent. Or ils n'avaient pas des preuves suffisantes dans l'Ecriture, les propheties n'étant pas encore accomplies; mais seulement les miracles. Donc ils suffirent quand la doctrine n'est pas manifestement contraire, et on y doit croire.

Page 223. — Jesus Christ a vérifié qu'il était le Messie, jamais en vérifiant sa doctrine sur l'Ecriture ou les propheties, et toujours par ses miracles.

Page 224. — Quand donc on voit les miracles et la doctrine non suspecte, tout ensemble d'un côté, il n'y a pas de difficulté. Mais quand on voit les miracles et la doctrine suspecte du même côté, il faut voir lequel est le plus clair des miracles ou de la doctrine. Et c'est encore ici une des règles pour discerner les miracles, qui est fondée sur ce principe immobile, que Dieu ne peut induire en erreur.

Page 245. TITRE XXVIII. — ...en attendant que Dieu la leur donne par sentiment du cœur, sans quoy la foy est inutile pour le salut.

Page 246. — ... reflexion légère...

Page 267. TITRE XXVIII. — Voilà ce que c'est que la foy : Dieu sensible au cœur.

Les propheties seules ne pouvaient pas prouver Jesus-Christ pendant sa vie. Et ainsi on n'eust pas été coupable de ne pas croire en lui avant sa mort, si les miracles n'eussent pas été décisifs. Donc les miracles suffirent quand on ne voit pas que la doctrine soit contraire et on y doit croire.

Jesus-Christ a prouvé qu'il était le Messie, en vérifiant plutôt sa doctrine et sa mission par ses miracles que par l'Ecriture et par les propheties.

Ainsi, quand même la doctrine seroit suspecte comme celle de Jesus-Christ pouvoit l'être à Nicodème, à cause qu'elle sembloit détruire les traditions des Pharisiens, s'il y a des miracles clairs et évidents du même côté, il faut que l'évidence du miracle l'emporte sur ce qu'il y pourrait avoir de difficulté de la part de la doctrine, ce qui est fondé sur ce principe immobile, que Dieu ne peut induire en erreur.

...en attendant que Dieu la leur imprime luy même dans le cœur, sans quoy la foy est inutile pour le salut.

reflection (*sic*) legere...

Voilà ce que c'est que la foy (parfaite) : Dieu sensible au cœur.

Page 269. — Il faut donc, après avoir connu la vérité par la raison, tâcher de la sentir et de mettre notre foy dans le sentiment...

Il faut donc, après avoir connu la vérité par la raison, tâcher de la sentir et de mettre notre foy dans le sentiment (du cœur)...

Page 293. TITRE XXIX. — J'ai passé longtemps de ma vie, en croyant qu'il y avoit une justice : et en cela je ne me trompois pas; car il y en a selon que Dieu nous l'a voulu révéler. Mais je ne le prenois pas ainsi, et c'est en quoy je me trompois; car je croyois que nostre justice estoit essentiellement juste, et que j'avois de quoy la connoistre, et en juger. Mais je me suis trouvé tant de fois en faute de jugement droit, qu'enfin je suis entré en défiance de moy, et puis des autres. J'ay veu tous les païs, et tous les hommes changeans. Et ainsi après bien des changemens de jugement touchant la véritable justice, j'ay connu que nostre nature n'estoit qu'un continuel changement; et je n'ay plus changé depuis; et si je changeois, je confirmerois mon opinion.

Page 296. — Pensées sur la mort.

Pensées sur la mort, qui ont esté extraittes d'une lettre écrite par Monsieur Pascal sur le sujet de la mort de Monsieur son Père.

Page 299. — Pour cela il faut recourir à la personne de Jésus-Christ; car tout ce qui est dans les hommes est abominable : et comme Dieu...

Pour cela il faut recourir à la personne de Jesus-Christ; car comme Dieu...

Page 300. — Car si nous ne passons par le milieu, nous ne trouvons...

Si nous ne passons par ce milieu, nous ne trouvons...

Page 309. — Cet horrible changement...

Ce changement...

Page 312. — L'âme ressuscite à une nouvelle vie dans le mesme baptême. L'âme quitte la terre et monte au

L'âme ressuscite à une nouvelle vie dans les sacremens. Et enfin l'âme quitte la terre et monte au ciel en me-

Supprimé

(Lettre d'Arnauld à Fl. Périer du 20 nov. 1669.)

ciel à l'heure de la mort. Et elle s'arrête à la droite au temps où Dieu l'ordonne.

Page 312. — Après le jugement il montera au ciel, et sera à la droite.

Page 336. TITRE XXXI. — Lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose, il n'est pas mauvais qu'il y ait une erreur commune...

Page 337. — Jésus-Christ et saint Paul ont l'ordre de la charité, non de l'esprit; car ils vouloient échauffer non instruire. Saint Augustin de mesme. Cet ordre...

Page 354. — ...de sorte que leur vie doit estre une penitence continuelle, sans laquelle ils deviennent injustes et pécheurs. Ainsi...

nant une vie celeste, ce qui fait dire à Saint Paul : *Conversatio nostra in cœlis est.*

... Après le jugement il montera au ciel et y demeurera éternellement.

Lorsque dans les choses de la nature, dont la connoissance ne nous est pas nécessaire, il y en a dont on ne sait pas la vérité, il n'est peut estre pas mauvais qu'il y ait une erreur commune...

Jésus-Christ et saint Paul ont bien plus suivy cet ordre du cœur qui est celui de la charité que celui de l'esprit; car leur but principal n'estoit pas d'instruire (seulement) mais d'échauffer. Saint Augustin de mesme. Cet ordre....

... de sorte que leur vie doit estre une penitence continuelle, sans laquelle ils sont en danger de déchoir de leur justice. Ainsi...

XIX

RELATION D'UN ENTRETIEN DE M. L'ARCHEVEQUE DE PARIS AVEC M^r DESPREZ,

LIBRAIRE, ENVOYÉE PAR CELUI-CY A M^e PÉRIER.

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, pp. 340-346]

Le dimanche de devant Noël, M. l'Archevêque envoya chez nous M. Mes-sat, l'un de ses aumôniers, pour me demander de sa part les Pensées de M. Pas-cal, mais n'ayant rencontré que ma cousine, il s'en retourna sans lui rien dire; et le lendemain, sur les cinq heures du soir, cet aumônier revint chez nous. Il me dit qu'il venait de la part de ce prélat, me demander ce même livre, qu'on lui avait dit qu'il y en avait de deux impressions, qu'il désirait les voir toutes les deux pour en voir la différence. Je lui dis qu'il n'y en avait point de reliés, que je le suppliais très instamment d'assurer M. l'Archevêque qu'il n'y avait qu'une édition de ce livre, et que ceux qui l'avaient voulu persuader du contraire avaient imposé à la vérité. Il me dit encore que puisqu'il n'y en avait pas de reliés, je lui en donnasse un en feuilles. Je lui répondis que j'avais envoyé toute l'édition chez les relieurs. Il me dit de lui en faire faire un incessamment, et qu'il n'importait pas comme il fut couvert. Je lui demandai qui avait ses armes et ses chiffres, il me l'enseigna et s'en alla ensuite. Je fus à l'heure même prendre l'avis de M. Arnauld sur ce que j'avais à faire, il me dit qu'il craignait qu'il n'y eût quelque cabale pour empêcher le débit de ce livre; néanmoins, qu'il ne croyait pas qu'il y eût lieu de l'appréhender à cause des approbations et qu'il fallait que je lui portasse ce livre le lendemain. J'en fis relire un toute la nuit; je fis mettre dessus ses armes et son chiffre en sorte qu'il pouvait passer pour raisonnable. Comme j'étais prêt à partir, ce même aumônier revint encore chez nous, il me dit qu'il ne s'était pas bien expliqué le jour précédent, qu'il venait me dire de la part de M. l'Archevêque qu'on avait dit au prélat qu'il y avait quelque chose dans ce livre qui pourrait lui faire donner quelque atteinte si on ne le changeait, et qu'il valait mieux y faire un carton devant que de l'exposer en vente, afin qu'on le pût voir dans un état où personne n'y pût trouver à redire, et que M. l'Archevêque me priaient de ne le point débiter avant qu'il l'eût vu. Je lui

dis que toute la famille de feu M. Pascal et tous ses amis étaient bien obligés à M. l'Archevêque de la bonté qu'il avait et de la part qu'il voulait bien prendre dans ce qui regardait la mémoire de M. Pascal, que je ne manquerais pas de vous le témoigner lorsque j'aurais l'honneur de vous écrire. Enfin, il me demanda s'il n'y avait pas moyen d'avoir un livre en quelque état qu'il fût, relié ou non relié. Je lui dis que j'allais faire tous mes efforts pour en pouvoir porter un en ce jour-là à M. l'Archevêque (j'en avais pourtant un dans ma poche). Il s'en retourna comme il était venu. Je crus qu'il était nécessaire de revoir encore M. Arnauld. Je le fus trouver à l'hôtel de Longueville où il était avec Son Altesse, M. de Comminges, MM. les abbés de Lalane, de la Vergne, M. le promoteur d'Aleth et quelques autres, où, après avoir exposé mon affaire, on dit qu'on craignait que M. l'Archevêque ne voulut se rendre maître des livres qu'on imprimerait à Paris en ne permettant pas qu'on en imprimât qu'il ne les eût vus ou son conseil, et que ce serait établir une manière d'inquisition et qu'il fallait arrêter cela; enfin, on arrêta que j'irais incessamment lui porter notre livre. M. de Comminges dit qu'il saurait bien le défendre à la cour et partout ailleurs en cas qu'on voulût faire quelque chose contre. Je m'en allai donc à la garde de Dieu voir le dit Seigneur; mais par malheur pour moi je n'avais pas, ce jour-là, mon habit à (mong...), mais je crus que ce bon prélat n'y prendrait pas garde de si près. Etant arrivé, je demandai au suisse si je pouvais avoir l'honneur de parler à Monseigneur, il me dit que personne ne pouvait parler à lui et que ce prélat se préparait pour aller à vêpres faire l'office. Je demandai l'aumônier qui était venu chez nous; je le fus trouver en son appartement que le suisse m'avait enseigné, où, l'ayant trouvé, il eut une très grande joie de voir le livre que j'apportais. Il loua extrêmement mon exactitude et me dit que M. l'Archevêque allait être ravi de l'avoir, de sorte qu'il me mena par plusieurs petits escaliers dérobés à la grande salle qui précède l'antichambre de M. l'Archevêque où il me laissa un moment pendant qu'il fut voir si je pouvais avoir audience de M. l'Archevêque. A peine fut-il entré qu'il rouvrit la porte et me fit signe d'avancer. Il ne me le fallut pas faire deux fois. A l'entrée de la chambre, je fis une profonde révérence et continuai à en faire jusqu'à ce que je fusse auprès de lui. Le prélat m'aborda par un « Bonjour, M. Desprez! » qui en valait plus de quatre, tant la manière dont il fut prononcé était tendre et plein d'une grande bonté : ce bonjour-là contribua beaucoup à m'assurer dans les réponses que je me préparais à lui faire. Ce fut moi qui eus l'honneur de lui parler le premier. Je dis à M. l'Archevêque que j'étais extrêmement fâché de ce que le désir qu'il avait de voir le livre de M. Pascal eut prévenu mon devoir, que je n'aurais eu garde de manquer de lui en apporter un; mais que j'espérais avoir l'honneur de lui présenter d'une manière plus propre. Après qu'il eut regardé la couverture il me dit : « Il est fort bien, il est fort bien. » Cette continuation de bonté releva de beaucoup mon courage qui n'avait pas toute la fermeté que je désirais.

Ensuite ce prélat me dit : « M. Desprez, il y a un fort habile homme qui m'est venu voir; ce n'est pourtant pas, me dit-il, un homme de notre métier, je veux dire qu'il n'est pas theologien, mais c'est un fort habile homme et fort

éclairé; il m'a dit qu'il avait lu le livre de M. Pascal, et qu'il fallait demeurer d'accord que c'était un livre admirable, mais qu'il y avait un endroit dans ce livre où il y avait quelque chose qui semblait favoriser la doctrine des jansénistes et qu'il valait mieux faire un carton que d'y laisser quelque chose qui en pût troubler le débit; qu'il en serait fâché à cause de l'estime qu'il avait pour M. Pascal. »

Je lui exprimai de mon mieux qu'elle était la grandeur des obligations que lui avaient non seulement les parents, mais même les amis de M. Pascal, de la grâce qu'il leur faisait de vouloir bien s'intéresser dans ce qui regardait la conservation de sa réputation. Je le suppliai très humblement de vouloir bien me permettre de vous écrire ce qu'il avait la bonté de me dire; il y consentit volontiers. — Et que pour ce que lui avait dit cette personne, je ne lui en pouvais pas parler parce que cela n'était pas de mon métier, mais que je le pouvais assurer que, depuis qu'on imprime, on n'avait point imprimé de livre qui ait été examiné avec plus de rigueur et plus de sévérité que celui-là; que les approbateurs l'avaient gardé six mois pendant lesquels ils l'avaient lu et relu, et que tous les changements qu'ils ont trouvé à propos de faire, on les avait faits sans en excepter un seul; que personne ne pouvait lui en rendre un compte plus exact que moi, d'autant que M. votre fils m'avait chargé du soin de ces approbations; que c'était moi qui en avais été le solliciteur auprès de messeigneurs les prélats et de MM. les docteurs; que c'était pourquoi je pouvais lui en parler positivement et partant qu'il devait être assuré qu'on n'y avait rien laissé passer qui pût compromettre ni celui qui en était l'auteur, ni sa mémoire. Il me dit : « Voilà qui est bien; qui sont les approbateurs? » Je les lui nommai; il dit : « Ce sont de fort honnêtes gens, je suis assuré, ajouta-t-il, que M. l'abbé Le Camus n'y aura rien laissé passer de fort à propos. Voyons un peu son approbation. » Il la lut tout au long et la trouva bien écrite et bien digne d'un homme de qualité; et après avoir regardé dans le livre le nom de tous les approbateurs, il dit en branlant la tête : « Hum! hum! voilà de leurs gens. » Je lui dis qu'il pouvait bien voir qu'on ne les avait point affectés. Puis il commença à dire : « C'est un grand fait que ces gens-là sauraient s'empêcher de parler de leur grâce. Une chose où il faut dire : O altitudo! ils la veulent faire passer pour article de foi; et ils regardent comme des hérétiques ceux qui ne la croient pas comme eux. » — A cela je ne lui répondis rien. Il me dit ensuite : « J'ai une chose qui pourrait bien servir à faire vendre votre livre et qui serait bonne à mettre au commencement. » — Je lui dis que je ne savais pas ce que c'était. « C'est, me dit-il, un témoignage par écrit qu'a rendu le curé de Saint-Etienne de l'esprit dans lequel est mort M. Pascal. » Je lui dis qu'il n'était pas encore venu jusqu'à moi. — « Il faut, me dit-il, que je vous le montre. » Il alla dans son cabinet le prendre et me laissa avec son aumônier, lequel me dit : « Ce témoignage que vous va faire voir M. l'Archevêque contribuerait beaucoup au débit de votre livre, il ne ferait au plus qu'un petit carton lequel on pourrait mettre au commencement. Je lui répondis que je ne pouvais pas ajouter une panse d'a sans votre permission. Il me dit que cela était juste et d'un fort hon-

nête homme. M. l'Archevêque revint sur ses pas et le peu de temps qu'il fut me fit croire que le témoignage était toujours sur sa table pour le montrer à tous venants, comme le rouleau du parchemin sur lequel on fait signer la censure de M. Arnauld est toujours sur la table du syndic de la faculté. Il vint donc à moi avec ce papier à la main. — « Tenez, M. Desprez, me dit-il, lisez. » — Je pris donc ce papier fort respectueusement et le lus. Il contenait en substance « que feu M. Pascal, deux ans avant sa mort, s'était séparé de ces Messieurs à cause qu'ils étaient trop attachés à soutenir ou défendre la doctrine de Jansénius et à combattre l'autorité du Pape »; il est souscrit de M. le Curé de Saint-Etienne. J'ai remarqué que tout ce qui est contenu dans ce papier est écrit d'une manière de lettre bâtarde assez longue qui est d'un caractère tout différent de la signature. Pour moi, je crus, en le voyant, qu'on avait donné à ce bon homme son affaire toute dressée et qu'il l'avait signée, parce que l'apparence y est tout entière. Après donc que je l'eus lu, en le lui remettant entre les mains, il me dit : « Eh bien ! M. Desprez, que dites-vous de cela ? » — Je lui dis que je n'avais rien à lui dire ; que M. le Curé de Saint-Etienne était un fort honnête homme et un des curés de son diocèse qui faisait le mieux son devoir. — « Voilà, continua le prélat, un temoignage fort authentique »; et commença à dire tout le bien possible de M. Pascal, que l'Eglise avait beaucoup perdu à sa mort et qu'il était une des plus brillantes lumières de notre siècle, qu'il avait tant de vénération pour sa mémoire que, pour peu qu'on lui eût temoigné desirer son approbation, il l'aurait donnée de tout son cœur. — Je lui dis que c'aurait été la faveur la plus considérable que cet ouvrage aurait pu recevoir. — Il me dit : « Je l'aurais fait très volontiers »; et ensuite, comme revenant de bien loin, et regardant le livre qu'il avait entre les mains, il dit à son aumônier : « Je trouve étrange qu'on imprime comme cela des livres qui regardent la religion sans m'en parler et sans ma participation : il n'y a qu'à Paris ou cela ne se pratique pas, car dans tous les autres diocèses, on n'oserait rien imprimer qui regarde la piété sans la participation de l'évêque ou de ses grands vicaires. N'est-il pas vrai ? dit-il à cet aumônier. » — Il lui répondit : « Il est vrai, Monseigneur, et cela est même très important. » — « Il faut, dit le prélat, que je pense un peu à cela. » Puis, s'adressant à moi, il me dit : « Que n'avez-vous pris l'approbation de nos professeurs ? » — « Vraiment, lui dis-je, Monseigneur, si nous en étions réduits là, nous n'aurions plus qu'à fermer nos boutiques, parce que comme ces messieurs-là ont d'autres choses à faire, ils ne se donnent la peine de lire nos livres que quand ils n'ont plus rien qui les occupe. Que je leur porte un livre comme M. Pascal, ils me le garderont six mois ; et après ce temps-là si c'est un livre qu'ils ne veulent pas qui paraisse, ils le rendent sans donner d'approbation et sans vouloir même dire la raison pourquoi ils ne la donnent pas. » — « Point du tout, reprit le prélat ; donnez-moi un livre comme celui-là, je vous le rendrai lu et examiné dans quinze jours. » — « Je n'en doute point, Monseigneur, repliquai-je au prélat ; mais ils le feront par obéissance et par le respect qu'ils portent à votre autorité. Mais qu'un homme comme moi s'adresse à eux pour cela, ils me considéreront comme rien. »

Ensuite le prélat parla à son aumônier de l'estime qu'avait faite du livre de M. Pascal celui qui l'avait lu et qui lui en avait parlé. « C'est, lui dit-il, M. de Lamothe-Fénelon. » Cet aumônier lui dit qu'il le savait bien.

Je dis à Monseigneur l'Archevêque qu'il fallait qu'il prit la peine de commencer la lecture de ce livre par la préface, parce que cette lecture était nécessaire pour bien entendre le livre et qu'il ne fallait pas même omettre le petit avertissement, et ayant pris le livre d'entre ses mains pour le lui montrer, et l'ayant trouvé, je lui demandai s'il trouverait bon que je le lusse; il me dit que je lui ferais plaisir. Je le lus donc et lui fis remarquer l'endroit où il est parlé du fleuron. Il me dit qu'il cesserait toute autre lecture jusqu'à ce qu'il eût lu notre livre; ensuite il me parla de la personne particulière de M. Pascal, d'où il était, de sa famille, etc... Je le lui dis. Je lui fis une discussion aussi exacte que je pus des grâces que Dieu a répandues sur votre maison; je m'arrêtai beaucoup à lui établir le mérite particulier de M^{me} Périer qui ne dégenère en rien de celui de feu M. son frère. Je lui parlai de M. Perier le jeune, et ce qui m'en donna l'occasion, ce fut la machine de feu M. Pascal, dont je parlai à ce prélat d'une manière qu'il me témoigna me vouloir du mal de ne lui avoir pas procuré la vue d'une si admirable chose, et d'autant plus qu'étant entre les mains de M. Périer, il aurait eu le bien de le connaître. Ce qui augmenta son désir fut le plan de son esprit que je lui fis autant que je pus et autant que mes faibles lumières et l'habitude que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui me le purent permettre, si bien que, comme il était la veille de Noël, le dernier coup de vêpres sonnait, on lui vint dire qu'il était temps d'aller à l'église. Je lui demandai s'il n'avait rien à me commander. Il me fit toutes les amitiés imaginables, il me fit l'honneur de me venir conduire jusques sur le pas de la porte de sa chambre et me dit en le quittant de lui faire l'amitié de le venir voir (ce sont ses mêmes termes) et que je lui ferais plaisir.

XX

LETTRE DE M. DE PEREFIXE,
ARCHEVÊQUE DE PARIS, A M^r PERIER,
CON^{ot} EN LA COUR DES AYDES DE CLERMONT.

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 96]

Du 2 mars 1670.

Monsieur, je puis vous assurer que si j'ai reçu avec beaucoup de joie le Livre de M. Pascal qu'il vous a plu de me faire présenter par le sieur Desprez, je ne l'ai pas lu avec moins de satisfaction. Mais je vous avoue que quelques témoignages que j'aie pu donner de l'estime très particulière que je faisais de sa personne, je n'eusse jamais espéré qu'ils m'eussent dû procurer une Lettre aussi obligeante et aussi pleine de reconnaissance que la vôtre. C'est à mon avis bien payer l'acceptation d'un présent, qui porte avec soi sa recommandation et son prix. Car quelque éloge que j'en puisse faire, je sais bien que mes paroles ne repondront jamais à l'idée que j'en ai conçue, je croirais faire tort à la mémoire d'un si grand homme de supprimer un Acte que j'ai par devers moi, qui le regarde et qui rend le témoignage le plus authentique et le plus avantageux qu'on puisse donner de la pureté de ses sentiments. Comme vous prenez part, Monsieur, à son honneur et à sa gloire, je ne fais pas de difficulté, Monsieur, de vous le confier et de vous en envoyer une Copie. Il serait à souhaiter qu'on l'eût mis à la tête de son Livre : mais comme la première Edition ne durera pas longtemps, on pourrait facilement le faire ajouter à la seconde. Quand on aura ce dessein, vous me ferez plaisir, Monsieur, de m'en donner avis. Car quoique cet Acte seul puisse tenir lieu d'une Approbation générale et universelle, je ne laisserai pas d'avoir une très grande satisfaction de l'accompagner de la mienne, puisqu'en donnant au public les marques des sentiments d'estime que j'avais pour Monsieur votre beau-frère, je pourrai avoir lieu en même temps de vous faire connaître en particulier que je suis véritablement, Monsieur, votre...

Hardouin, Archevêque de Paris.

XXI

REPONSE A LA PRECEDENTE

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 97]

De Clermont, ce 12 mars 1670.

Monseigneur,

Je vous étais infiniment obligé de la manière avantageuse dont Votre Grandeur avait parlé de M. Pascal lorsque son livre lui fut présenté par le sieur Desprez; mais je vous le suis à présent incomparablement davantage par le témoignage que vous m'en avez donné par la lettre qu'il vous a plu de me faire l'honneur de m'écrire, que je reçus avant-hier, puisque le nom est le plus glorieux titre que nous puissions jamais avoir pour l'honneur de la mémoire de M. Pascal, et la plus importante et authentique approbation de son livre comme venant d'une personne des plus éclairées de ce siècle et que nous considérons ainsi que tout le monde pour la deuxième personne de l'Eglise.

Cette obligation, Monseigneur, est si grande que je ne sais comment vous en faire mes remerciements, parce qu'en quelque manière que je les fasse, ils seraient toujours beaucoup au-dessous de ce que je dois, je vous supplie néanmoins, Monseigneur, de les recevoir et de les avoir pour agréables, vous les faisant tels que je les puis faire, pénétré de sentiments de reconnaissance, prosterné à vos pieds, comme je m'y mets d'esprit, et avec toute l'humilité et le respect qui me sont possibles.

Pour le regard de la Déclaration que vous m'avez fait l'honneur de me confier, et que vous proposez de faire mettre à la tête du livre de M. Pascal en la seconde édition, je vous supplie, Monseigneur, de me permettre de vous dire avec tout le respect que je vous dois, que les sentiments de M. Pascal ont toujours été universellement connus si catholiques et orthodoxes, particulièrement par tous ceux qui l'ont (vu et) fréquenté (durant toute sa vie) et la pureté de sa foi paraît si clairement dans tout ce qu'on a vu de lui, aussi bien que dans ce petit livre que nous venons de donner au public, qui contient ses véritables pensées sur la religion et qui a été honoré de tant d'illustres approbations, que je n'estime pas qu'il y ait personne qui (en) puisse douter, ni par conséquent qu'il

soit nécessaire d'avoir des justifications sur ce sujet (puisque les justifications ne sont nécessaires que pour ceux qui ont écrit ou fait quelque chose qui ait pu donner lieu de soupçonner de leur foi, ce que M. Pascal n'a pas fait)¹. Ainsi, Monseigneur, pour cette raison qui, ce me semble, peut suffire, et pour quelques autres très considérables qui ne se peuvent bien expliquer que de bouche et qui d'ailleurs sont trop particulières pour les confier à une lettre, je m'assure que vous ne désapprouverez pas que je n'ajoute rien à ce livre. Aussi bien, puisqu'il a l'honneur d'être estimé de Votre Grandeur, et qu'il a été approuvé par de très illustres prélats et de plusieurs célèbres docteurs, il y a sujet de croire qu'il est à couvert de toute atteinte, et je ne puis rien désirer davantage. Il ne me reste, Monseigneur, qu'à vous supplier très humblement si vous voulez bien me permettre de prendre cette liberté, de vouloir me continuer l'honneur de votre bienveillance dont vous avez daigné me donner déjà des marques si obligeantes dans votre lettre, et d'être persuadé que j'en auray toute la reconnaissance possible et que je m'estimerai toujours très heureux de me pouvoir dire avec toute sorte de respect, Monseigneur, vôtre...

1. Collationné sur *la Copie* du P. Pierre Guerrier.

XXII

LETTRE DE M^r ARNAULD A M^r PERIER

A L'OCCASION DE LA PRÉCÉDENTE.

[1^{re} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 98]

Ce 23 mars 1670.

Je viens, Monsieur, de recevoir votre lettre, et j'y répons à l'instant. Celle que vous avez écrite à M. de Paris est fort judicieuse, et vous ne pouviez d'abord prendre un meilleur tempérament. Mais si M. de Paris vous écrit encore, comme il a dit à M. Desprez qu'il le ferait, je ne vois pas que vous vous puissiez dispenser d'éclaircir les choses davantage et de faire voir que Monsieur le curé de Saint-Etienne s'est mépris sur cette déclaration et quelle a été la cause de cette méprise.

C'est une justice que vous devez à la vérité et à la mémoire de M. Pascal que de ne pas laisser triompher M. de Paris de cette fausse attestation, vous savez encore qu'on a fait une lettre sur ce sujet où tout cela est parfaitement bien expliqué, laquelle a été imprimée à la fin d'une réponse à un écrit du P. Annat contre M. d'Alet. Il est nécessaire ou d'envoyer cette lettre à M. de Paris ou d'en prendre les principaux points, en les insérant dans la réponse que vous serez obligé de lui faire, s'il vous récrit.

Au reste M. Desprez m'a demandé mon avis s'il mettrait deuxième édition à celle qu'il débite présentement et je lui ai dit qu'il était très important de le faire, afin que M. de Paris ne parlât plus d'y rien ajouter, voyant que c'est une chose faite. Quand il ne le trouverait pas bon, il ne saurait à qui s'en prendre, parce que M. Desprez doit prétendre cause d'ignorance de tout ce qui se passe entre vous et M. de Paris. Je salue Madame votre femme, et tous Messieurs vos enfants; je vous prie aussi de faire mes baise-mains à M. de Fentenilles et à M. Freval; je suis tout à vous.

XXIII

LETTRE DE M^r L'EVEQUE DE COMMINGES A M^r PERIER

[1^{re} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 84]

De Paris, le 21 de janvier 1670.

Monsieur, un voyage que j'ai fait m'a empêché de faire plus tôt réponse à la lettre si obligeamment écrite; je ne mérite aucun remerciement de l'approbation que j'ai donnée aux pensées de M. Pascal, mais je vous en dois beaucoup de l'honneur que vous m'avez fait de vouloir que mon nom parût dans cet excellent ouvrage. Pour les endroits, Monsieur, sur lesquels j'ai proposé des doutes, j'ai sujet de me louer de la bonté de ceux qui ont pris soin de l'impression, et ils ont bien voulu avoir assez de condescendance pour faire les changements qui m'ont paru nécessaires; je vous supplie d'excuser en cela ma faiblesse, et d'être persuadé que je n'ai point eu la présomption de croire que mon sentiment dût prévaloir; mais j'ai pensé devant Dieu être obligé de l'exposer sincèrement. Au surplus, Monsieur, je vous dis en vérité que je n'ai rien lu qui m'ait paru si plein de lumière que ces pensées. Nous n'étions pas dignes de la perfection de cet ouvrage. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Gilbert de Choyseuil, évêque de Comminges.

XXIV

LETTRE DE M^r DE TILLEMONT A M^r PERIER LE FILS,

CON^{te} A LA COUR DES AYDES DE CLERMONT, SUR LES PENSÉES DE M. PASCAL.

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N: f. fr. 12988, p. 82]

Ce 3 fevrier 1670.

Monsieur, il n'est pas besoin que je m'étende beaucoup pour vous dire avec quelle reconnaissance j'ai reçu le présent de Monsieur votre père. Le respect que j'ai pour lui ne me permet pas de recevoir avec indifférence ce qui vient de sa main. Vous savez qu'il y a bien des années que je fais profession d'honorer, ou plutot d'admirer les dons tout extraordinaires de la nature et de la grâce qui paraissaient en feu M. Pascal. Il faut néanmoins que je vous avoue, Monsieur, que je n'en avais pas encore l'idée que je devais. Ce dernier écrit a surpassé ce que j'attendais d'un esprit que je croyais le plus grand qui eût paru en notre siècle; et si je n'ose pas dire que saint Augustin aurait eu peine à égaler ce que je vois par ces fragments que M. Pascal pouvait faire, je ne saurais dire qu'il eût pu le surpasser; au moins je ne vois que ces deux que l'on puisse comparer l'un à l'autre.

Je vous avoue encore une fois que je reconnais M. Pascal tout autrement éminent dans ses fragments que dans ce que j'en avais connu jusqu'ici. Je sais bien que les petites lettres seront toujours un chef-d'œuvres inimitables, et peut-être qu'elles ne me paraissent inférieures que parce que je ne suis point capable d'en pénétrer les beautés; mais peut être aussi que la matière y fait quelque chose, et qu'un écrit fait pour des personnes ordinaires doit presque paraître ordinaire. Quoi qu'il en soit, on voit ici un homme qui, embrassant le sujet le plus vaste et le plus élevé qui soit au monde, paraît encore élevé au dessus de sa matière, et se jouer d'un fardeau qui étonnerait et accablerait tous les autres. Que s'il paraît tel dans des fragments détachés et qui ne contiennent presque rien de ce qu'il avait de plus grand dans l'esprit, que peut-on concevoir de l'ouvrage entier, si Dieu nous avait accordé la grâce de le voir en sa perfection? Je n'oserais dire que cela me fait regretter tout de nouveau la mort d'un homme.

capable de rendre à l'Eglise un service si signalé, puisque M. Pascal veut qu'on mette au nombre des péchés ces sortes de désirs contraires en quelque sorte à la disposition de Dieu. Néanmoins saint Augustin n'est pas, ce semble, si rigoureux, il accorde qu'il y a des choses que Dieu veut, parce qu'il est de son ordre de les vouloir, et que l'ordre de l'homme est de ne les pas vouloir; et n'est-il pas de notre ordre de vouloir ce qui, sans doute, aurait contribué au salut d'un grand nombre de personnes?

Je sais bien qu'il y a un de MM. vos approbateurs qui nous donne une consolation bien facile, si elle était solide, en prétendant que la brièveté de ces fragments est plus lumineux que n'aurait été le discours entier et étendu. Pour moi, je vous avoue que je n'ai pas assez de pénétration d'esprit pour me contenter de ces discours abrégés, quoique je les trouve tous admirables. Néanmoins ceux qu'il étend davantage font une impression tout autre sur moi, et je juge par là de ce qu'aurait été l'ouvrage entier d'une main dont les premiers traits ont déjà tant de beauté. Je reconnaitrais néanmoins ma faiblesse et me soumettrais volontiers, et humblement au sentiment de M. de Ribeyran, si je ne voyais d'autres personnes plus spirituelles que moi qui n'entrent pas dans sa pensée et qui se mettent presque en colère contre lui. Ceux qui ont un amour particulier pour la doctrine de la grâce, doivent regretter encore plus que les autres que cet ouvrage n'ait pas été achevé. Car il est aisé de juger que les fondements en auraient été établis sur la ruine du pélagianisme et de toutes ses branches.

Je m'étends, Monsieur, plus que je n'avais prétendu; et je ferais volontiers l'éloge de M. Pascal au lieu de simples remerciements que je prétendais vous faire. Mais mon papier m'avertit ou que j'ai mal pris mes mesures ou que j'ai eu tort de m'étendre si fort, contre mon premier dessein. Quoi qu'il en soit, il faut finir, en vous suppliant de me continuer toujours l'honneur de votre amitié, dont le livre de Monsieur votre oncle me sera un gage perpétuel. Je vous supplie de vouloir assurer M. et M^{me} Périer de mes très humbles respects et de la reconnaissance que j'ai du présent si cher et si précieux, du livre d'une personne avec qui ils ont encore plus d'union par les dons de l'esprit et de la grâce que par la proximité du sang. Je sais bien que c'était à Monsieur votre père que je devais adresser le remerciement, mais il me pardonnera bien d'avoir pris cette occasion d'écrire à un ancien camarade. Quoi qu'il en soit, si c'est une faute, elle est faite pour l'amour de vous; c'est à vous à l'excuser ou à la porter. Cette familiarité vous sera une preuve de la sincérité avec laquelle je veux toujours être, Monsieur, votre très humble et très obligé serviteur.

Le Nain de Tillemont.

MONSIEUR PAVILLON, EVEQUE D'ALET, à M. DOMAT

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 278]

A Alet, ce 26 septembre 1676.

J'ai regardé, Monsieur, comme une marque de votre confiance et de votre amitié la connaissance que vous avez voulu me donner par M^r Pege de ce qui s'est passé entre vous et la famille de M^r Périer. La part que je prends à ce qui vous touche, et l'estime particulière que j'ai pour votre personne, me portèrent dès lors à vous écrire, pour vous porter à faire toutes les avances qui dépendent de vous pour une réconciliation sincère et vraiment chrétienne. Depuis j'ai été pleinement informé du détail de cette affaire par le canal d'un de vos amis communs, et c'est ce qui m'oblige à vous écrire sur le même sujet. Je ne vous dissimule pas que j'ai eu beaucoup de douleur de voir que les choses soient allées si loin. Je veux croire que dans le fond la charité des uns et des autres est demeurée en son entier; mais on ne peut pas s'empêcher de reconnaître que le prochain a été très mal édifié, et vous voyez assez quel avantage les personnes mal intentionnées en peuvent tirer pour décrier la dévotion de ceux dont la doctrine et la conduite ne leur plaisent pas. Cet exemple m'a fait mieux connaître que tout autre combien les rapports faux et indiscrets sont dangereux, et capables d'ébranler les amitiés les mieux établies. Le moyen de remédier à un si grand mal n'est pas, ce me semble, de vouloir s'éclaircir et s'assurer de ce qui a été rapporté, mais plutôt de détourner la pensée et d'être bien aise qu'on nous donne lieu de connaître que nous nous sommes trompés; car la charité couvre les péchés du prochain. Ainsi, dans le cas présent, j'estimerai que la déclaration que M. Périer a faite et qu'il offre de vous faire à vous-même doit suffire sans qu'il soit besoin d'entrer dans un plus grand éclaircissement; car ces sortes de déclaration équivalent à une satisfaction, même parmi les gens du monde, et quand il nous resterait quelque doute, il est plus juste de croire celui qui fait une telle déclaration, surtout si c'est une personne de probité et d'honneur, que ceux qui ont fait le rapport. J'estimerai donc, Monsieur, qu'après cette déclaration, ce serait à vous à faire toutes les avances que la prudence et la charité chrétienne vous inspi-

raient pour une pleine et entière réconciliation. Je dis : pleine et entière réconciliation, parce que, si elle n'est telle, elle ne saurait plaire à Dieu, ni réparer la mauvaise édification que le prochain a reçue.

Il y a encore un autre point qui n'a rien de commun avec cette affaire, et qui néanmoins peut beaucoup nuire ou beaucoup contribuer à votre parfaite réconciliation. C'est touchant certains écrits de feu M. Pascal qui vous ont été confiés. On croit par la qualité de ces écrits et vu l'état de votre famille qu'il y a beaucoup d'inconvénients à ce que vous les gardiez et comme on ne voit pas quelle utilité on en pourrait tirer à l'avenir, et qu'il y a au contraire tout sujet de craindre qu'on n'en abusât d'une manière préjudiciable à la vérité et à la mémoire de M. Pascal, on pense que vous êtes dans l'obligation de les remettre à ses parents entre les mains desquels ils ne courent pas le même risque, ou de les brûler en leur présence, sans en retenir de copies, comme a fait une personne de qualité et de mérite, ami de M. Pascal, qui avait une copie des mêmes écrits. C'est, Mr, ce que je crois que vous devez faire par principe de conscience et d'honneur, et même vous servir de cette occasion comme d'un moyen pour faciliter et affermir votre réconciliation. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous remplisse les uns et les autres de l'esprit de paix, de douceur et de charité, et qu'il soit lui-même le principe de votre réconciliation et du renouvellement de votre amitié : c'est la grâce que je continuerai à lui demander pour vous dans mes prières, et je n'aurai pas peu de joie et de consolation, si j'apprends que vous soyez dans la même union et la même familiarité que ci-devant. Je suis en son amour, avec beaucoup d'estime et de cordialité, M^r, votre...

Nicolas, Ev. d'Alet.

[On a copié ces 4 lettres (dont la lettre ci-dessus fait partie) sur les originaux qui sont entre les mains de M^r Domat, con^{er} à la cour des aydes, fils de celui à qui elles ont été écrites.]

XXVI

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MM. LOUIS ET BLAISE PERIER

A MADAME LEUR MÈRE, AU SUJET DE L'IMPRESSION DE LA *Vie de M. Pascal*
QU'ELLE AVAIT COMPOSÉE.

[1^{re} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 10]

De Paris, ce 8 mars 1677.

Il y avoit déjà quelque temps que nous avions parlé de la *Vie* à ces M^{rs}, mais à chacun d'eux séparément. Ils ne nous avoient donné aucune réponse, mais nous avoient tesmoigné, que c'étoit une chose de grande conséquence et à laquelle il falloit beaucoup penser. Depuis ce temps là s'estant trouvés tous ensemble chez M^r du Bois, ils examinèrent fort cette affaire, et conclurent à ne point imprimer, pour plusieurs raisons que MM. de Roannès et Nicole nous ont rapportées. Ils convinrent tous qu'il ne falloit pas imprimer la *Vie* sans y mettre l'article que nous avons dessein d'y ajouter, et qu'ils ont trouvé fort bien; mais ils croient que cela mesme doit être une raison pour ne la pas faire paroistre présentement, et dans l'estat où sont les choses, parce que, quoyque l'on ne parle pas ouvertement de cette affaire, cela signifieroit néanmoins dans l'esprit de tout le monde que l'on soutient que Mr Pascal ne s'est point rétracté du jansénisme, ce qui seroit faire une profession qui ne seroit pas bien reçue en ce temps cy et qui pourroit même attirer la suppression du livre. Mais comme les choses pourront estre un jour e nestat que tous ces inconvéniens là ne subsisteront plus, ils croient qu'il seroit bon de travailler dès à cette heure à la *Vie* pour le mettre en l'estat que l'on voudroit qu'elle parut. Et pour la déclaration de M. le Curé de St-Etienne on n'en parleroit plus de la manière qu'on avoit projetté, parce qu'apparemment ce ne sera plus du vivant de M. le Curé de St-Etienne, mais on y pourroit mettre les choses plus au long, en insérant mesme les lettres que nous avons de luy sur ce sujet, et faisant mention de ce qui en a esté imprimé du vivant mesme de ce Mr. Mr. de Roannès seroit mesme d'avis que dès à présent sans perdre de temps on dresse un acte par devant notaire par lequel seroit déclaré le véritable sujet de la dispute entre mon oncle et ces M^{rs} qu'il signeroit,

Mr Arnauld et Mr de Sainte-Marthe, et dont on pourroit se servir en tems et lieu, comme on le jugerait à propos.

Mais pour venir à la *Vie*, ils considèrent comme une chose assez fâcheuse d'imprimer une vie en ce temps-ci qu'elles sont devenues si communes que l'on les regarde avec assez d'indifférence, parce que l'on s'imagine dans le monde que les parents ne les publient que par une espèce d'ambition ou de vanité; enfin ils disent que cette *Vie* en l'estat qu'on la donneroit ne répondroit pas à l'idée que la plus part s'en formeroient d'abord, parce qu'on s'attendroit d'y trouver les particularités des affaires où il a eu part, comme de quelle manière il entreprit les *Provinciales*, etc... qui est ce que le monde auroit plus de curiosité de savoir. Toutes ces raisons les ont déterminé à croire qu'il n'est pas à propos de l'imprimer présentement, et qu'il ne faut le faire que dans une plus grande nécessité; car ils ne se sont pas arrestez à ce que nous leur avons rapporté de M. Desprez, et ils s'imaginent qu'il ajoute peut estre par quelque interest à ce que luy a dit Mr. l'abbé d'Aligre et que quand cela seroit, il faudroit tascher de s'en défaire en luy disant qu'il y a desja une partie de cette *Vie* dans les Préfaces de ses ouvrages, etc...

(Copié sur l'original.)



XXVII

LETTRE DE M^{me} PERIER A M. AUDIGIER

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 336]

J'ai été bien surprise, Mr, d'apprendre qu'un petit mémoire que j'ai fait, il y a vingt ans, de quelques particularités de la vie de mon frère et qui me fut dérobé dès ce temps-là, vous étant tombé entre les mains, vous avez eu la pensée de le faire imprimer. Je suis persuadée, monsieur, qu'étant amis comme nous sommes depuis longtemps, vous n'avez pas cru me désobliger en cela. Ainsi je n'ai pas hésité de vous dire à vous même mes sentiments, sachant bien qu'aus-sitôt que vous les connaîtrez, vous changerez de pensées. C'est un petit ouvrage que j'ai fait pour ma famille et pour quelques amis particuliers qui m'en avaient prié. Cependant, comme contre mon intention il s'en est publié quelques copies, il est arrivé souvent que des personnes qui me connaissaient et d'autres qui ne me connaissaient pas, ayant cru que le public pourrait être édifié de cette lecture, ont pris le même dessein que vous; mais ni les uns ni les autres n'ayant voulu le faire sans ma participation, je les ai priés de se dispenser de cette peine, parce que, si je voulais que cette pièce parût, je le ferais moi-même et je la mettrais en un autre état qu'elle n'est. Ainsi personne ne l'a encore fait. Mais comme j'ai vu que j'étais souvent dans ce danger, j'ai obtenu un privilège fort ample pour m'en servir quand je voudrais pour imprimer cet ouvrage en la manière qu'il doit être, ou pour empêcher par là qu'il ne se fasse rien contre mon gré et contre mon intention. Je m'assure, monsieur, que je n'en aurai pas besoin contre vous et que vous voudrez bien me laisser la maîtresse d'un bien qui m'appartient par tant de titres.

On m'a mandé aussi que vous aviez dessein d'y joindre une préface où vous vouliez parler d'une chose qui est fondée sur un bruit qui est extrêmement contraire à la vérité, et sur quoi je vois bien que vous n'êtes pas informé. Mon frère ne s'est jamais rétracté et n'a jamais eu besoin de le faire, n'ayant eu toute sa vie que des sentiments très purs et très catholiques; et la déclaration sur laquelle on a fondé cette calomnie, ne dit pas un mot de rétractation. J'en ai une copie authentique qui m'a été envoyée par feu M. l'Archevêque de Paris, et celui qui

a donné cette déclaration a eu bien du déplaisir de l'abus qu'on en a fait. Il a reconnu lui-même qu'il s'était trompé, ayant pris les paroles de mon frère dans un sens contraire à celui qu'elles avaient. Ce sont les propres termes qu'il emploie dans les lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire sur ce sujet, et qu'il m'a permis de faire voir à tout le monde, et même de les rendre publiques s'il était nécessaire. Mais, comme il est encore vivant et qu'il est à Paris, vous pouvez vous en assurer par vous-même. Son témoignage propre sera de plus grand poids que le mien : c'est un homme d'une assez grande considération dans le monde et dans son ordre pour être cru. C'est à lui que je vous renvoie. Je vous supplie encore une fois, monsieur, de vouloir vous en tenir là. J'espère que vous ne me refuserez pas cette grâce, et que vous m'obligerez par là d'être de plus en plus, comme j'ai toujours été, à vous et à toute votre famille, monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

G. Pascal.

S'il arrivait, monsieur, que ma lettre vint trop tard et qu'il y eût quelque chose de commencé d'imprimer, je vous supplie de me faire la grâce d'arrêter toutes choses.

[Copié sur l'original.]



XXVIII

LETTRE DE M^{me} PERIER A M. TARTIERE,

SEIGNEUR DE LA SERVE.

[1^{re} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 337]

Vous êtes si obligeant, monsieur, qu'on a recours à vous dans toutes les occasions. En voici une qui me touche sensiblement, et où je vous demande très humblement votre secours. M. Audigier a eu la pensée de faire imprimer un petit memoire que j'ai fait, il y a vingt ans, de quelques particularités de la vie de mon frère, et d'y joindre une préface où il veut insérer des choses très fausses et qui sont contre l'honneur de mon frère. Ce sont des calomnies qui courent depuis longtemps et dont sans doute vous avez ouï parler. Vous jugez bien, monsieur, que je ne le puis pas souffrir; aussi je serais obligé d'agir contre lui par toutes les voies possibles pour l'empêcher, et c'est une personne pour laquelle j'ai toujours eu beaucoup de considération et un attachement particulier pour toute sa famille. J'aurais un très grand déplaisir d'en venir là; c'est pourquoi, monsieur, je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous supplier instamment d'aller au devant d'une chose qui aurait des suites fâcheuses. J'ai un privilège que je ferai assurément bien valoir. Je connais votre prudence; ainsi j'attends tout de vous. Vous rendrez service par là à M. Audigier, et vous vous acquerez par là une obligation très étroite; je la joindrai à tant d'autres dont je vous suis redevable. J'attends la fin de mes affaires pour vous en témoigner tout à la fois mes ressentiments et ma très humble reconnaissance; mais ce ne sont que des paroles que je vous supplie de regarder comme très sincères, et de me faire la grâce de croire qu'on ne peut être plus parfaitement et avec plus de respect, que je suis, monsieur, votre

G. Pascal.

Avec votre permission, j'assurerai ici mademoiselle votre sœur de mon très humble service.

[Copié sur l'original.]

XXIX

LETTRE DE M. DOMAT A M. AUDIGIER

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 338]

Monsieur,

Vous serez peut-être surpris de la liberté que je prends de vous écrire sur le même sujet dont madame Périer vous écrit aussi, parce que la considération que je sais que vous avez pour son mérite et pour le grand intérêt qui l'oblige à vous faire la prière qu'elle vous fait, devrait me persuader que rien de ma part ne peut vous toucher à l'égal de sa prière et de ses raisons. Mais, monsieur, j'ai cru par une autre vue que je manquerais à ce que je dois à la mémoire de M. Pascal si je négligeais de témoigner dans une occasion de cette conséquence combien je m'attache à tout ce qui peut intéresser l'honneur de son nom. Vous savez, monsieur, les raisons qui me donnent ces sentiments, car vous connaissiez beaucoup mieux que le commun le mérite extraordinaire de M. Pascal et surtout quelle était sa sincérité et sa fermeté proportionnée à l'élévation de son esprit, et quand je n'aurais pas eu la part singulière qu'il m'a fait l'honneur de me donner dans son amitié, je ne pourrais me dispenser en cette rencontre de vous faire connaître, monsieur, que le sujet de sa prétendue rétractation est une calomnie la moins vraisemblable à tous ceux qui ont connu M. Pascal et la plus fausse, en effet, qui ait jamais été pensée. Et aussi le malentendu qui en fut la cause s'est expliqué par la rétractation de la personne qui avait donné sujet à ce bruit, de la manière que M^{me} Périer vous l'expliquera par sa lettre; et je dois ajouter à son témoignage et à son récit que personne au monde n'a jamais su mieux que moi les sentiments de M. Pascal sur ce sujet, et pendant sa maladie et à sa mort, et je puis, monsieur, vous assurer par ma connaissance de la vérité de cette histoire dont je ne répète pas le récit que vous en a fait madame Périer. Ainsi, Monsieur, je m'assure avec elle et sa famille et tous les amis de M. Pascal, et pour l'estime que vous avez de son mérite, que vous laisserez à madame Périer le droit naturel du sort de la pièce qui est tombée entre vos mains, et qu'au lieu de l'obligation du bon office que vous pensiez rendre, on vous aura celle de n'en pas rendre un très mauvais à la mémoire de M. Pascal et au repos de

madame sa sœur. En voilà trop pour vous recommander une demande aussi juste, et où vous êtes sans autre intérêt que d'obliger les personnes qui vous prient de le faire d'une autre manière. Je profite de cette occasion pour vous assurer (de mon respect et de mon attachement à votre service, et je vous demande la grâce d'en assurer aussi mademoiselle Audigier et, si j'ose aussi M. et madame Tartière. Je suis de tout mon cœur, monsieur...)

A Clermont, ce 15 janvier 1682.

Domat.

[Copié sur l'original.]



XXX

LETTRE DE NICOLE A M. LE MARQUIS DE SEVIGNE

Lettre LXXXVIII.

Sur l'éloge qu'une personne d'esprit faisait des Pensées de M. Pascal sans en faire connaître et peut-être sans en bien connaître elle-même le mérite.

(*Essais de morale*. T. VIII. p. 238. Guillaume Desprez. Paris 1733)

A. M. Le Marquis de Sévigné.

Quoique je souscrive, Monsieur, aux louanges que M. de R. a données à l'esprit de celle dont vous avez bien voulu que je visse le billet, je ne vous dissimulerai pas néanmoins que le plaisir que j'ai pris à la lire a été mêlé de quelque sorte de chagrin. Elle ne l'a pas fait naître, mais elle l'a renouvelé. C'est, Monsieur, que j'ai un secret dépit contre ces personnes d'esprit qui méprisent ceux qui en ont peu. Je pense que vous jugez bien que j'ai raison de m'intéresser pour eux : mais, quoi qu'il en soit, vous devez avouer, ce me semble, que l'on n'en a pas assez de pitié et qu'il y a quelque chose de cette dureté dans ce billet. Car après ce jugement si précis que Madame de la F. porte que c'est un méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre, nous voilà réduits à n'oser dire notre sentiment et à trouver admirable ce que nous n'entendons pas.

Elle devait donc au moins nous instruire plus en particulier de ce que nous y devons admirer, et ne se pas contenter de certaines louanges générales qui ne font que nous convaincre que nous n'avons pas l'esprit d'y découvrir ce qu'elle y découvre, mais qui ne nous servent de rien pour le trouver.

Vous direz sans doute que l'on ne devait pas exiger d'elle qu'elle passât plus avant dans une lettre et que, parlant à vous et non pas à moi, il lui suffisait que vous l'entendissiez. Je reconnais tout cela; mais vous ne sauriez empêcher aussi que quiconque m'avertit de ma bêtise, sans me donner le moyen de la diminuer, ne me fasse un peu de dépit. Cela est injuste; mais c'est une injustice naturelle qui mérite quelque condescendance. Et cette condescendance serait de tirer de la même personne un jugement plus particulier de l'écrit de M. Pascal qui ne m'apprit pas seulement qu'il contient bien des choses admirables mais qui me

donnât plus de lumière pour les discerner. Car, pour vous dire la vérité, j'ai eu jusques ici quelque chose de ce méchant signe. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentiments qui ne paraissent pas tout à fait exacts et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin.

Ce qu'il dit, par exemple, titre XXV, 15¹, que le titre par lequel les hommes possèdent leur bien n'est, dans son origine, que fantaisie, ne conclut rien de ce qu'il en veut conclure, qui est la faiblesse de l'homme et que nous ne possédons notre bien que sur un titre de fantaisie. Car il n'y a nulle faiblesse à établir des lois de fantaisie dans les choses indifférentes qui demandent à être réglées seulement de manière ou d'autre, et à ne demeurer pas incertaines : et quand on possède du bien sur un titre de cette sorte, on le possède avec une vraie et solide justice, parce qu'il est juste selon Dieu et dans la vérité que le bien appartienne à ceux à qui il est donné par des lois indifférentes dans leur origine; il n'y a nulle faiblesse en cela.

Ce qu'il dit au même endroit N° 17² touchant les principes actuels me semble trop général. Nous nous aimons naturellement, c'est à dire notre corps, notre âme et notre être. Nous aimons tout ce qui est naturellement joint à ces premiers objets de notre amour, comme le plaisir, la vie, l'estime, la grandeur. Nous haïssons tout ce qui est contraire, comme la douleur, la mort, l'infamie : la bizarrerie des coutumes n'a lieu que dans les choses qui ne sont pas naturellement liées avec ces premiers objets de nos passions.

Il suppose dans tout le discours du divertissement ou de la misère de l'homme, que l'ennui vient de ce que l'on se voit, de ce que l'on pense à soi et que le bien du divertissement consiste en ce qu'il nous ôte cette pensée. Cela est peut être plus subtil que solide. Mille personnes s'ennuient sans penser à eux. Ils s'ennuient, non de ce qu'ils pensent, mais de ce qu'ils ne pensent pas assez. Le plaisir de l'âme consiste à penser vivement et agréablement. Elle s'ennuie sitôt qu'elle n'a plus que des pensées languissantes, ce qui lui arrive dans la solitude parce qu'elle n'y est pas si fortement remuée. C'est pourquoi ceux qui sont bien occupés d'eux-mêmes peuvent s'attrister, mais ne s'ennuient pas. La tristesse et l'ennui sont des mouvements différents. L'ennui cherche le divertissement, la tristesse le fuit. L'ennui vient de la privation du plaisir et de la langueur de l'âme qui ne pense pas assez; la tristesse vient des pensées vives, mais affligeantes. M. Pascal confond tout cela.

Je pourrais vous faire plusieurs autres objections sur les Pensées qui me semblent quelquefois un peu trop dogmatiques et qui incommode ainsi mon amour-propre qui n'aime pas à être régenté si fièrement.

1. Ms. 28.

2. Ms. 125-126.

XXXI

LETTRE DU R^d P. DOM ANTOINE-AUGUSTIN TOUTTEE,

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN, A M^r L'ABBÉ PÉRIER.

[1^{er} R. Ms. Guerrier, B. N. f. fr. 12988, p. 445]

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les trois écrits que vous avez bien voulu me communiquer. Au bas des deux petits écrits, j'ai mis le titre qu'on pouvait à peu près leur donner : j'ai aussi mis à la marge du grand quelques observations.

Il y en a une générale à faire, qui est que cet écrit, promettant de parler de la methode des géomètres, en parle à la verité au commencement, et n'en dit rien à mon avis de particulier; mais il s'engage ensuite dans une grande digression sur les deux infinités de grandeur et de petitesse que l'on remarque dans les trois ou quatre choses qui composent toute la nature, et l'on ne comprend pas assez la liaison qu'elle a avec ce qui fait le sujet de l'écrit. C'est pourquoi je ne sais point s'il ne serait pas à propos de couper l'écrit en deux, et de faire deux morceaux séparés, car il ne me semble pas bien qu'ils soient faits l'un pour l'autre. Au reste cette seconde partie m'a paru contenir beaucoup de belles choses, parmi quelques-unes qui sont assez communes. Je voudrais communiquer cet écrit à M. Varignon pour en dire son sentiment.

Je travaille à rédiger en ordre les pensées contenues dans les trois cahiers que vous m'avez laissés. Je crois qu'il ne faudra comprendre dans ce recueil que les pensées qui ont quelque chose de nouveau, et qui sont assez parfaites pour faire concevoir au lecteur du moins une partie de ce qu'elles renferment. C'est pourquoi je laisserai celles qui n'ont rien de nouveau, soit sur le sujet, soit dans le tour et dans la manière, et celles qui sont trop informes en sorte qu'elles ne peuvent présenter assez parfaitement leur sens. Je me recommande à vos saints sacrifices et à votre souvenir.

Je suis avec estime et avec respect, Monsieur, votre très humble, très obéissant et très assuré serviteur.

Fr. Antoine-Augustin Touttée. M. B.

A Saint-Denis, le 12 juin 1711.

XXXII

CERTIFICAT DE DEPOT DU RECUEIL ORIGINAL
A SAINT-GERMAIN-DES-PRES

PAR LE CHANOINE LOUIS PÉRIER.

[*Recueil Original des Pensées*. B. N. f. fr. Ms. 9202. f° A.]

Je soussigné, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Clermont, certifie que le présent volume contenant pages, dont la première commence par ces mots, et la dernière par ceux-ci, est composé des petits papiers écrits d'un côté, ou de feuilles volantes qui ont été trouvées après la mort de Monsieur Pascal, mon oncle, parmi ses papiers, et sont les originaux du livre des *Pensées* de M^r Pascal, imprimé chez Desprez à Paris pour la première fois en l'année et sont écrits de sa main, hors quelques uns qu'il a dictés aux personnes qui se sont trouvées auprès de lui. Lequel volume j'ai déposé dans la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés pour y être conservé avec les autres manuscrits que l'on y garde. Fait à Paris, ce vingt-cinq septembre mil-sept-cent-onze.

Perier.



TROISIÈME PARTIE

DOCUMENTS SUR LE RECUEIL ORIGINAL

LA COPIE 9203 ET DIVERSES ÉDITIONS

1. Concordance entre la *Copie* et le *Recueil Original*.
2. Concordance entre *Recueil Original*, *Copies* et éditions.
3. Caractéristiques des premières éditions des *Pensées*.
4. Tables des matières de diverses éditions :
 - a) Port-Royal (1670).
 - b) Bossut (1779).
 - c) P. Faugère (1844).
 - d) L. Brunschvicg (1897).
 - e) J. Chevalier (1925).
 - f) Z. Tourneur (1938).
5. Bibliographie des éditions des *Pensées*.



I

CONCORDANCE

ENTRE LA *Copie* 9203 ET LE *Recueil Original*.

Les traits de séparation, entre les pages 1 et 186 de la *Copie*, indiquent les dossiers — liasses titrées — constitués par Pascal. A partir de la page 191 les traits de séparation indiquent les séries de textes, non classés, signalées par le copiste.

Les numéros entre crochets intéressent des fragments qui se trouvent sur le même papier.

Les numéros avec un astérisque sont ceux des fragments retenus par l'édition de 1670 de Port-Royal; ceux avec deux astérisques n'apparaissent qu'avec l'édition de 1678 et les suivantes qui n'en sont que la reproduction.

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)		Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
1 ^o	1	63 - [71 · 72] - 61	27 - 29 - 25
	2	60 - 58 - 64 - 59 - 65 - 62	25 - 27
	3	69*	27
2 ^o	5	232 - 227 - 233 - 222 - 225 220 - 218 - 221 - 237*	83 - 81 - 79 79 - 83
	6	239 - 226* - 217 - 229	83 - 81 - 79
	7	223 - 236 - 513*	79 - 83 - 244
	8	240 - 234 - 238 - 235 - 228*	83 - 81
	8 bis	44 - 53 - 54 - 55* - 601*	21 - 23 - 25 - 369
	9	241 - 231 - 47 - 45* - 51 - 48	71 - 72 - 23 - 21
	13	219 - 42*	79 - 21
	14	224* - 46* - 43 - 52 - 50	79 - 21 - 23
3 ^o	15	49 - 191* - 185 - 189* - 186 - 192	23 - 67 - 65
	16	190 - 193*	67 - 69
	19	204 - 205 - 196 - 203* - 198	73 - 69
	20	197 - 202 - 188 - 41	70 - 73 - 67 - 21
	21	199 - 201* - 209 - 195* - 187 - 206	73 - 75 - 69 - 67
	22	194	70
4 ^o	27	211* - 230 - 838	75 - 81 - 469
5 ^o	31	644 - [404 · 405] - 370*	406 - 165 - 151
	32	381 - 385	152 - 159
	33	645 - 580 - 758* - 494	406 - 281 - 441 - 231
	34	495* - 498 - 496* - 497	231
	35	516 - 501	244 - 232
	36	499 - 500* - 502*	232
	36 bis	411 - 627*	169 - 397
	37	390 - [465* · 466]	161 - 221

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)		Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
6 ^o	37 <i>bis</i> 38 39 40 41	493 - 675 - 882 - 883* - 427* 420* 469* - 884 - 399 400* - 620 - 622* - 381* 641	229 - 419 - * - 197 191 222 - * - 165 165 - 393 - 394 - 157 405
7 ^o	45 46 47 48	885* - 672 - 507* 387* - 761 - 621 - 398* 425* - 442 - 562 624 - 760* - 536*	* - 416 - 235 161 - 442 - 393 - 163 195 - 201 - 273 394 - 442 - 257
8 ^o	53 58 59	886 - [311 . 310*] - 325 - 335* 365* 354* - 460	* - 121 - 125 - 139 - 210 217 146 142 - 217
9 ^o	61 62	428 - 673 - 421* - 527 603* - 564 - 535*	197 - 416 - 191 - 251 374 - 275 - 255
10 ^o	65	887 - 605*	* - 377
11 ^o		69 - 147* ⁽¹⁻²¹⁾	317
12 ^o	77 78 79 80	57* - 179* - 176* 178 - [169. 170] - 173 - 166 - 180* 175 - 167* 172* - 56 - 165* - 67* 171* - 66*	25 - 63 63 - 61 - 65 63 - 61 63 - 25 - 61 - 27 63 - 27

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)	Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
13 ^o 81 82 83 84	520 - 638 - 556 - 388* - 634 652 - 453* - 646* - 565* - 557 489* - 894 - 515 423* - 628 457 - 416* - 417 - 650* - 655 - 395 - 521	247 - 402 - 270 - 161 - 401 409 - 213 - 406 - 277 - 270 229 - * - 244 193 - 398 214 - 169 - 409 - 411 163 - 247
14 ^o 85 86	369 - 544* 604 - 674*	151 - 265 374 - 416
15 ^o 89 90 91 100 101	164 - [125.126. 127 - 888] - 3** 600* 174* 889 - 177	61 - 49 49 - * - 1 347 63 * - 63
16 ^o 103 106 107 108 109 110	835* - 832 - 808* - 829 - 809* 602* 810* 833 - 828 - 831* - 830 - 804* 823* - 822 - 811* - 827* 792* - 825*	467 - 457 373 457 467 - 455 465 - 459 451 - 465
17 ^o 113	482* - 483	227
18 ^o 117 118	110 - 114 - [106*.107] - 111* - 115* 113 - 116 - 117 - 112* - 152*	45 - 47 45 - 47 - 59

Pages de la <i>Copie</i> (ms 9203)		Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
		108* - 148*	45 - 57
	119	145 - 70*	57 - 27
	120	153* - 68 - 140 - 131*	59 - 27 - 53 - 49
	121	147*(21) - [143* . 144*]	57 - 55
	123	109	45
19 ⁰	125	73 - 39 - 95 - 79 - 94 - 93 - 38 - 78	29 - 19 - 39 - 31
	126	28 - 29 - 32*	15 - 17
	127	31* - 533*	17 - 255
	128	[531* . 532*]	253
	129	30*	15
	130	82*	35
	131	88* - 92 - 89* - 83 - 91	37 - 39 - 35
	132	87 - 74*	37 - 29
	133	80*	33
	134	81*	35
	136	75*	29
	137	76*	31
	138	90* - 105*	39 - 45
	139	104**	43
	140	77*	31
20 ⁰	141	443	202
	142	546	267
21 ⁰	145	519* - 579* - 461*	247 - 283 - 218
	147	511* - 768 - 545 - 459	237 - 442 - 265 - 214
	148	566* - 372*	277 - 151
	149	449 - 534*	213 - 255

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)	Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
22° 153 154	878* - 879* - [873* 874] - 875* - 877 - 870* - 876	491 489 - 491
23° 157 158 161 163 164	156* - 160* - 142* - 149* - 102 - 162 161 - 151* - 163 - 158** - 138 150* - 141* - 129* [154 - 155] - 139* - 137 - 132* 851* - 159 - 157 130 - 146 - 869*	59 - 61 - 55 - 59 - 41 - 61 61 - 59 - 61 - 53 59 - 55 - 49 59 - 53 - 51 - 49 485 - 61 - 59 49 - 57 - 489
24° 165 166 167 168 169 170 171 172	890 - 504* - 430* - 503* 505* - 464 - 629* 383 - 523 - 408* 640* - 651 - 409* - 642* 406* - 431* 403 - 488 426* - 543* - 891 - 767 - 892 404* - 401* - 555	* - 232 - 197 232 - 221 - 398 157 - 249 - 167 405 - 409 - 167 167 - 199 165 - 229 195 - 265 - * - 442 - * 165 - 270
25° 173	27 - 40	15 - 19
26° 177 178 179 180 181 182	658* - 619** - 537* - 643* 676 - 366* 657* - 444* - 391** - 368** 394 - 893* - 547 - 538* - 659 - 894 429* - [539** - 540] 433 - 410 - 367* 432* - 542** - 541 - 677*	412 - 393 - 265 - 405 419 - 146 411 - 202 - 161 - 149 163 - * - 267 - 265 - 412 - * 197 - 265 199 - 167 - 149 199 - 265 - 419

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)		Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
27 ^o	185 186	868 - 846* - 850 - 855* - 843* 847*	489 - 483 - 485 - 481 483
I	191 192 193 194 195 196 197 198 199	[895 - 896] - 871 - 872 - 854* 849* - 852 213** - 864** 214* - 863* - 842** 844* - 514* - 897 840* - 853* - 824* - 858* 845* - 215* - 861* - 860 - 866* - 841 859 - 867 - 865* - 212* - 848 - 862 216 - 856 - 857* 880*	* - 485 - 469 469 77 - 487 77 - 487 - 481 481 - 244 - * 481 - 485 - 465 - 487 481 - 77 - 487 - 489 - 481 485 - 79 - 485 79 - 485 491
II	201 206 207	[6* 9 . 10 . 14* 7 - 11* . 13*]	3 8 4 - 8
III	209 217 219 220	898* 899* 900* 901* - 902**	* * * * - *
IV	221 222	445 ⁽²²⁻²⁰⁾ - 903* 904** - 905*	* * * *
V	225 226	906* - 907 908* - 909* - 910 - 911 - 912* 913** - 914*	* * *

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)		Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
	227	915 - 916* - 917** - 918	*
	228	919**	*
	232	920	*
VI	233	584*	297 - 298 - 341
VII	237	587*	333
VIII	241	512*	239
IX	245	588*	335
	246	589	335
X	249	[455 . 456]	214
XI	253	921 - 922 - 923* - 924	*
	254	925* - 926 - [774 . 775 . 776]	* - 444
	255	769 - [771 . 772] - 927*	442 - 443 - *
	256	928* - 929 - 930 - 931* - 932* - 933	*
	257	934 - 935 - 936 - 937 - 938	*
	258	939**	*
XII	259 bis	940	*
XIII	267	586	329
XIV	271	582	309

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)	Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
XV 279	585	339
XVI 285-286	[467* · 468]	222
XVII 289	419	171
XVIII 301-302	[567 - 568 · 569 · 570 · 571 · 573 · 574* - 572* · 576 · 575]	277
XIX 305 308	[612 · 613**] - 623 364*	382 - 394 145
XX 313 314	[560 · 561] 550 - 551 - 941 - 458 - 583	273 269 - * - 214 - 295
XXI 317	[450* · 451* · 452*]	213
XXII 321 323	639* [412 · 413]	405 169
XXIII 325 326 327 328 329	[278* · 279 · 280 · 281** 282 · 283 · 284 · 285 · 287] [336** 337 · 338* · 339 340*] - 333* - 356*	109 110 134 134 134 - 130 - 142

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)	Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
330	[341* . 342*	137
331	343*] - [345 . 346* . 349*	137 - 141
332	347 . 348**	141
333	350 . 351] - [296 . 297* - 298*	142 - 115
334	299* . 300 . 301] - [322*	115 - 127
335	323** . 324**] - 942 - 355 - 361 - [289**	127 - * - 142 - 145 - 110
336	290] - 326* - 307	110 - 127 - 119
337	325 - 358 - 327** - [294**	127 - 142 - 127 - 113
338	295] - 344* - [312 . 313 . 314]	113 - 137 - 123
339	[315* . 316] - 363 - 291*	123 - 145 - 110
340	288* - 303	109 - 117
341	360 - 331*	142 - 130
342	353 - [319 . 320] - 317 - 943	142 - 125 - 123 - *
343	334 - [328*	130 - 129
344	329* . 330*]	129
345	359 - 308 - 332	149 - 119 - 130
346	357	142
XXIV		
349	25* - 210* - 183	11 - 75 - 65
350	184 - 944 - 207	65 - * - 75
351	26*	12
352	945* - 946 - 947 - 258 ⁽³⁾ - [524	* - * - * - 249
353	525] - 526	249 - 251
354	[21 . 22]	11
355	[84 . 85* . 86*] - 23	37 - 12
356	200 - 208* - 5	73 - 75 - 1
357	19 - 4 - 24* - 18*	8 - 1 - 11 - 7
358	20 - 17* - 2	8 - 4 - 1
359	121 - 181* - 16 - 128 - 118	49 - 65 - 4 - 47
360	124* - 123* - 122* 119	49 - 47
361	168 - 182* - 120* - 15*	63 - 65 - 47 - 3

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)		Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
XXV	365	[756 . 757] - [753 . 754* . 755] - [745	441 - 440
	366	746 . 747 . 748** . 749] - 948	440 - *
	367	759 - 744 - 752* - 750** - 751	440 - 441
	368	[679 . 680*] - 682 - 684 - 732*	420 - 423 - 437
	369	733* . 738* . 685 - 678 - [687 . 688* . 689*	437 - 439 - 419 - 423
	370	690] - 949 - 697 - [635 . 636* . 637]	423 - * - 402
	371	698 - 686 - 691 - 681 - 699 - 700 - 701* - 724 - 703	427 - 423 - 420 - 433
	372	704** - 702 - 692* - 693	427 - 425
	373	694 - 722** - 705	425 - 433 - 427
	374	706** - 719 - 708*	429 - 433
	375	950** - 718 - 723	* - 431 - 433
	376	695 - 707 - 951* - 952	425 - 429 - *
	377	953* - 715** - 714*	* - 431
	378	[720 . 721*] - 716 - 633*	433 - 431 - 401
	379	712 - 764 - 765 - 766*	429 - 442
	380	762 - 763 - 709 - 717 - 710*	442 - 429 - 431
	381	711 - 713* - 725 - 734	429 - 435 - 437
	382	683 - 735 - 740 - 954 - 737 - [726 . 727]	423 - 439 - * - 435
	383	53 - 728 - 742* - 736 - 730	23 - 435 - 439 - 437
	384	731 - 739 - 729	439 - 437
XXVI	385	463 - 660 - 563*	221 - 412 - 275
	388	773*	443
	389	422	193
	390	[434 . 435*	201
	391	436 . 437 . 438 . 439 . 440* . 441*] - [770*	201 - 202 - 443
	392	770 bis] - 530	444 - 253
	393	454 - 506* - [484 . 485* . 486	213 - 235 - 229
	394	487] - 955 - 382 - 397 - [491*	229 - * - 157 - 163-229

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)	Numérotation des <i>Pensées</i> qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i> d'après l'édition Michaut (1896)	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
395	492*] - 490** - 418 - [373 . 374	229 - 169 - 153
396	375 . 376] - 956	153 - *
397	[558** . 559] - 407 - 552 - 462*	273 - 167 - 270 - 221
XXVII 401	481* - [528* . 529]	227 - 251
402	522 - 480*	249 - 227
403	957 - 958* - 959 - [414*	* - 169
404	415] - [446*	169 - 206
405	447*]	206
406	[470** . 471 . 472 . 473	225
407	474 . 745 . 476 . 477* . 478 . 479]	225
XXVIII 409	[268 . 269*]	103
410	380*	157
411	384	159
412	389 - [392	161 - 163
413	393]	163
XXIX 417	96 - 101 - [606*	39 - 41 - 381
418	607* . 608*	381
419	609 . 610* . 611] - 103	381 - 382 - 43
420	33* - 34 - 97 - [133	17 - 39 - 51
421	134* . 135* . 136*]	51
422	98 - [99* . 100]	41
423	[35 . 36* . 37]	19
XXX 425	424*	195
426	445*(122)	205
428	386* - 518* - 653	159 - 247 - 409
429	448 - [553* . 554] - [548	206 - 270 - 269
430	549*]	269

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)	Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1896) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil Original</i> (ms. 9202)
XXXI 435	960	*
XXXII 439 441 442 443 444 445 448 449 450 451 452 453 454	[508* . 509*] - 510 [292** . 293] - [304* . 305*] 306*] 839* 318* [813 . 814 . 815 . 816] 812* [805 . 806*] 826* - 836 [817* . 818*] 302 790 - 807* [819 . 820]	235 - 237 113 - 119 119 471 125 461 459 455 465 - 469 461 117 449 - 455 463
XXXIII 455 456 457 458 460 463 464 465 466 467 468 470	791* [784 . 785 786 . 787 . 788 . 789] [793 . 794 . 795 . 796 . 797* . 798* 800 . 802 . 803 . 799] - [632 631 630] 741 - 777* - [668 669 . 670 . 661 . 662 . 663 . 664 665* . 666 667] - 837 - 834 - [778 779* . 780 . 781 . 782 783] - 821* [590 . 591 592	451 449 449 453 453 - 402 401 401 439 - 447 - 416 416 - 415 415 - 469 - 467 - 447 447 447 - 463 343 343

Pages de la <i>Copie</i> (ms. 9203)	Numérotation des <i>Pensées</i> d'après l'édition Michaut (1891) qui suit l'ordre du <i>Recueil Original</i>	Pages du <i>Recueil original</i> (ms. 9202)
471 472	593 · 594 · 595 · 596* 597 · 599 · 598]	344 344
Manquant dans la <i>Copie</i>	1 - 8 - 12 242 - 243 - 244 - 245 - 246 - 247 248 - 249 - [250 · 251] - [252 · 253 254] - [255 · 256] [257 · 258 ^(1/2)] - 259 - 260 - 261 262 - 263 264 - 265 - 266 - 272 - 267 - [270 271] - [273 · 274] [275 · 276 · 277] - 286 - 309 352 - 362 - 377 - [378 · 379] 396 - 451 - 466 517 - 577 - 578 - 581 614 - 615 - 616 - 617 - 618 625 - 626 - 647 - 648 - 649 - 654-656 671 - 696 - 743 - 803 - 881	F ^{os} D et E - 7 - 8 85 87 - 100 - 89 - 90 90 93 - 94 - 97 97 99 - 103 - 104 104 107 - 110 - 121 142 - 146 - 153 - 155 163 - 213 - 221 247 - 279 - 283 - 285 385 - 389 - 390 - 393 - 394 397 - 406 - 409 - 411 415 - 427 - 439 - 453 - 495
	961 - 963 964 - 965 - 966 - 967 - 968 - 969 970 - 971 - 972 - 973 974 975 - 962 - [La. 794] - 988 - [La 781] 983** - 985** 990	Ms. 12449 - 468 - 611 1 ^{er} R. Ms. Guerrier 12988. - f ^{os} 71 - 72 - 73. Portefeuille Vallant. t. VI. Ms. Périer. Ed. Port-Royal 1678. 1 ^{er} R. Ms. Guerrier 12988. - f ^o 72.

L'intérêt de cette table de concordance est de permettre de comparer l'état dans lequel se trouvaient les papiers de Pascal à sa mort (la *Copie*) et cinquante ans après, lorsque le *Recueil Original* a été fait (1711).

TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LES MANUSCRITS
ET QUELQUES EDITIONS

Dans la colonne du *Recueil Original* nous indiquons les cahiers, ce qui permet de se rendre compte des interversions qui se sont produites avant ou au moment de la reliure. Les traits de séparation délimitent les papiers.

L'édition de Port-Royal de 1678 a été retenue parce qu'elle est plus complète que celle de 1670 et qu'à partir de 1678 les éditions demeurent inchangées.

Dans la numérotation Lafuma les chiffres avec un astérisque concernent les fragments qui ne sont pas de la main de Pascal sur le *Recueil Original*; ceux avec deux astérisques sont en partie de sa main.

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2° Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
F ^o A	Certificat Périer pour les <i>Pensées</i>						
F ^o B	Certificat Périer pour les <i>Écrits sur la Grâce</i> .						
F ^o C	Certificat Périer pour les <i>Abrégés de la Vie de J.-C.</i>						
F ^o D	Original papier Mémorial.			1	p. 142	296	737
F ^o E	Copie Périer Mémorial.			1	p. 142	296	737*

CAHIER I

I	358	315	IX.8	2	412	378	253
I	90	116	VII.III.I2	3	693	181	389
I	357	313	—	4	660	376	395
I	356	313	—	5	664	374	525
3	201	409	VII-1-2 XXVIII-80	6 ⁴⁻⁶	233	490	343
4	201	409	VII.2	6 ^{7-14-19-20 23-23-25}	233	490	343
4	207	418	—	7	535	490	693
3	361	318	XXIV.8	15	97	382	254
4	359	316	—	16	731	379	657
4	358	315	IX.I	17	146	378	226
7	201	409	VII.2	6 ¹⁵⁻¹⁸⁻²⁴	233	490	343
8	201	409	VII.2	6 ²¹	233	490	343
7	—	—	—	8	604	490	379
8	206	416	—	9	89	490	194
8	206	417	—	10	231	490	344
8	207	418	XXVIII.58	11	277	490	224
8	—	—	—	12	542	490	726
8	207	418	XXVIII-58	13	278	490	225
8	206	417	IX-5.6.II-6	14	477-606	490	313
7	357	314	IX.3	18	479	376	417
8	357	313	—	19	663	375	526
8	358	314	—	20	594	377	293

CAHIER II

II	354	309	—	21	36	372	985
II	354	310	—	22	155	372	919

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
II	357	313	IX.7	24	492	376	418
II	349	303	XVI.8	25	750	371	559
12	354	310	—	23	30	315	799-986
12	351	306	XXVIII.44	26	868	372	834
15	173	207	—	27	652	282	665
15	126	152	—	28	679	224	487
15	126	152	—	29	649	225	488
15	129	156	XIII.7-5-6	30	678	227	494

CAHIER III

17	127	153	X.7	31	662	226	490
17	126	152	XVIII.14	32	758	226	489
17	420	394	XXVIII.68	33	245	444	396
17	420	395	—	34	230	445	325
19	423	398	—	35	782	449	529*
19	423	398	XV.13	36	712	449	659
19	423	398	—	37	561	449	378
19	125	152	—	38	900	223	485*
19	125	151	—	39	657	223	480
19	173	207	—	40	623	283	666
21	20	40	—	41	174 bis	66	117
21	13	31	XXIV.12	42	172	42	84
21	14	32	—	43	305	45	87*
21	8 bis	23	—	44	134	36	77
21	9	23	XXXIV.2	45	158	33	74
21	14	32	XXXI.15	46	132	44	86*
23	9	23	—	47	164	32	73
23	9	23	—	48	141	35	76
23	15	33	—	49	429	48	101
23	14	32	—	50	388	47	89
23	9	23	—	51	71	34	75
23	14	32	—	52	154-293	46	88
23	8 bis	23	—	53	69	37	78
23	8 bis	23	—	54	207	38	79*

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Touneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
--	------------------------------	--	--------------------------	------------------------------	----------------------------------	------------------------------	-----------------------------

CAHIER IV

25	8 bis	23	XXIV-11	55	136	39	80*
25	79	104	—	56	189	150	338
25	77	102	XXVIII.17	57	226	143	326
25	2	14	—	58	248	6	30
25	2	15	—	59	291	8	32
25	2	14	—	60	60	1	29
25	1	14	—	61	247	5	28
25	2	15	—	62	246	9	34
27	1	13	—	63	596	188	24
27	2	15	—	64	602	7	31
27	2	15	—	65	167	8	33
27	80	105	I. I	66	183	156	342
27	79	104	XXVIII.22	67	218	154	340
27	120	147	—	68	510	217	446
27	3	15	XXVIII.45	69	187	2	35
27	119	146	XVIII.11	70	795	215	444
29	1	13	—	71	227	3	25
29	1	13	—	71	244	3	26
29	1	13	—	72	184	4	27
29	—	—	—	73	647	223	479
29	132	159	XIII.9	74	683	234	502
29	136	164	XIII.8	75	545	237	505
31	137	164	XIII.15	76	687	238	506
31	140	188	XVII.3	77	691	243	510
31	125	152	—	78	648	223	486*
31	125	151	—	79	653	223	482
33	133	160	XIII.18-19	80	692	235	503
35	134	162	X-3-5-6 XIII.6-17	81	670	236	504
35	130	157	X. 13	82	757	227	495
35	131	158	—	83	677	231	499

CAHIER V

37	355	310	XV.10	84-85	766	373	524-560
37	355	311	XV.11	86	736	373	656

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
37	132	159	XIII.19	87	680	233	501
37	131	158	X.13	88	762	228	496
39	131	158	X.4	89	746	230	498
39	138	165	X.9	90	745	239	507
39	131	159	—	91	719	232	500
39	131	158	—	92	686	229	497
39	125	151	—	93	667	223	484
39	125	151	—	94	681	223	483
39	125	151	—	95	674	223	481
39	417	391	—	96	612	440 n.	563
39	420	395	—	97	193	446	22
41	422	397	—	98	259	448	420
41	422	397	VII.2	99	240	448	350
41	422	397	—	100	615	448	429
41	417	391	—	101	532	441	260
41	157	188	—	102	809	259	579*
43	419-420	394	—	103	519	443	528
43	139	167	X.I-XII.5 XXVIII.9	104	643	242	509
45	138	165	XIII.1-2	105	642	241	508*
45	117	143	XVIII.22	106	789	207	432
45	117	143	—	107	623	208	433
45	118	145	XVIII.5	108	581	213	441
45	123	149	—	109	228	222	451
45	117	143	—	110	570	205	430
45	117	143	XXVIII.28	111	223	209	434
45	118	144	XVIII.24	112	566	213	439
45	118	144	—	113	444	211	436
47	117	143	—	114	816	206	431*
47	117	143	XVIII.13	115	751	210	435
47	118	144	—	116	430 bis	212	437
47	118	144	—	117	511	213	438
47	359	316	—	118	462	380	305
47	360	317	—	119	94	380	162
47	361	318	XXIV.6	120	411	381	227

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
47	359	315	—	121	131	378	160
47	360	317	III. 13	122	417	380	161

CAHIER VI

49	360	317	XXIV. 4	123	153	380	93*
49	360	316	XXIV. 5	124	150	380	94
49	89	115	—	125	208	179	385
50	89	115	—	126	37	180	386
50	90	116	—	127	86	180	387
50	90	116	—	888	86	180	388
49	359	316	—	128	214	380	142
49	161	192	XVI. 5	129	640	265	588*
49	164	194	—	130	178	270	597
49	120	147	XIII. 11	131	765	219	448
49	163	193	XIV. 5	132	800	269	593
51	420	395	—	133	741	447	467
51	421	395	XVI. 3	134	798	447	428
51	421	396	XXVIII. 69	135	895	447	813
51	421	396	XXXI. 26	136	6	447	991
51	163	198	—	137	752	268	592
53	158	189	XIV. 1	138	793	262	585
53	163	192	XIV. 6	139	639	267	591
53	120	147	—	140	705	218	447
55	161	191	XVI. 1	141	801	264	587
55	157	187	XIV. 2	142	786	257	577
55	121	148	XVIII. 20	143	585	220	449
			II. 7				
55	121	148	XVII. 1	144	601	221	450**
57	119	145	XVIII. 2-47-48 XI. 2	145	578	214	443
57	164	195	XVII. 6	146	600	271	598*
57	121	147	—	147 ³²	430	141	309
57	118	145	XVIII. 12	148	771	213	442
59	157	187	XV. 5	149	772	258	578*
59	161	191	XIV. 4	150	797	263	586

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
59	158	188	XV.1-6-7	151	638	260	582
59	118	144	XVIII.21	152	796	213	440
59	120	146	X.2	153	645	216	445
59	163	192	—	154	697	266	589
59	163	192	—	155	569	266	590
59	157	187	XXXI.31	156	283	257	575
59	163	195	—	157	699	270	596

CAHIER VII

61	158	159	XIV.6	158	764	261	584
61	163	194	—	159	755	270	595
61	157	187	XIV.9	160	742	257	576*
61	158	188	—	161	743	259	581
61	157	188	PRÉFACE	162	799	259	580
61	158	188	—	163	763	261	583
61	89	115	—	164	98	178	384
61	79	105	I-1	165	200	153	339
61	78	104	—	166	225	149	333
61	78	104	XXVIII.67	167	257	152	336
63	361	318	—	168	422	380	306
63	78	103	XXVII.19	169	237	147	330
63	78	—	—	170	281	147	331
63	80	105	XXIX.55	171	210	155	341
63	79	104	XXVIII.22	172	221	150	337
63	78	104	—	173	190	148	332
63(§1)	100 ¹⁻²	129 ¹⁻²	XXII.16	174	347	183	391
63	78	104	—	175	204	151	335*
63	77	103	I.1	176	213	145	328
63	101	129	—	177	517	185	393
63	78	103	—	178	238	146	329*
63	77	103	VII.1	179	211	144	327
65	78	104	XXVIII.21	180	236	151	334
65	359	316	IX.9	181	495	378	702
65	361	318	I.1	182	198	380	20

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
65	349	303	—	183	576	371	461
65	350	304	II. 15	184	450	372	427
65	15	33	—	185	111	50	103
67	15	33	—	186	379	52	105*
67	21	40	—	187	454	71	122
67	20	39	—	188	205	65	116
67	15	33	XXIX. 46	189	181	51	104
67	16	35	—	190	296	55	107
67	15	33	XXIX. 45	191	112	49	102
67	15-16	34	XXIX. 47	192	332	53	106
69	16	35	XXV. 5	193 ¹⁻⁸	294	57	108
69	21	40	XXXI. 17	195	110	70	121
69	19	38	—	196	151	60	111
70	22	41	—	194 ¹⁻⁸	73	56	124
70	20	39	—	197	326	64	114*

CAHIER VIII

73	19	38	—	198	115	62	113
73	21	40	—	199	165 <i>bis</i>	67	118
73	356	312	XXIX. 50	200	219	374	292
73	21	40	XXIV. 3	201	405	68	119
73	20	39	—	202	879	63	115*
73	19	38	XXXI. 30	203	295	61	112
73	19	37	—	204	309	58	109*
73	19	38	XXIX. 44	205	177	59	110
73	21	40	—	206	389	73	123
75	350	305	XXIX. 27	207	455	372	141
75	356	312	—	208	443	374	252
75	21	40	—	209	66	69	120
75	349	303	XVI. 9	210	760	371	655
75	27	45	XXIV. 9	211	152	74	157
75	197	9	XXIII. 5	212	400	485	223
77	192	2	XV. 12	213	617	467	550
77	193	3	II. 8	214	644	469	512

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2° Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
77	196	7	XXVIII. 74	215	174	72	126*
79	198	9	—	216	171	488	128
79	6	19	—	217	127	21	61
79	5	18	—	218	318	16	56
79	13	30	—	219	163	41	83
79	5	18	—	220	955	15	55
79	5	18	—	221	292	17	57
79	5	17	—	222	161	13	53
79	7	19	—	223	330	23	63
79	14	31	XXV. 9	224	366	43	85
79	5	17	—	225	113	14	54
81	6	19	XXVIII. 60	226	67	20	60
81	5	17	—	227	338	11	51
81	8	21	XXV. I	228	374	30	70**
81	6	19	—	229	308	22	62*
81	27	45	—	230	126	75	158
81	9	22	—	231	117	31	72
83	5	17	—	232	133	10	50
83	5	17	—	233	410	12	52
83	8	21	—	234	320	27	67
83	8	21	—	235	317 bis	29	69
83	7	20	—	236	354	24	64
83	5	18	XXV. 3	237	381	18	58
83	8	21	XXIV. 10	238	149	28	68
83	6	18	—	239	367	19	59
83	8	20	XXIX. 48	240	156	26	66
83	9	22	—	241	376	30	71*

CAHIER IX

85	—	—	—	242	882	331	819
85	—	—	—	243	902 bis	306	777
85	—	—	—	244	459	323	720
85	—	—	—	245	520	322	762

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
85	—	—	—	246	582	321	738
85	—	—	—	247	460	324	721
87	—	—	—	248 ¹⁻¹⁹	553	297	739
89	—	—	—	248 ²⁰⁻³⁹	553	298	739
90	—	—	—	248 ⁴³	791	299	739
89	—	—	—	250	785	300	741
90	—	—	—	251	504	300	740
90	—	—	—	252	554	301	742
90	—	—	—	253	250	301	722
90	—	—	—	254	661	301	533
90	—	—	—	255	580	302	262
90	—	—	—	256	490	302	263
93	—	—	—	257	856	372	743
93	—	—	—	258 ¹⁻²	905	372	836
94	—	—	—	259	498	317	744
93	—	—	—	260 ¹⁻⁶	957	312	808
94	—	—	—	260 ⁷	957	311	808

CAHIER X

97	—	—	—	261	668	318	745
97	—	—	—	262	897	319	788
97	—	—	—	263	790	320	746
99	—	—	—	265	540	334	747
99	—	—	—	264 ¹⁻⁶	920	335	830
100	—	—	—	264 ⁷⁻¹²	920	334	830
99	—	—	—	248 ⁴⁰⁻⁴²	553	298	739
100	—	—	—	249	698	300	660
103	—	—	—	266	104	300	723
104	—	—	—	267	658	300	534
103	409	385	—	268	101	439	154
103	409	385	—	269	737	439	466
104	—	—	—	270	550	—	748
104	—	—	—	271	191	—	23

XIV. 13
PRÉF. ED.
1686

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
103	—	—	—	272	518	300	724*
105	—	—	—	273	264	314	725
105	—	—	—	274	941	314	806
107	—	—	—	275	505	303	749
107	—	—	—	276	499	303	750
107	—	—	—	277	555	303	751

CAHIER XI

109	325	275	XXXI. 34	278	48	351	969
109	325	275	—	279	880	351	793
109	325	275	—	280	869	351	845
109	325	275	XXIX. 21	281	378	351	289
109	340	293	XXVIII. 56	288	263	367	474
110	326	330	—	282	70	352	251
110	326	332	—	283	375	352	290
110	326	276	—	284	387	352	291
110	326	277	—	285	140	352	275
110	—	—	—	286	145	352	264
110	326	—	—	287	853	352	816
110	335	287	XXXI. 36	289	45	360	989
110	336	287	—	290	114	360	983
110	339	292	XII. 6	291	646	366	520
113	441	237	XXVIII. 23	292	564	454	736
113	441	238	—	293	855	454	875
113	337	289	XXVIII. 64	294	485	363	699
113	338	290	—	295	591	363	558
115	333	284	—	296	778	358	653
115	333	284	XXVIII. 55	297	458	358	696
115	333	285	XXVIII. 40	298	515	358	697
115	334	285	XXVIII. 41	299	784	358	607
115	334	285	—	300	779	358	698
115	334	285	—	301	780	358	426*

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
117	452	250	—	302	839	454	887
117	340	293	—	303	651	368	521
119	441	238	XXVII. 3	304	823	454	876
119	441	238	XXVIII. 70	305	671	454	531
119	442	239	XXVII. 8	306	827	454	877
119	336	288	—	307	552	362	752
119	345	299	—	308	704	370	654

CAHIER XII

121	—	—	—	309	513	344	763
121	53	75	XXVI. 4	310	168	126	267
121	53	75	—	311	169	126	266
121	—	—	—	218	318	126	56
121	—	—	—	221	292	126	57
123	338	290	—	312	874	365	846
123	338	290	—	313	815	365	473
123	338	290	—	314	872	365	847
123	339	291	XII. 3.4	315	768	365	608
123	339	292	—	316	775	365	929
123	342	296	—	317	12	368	964
125	444	241	XXVII. 6. 9	318	829	454	879
125	342	296	—	319	53	368	973
125	342	295	—	320	28	368	974
125	53	75	—	321	469	127	268*
127	334	285	XXVIII. 43	322	744	359	930
127	335	286	XXV. 12	323	84	359	138
127	335	286	XXXI. 20	324	107	359	753
127	337	289	—	325	173	362	139
127	336	288	XXXI. 35	326	27	361	971
127	337	289	XXVIII. 75	327	886	363	809
129	343	296	XXXI. 37	328	32	368	931*
129	344	297	XXXI. 38	329	33	368	932*
129	344	298	XXIX. 22	330	34	368	984*

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 2039 (pages)	2° Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
130	341	294	XXXI. 16	331	234	368	346
130	345	299	—	332	656	370	523*
130	329	280	XXXI. 6	333	274	354	2
130	343	296	—	334 ¹⁻²	56	368	956
130	343	296	—	334 ³	15	368	975

CAHIER XIII

133	53	76	XVI. 2. 3	335 ²⁴⁻³²	139	128	269**
134	327	277	XXIX. 51	336	325	353	195
134	328	278	—	337	408	353	134
134	328	278	XXXI. 4	338	40	353	912
134	328	279	—	339	57	353	970
134	329	279	XXIX. 49	340	105	353	1
137	330	280	—	341 ¹	373	356	44
137	330	280	XXXI. 32	341 ²	331	356	196
137	330	281	XXXI. 7	342	5	356	982
137	331	280	XXIX. 16	343	102	356	136
137	338	290	XVIII. 10	344	575	364	321
139	53	76	XVI. 1	335 ¹⁻⁸	139	128	269
141	331	282	—	345	579	357	695
141	331	282	XXIX. 17	346	407	357	137
141	332	283	—	347	531	357	764
141	332	283	XXV. 10	348	99	357	375
141	331	282	XXIX. 20	349	380	357	913
142	333	284	—	350	120	308	953
142	333	284	—	351	370	308	952
142	—	—	—	352	938	308	789
142	342	295	—	353	26	368	955
142	59	82	XXXI. 3	354	166	130	271
142	335	287	—	355	303	360	197
142	329	280	XXIX. 15	356	85	355	135
142	346	300	—	357	186	370 ⁿ	140
142	337	289	—	358	534	362	700
142	345	299	—	359	279	369	376

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
142	341	294	—	360	567	368	460
145	335	287	XXXI. 8	361	47	360	963
145	339	292	—	363	54	365	972
			X. 12				
145	308	530	XIII. 10	364	675	533	519**
146	—	—	—	362	371	360	754
146	58	82	XXVI. 1	365	142	129	270*
146	177	210	XXVIII. 62	366	539	284	672

CAHIER XIV

149	181	214	XXIX. 3. 7.	367	483	289	688
149	178	211	XXIX. 3	368	482	285	676
151	85	111	—	369	547	174	380
151	31	47	XXIX. 1	370	327	79	173
151	148	170	X. 16. 18. 19	372	607	251	546
152	32	48	—	371	79	80	174
153	395	367	—	373	568	431	464
153	395	367	—	374	568	431	916
153	395	367	—	375	568	431	938
153	395	367	—	376	568	431	658
153	—	—	—	377	930	325	834
155	—	—	—	378	951	333 ⁿ	826
155	—	—	—	379	950	333	827
157	410	387	XXXI. 21	380	593	440	205*
157	40	61	XXIII. 4	381	409	111	221
157	394	265	—	382	501	429	712*
157	167	197	—	383	725	273	621
159	411	387	—	384	160	440	940
159	32	48	—	385	878	81	175**
159	428	399	XXVIII. 72	386	593	451	421

CAHIER XV

161	46	66	XXI. 4	387	416	116	237
161	81	107	V. 2	388	268	159	355**

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2° Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
161	412	388	—	389	314	440	917
161	37	54	—	390	467	95	190
161	178	210	XXVIII. 31	391	481	284	675
163	412	389	—	392	310	440	918
163	413	389	XXXI. 44	393	41	440	939
163	179	211	—	394	209	286	677
163	84	111	—	395	254	172	372
163	—	221	—	396	633	462	565
163	394	365	—	397	258	429	151
163	46	67	XXV. 17	398	92	119	240
164	—	—	—	—	310 bis	440 n	918 n
165	39	60	—	399	348	107	217
165	40	60	XXIII. 3	400	397	108	218
165	172	205	XV. 6	401	735	280	638
165	172	205	XV. 6	402	729	280	637
165	170	204	—	403	738	279	630*
165	31	47	—	404	299	78	171
165	31	47	—	405	271	78	172
167	169	202	XVIII. 15	406	753	277	628
167	397	371	—	407	306	432	204
167	167	200	XV. 2	408	710	274	623
167	168	201	XV. 1	409	706	276	626*
167	181	213	—	410	473	289	687*
169	36 bis	55	—	411	298	97	192
169	323	403	—	412	4	350	911
169	323	404	—	413	356	350	921
169	403	378	XXIX. 40	414	68	436	716
169	404	378	—	415	88	436	153
169	84	110	V. 5	416	253	168	368
169	84	110	—	417	811	169	369**
169	395	367	—	418	346	430	233
171	289	511	—	419 ¹⁻⁵	713	530	664

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)

CAHIER XV *bis*

173	289	512	—	419 ⁶⁻⁹	713	530	664
175	290	513	—	419 ¹⁰⁻¹²	713	530	664
177	291	514	—	419 ¹³⁻¹⁶	713	530	664
179	292	515	—	419 ¹⁷⁻¹⁹	713	530	664

CAHIER XVI

181	293	516	—	419 ²⁰⁻²¹	713	530	664
183	294	517	—	419 ²²⁻²⁵	713	530	664
185	295	518	—	419 ²⁶⁻²⁸	713	530	664
187	296	519	—	419 ²⁹⁻³¹	713	530	664

CAHIER XVII

189	297	520	—	419 ³²⁻³⁴	713	530	664
191	38	58	XXVIII. 15	420	282	104	214*
191	61	85	XXIX. 50	421	463	134	280
193	389	355	—	422	818	421	478*
193	83	109	XVI. 4	423	838	165	365
195	425	399	VII. 3 XXVIII. 79	424	252	450	7
195	47	67	XXV. 17	425	93	120	241
195	171	204	XV. 15	426	723	279	632
197	37 <i>bis</i>	57	XXXI. 5	427	392	103	213
197	61	85	—	428	466	132	278**
197	180	212	XXVIII. 12	429	672	287	683*
197	165	198	XV. 6	430	733	273	616
199	169	202	XV. 5	431	724	278	629
199	182	215	XXIX. 7	432	476	289	689
199	181	213	—	433	480	289	686

CAHIER XVIII

201	390	357	—	434	96	422	202*
201	390	357	XXIX. 36	435	10	422	6*

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9293 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
201	391	357	—	436	341	422	230*
201	391	357	—	437	864	422	863*
201	391	359	—	438	583	422	463*
201	47	68	—	442	415	121	242
201	} 391	359	—	439	340	422	231*
202							
202	390	359	XXIX. 37	440	108	422	149*
202	390	359	XXVIII. 52	441	859	422	561*
202	141	171	—	443	635	243 ⁿ	536
202	178	210	II. 122	444	538	284	674
205	426	399	XXVIII. 71	445 ¹⁻²²	194	491	15**
206	404	379	XXIX. 41	446	62	437	48**
206	405	380	XX. 1	447	242	437	49*
206	429	400	—	448	901	452	768
209	53	76	XVI. 1	335 ¹³⁻²²	139	128	269
210	53	76	XVI. 1	335 ⁷⁻¹²	139	128	269
213	149	179	—	449	689	251	547
213	317	401	XXXI. 33	450	49	348	968
213	317	—	XXXI. 1	451	7	348	981
213	317	401	XXXI. 2	452	2	348	909*
213	82	108	V. 3	453	273	160	358
213	393	361	—	454	589	425	419*
214	249	465	—	455	618	510	556
214	249	465	—	456	572	510	513
214	84	110	V. 5	457	272	167	367
214	314	406	—	458	363	347 ⁿ	304
214	147	178	—	459	867	250	544
217	59	82	XXVI. 1	460	143	131	272
217	53	76	XVI. 3-2	335 ²³⁻³⁸⁻³⁶	139	128	269
218	145	175	II. 8	461	613	246	540

CAHIER XIX

221	397	373	XXVIII. 67	462	903	433	865
221	385	347	—	463	754	418 ⁿ	941

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
221	166	197	—	464	732	273	619
221	37	55	XXIX. II	465	324	96	191
221	—	—	—	466	759	96	613
222	285	507-509	XV. 16-17	467	727	529	647**
222	285	507	XV. 8	468	761	529	663
222	39	60	XXIII. I	469	339	105	215
225	406	381	XXVII. 59	470	266	438	942
225	406	381	—	471	357	438	943
225	406	382	—	472	23	438	944
225	406	382	—	473	776	438	945
225	407	383	—	474	627	438	946
225	407	382	—	475	865	438	947
225	407	382	—	476	943	438	948
225	407	382	XXVIII. 2	477	486	438	949
225	407	383	—	478	50	438	950
225	407	383	—	479	777	438	951
227	402	376	XXVIII. 53	480	497	435	715*
227	401	375	XXIX. 38	481	103	434	714
227	113	139	XIV. 12	482	774	203	423
227	113	139	—	483	747	204	424*
229	393	362	—	484	456	427	150
229	393	363	XXIV. 15	485	176	427	203
229	393	363	—	486	3	427	915
229	394	365	—	487	866	427	864
229	170	204	XV. 14	488	720	279	631
229	82	109	XXXI. 14	489	384	163	362
229	395	367	II. 10	490	857	430	324
229	394	365	IX. 2	491	365	429	232
229	395	367	XXVIII. 18	492	212	429	152
229	37 ^{bis}	57	—	493	342	99	209
231	33	50	—	494	315	85	179
231	34	50	XXIX. 2	495	337	86	180

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9204 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
231	34	51	XXXI.11	496	335	88	182
231	34	51	—	497	328	89	183
231	34	51	—	498	336	87	181
232	36	52	—	499	329	92	186
232	36	52	XXIX.9	500	334	93	187
232	35	52	—	501	316	91	185
232	36	53	XXIX.10	502	80	94	188
232	36	53	XXVIII.61	502	536	94	189
232	165	198	VII.2	503	694	273	617
232	165	197	XV.6.7	504	730	273	615
232	166	198	XV.7	505	770	273	618

CAHIER XX

235	393	362	VII.2	506	239	426	349
235	45	65	XXIII.7	507	418	115	236**
235	439	235	XXVII.1-2-3	508	803	454	873
235	439	235	XXVII.4	509	487	454	422
237	439	236	XXVII. ⁴³⁻¹¹ ₁₂₋₁₃	510	826	454	874
237	147	177	II.11	511	616	247	541**
239	241	455	XIX.1	512 ¹⁻⁸	610	508	554
240	241	455	XIX.1-2	512 ⁹⁻¹⁵	610	508	554
243	241	455	XIX.2	512 ¹⁶⁻²¹	610	508	554
244	241	455	XIX.2	512 ²²⁻³²	610	508	554
244	7	20	XXV.15	513	436	25	65
244	194	5	XXVIII.65	514	471	472	755**
244	82	109	—	515	256	164	364
244	35	52	—	516	313	90	184

CAHIER XXI

247	—	221	—	517	632	462	564**
247	428	400	XXVIII.25	518	217	452	468
247	145	175	XXVIII.46	519	690	244	538
247	81	107	—	520	269	157	352

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2° Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
247	84	111	V. I	521	267	173	373
249	402	376	XXIX. 39	522	135	434	276
249	167	200	X. 6	523	748	273	622
249	352	307	—	524	885	372	933
249	353	308	—	525	502	372	701
251	353	309	—	526	871	372	848
251	61	86	—	527	464	135	281
251	401	375	XXXI. 19	528	355	434	961
251	401	376	—	529	58	434	978
253	392	361	—	530	787	424	611*
253	128	154	XIII. 13-14	531	728	227	492*
253	128	155	XIII. 2-4	532	685	227	493**
255	127	153	XIII. 12	533	684	227	491*
255	149	179	X. 21-17	534	608	251	548*
255	62	87	XXI. I	535	350	138	284

CAHIER XXII

257	48	69	XXI. I	536 ¹⁻⁸	434	125	246
258	48	69	XXI. I-4	536 ⁹⁻¹⁶	434	125	246
261	48	69	III. 5-6-8	536 ¹⁷⁻²⁴	434	125	246
262	48	69	XXVIII. 30	536 ²⁴⁻²⁸	434	125	246

CAHIER XXIII

265	177	209	III. 19	537	529	284	669
265	179	212	XXVIII. 66	538	249	287	680
265	180	213	XXIX. 4	539	474	288	684
265	180	213	—	540	611	288	685
265	182	215	—	541	503	290	691
265	182	215	XXIX. 6	542	475	289	690
265	171	204	XVI. 6	543	637	280	633
265	85	112	XX. 2	544	543	175	381
265	147	178	II. 13	545	605	249	543
267	142	172	—	546	446	243-n	537*
267	179	212	—	547	914	286	679

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
269	429	400	—	548	304	453	207
269	430	401	XXXI. 22	549	351	453	155
269	314	406	—	550	90	347- <i>n</i>	133
269	314	406	—	551-941	87	347- <i>n</i>	133
270	397	371	—	552	345	432	377*
270	429	400	X. 15	553	673	453	530
270	429	400	—	554	673	453	718
270	172	206	—	555	718	281	639
270	81	107	—	556	812	158	354*
270	82	108	—	557	261	163	361
273	397	371	XXXI. 29	558	39	432	967*
273	397	371	—	559	8	432	960*
273	313	405	—	560	260	347	790
273	313	405	—	561	260	347	374
273	47	68	—	562	396	122	243
275-276	385	347	XXVIII. 4	563	862	420	462
275	62	87	—	564	461	137	283

CAHIER XXIV

277	82	108	XXVIII. 8	565	563	162	360
277	148	178	X. 17-18-19	566	609	251	545
277	301	523	—	567	439	531	132
277	301	523	—	568	714	531	603
277	301	523	—	569	714	531	648
277	301	523	—	570	714	531	649
277	301	523	—	571	714	531	650
277	302	525	XIV. 3	572	792	531	605
277	301	523	—	573	721	531	651
277	301	523	X. 22	574	641	531	604
277	302	524	—	575	630	531	557
277	302	524	—	576	715	531	652
279-280	—	—	—	577	956	311	779
283	—	—	—	578	958	310	812
283	145	175	II. 9	579	614	245	539

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (nnuméros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
281	33	49	—	580	307	83	177
285	—	—	—	581	925	305	775
286	—	—	—	581	925	305	775

CAHIER XXV

289	271	489	—	582 ¹⁴⁻¹⁶	722	527 ⁿ	662**
291	271	489	—	582 ¹⁷⁻¹⁹	722	527 ⁿ	662**
293	271	489	—	582 ²⁰⁻²¹	722	527 ⁿ	662**
295	271	489	—	582 ²²⁻²⁴	722	527 ⁿ	662**
295	314	—	—	583	364	347 ⁿ	802
297	233	447	VIII. I	584 ¹⁻³	620	505	552
298	234	447	VIII. I	584 ⁴⁻⁵	620	505	552

CAHIER XXVI

301	279	499	—	585 ³⁻⁴	682	528 ⁿ	516
303	279	499	—	585 ⁵⁻⁶	682	528 ⁿ	516
305	279	499	—	585 ⁷⁻⁸⁻¹⁰	682	528 ⁿ	516
307	279	499	—	585 ⁹⁻¹¹	682	528 ⁿ	516
309	271	489	—	582 ¹⁻³	722	528 ⁿ	662**
311	271	489	—	582 ⁴⁻⁶	722	528 ⁿ	662**
313	271	489	—	582 ⁷⁻¹⁰	722	528 ⁿ	662**
315	271	489	—	582 ¹¹⁻¹³	722	528 ⁿ	662**

CAHIER XXVII

317	69	95	III. I	147 ¹⁻⁶	430	141	309
318	69	95	III. 2-3-4	147 ⁷⁻⁹	430	141	309
321	69	95	III. 10-11-12	147 ¹⁰⁻¹²	430	141	309
322	69	95	IV. I	147 ¹²⁻¹⁵	430	141	309
325	69	95	XXVIII. 66	147 ¹⁶⁻¹⁹	430	141	309
326	69	95	XVIII. I	147 ²⁰⁻²¹	430	141	309

CAHIER XXVIII

329	267	485	—	586 ¹⁻⁵	711	526	646
330	267	485	—	586 ⁶⁻⁹	711	526	646
333	267	485	—	586 ¹⁰	711	526	646
333	237	451	VIII. 2	587	631	507	553

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie Ml. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
335	245	461	VIII. I	588	619	509	555
335	246	463	—	589	717	509	643
336	246	462	VIII. I	588	619	509	555
339	279	499	—	585 ¹⁻²	682	528 ⁿ	516
339	246	462	—	588	619	509	555

CAHIER XXIX

341	233	447	VIII. I	584 ⁶⁻⁸	620	505	552
343	468	267	—	590	927	460	810
343	468	268	—	591	851	460	908
343	470	271	—	592	385	461	298
344	471	271	—	593	916	461	868
344	471	271	—	594	55	461	980
344	471	271	—	595	262	461	351
344	471	272	XXVIII. 73	596	924	461	811
344	472	272	—	597	781	461	770
344	472	272	—	598	781	461	772
344	471	272	—	599	781	461	771
347	91	117	XXII	600 ¹⁻⁴	72	182	390
348	91	117	XXII	600 ⁵⁻⁸	72	182	390
351	91	117	XXII	600 ⁹⁻¹²	72	182	390
352	91	117	—	600 ¹³⁻²⁰	72	182	390
355	91	117	XXXI. 23	600 ²¹⁻²⁹	72	182	390
356	91	117	XVII XXXI-23	600 ³⁰⁻³⁷	72	182	390
359	91	117	XXXI. 23	500 ³⁸⁻⁴²	72	182	390
360	91	117	—	600 ⁴³⁻⁴⁷	72	182	390

CAHIER XXX

361	8bis	24	XXV. 4-8	601 ¹⁻⁷	82	40	81
362	8bis	24	XXV. 7-8	601 ⁸⁻¹⁴	82	40	81
365	16	35	XXV. 6	193 ⁵⁻⁹	294	57	108
366	16	35	—	193 ¹⁰⁻¹¹	294	57	108
366	22	41	—	194 ¹⁻⁵	73	56	124

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
369	8bis	24	XXV. 4	601 ¹⁵⁻²³	82	40	81
370	8bis	24	XXV. 10-11 12-14	601 ²³⁻³³	83	40	82

CAHIER XXXI

373	106	131	III. 14	602 ¹⁻⁵	435	125bis	402
374	106	131	III. 23	602 ⁶⁻⁷	435	125bis	402
374	62	86	XXI. I	603	360	136	282
374	86	113	—	604	549	176	382
377	65	91	XXI. I	605 ¹⁻⁴	425	140	300
378	65	91	III. 7	605 ⁵⁻⁷	425	140	300
381	417	391	XXVIII. 49	606	666	442	527
381	418	392	XXIX. 53	607	122	442	206
381	418	392	XXXI. 18	608	386	442	261
381	419	393	—	609	447	442	717
381	419	393	XXXI. 24	610	106	442	962
382	419	393	XXIV. I	611	147	442	169
382	305	527	—	612	700	532	606
382	305	527	XIII. 3	613	659	532	517

CAHIER XXXII

385	—	—	—	614 ¹⁻⁴	925	326	817
386	—	—	—	614 ⁵⁻²⁴	925	326	817
389-390	—	—	—	615	928	309	787
390	—	—	—	616	512	304	928
393	—	—	—	617	75	295	761
393	177	209	III. 17-18	619	526	284	668
393	41	60	—	620	349	109	219
393	46	67	—	621	125	118	239
394	—	—	—	618	636	346	773
394	40	60	XXIII. 3	622	398	110	220
394	305	527	X. 10-11	623 ¹⁻⁴	571	533	518
394	48	68	—	624	116	123	244

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9202 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
--	------------------------------	--	--------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

CAHIER XXXIII

397	—	—	—	625 ¹⁻¹¹	362	316	803
397	—	—	—	626	888	341	842
397	36 bis	56	XXIX. 12	627	322	98	193
398	—	—	—	625 ¹²⁻³⁰	921	316	803
398	83	110	—	628	255	166	366
398	166	197	XV. 6	629	734	273	620
401	460	259	—	630	846	454	900
401	462	259	—	631	138	454	277
401	378	337	XXIX. 33	633	9	404	5
401	81	107	—	634	696	159 ⁿ	356
402	459	258	—	632	849	454	820
402	370	327	—	635	932	390	805
402	370	327	XXXI. 40	636	25	391	958
402	370	327	—	637	457	391	164
402	81	107	—	638	224	158	353
405	321	401	XXXI. 2	639 ¹⁻⁴	1	349	910**
406	321	401	XXXI. 2	639 ⁵⁻¹¹	1	349	910**
405	168	200	XV. 3	640	708	275	624
405	43	65	—	641	402	112	222
405	168	201	XV. 4	642	709	275	627
405	177	209	III. 20	643	524	284	670
406	31	47	—	644	317	77	170
406	33	49	—	645	297	82	176
406	82	108	V. 4	646	270	161	359
406	—	—	—	647	902	306	778

CAHIER XXXIV

409	—	—	—	648	940	343	840
409	—	—	—	649	953	343	782
409	84	111	V. 6	650	265	170	370
409	168	201	—	651	716	275	625
409	82	107	—	652	185	160	357

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2° Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschwig 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
409	428	400	—	653	522	452	767
411	—	—	—	654 ¹⁻²	889	340	838
411	84	111	—	655	947	171	371
411	—	221	—	656	634	462	566
411	178	210	III. 22	657	541	284	673
412	—	—	—	654 ³⁻⁵	889	340	839
412	177	209	III. 16	658	537	284	667
412	179	212	—	659	496	287	681
412	385	347	—	660	196-38	419	21-988
415	464	262	—	661	936	455	824
415	464	263	—	662	51	455	296
415	464	263	—	663	78	455	297
415	464	263	—	664	52	455	979
415	464	263	—	665	165	455	156
415	464	263	—	666	436 bis	455	97
415	465	263	—	667	804	455	904
415	—	—	—	671 ¹⁻⁵	926	307	791
416	—	—	—	671 ⁶⁻⁹	926	307	791
416	463	262	—	668	222	455	471
416	464	262	—	669	946	455	821
416	464	262	—	670	860	455	822
416	45	65	XXIV. 7	672	148	114	235
416	61	85	—	673	509	133	279
416	86	113	XX. 2	674	527	177	383
419	305	527	X. 12	623 ⁵⁻⁷	571	533	518
419	37 ^{bis}	57	—	675	403	100	210
419	177	209	—	676	767	284	671
419	182	215	XXVIII. 13	677	484	290	692
419	369	326	—	678	911	388	704
420	305	527	X. 12	623 ⁸⁻¹³	571	533	518
420	368	324	—	679	369	385	228
420	368	324	XXXI. 39	680	14	385	957
420	371	328	—	681	124	391	147

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
--	------------------------------	--	--------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

CAHIER XXXV

423	368	325	—	682	913	386	784
423	382	341	—	683	118	411	168
423	368	325	—	684	939	386	807
423	369	326	—	685	391	387	294
423	371	328	XXIX.26	686	46	391	965
423	369	326	—	687	91	389	922
423	369	326	XXXI. 13	688	81	389	256
423	369	326	XXVIII. 5	689	521	389	765
423	370	327	—	690	121	389	347
423	371	328	—	691	44	391	923
425	372	329	XXVIII. 43	692	63	392	936
425	372	330	XXIX. 28	693	353	392	229
425	373	330	—	694	232	393	348
425	376	334	—	695	432	399	295
427	382	342	—	696	896	412	849
427	370	327	—	697	311	390	200
427	370	328	—	698	188	391	959
427	371	328	—	699	123	391	924
427	371	328	—	700	359	391	166
427	371	328	XXXI. 41	701	29	391	3
427	372	329	—	702	894	391	831
427	371	329	—	703	873	391	850
427	372	329	XXXI. 23	704	358	391	257
427	373	337	—	705	21	394	45
429	374	331	XXXI. 25	706	401	395	96
429	376	334	—	707	915	400	783
429	374	332	XXIX. 30	708	144	396	756
429	380	339	—	709	877	405	851
429	380	340	XXXI. 43	710	24	407	990
429	381	340	—	711	301	408	201
429	379	338	—	712	507	404	708
429	381	340	XXVIII. 51	713	530	409	757
431	377	336	XXIX. 42	714	383	404	706

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2° Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
43I	377	336	XXIX.19	715	22	403	4
43I	378	337	—	716	934	404	795
43I	380	339	—	717	175	406	148
43I	375	333	—	718	64	397	758
433	374	332	—	719	368	396	937
433	378	336	—	720	119	404	954
433	378	337	XXIX.31	721	382	404	707
433	373	330	XXIX.32	722	20	394	46
433	375	334	—	723	506	398	759
433	371	329	—	724	937	391	804
435	381	340	—	725	923	409	709
435	382	342	—	726	912	412	710
435	382	342	—	727	917	412	861
435	382	342	—	728	922	412-414	792

CAHIER XXXVI

437	384	344	—	729	931	418	863
437	383	343	—	730	876	416	852
437	384	344	—	731	904	416	801
437	368	326	XXIX.24	732	377	387	255
437	369	324	XXVIII.42	733	372	387	146
437	381	341	—	734	944	410	860
437	382	341	—	735	215	411	259
439	383	343	—	736	884 bis	416	785
439	382	341	—	737	788	411	610
439	369	324	XXIX.43	738	452	387	199
439	384	344	—	739	31	417	966
439	382	341	—	740	17	411	925
439	463	261	—	741	831	454	901
439	383	343	XXIX.34	742	352	415	711
439	—	—	—	743	654	339	535
439	383	342	—	53	69 bis	413	78
440	367	323	—	744	35	383	987*
440	365	324	—	745	182	383	307*
440	366	322	—	746	129	383	163*

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
440	366	322	—	747	448	383	145*
440	366	322	XXIX.25	748	159	383	703*
440	366	322	—	749	910	383	786*
440	367	324	XXXI.9	750	65	384	935*
440	368	—	XXIX.13	751	333	385	95*
441	367	323	XXXI.10	752	833	383	475*
441	365	321	—	753	59	383	976*
441	365	321	XXIX.23	754	109	383	144*
441	365	321	—	755	109	383	143*
441	365	321	—	756	13	383	934*
441	365	321	—	757	42	383	977*
441	33	30	XXXI.12	758	302	84	178**
441	366	323	—	759	95	383	914*
442	48	68	XXI.4	760	420	124	245*
442	46	67	—	761	157	117	238*
442	380	339	—	762	870	405	853*
442	380	339	—	763	898	405	859*
442	379	338	—	764	516	404	766*
442	379	338	—	765	954	404	858*
442	379	339	XXIX.35	766	180	404	258*
442	171	205	—	767	756	280	635*
442	147	177	—	768	655	248	542*
442	255	471	—	769	449	517	42*
443	391	359	XXXI.28	770	18	423	926*
444	391	359	—	770	18	423	927*
443	255	471	—	771	562	518	43*
443	255	471	—	772	577	518	457*
443-444	388	353	XXVII.16	773	817	421	477*
444	254	470	—	774	419	516	18*
444	254	471	—	775	321	516	920*
444	254	471	—	776	428	516	456*

CAHIER XXXVII

447	463	261	XXVII.14	777	850	454	902
447	465	264	—	778	844	458	903

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
447	466	265	XXVIII.14	779	285	458	472
447	466	265	—	780	390	458	98
447	466	266	—	781	533	458	719
447	466	265	—	782	887	458	828
447	467	266	—	783	933	458	829
449	456	255	—	784	807	454	893
449	456	255	—	785	805	454	470
449	457	255	—	786	883	454	796
449	457	255	—	787	814	454	894
449	457	256	—	788	884	454	797
449	457	256	—	789	832	454	798
449	453	251	—	790	834	454	888
451	455	254	XXVII.14.17	791	852	454	892
451	110	135	II.3	792	251	201	413
453	458	256	—	793	—	454	866
453	458	257	—	794	875	454	854
453	458	257	—	795	890	454	855
453	458	257	—	796	508	454	769
453	458	257	XXVII.14	797	824	454	895
453	458	257	—	798	845	454	896
453	459	258	—	799	813	454	897
453	459	257	—	800	881	454	856
453	458	257	—	801	844 <i>bis</i>	454	867
453	459	257	—	802	820	454	898
453	—	—	—	803	300	454	899
455	108	134	II.1	804	491	196	408
455	449	247	—	805	893	454	815
455	449	247	—	805	806	454	884
455	449	247	XXVIII.57	806	665	454	532
455	453	252	XXVII.8	807	828	454	889

CAHIER XXXVIII

457	103	130	III.1	808	489	189	399
457	103	130	XVII.5	809	597	190	401

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
457	107	133	XVII.7	810	599	191	403
459	109	134	XII.1	811	650	199	411
459	448	245	XXVII.5.7	812	808	454	883
461	445	242	—	813	588	454	469
461	445	243	XXVII.8	814	836	454	880
461	445	243	—	815	837	454	881
461	445	243	—	816	861	454	857
461	451	249	XXVII.3	817	835	454	886
461	451	250	—	818	192	454	760
463	454	252	—	819	819	454	890
463	454	253	—	820	840	454	891
463	467	266	XXVII.8	821	841	459	907-814
465	109	134	—	822	493	198	410
465	109	134	II.2	823	433	197	409
465	195	6	XXI.4	824	427	476	312
465	110	136	II.4	825	468	202	414
465	445	248	XXVII.7	826	821	454	882
465	109	135	XVII.4	827	598	200	412
465	108	133	—	828	453	193	405
467	103	130	—	829	235	189	400
467	108	134	—	830	551	195	407
467	108	133	XIV.7	831	528	194	406
467	103	130	—	832	592	187	398
467	108	133	—	833	451	192	404*
467	465	264	—	834	573	457	905
467	103	129	XVII.2	835	595	186	397
467	107	133	XVII.7	810	599	191	403

CAHIER XXXIX

469	450	248	—	836	842	454	885
469	465	264	—	837	822	456	906*
469	27	45	—	838	128	76	159
471	443	240	XXVII.10.5	839 ¹⁻⁷	843	454	878
473	443	244	XXVII.7.5	839 ⁸⁻¹⁹	843	454	878

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
--	------------------------------	--	--------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

CAHIER XL

481	195	5	III.21	840	525	474	285
481	196	8	—	841	465	481	286
481	193	4	XVIII.16 XXVIII.26	842	288	471	310
481	185	217	VI.3	843	286	294	731*
481	194	4	IX.4	844	478	472	311*
481	196	7	—	845	290	477	38
483	185	217	VI.1	846	470	291	728
483	186	217	VI.4	847	287	294	732**
483	197	9	—	848	414	486	127
485	191	2	XIV.10	849	740	466	600
485	185	217	—	850	825	292	729*
485	163	193	XVI.10	851	701	270	594
485	191	2	—	852	794	466	511
485	195	6	XXI.3	853	438	475	247
485	191	1	XXVIII.47	854	241	465	36
485	185	217	VI.2	855	284	293	730
485	199	10	—	856	130	488	273*
485	198	10	XX.2	857	546	489	601
487	195	6	XXI.2	858	437	476	125
487	197	8	—	859	74	482	40
487	196	7	—	860	421	479	39
487	196	7	III.14	861	424	478	248
487	197	9	—	862	162	487	90
487	193	4	II.2	863	442	470	37
487	192	3	XV.12	864	749	468	641
489	197	8	XXI.2	865	413	484	249
489	196	7	—	866	395	480	287**
489	197	8	—	867	220	483	288
489	185	217	—	868	280	291	727
489	164	195	XVI.1.2	869	802	272	599
489	154	184	XI.3	870	625	255	573**
489	191	1	—	871	707	463	640
489	191	1	—	872	203	464	345

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
49I	153	184	XI.2	873	624	253	569
49I	154	184	—	874	204 ^{bis}	253	570
49I	154	184	X.23	875	703	254	571
49I	154	185	—	876	702	256	574
49I	154	184	—	877	629	254	572
49I	153	183	XI.4	878	626	253 ⁿ	567*
49I	153	183	—	879	587	252	568
49I	199	10	XX.2	880	548	489	602*
495	—	—	—	881	514	346	774
496	—	—	—	881	514	346	774
495	—	—	—	I	p. 142	296	737*
	37 ^{bis}	57	—	882	343	101	211
	37 ^{bis}	57	XXIII.2	883	339 ^{bis}	102	212
	39	60	—	884	344	106	216
	45	65	—	507 ²	418	115	236
	45	65	XXIII.8	885	423	113	234
	53	75	XXIX.18	886	170	126	265
	61	85	—	428 ²	466	132	278
	65	87	—	887	361	139	299
	81	107	—	388 ³	268	159	355
	82	—	—	894 ⁿ	747 ^{bis}	287	363
	84	110	—	417 ⁿ	811	169	369
	100	129	XXIII.6	174 ³	347	183	391
	101	129	—	889	206	184	392
	142	172	—	546 ⁸	446	243 ⁿ	537
	165	197	—	890	773	272	614
	171	205	—	891	695	280	634
	171	205	—	892	727 ^{bis}	280	636
	179	211	XXVIII.63	893	472	286	678
	179	212	—	894	747 ^{ter}	287	682
	191	I	—	895	197	462	10
	191	I	—	896	630	462	549
	193	5	—	897	426	473	301
	209	419	I.1	898	194	491	11

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
	217	427	I.1	899	195	491	12
	219	429	VIII.1	900	229	492	13
	220	431	II.5.III.1	901	431	493	394
	220	439	III.15	902	560	493	14
	221	433	XXIV.13	445 ²⁸⁻²⁹	195 ^{bis}	491	15
	221	434	XV.7	903	783	494	642
	222	435	XXVIII.20	904	199	495	314
	222	435	—	905	621	504	551
	225	437	VIII.3.4	906	628	506	415
	225	433	—	907	399	496	129
	226	438	XVIII.23	908	848	497	733
	226	438	XVIII.19	909	565	497	452
	226	438	—	910	559 ^{bis}	498	453
	226	438	—	911	201	498	454
	226	439	XVIII.9	912	560 ^{bis}	498	16
	226	—	XXVIII.3	913	863	499	455
	226	439	XVIII.7	914	557	500	315
	227	439	—	915	558	500	316
	227	439	XVIII.6	916	586	500	317
	227	440	XIV.8	917	769	501	318
	227	440	XVIII.4	918	559	502	319
			II.14				
	228	440	XVIII.3	919	556	503	17
			XXVIII.27				
	232	445	—	920	494	503	41
	253	469	—	921	588 ^{bis}	511	250
	253	469	—	922	713 ^{bis}	511 ⁱⁿ	644
	253	469	XX.2	923	544	512	302
	253	470	—	924	584	513	734
	254	470	XIV.8	925	739	514	645
	254	470	—	926	243	515	19
	255	471	XXIII.5	927	404	519	91
	256	472	III.14	928	441	519	130
	256	472	—	929	574	519	320
	256	473	—	930	500	519	694

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
	256	473	XI.1	931	622	520	458
	257	473	X.20	932	676	520	514
	257	473	—	933	688	520	515
	257	473	—	934	406	521	131
	257	473	—	935	137	521	274
	257	473	—	936	74 ^{bis}	521	303
	257	474	—	937	590	522	425
	257	474	—	938	594	523	416
	258	474	—	939	289	524	459
	259 ^{bis}	477	—	940	726	525	661
	335	287	—	942	76	359	92
	342	296	—	943	669	368	522
	349	304	—	944	202	371	322
	352	307	XXVIII.23	945	908	372	843
	352	307	—	946	440	372	609
	352	307	—	258 ³	905	372	836
	352	307	—	947	907	372	832
	370	323	—	948	312	383	198
	370	327	—	949	94 ^{bis}	389	165
	375	333	XXIX.14	950	323	396	167
	376	335	XXVIII.48	951	906	400	705
	376	335	—	952	61	401	47
	377	335	III.9	953	445	402	323
	382	341	—	954	830	411	476
	384	344	—	739 ⁿ	825 ^{bis}	417	966
	394	365	—	955	179	428	612
	396	369	—	956	11	431 ⁿ	713
	403	377	—	957	899	435	465
	403	378	XXVIII.54	958	858	435	562
	403	377	—	959	847	435	735
	435	229	—	—	S. XIII. Ap.	454	871
	437	232	—	960	810	454	872
		468	—	961	919	337	869
		555	—	962	945	332	823
		611	—	963	949	336	835

Recueil Original MS. 9202 (pages)	Copie MS. 9203 (pages)	2 ^e Copie MS. 12449 (pages)	POR 1678 (numéros)	Michaut 1896 (numéros)	Brunschvicg 1897 (numéros)	Tourneur 1938 (numéros)	Lafuma 1951 (numéros)
Portefeuille Vallant T. VI P. O. R. 1678 Ms. de l'abbé Périer		f ^o 56 f ^{os} 84-86 102 103 98	— XXVIII.78 XXXI.42 — — — —	974 983 985 975 988 — —	320bis 275 19 100 918 918ter 918bis	27n 538 539 537 App. II. 327 — —	208 100 8 99 800 781 794
1 ^{er} R. Ms. Guerrier 12.988		f ^o 71 71 71 72 72 72 71 73 71 71 72	— — — — — — — — — — —	964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 990	276 216 942 935 948 952 891 909 892 488-950 946bis	534 535 328 327 329 330 338 342 313 536 531	9 870 819 837 776 841 839 844 780 308 825

★

CARACTERISTIQUES DES PREMIERES EDITIONS DES *PENSEES*

1°

Impression de 1669.

Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers.

[Monogramme du libraire.]

A Paris, chez Guillaume Desprez rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper. 1669. avec Privilège et Approbation.

In-12 — 3 ff. bl. — Titre : 1 f. n. ch. — Préface : 31 ff. n. ch. — Texte des Pensées : pp. 1-365, verso blanc. — Table des matières : A-C sur 1 f. — 3 ff. blancs.

Cette impression a été faite à un nombre restreint d'exemplaires, peut-être une trentaine, destinés aux prélats et aux docteurs dont on sollicitait l'approbation, aux membres du comité qui avaient mis au point l'édition et à la famille Périer.

Elle est sortie des presses vraisemblablement en juin ou juillet.

On n'en connaît actuellement que deux exemplaires. L'un est à la Bibliothèque Nationale (Res. D. 21374), l'autre est à la Bibliothèque de Troyes (D. G. 1874). — Il en existe vraisemblablement deux ou trois exemplaires chez des particuliers.

Il est à remarquer que cette impression ne contient pas la table des titres, l'extrait du privilège, l'avertissement, la table des matières (sauf de A-C), qui ne présentaient aucun intérêt pour les approbateurs, — et les approbations.

2°

Edition de 1670 (dite de 365 pages).

Le titre est le même que celui de l'impression de 1669, avec le millésime 1670.

In-12 — 2 ff. bl. — Titre : 1 f. n. ch. — Préface : 31 ff. n. ch. — Approbations : 5 ff. 1/2 n. ch. — Table des titres : 1 f. 1/2 n. ch. — Extrait du Privilège du Roy : 1/2 f. n. ch. recto. — Fautes à corriger : 1/2 f. n. ch. verso. — Avertissement : 1 f. n. ch. — Texte des Pensées : 1-365 verso blanc. — Table des matières : 10 ff. n. ch. — 1 f. bl.

Au bas de l'extrait du Privilège du Roy accordé le 27 décembre 1666 et enregistré le 7 janvier 1667 il est mentionné : « Achevé d'imprimer pour la première fois le 2 janvier 1670. Les exemplaires ont esté fournis. » Ces indications sont mises en conformité avec les arrêts en vigueur. Le privilège entre en application le 2 janvier 1670.

L'impression de cette édition devait être terminée avant Noël 1669. L'imprimeur a utilisé les formes préparées pour l'impression de 1669 et il a pu mettre sous presse dans les derniers jours de novembre, en tenant compte des corrections et des suppressions demandées.

La pagination du texte des *Pensées* n'a pas été modifiée et il n'a pas été nécessaire de faire passer des textes d'une forme sur une autre, ni de faire des cartons : seuls quelques motifs décoratifs, en tête et en fin de chapitre, ont été modifiés pour faciliter la mise en page.

Cette édition est indiscutablement la première.



3°

Edition de 1670 (dite de 334 pages).

Le titre est identique à celui de l'édition de 1670 (365 p.).

In-12. — Titre : 1 f. n. ch. — Préface : 29 ff. 1/2 n. ch. — Approbations : 5 ff. 1/2 n. ch. — Table des titres : 1 f. 1/2 n. ch. recto. — Extrait du privilège : 1/2 f. verso, n. ch. — Avertissement : 1 f. n. ch. — Texte des Pensées : 1-334. — Table des matières : 10 ff. n. ch.

Pour imprimer cette édition l'imprimeur s'est servi de formes de huit et quatre pages, alors que pour la précédente il utilisait des formes de douze pages.

Il y a une erreur de pagination dans le texte des Pensées : entre les pages

312 et 313 il a été intercalé un cahier de 24 pages numérotées de 307 à 330 : il y a en réalité 358 pages.

Les corrections, portées dans les fautes à corriger de l'édition de 365 p., sont faites. On remarque en outre deux corrections faites à la plume : page 9, ligne 12, le mot « ce » est barré, et page 305 la signature Dd est remplacée par Cc.

Page 166, ligne 23 il y a une coquille : « puissance » au lieu de « impuissance ».

Un texte qui existe, page 43, dans l'impression de 1669 et dans l'édition de 1670 (365 p.) a été supprimé. Il s'agit du fragment : « La misère porte au désespoir; la grandeur inspire la présomption. » Il sera rétabli dans l'édition de 1678.

L'achevé d'imprimer est le même que celui de l'édition de 1670 (365 p.).

★

4°

Edition de 1670 (334 pages) seconde édition.

Cette édition est absolument identique à la précédente, sauf qu'il a été ajouté sur la page de titre : *seconde édition*.

Elle porte cette indication à la suite des instructions données par Arnauld à Desprez avant le 23 Mars, pour contrecarrer le projet de l'Archevêque de Paris qui aurait voulu profiter de la seconde édition pour faire insérer la déclaration qu'il avait demandée au Père Beurrier de signer.

Desprez n'a pas fait faire un carton pour la page du titre seulement; il a sans doute réimprimé la première feuille de seize pages.

★

On peut signaler que l'impression de 1669 et les trois éditions qui ont suivi, ont été faites avec la même qualité de papier, de la même provenance si l'on en juge par le filigrane.

Elles ont été faites avec une certaine précipitation; on constate dans beaucoup d'exemplaires de pages maculées. On n'a pas attendu que l'encre soit sèche pour faire le brochage et la reliure.

★

5*

Edition de 1670 (348 pages) seconde édition.

Le titre est identique à celui de l'édition précédente.

In-12. — 3 ff. bl. — Titre : 1 f. ch. — Préface : 29 ff. 1/2 n. ch. — Approbations : 5 ff. 1/2 n. ch. — Table des titres : 1 f. 1/2 n. ch. — Extrait du Privilège : 1/2 f. n. ch. — Avertissement : 1 f. n. ch. — Texte des Pensées : 1-348 pp. — Table des matières : 10 ff. n. ch. — 3 ff. bl.

Comme pour l'édition de 334 pages l'imprimeur a utilisé des formes de huit et quatre pages; le texte a été resserré puisque l'on a gagné dix pages.

Il y a une innovation à signaler que l'on retrouvera dans certaines éditions postérieures : en haut des pages et dans la marge le numéro du chapitre en cours est mentionné.

La coquille « puissance » a disparu pour faire place à d'autres.

La papier a été changé.

Cette édition était vraisemblablement en cours d'impression à la fin de 1670, car elle est suivie d'une autre, absolument identique, avec le millésime 1671 et la mention *troisième édition*. Cette mention ne présentait plus d'inconvénient puisque l'Archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, venait de mourir (31 décembre 1670).

★

Cependant le privilège de cinq années accordé par le roi au sieur Périer, dont il a transporté le droit à Desprez, vient à échéance le 2 janvier 1675. De nouveaux éditeurs s'intéressent alors aux *Pensées*; ils demandent des permissions et nous pouvons enregistrer les éditions de :

Lyon 1675. Chez Adam Demen : permission du 21 juin 1675, pour trois ans.

Rouen 1675. Chez David Berthelin : réregistrée le 9 juillet 1675.

Mais Desprez ne tarde pas à réagir. Son commerce de librairie est en pleine activité. Il vient d'adjoindre à son enseigne « *A Saint Prosper* » celle « *Aux trois Vertus* » de son ancien collègue Charles Savreux, décédé il y a quelques années.

Il obtient un privilège du roi en date du 25 août 1677. Celui-ci lui a été accordé pour l'ouvrage des *Pensées*.. « augmentées d'un grand nombre de nouvelles pensées du même auteur qui n'ont point encore été imprimées et qu'on a recouvrées depuis peu... et la *Vie dudit sieur Pascal* ». Sa durée est de vingt années.

Effectivement une nouvelle édition, « augmentée de plusieurs pensées du mesme auteur », sort, avec un achevé d'imprimer pour la première fois, en date

du 14 avril 1678. Mais la *Vie de M. Pascal* n'y figurait pas, par suite de l'opposition d'Arnauld : nous ne la retrouverons qu'à partir de l'édition de 1686.

Cette adjonction de textes était une bonne solution pour contrebattre la concurrence, mais elle n'a plus été reprise par la suite. Ainsi cette édition de 1678 est la seule qui nous ait apporté des textes nouveaux : il s'agissait là seulement de trente neuf fragments.

A titre documentaire nous signalons que les privilèges ultérieurs, intéressant les *Pensées*, accordés à Guillaume Desprez, à Guillaume Desprez fils (1708-1743), à Guillaume-Nicolas Desprez petit-fils (1743-1789) sont les suivants :

29 juin 1685, pour vingt ans s'appliquant à des réimpressions du fonds Savreux et du fonds Desprez;

14 décembre 1709, pour quinze ans, à l'occasion de l'impression d'un volume important et comme compensation; ce privilège est accordé à la veuve Desprez, son mari étant décédé en 1708.

10 juillet 1722, pour vingt ans, accordé pour diverses réimpressions, à l'occasion et comme compensation des « très grandes dépenses » engagées pour l'impression d'une *Histoire de la ville de Paris*.

16 juillet 1745, pour quinze ans, accordé pour diverses réimpressions.

23 août 1761, pour six ans, accordé pour diverses réimpressions.

Sur les neuf éditions sorties des presses de la famille Desprez, après l'édition de 1678, il est toujours porté la mention « nouvelle édition, augmentée de plusieurs pensées ». En fait il n'a rien été ajouté, mais cette simple mention a découragé la concurrence.

En moins de cent ans — de 1666 à 1761 — la famille Desprez a bénéficié pour l'impression des *Pensées* de cent une années de privilèges.

IV

TABLES DES MATIERES DE DIVERSES EDITIONS

— a. —

EDITION DE PORT-ROYAL (1670 A 1761).

Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Paris. 1670.

- I. Contre l'indifférence des athées.
- II. Marques de la véritable religion.
- III. Véritable religion prouvée par les contrariétés qui sont dans l'homme et par le péché originel.
- IV. Il n'est pas croyable que Dieu s'unisse à nous.
- V. Soumission et usage de la raison.
- VI. Foi sans raisonnement.
- VII. Qu'il est plus avantageux de croire que de ne pas croire ce qu'enseigne la religion chrétienne.
- VIII. Image d'un homme qui s'est lassé de chercher Dieu par le seul raisonnement, et qui commence à lire l'Ecriture.
- IX. Injustice et corruption de l'homme.
- X. Juifs.
- XI. Moïse.
- XII. Figures.
- XIII. Que la loi était figurative.
- XIV. Jésus-Christ.
- XV. Preuves de Jésus-Christ par les prophéties.
- XVI. Diverses preuves de Jésus-Christ.
- XVII. Contre Mahomet.
- XVIII. Desein de Dieu de se cacher aux uns, et de se découvrir aux autres.
- XIX. Que les vrais chrétiens et les vrais Juifs n'ont qu'une même religion.
- XX. On ne connaît Dieu utilement que par Jésus-Christ.
- XXI. Contrariétés étonnantes qui se trouvent dans la nature de l'homme à l'égard de la vérité, du bonheur et de plusieurs autres choses.

- XXII. Connaissance générale de l'homme.
- XXIII. Grandeur de l'homme.
- XXIV. Vanité de l'homme.
- XXV. Faiblesse de l'homme.
- XXVI. Misère de l'homme.
- XXVII. Pensées sur les miracles.
- XXVIII. Pensées chrétiennes.
- XXIX. Pensées morales.
- XXX. Pensées sur la mort, qui ont été extraites d'une lettre écrite par
M. Pascal sur le sujet de la mort de M. son père.
- XXXI. Pensées diverses.
- XXXII. Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies.



— b. —

EDITION BOSSUT.

Œuvres de Pascal. — T. II. A La Haye (Paris),
chez Detune (Nyon), libraire, 1779.

Première Partie.

Contenant les Pensées qui se rapportent à la philosophie, à la morale et aux belles-lettres.

- ART. I. De l'autorité en matière de philosophie.
- ART. II. Reflexions sur la geometrie en général.
- ART. III. De l'art de persuader.
- ART. IV. Connaissance générale de l'homme.
- ART. V. Vanité de l'homme : effets de l'amour-propre.
- ART. VI. Faiblesse de l'homme : incertitude de ses connaissances naturelles.
- ART. VII. Misère de l'homme.
- ART. VIII. Raisons de quelques opinions du peuple.
- ART. IX. Pensées morales détachées.
- ART. X. Pensées diverses de philosophie et de littérature.
- ART. XI. Sur Epictète et Montaigne.
- ART. XII. Sur la condition des grands.

Seconde Partie.

Contenant les Pensées immédiatement relatives à la religion.

- ART. I. Contrariétés étonnantes qui se trouvent dans la nature de l'homme à l'égard de la vérité, du bonheur et de plusieurs autres choses.
- ART. II. Nécessité d'étudier la religion.
- ART. III. Quand il serait difficile de démontrer l'existence de Dieu par les lumières naturelles, le plus sûr est de la croire.
- ART. IV. Marques de la véritable religion.
- ART. V. Véritable religion prouvée par les contrariétés qui sont dans l'homme et par le péché originel.
- ART. VI. Soumission et usage de la raison.
- ART. VII. Image de l'homme qui s'est lassé de chercher Dieu par le seul raisonnement qui commence à lire l'Ecriture.
- ART. VIII. Des Juifs considérés par rapport à notre religion.
- ART. IX. Des figures; que l'Ancienne Loi était figurative.
- ART. X. De Jésus-Christ.
- ART. XI. Preuves de Jésus-Christ par les prophéties.
- ART. XII. Diverses preuves de Jésus-Christ.
- ART. XIII. Dessein de Dieu de se cacher aux uns et de se découvrir aux autres.
- ART. XIV. Que les vrais Chrétiens et les vrais Juifs n'ont qu'une même religion.
- ART. XV. On ne connaît Dieu utilement que par Jésus-Christ.
- ART. XVI. Pensées sur les miracles.
- ART. XVII. Pensées diverses sur la religion.
- ART. XVIII. Pensées sur la mort (extrait de la lettre de Pascal sur la mort de son père).
- ART. XIX. Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies.
- Supplément aux Pensées.



— c. —

EDITIONS FAUGÈRE (1844, 1897)

Pensées, Fragments et Lettres de Blaise Pascal. Paris. Andrieux 1844.
Paris. Ernest Leroux 1897.

Premier Volume.

Nouveau fragment du traité du vide.
Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse.

Geometrie-finesse.

Pensées diverses.

Ravissement et profession de foi.

Pensées sur l'éloquence et le style.

Pensées et notes relatives aux Jésuites, aux Jansénistes et aux Provinciales.

Pensées sur le Pape et sur l'Eglise.

Addition au III^e discours sur la condition des grands.

Second Volume.

Fragments d'une Apologie du Christianisme, ou Pensées sur la Religion.

Préface générale.

Variante de la préface générale.

Notes écrites pour la préface générale.

Première partie. — Misère de l'homme sans Dieu, ou que la nature est corrompue par la nature même.

Préface de la première partie.

CH. I. Divertissement.

CH. II. Des puissances trompeuses.

CH. III. Disproportion de l'homme.

CH. IV. Grandeur et misère de l'homme. Système des philosophes.

Seconde partie. — Félicité de l'homme avec Dieu, ou qu'il y a un réparateur par l'Ecriture.

Préface de la seconde partie.

CH. I. Que l'homme sans la foi ne peut connaître le vrai bien ni la justice.

CH. II. Caractères de la vraie religion.

CH. III. Moyens d'arriver à la foi : raison, coutume, inspiration.

CH. V. Du peuple juif.

CH. V. Des miracles.

CH. VI. Des figuratifs.

CH. VII. Des prophéties.

CH. VIII. De Jésus-Christ.

Le Mystère de Jésus.

CH. IX. De la religion chrétienne.

CH. X. Ordre.

— d —

EDITIONS BRUNSCHVIG.

Opuscules et Pensées. Paris. Hachette et C^{ie}. 1897.
 Pensées. 3 Vol. Paris. Hachette et C^{ie}. 1904.

Mémorial de Pascal.

- SECTION I. Pensées sur l'Esprit et sur le Style.
- SECTION II. Misère de l'homme sans Dieu.
- SECTION III. De la Nécessité du pari.
- SECTION IV. Des Moyens de croire.
- SECTION V. La Justice et la Raison des effets.
- SECTION VI. Les Philosophes.
- SECTION VII. La Morale et la Doctrine.
- SECTION VIII. Les Fondements de la Religion chrétienne.
- SECTION IX. La Perpétuité.
- SECTION X. Les Figuratifs.
- SECTION XI. Les Prophéties.
- SECTION XII. Preuves de Jésus-Christ.
- SECTION XIII. Les Miracles.
- SECTION XIV. Appendice : fragments polémiques.

★

— e. —

EDITIONS JACQUES CHEVALIER.

Pascal. Pensées sur la Vérité de la religion chrétienne.
 J. Gabalda, éd. Paris. 1925. 2 vol.
 Boivin et C^{ie}, éd. Paris. 1949. 1 vol.

Préface générale. — Le dessein, l'ordre et le plan de l'ouvrage.

Première Partie. — L'homme sans Dieu.

Préface.

- CH. I. La place de l'homme dans la nature : les deux infinis.
- CH. II. Misère de l'homme. Les puissances trompeuses.
- CH. III. Marques de la grandeur de l'homme.
- CH. IV. Conclusion : qu'il faut chercher Dieu.

Seconde Partie. — L'Homme avec Dieu.

Préface.

SECTION I. La Recherche.

SECTION II. Le Nœud.

SECTION III. Preuves de Jésus-Christ.

Introduction.

CH. I. L'Ancien Testament.

CH. II. Le Nouveau Testament. Jésus-Christ.

CH. III. L'Eglise.

Conclusion. L'ordre de la charité et le mystère de l'amour divin.

Appendice A. — Sur les miracles.

Appendice B. — Sur l'obéissance due à l'Eglise et au pape.

★

— f —

EDITIONS TOURNEUR.

Editions de Cluny. 2 Vol. Paris 1938.

Pensées de Pascal.

— Première Partie. (*La Copie* pp. 1-186).

— Seconde Partie.

SECTION I (textes non retenus par les copistes).

SECTION II (*la Copie* pp. 313-472).

SECTION III (*la Copie* pp. 191-308 — et les originaux pris dans la *seconde Copie* Ms. 12449, le Ms. Périer, les Recueils Guerrier et l'édition de P-R. 1678).

— Appendice : Propos attribués à Pascal (Mi 987-988-1000).

Pensées de Blaise Pascal.

Edition paléographique. Lib. phil. J. Vrin, Paris 1942.

— Textes qui n'ont pas été retenus par les Copistes.

— Pensées diverses (*la Copie* pp. 313-430).

— Pensées sur les miracles (*la Copie* pp. 439-472).

— Pensées sur la religion (*la Copie* pp. 1-308).

[Cette édition ne retient que les textes figurant dans le *Recueil Original*. Ms. 9202.]

★

BIBLIOGRAPHIE

[On peut consulter : Albert Maire, *Bibliographie Générale des œuvres de Blaise Pascal*, tome IV, Librairie Henri Leclerc, Paris, 1926.]

1669. 1° Pensées || de || M. Pascal || sur la Religion || et sur quelques autres sujets, || qui ont esté trouvées après sa mort || parmy ses papiers. ||
[Monogramme du libraire.]

A Paris || chez Guillaume Desprez || rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper. || MDCLXIX || avec Privilège et Approbation. || In-12.

Préface : 31 ff. — Texte des Pensées : pp. 1-365. — Table des matières : 1 f. A-C seulement. [Ni privilège, ni approbations.]

1670. 2° Pensées || de || M. Pascal || sur la Religion || et sur quelques || autres sujets, || qui ont été trouvées après sa mort || parmy ses papiers. ||
[Monogramme du libraire.]

A Paris || chez Guillaume Desprez || rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper || M.DC.LXX. || Avec Privilège et Approbation. || In-12.
41 ff. — 365 pages. — 10 ff.

Privilège du 27 décembre 1666 pour 5 ans. Achevé d'imprimer pour la première fois le 2 janvier 1670.

- 3° Pensées || de || M. Pascal || sur la Religion || et sur quelques || autres sujets, || qui ont esté trouvées après sa mort || parmy ses papiers.
[Monogramme du libraire.]

A Paris, || chez Guillaume Desprez, || rue Saint-Jacques à Saint-Prosper, || M.DC.LXX. || avec privilège et approbation. || In-12.
40 ff. — 358 pages. — 10 ff.

- 4° Pensées || de || M. Pascal || sur la Religion || et sur quelques autres sujets, || qui ont esté trouvées après sa mort || parmy ses papiers ||
Seconde édition.

[Monogramme du libraire.]

A Paris, || chez Guillaume Desprez, || rue Saint-Jacques à Saint-Prosper, || M.DC.LXX. || avec privilège et approbation. || In-12.
40 ff. — 358 pages. — 10 ff.

- 5° Pensées || de || M. Pascal || sur la Religion || et sur quelques autres sujets, || qui ont esté trouvées après sa mort || parmy ses papiers || Seconde édition.

[Monogramme du libraire.]

A Paris, || chez Guillaume Desprez, || rue Saint-Jacques à Saint-Prosper, || M.DC.LXX. || avec Privilège et Approbation. || In-12.
40 ff. — 348 pages. — 10 ff.

1671. 6° Pensées || de || M. Pascal || sur la Religion || et sur quelques autres sujets, || qui ont esté trouvées après sa mort || parmy ses papiers || Troisième édition.

[Monogramme du libraire.]

A Paris, || chez Guillaume Desprez, || rue Saint-Jacques à Saint-Prosper, || M.DC.LXXI. || Avec Privilège et Approbation. || In-12.
40 ff. — 348 pages. — 10 ff.

1672. 7° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers.

[Marque du libraire : Au Quaerendo.]

A Amsterdam, chez Abraham Wolfganck, suivant la copie imprimée à Paris, MDCLXXII, petit in-12.

1675. 8° Pensées de Monsieur Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers.

[Fleuron.]

A Lyon, chez Adam Demen, rue Mercière, à la Fortune. MDCLXXV. Avec Permission.

« Sur la requisition de François Larchier, à ce qu'il lui soit permis d'imprimer le Livre intitulé Les Pensées de M. Pascal. Attendu que le Privilège est expiré. Je consens pour le Roy à la permission requise par ledit Larchier et que les deffenses ordinaires luy soient accordé pour trois années. A Lyon, ce 21 Juin 1675. Vaginat.

« Soit fait suivant les conclusions du Procureur du Roy, les an et jour que dessus. Deseve.

« Ledit Larchier a cédé les Permissions cy-dessus, à luy accordé, à sieur Adam Demen, suivant l'accord fait entr'eux. »

- 9° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers. Dernière édition.

[Fleuron.]

A Rouen, chez David Berthelin, rue aux Juifs, vis-à-vis la

Grand'Porte du Palais. MDCLXXV. Avec Approbation, petit in-8.
 « Régistré sur le Livre de la Communauté des Libraires et
 Imprimeurs de Rouen, le 9 juillet 1675. — L. Coste, ancien garde.
 Achevé d'imprimer ce 10 octobre 1675. »

1677. 10° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets
 trouvées après sa mort parmi ses papiers.

[Marque du libraire : Au Quaerendo.]

A Amsterdam, chez Abraham Wolfganck, suivant la copie imprimée à Paris. MDCLXXVII. Petit in-12.

1678. 11° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets
 qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers.

[Monogramme du libraire.]

A Paris, chez Guillaume Desprez, rue Saint-Jacque, à Saint-Prosper, et aux trois Vertus. MDCLXXVIII. Avec Privilège et approbation. In-12.

- 12° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets
 qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. Nouvelle
 édition, augmentée de plusieurs pensées du même Auteur.

[Monogramme du libraire.]

A Paris, chez Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper, et aux trois Vertus. MDCLXXVIII. Avec Privilège et Approbation. In-12.

Privilège du 25 Août 1677 pour 20 ans. Achevé d'imprimer du
 14 avril 1678. Le privilège concerne aussi la *Vie de M. Pascal*.

1679. 13° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets,
 qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. Nouvelle
 édition augmentée de plusieurs pensées du même Auteur.

[Fleuron : Tête de Méduse.]

Suivant la copie imprimée à Paris. M.DC.LXXIX. Pet. in-12.

1683. 14° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets
 qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. Nouvelle
 édition augmentée de plusieurs pensées du mesme Auteur.

[Marque du libraire : Vignette dans un cadre ovale représentant la Foy avec l'exergue : Ardet amans spe nixa fides.]

A Paris, Chez Guillaume Desprez, rue S. Jacques à S. Prosper, et aux trois Vertus, M.DC.LXXXIII. In-12.

1684. 15° Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets,
 qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. Edition
 nouvelle augmentée de beaucoup de pensées et de la Vie du mesme
 Auteur.

[Marque des Elzevier : au Quaerendo.]

A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, MDCLXXXIV. In-12.

1686. 16° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. Nouvelle édition augmentée de beaucoup de pensées, et de la Vie du mesme Auteur.

[Fleuron.]

A Paris, chez Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques. M.DC. LXXXVI. In-12. — Privilège du 29 Juin 1685 pour 20 ans.

1687. 17° T. I. Pensées || de Monsieur || Pascal || sur la religion || et sur quelques autres sujets || qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. || Reveuës et corrigées de nouveau.

[Corbeille de fruits et de fleurs.]

A Lyon || chez || Fr. Roux, rue Belle-Cordière || et || Cl. Chize, rue Confort. || MLXXXVII (pour M.DC.LXXXVII). || Avec approbation et permission. || In-12.

Consentement.

Sur la réquisition de François Roux et Claude Chize, à ce qu'il leur soit jamais permis d'imprimer le Livre intitulé Les Pensées de M. Pascal, attendu que le Privilège est expiré, je consens pour le Roy à la Permission requise par lesdits François Roux et Claude Chize et que les deffenses ordinaires leur soient accordées. A Lyon ce 19 May 1685.

Vaginay.

Permission.

Permis d'imprimer ce 19 May 1685.

Deseve.

T. II. Vol. 1. Discours || sur les Pensées || de || M^r Pascal || où l'on essaye de faire voir || quel étoit son dessein || avec un autre || discours || sur les preuves || des livres || de Moyse. || Tome second.

A Lyon, || chez || Franc. Roux, rue Belle-Cordière || et || C. Chize, rue Confort, à S. Irénée || MDCLXXXVIII. || Avec approbation et permission. || In-12.

Vol. 2. Suite || des Pensées || de || M. Pascal || Ou l'on voit quel étoit || son dessein sur la || vérité de la Religion ||. Augmentée de beaucoup de pensées et || de la Vie du même Auteur. || Tome second.

Sur l'imprimé. || A Paris || chez Guillaume Desprez ||. rue Saint Jacques, || MDCLXXXVII. || Avec approbation et permission. || In-12.

[Le tome I est la reproduction pure et simple de l'édition de 1670. — Dans le tome II vol. 2 il n'y a que la *Vie de M. Pascal*, sans les nouvelles pensées annoncées qui figurent dans l'édition de 1678.]

1688. 18° Pensées de M. Pascal sur la Religion, et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers. — Edition nouvelle, augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie du mesme Autheur, et de quelques Dissertations marquées dans la page suivante.

[Marque des Elzeviers : au Quaerendo.]

A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang. M.DCLXXXVIII. In-12.

- 19° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle, augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie de l'auteur et quelques dissertations.

A Amsterdam, chez Pierre Mortier, MDCLXXXVIII. In-12.

1694. 20° Pensées de M. Pascal sur la Religion, et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle, augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie de l'Autheur, et de quelques dissertations.

[Fleuron.]

A Amsterdam, chez Henri Wetstein, M.DC. XCIV. In-12.

1699. 21° Pensées de M. Pascal sur la Religion, et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle, augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie de l'Autheur, et de quelques dissertations.

[Fleuron.]

A Amsterdam, chez Henri Wetstein. M.DC.XCIX. In-12.

- 22° Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle, augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie de l'Autheur et de quelques Dissertations.

[Fleuron ornemental.]

A Amsterdam, chez Henri Wetstein. M.DC.XCIX. In-12.

- 23° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers. Revuë, corrigée, et augmentée de nouveau dans cette dernière édition.

A Lyon, chez Claude Chize, rue Confort, à saint Irénée.

S. d. Avec approbation et permission.

Permis d'imprimer du 6 may 1699.

1700. 24° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle, augmentée de beaucoup de pensées, de la vie de l'auteur et de quelques dissertations.

Sur la copie imprimée. A Amsterdam, chez Henri Wetstein anno MDCC. Pet. in-8.

1701. 25° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle augmentée de beaucoup de pensées, de la vie de l'auteur et de dissertations.

A Amsterdam, chez Henri Wetstein, anno MDCCI. Pet. in-8.

- 26° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle, augmentée de beaucoup de pensées, de la Vie de l'auteur, et de quelques dissertations.

A Amsterdam, chez Pierre Mortier, MDCCI. In-12.

1702. 27° Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. Nouvelle édition. Augmentée de plusieurs Pensées du même Auteur, de sa Vie, et de quelques Discours sur ces mêmes Pensées, et sur les preuves des livres de Moïse.

A Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur et libr. ord. du Roy, rue S. Jacque, à S. Prosper et aux trois Vertus, vis-à-vis les Mathurins, MDCCII. Avec privilège et approbations. In-12.

[Privilège du 29 juin 1685 de 20 ans, qui vient chevaucher sur celui du 25 Aout 1677, également de 20 ans; les deux sont mentionnés.]

1709. 28° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle. Augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie de l'Auteur et de quelques Dissertations.

[Corbeille de fleurs.]

Sur la copie. A Amsterdam, chez Henri Wetstein, anno MDCCIX. Pet. in-8.

1712. 29° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle. Augmentée de beaucoup de Pensées, de la vie de l'Auteur et de quelques dissertations.

[Fleuron.]

A Amsterdam, chez R. et G. Wetstein MDCCXII. In-12.

1714. 30° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Nouvelle édition. Augmentée de plusieurs Pensées, de sa Vie et quelques Discours.

[Marque du libraire.]

A Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur et libraire ordinaire du Roi et Jean Desessartz, rue Saint Jacque, à Saint Prosper et aux trois Vertus, M.DCC.XIV. Avec Approbations et Privilège du Roi. In-12. [Privilège du 14 dec. 1709 : 15 ans.]

1715. 31° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.
Nouvelle Edition. Augmentée de plusieurs Pensées, de sa Vie et de quelques Discours.

[Marque du libraire.]

A Paris chez Guillaume Desprez imprimeur et libraire ordinaire du Roi. Et Jean Desessartz, rue Saint Jacques, à S. Prosper, aux trois Vertus. MDCCXV. Avec approbations et Privilège de Sa Majesté. Pet. in-12.

1717. 32° Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets.
Edition nouvelle. Augmentée de beaucoup de Pensées, de la vie de l'Autheur et de quelques Dissertations.

[Monogramme du libraire.]

Ulme, chez Wolfgang Schumacher, MDCCXVII. Pet. in-8.

1725. 33° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.
Nouvelle édition, augmentée de plusieurs Pensées, de sa Vie et de quelques Discours.

[Vignette.]

A Paris chez Guillaume Desprez, Imprimeur et libraire ordinaire du Roi, et Jean Desessartz, libraire, rue S. Jacques à S. Prosper et aux trois Vertus. MDCCXXV. Avec approbation et Privilège du Roi. In-12.

Privilège du 10 Juillet 1722 pour 20 ans.

1734. 34° Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets.
Nouvelle édition. Augmentée de plusieurs Pensées, de sa Vie, et de quelques discours.

[Marque du libraire.]

A Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur et libraire ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques à Saint-Prosper et aux trois Vertus. MDCCXXXIV, avec approbation et privilège du Roi. In-12.

1738. 35° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.
A Milan MDCCXXXVIII. In-8. Avec Approbation.

1743. 36° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.
Edition nouvelle, corrigée et augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie de l'auteur, et de quelques dissertations.

A la Haye, chez Pierre Gosse, MDCCXLI. Petit in-8.

1748. 37° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.
Nouvelle édition, augmentée de plusieurs Pensées, de sa vie et de quelques Discours.

[Marque du libraire.]

A Paris chez Guillaume Desprez, imprimeur et libraire ordinaire

du roi et du Clergé de France et P. Guillaume Cavelier, libraire rue Saint Jacques, à S. Prosper, et aux trois Vertus. M.DCC.XLVIII. Avec approbation et privilège.

Privilège du roi du 16 Juillet 1745, pour 15 ans.

1754. 38° Pensées de M. Pascal, sur la religion et sur quelques autres sujets. Nouvelle édition, augmentée de plusieurs Pensées, de sa vie, et de quelques Discours.

[Vignette.]

A Paris, chez Guillaume Desprez. Imprimeur et libraire ordinaire du Roi, et du Clergé de France. M.DCC.LIV. Avec approbation et privilège du Roy. In-12.

1758. 39° Pensées de M. Pascal, sur la religion et sur quelques autres sujets. Nouvelle édition. Augmentée de la Défense.

A Amsterdam, par la Compagnie. MDCCLVIII. In-12.

1761. 40° Pensées de M. Pascal sur la Religion, et sur quelques autres sujets. Nouvelle édition, augmentée de plusieurs Pensées, de sa Vie et de quelques Discours.

[Marque du libraire.]

A Paris, chez G. Desprez, Imprimeur et libraire ordinaire du Roi et du Clergé de France, rue S. Jacques. MDCCLXI. Avec Approbation et Privilège du Roi. In-12.

Privilège du roi du 23 Août 1761, pour 6 ans.

1765. 41° Pensées de M. Pascal, sur la Religion et sur quelques autres sujets. Nouvelle édition, augmentée de la Défense.

A Amsterdam, par la Compagnie, M.DCC.LXV. In-12. 2 vol.

1774. 42° Pensées de M. Pascal, sur la Religion et sur quelques autres sujets. Nouvelle édition, augmentée de la Défense.

A Amsterdam, par la Compagnie, M.DCCLXXIV. In-8.

1776. 43° Pensées de Pascal. Nouvelle édition, corrigée et augmentée.

A Londres. M.DCC.LXXVI. In-8. [Condorcet.]

1778. 44° Eloge et Pensées de Pascal. Nouvelle édition, commentée, corrigée et augmentée par Mr de *** [Voltaire.]

A Paris, M.DCC.LXXVIII. In-8. 2 frontispices.

- 45° Pensées de M. Pascal avec les notes de M. de Voltaire.

A Genève, M.DCC.LXXVIII. In-12. 2 vol. [éd. Cazin.]

Autres éditions : Paris 1782. In-18. 2 vol.

Londres [Paris] 1785. In-8. 2 vol.

1779. 46° Œuvres de Blaise Pascal.
[Marque du libraire.]
A la Haye [Paris], chez Detune [Nyon] libraire. MDCCLXXIX.
In-8. 5 vol. — T. deuxième. Pensées [abbé Bossut.]
1780. 47° Pensées et Réflexions extraites de Pascal sur la Religion et la Morale.
A Paris, de l'imprimerie de Monsieur, chez Royez libraire. Quai
des Augustins, M.DCC.LXXX. Pet. in-12. 2 vol.
Autre édition, 1785 [abbé G. M. Ducreux.]
1783. 48° Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.
Nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de Pensées, qui
sont tirées du Recueil de ses œuvres; avec une nouvelle Table des
matières beaucoup plus ample [par le P. André, de l'Oratoire.]
A Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinnet, Quartier Saint-
André-des-Arts, MDCC.LXXXIII. In-8. Avec approbation et privi-
lège du Roi.
1787. 49° Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets.
Nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de Pensées qui
sont tirées du recueil de ses œuvres; avec une nouvelle table des
matières beaucoup plus ample.
A Paris, chez Méguignon junior, libraire, rue de la Harpe, au
coin de celle de Richelieu. Sorbonne. MDCCLXXXVII. In-12.
[Pour les éditions des xix^e et xx^e siècles nous ne mentionnons
que celles qui diffèrent des éditions antérieures pour la présentation
des textes. Nous ne signalons que la première édition.]
1835. 50° Pensées de Blaise Pascal, rétablies suivant le plan de l'auteur.
Publiées par l'auteur des Annales du Moyen Age. [J-M-F. Fran-
tin, imprimeur.]
Dijon, Victor Lagier, Libraire, Place S.-Etienne M.DCCC.
XXXV. In-8.
1844. 51° Pensées, Fragments et Lettres de Blaise Pascal, publiés pour la pre-
mière fois, conformément aux manuscrits originaux, en grande
partie inédits, par M. Prosper Faugère.
Paris. Andrieux. 1844. In-8, 2 vol.
1847. 52° Pensées de Blaise Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets
conformes au manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque du
Roi.
Paris, chez Charpentier 1847. In-12.
- 53° Pensées de Blaise Pascal, sur la religion et sur quelques autres sujets,
conformes au manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque du
Roi.

- Paris, chez Lefèvre et Compagnie, rue de l'Eperon, 6, 1847. In-16.
1852. 54° Pensées de Pascal, publiées dans leur texte authentique avec un Commentaire suivi et une étude littéraire, par Ernest Havet, ancien élève de l'Ecole normale, maître de Conférences à cette Ecole, agrégé de la Faculté des Lettres de Paris.
Paris, Dezobry et Magdeleine, 1852, in-8.
1854. 55° Pensées de Pascal, Edition variorum d'après le texte du manuscrit autographe contenant les lettres et Opuscules, l'histoire des éditions des Pensées, la Vie de Pascal par sa sœur, des notes choisies et inédites, et un index complet par Charles Louandre.
Paris. Charpentier. 1854. In-16.
1857. 56° Pensées de Pascal disposées suivant un plan nouveau. Edition complète d'après les derniers travaux critiques avec des notes, un index et une préface par J. F. Astié.
Paris et Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1857. In-16. 2 vol.
1872. 57° Œuvres de Pascal. Pensées, Lettres et Opuscules divers.
Tours, Cattier, imprimerie Mame MDCCCLXXII. In-8.
1873. 58° Pensées de Pascal publiées d'après le texte authentique et le seul vrai plan de l'auteur avec des notes philosophiques et théologiques et une notice biographique de Victor Rocher, chanoine d'Orléans.
Tours, Alfred Mame et fils, éditeurs. MDCCCLXXIII. Gr. in-8.
- 59° Pensées. Opuscules et lettres de Blaise Pascal, publiés dans leur texte authentique.
Paris, Henri Plon, éditeur, 10, rue Garancière. Brière bibliophile. MDCCCLXXIII. In-16. 2 vol.
- 1877-1879. 60° Pascal. Les Pensées de Blaise Pascal. Texte revu sur le manuscrit autographe avec une Préface et des Notes par Auguste Molinier.
Paris, Alphonse Lemerre, MDCCCLXXVII-MDCCCLXXIX. In-8. 2 vol.
1881. 61° Pensées de Pascal accompagnées de ses principaux opuscules littéraires et philosophiques. Nouvelle édition conforme aux textes authentiques, précédée d'une étude sur les Pensées et augmentée de notes littéraires, philosophiques et théologiques par M. l'abbé Drioux.
Paris, Lecoffre, 1881. In-18 jésus.

1883. 62° Pensées de Pascal, publiées dans leur texte authentique et d'après le plan de l'auteur, avec une introduction et des notes, par J.-B. Jeannin.
Paris, Palmé, 1883, in-12.
1886. 63° Pensées de Pascal sur la religion et divers sujets d'après le plan de Pascal et des Apologistes. Edition comprenant la Vie de Pascal et les opuscules philosophiques exigés pour le baccalauréat, enrichie d'études préliminaires et de notes théologiques, historiques et littéraires par M. l'abbé Augustin Vialard.
Paris. Poussielgue frères. 1886. In-16.
1896. 64° Les Pensées de Pascal reproduites d'après le texte autographe, disposées selon le plan primitif et suivies des Opuscules. Edition philosophique et critique enrichie de notes et précédée d'un Essai sur l'apologétique de Pascal, par A. Guthlin, ancien vicaire général et chanoine d'Orléans.
Paris. P. Lethielleux, librairie-éditeur, 10, rue Cassette. S. d. In-8.
- 65° Pensées de Blaise Pascal dans leur texte authentique et selon l'ordre voulu par l'auteur, précédées de documents sur sa vie et suivies de ses principaux opuscules. Edition coordonnée et annotée par M. le Chanoine Jules Didiot, doyen de la faculté de théologie de Lille.
Société de Saint-Augustin, Desclée de Brouwer et C^{ie} [Lille].
1896. Gr. in-8.
- 66° Pascal (Blaise) — Les Pensées de Pascal disposées suivant l'ordre du cahier autographe. Texte critique établi d'après le manuscrit original et les deux copies de la Bibliothèque Nationale avec les variantes des principales éditions, précédé d'une introduction, d'un tableau chronologique et des notes bibliographiques, par G. Michaut.
Fribourg (Suisse) en vente à la librairie de l'Université, 1896.
Gr. in-8 carré.
1897. 67° Pensées, publiées avec des notes par l'abbé Margival.
Paris, Poussielgue, 1897. In-12.
- 68° Pascal (Blaise). — Opuscules et Pensées publiées avec une introduction, des notices et des notes par Léon Brunschvicg, professeur de philosophie au lycée de Rouen.
Paris. Hachette et C^{ie}. 1897. In-16.
1904. 69° Pascal (Blaise) — Pensées de Blaise Pascal. Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe et publiée avec une introduc-

tion et des notes par Léon Brunschvicg, professeur de philosophie au lycée Henri-IV.

Paris, librairie Hachette et C^{ie}, 79 boulevard Saint-Germain 79, 1904, in-8. 3 vol.

De la collection : Les grands écrivains de la France.

1905. 70° Original des Pensées de Pascal. Fac-Similé du manuscrit 9202 (fonds français) de la Bibliothèque Nationale. Phototypie Berthaud frères. Texte imprimé en regard et notes par Léon Brunschvicg, Docteur ès lettres, Professeur agrégé au lycée Henri-IV.

Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 79 Boulevard S^t-Germain, 1905. In-folio.

1907. 71° Pensées de Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Edition de Port-Royal, corrigée et complétée d'après les manuscrits originaux avec une introduction et des notes par A. Gazier, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Paris.

Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, ancienne maison Lecène, Oudin et C^{ie}, 15, rue de Cluny, 1907, in-12.

1925. 72° Pascal. Pensées sur la vérité de la religion chrétienne par Jacques Chevalier, Professeur à l'Université de Grenoble.

Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, Paris, 1925. In-8. 2 vol.

1927. 73° Pascal mis au service de ceux qui cherchent. Essai de coordination des Pensées d'après la méthode d'observation. Par le R. P. Marie-André Dieux, de l'Oratoire.

Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris. 1927.

1929. 74° Pensées de Pascal. Publiées avec une introduction par Henri Massis. Paris, A la cité des Livres, 27, rue Saint Sulpice. 1929.

1931. 75° Pascal. Edition définitive des œuvres complètes. Publiée par Fortunat Strowski, membre de l'Institut. Préfacée par Pierre de Nolhac de l'Académie Française. Vol. III. Les Pensées. Les Opuscules. La Correspondance.

Librairie Ollendorff. 50, Chaussée d'Antin. Paris [1931].

1935. 76° Les Pensées catholiques de Pascal publiées par Maurice Souriau, Professeur honoraire à l'Université de Caen.

Editions Spes. Paris. [1935].

1937. 77° Pascal. Les Pensées et Œuvres choisies. Introduction, notes et commentaires par J. Dedieu. Docteur ès Lettres. Professeur suppléant à l'Institut Catholique de Paris.

Paris. Librairie l'Ecole, 11, rue de Sèvres. 1937.

1938. 78° Blaise Pascal. *Pensées*. Edition critique établie, annotée et précédée d'une introduction par Zacharie Tourneur. — 2 vol.
Editions de Cluny, 35 et 37, rue de Seine, Paris. VI [1938].
1942. 79° *Pensées* de Blaise Pascal. Edition paléographique des manuscrits originaux conservés à la Bibliothèque Nationale [N° 9202 du fonds français] enrichie de nombreuses leçons inédites et présentée dans le classement primitif avec une introduction et des notes descriptives, par Zacharie Tourneur.
Librairie Philosophique J. Vrin. [Paris 1942].
1948. 80° Blaise Pascal. *Pensées sur la Religion et sur quelques autres sujets*.
Avant-propos et notes de Louis Lafuma. Edition intégrale.
Delmas. [Paris. 1948].
1950. 81° Pascal's *Pensées*. Edition bilingue. Texte français avec traduction anglaise, notes brèves et introduction de H. F. Stewart. D. D. —
Routledge et Kegan Paul, Ltd. Broadway House, 68-74 Carter Lane. London. EC. 4. — 1950.

P.-S. — Pour réaliser une bibliographie complète des éditions des *Pensées*, notamment pour celles du xvii^e siècle, il faudrait faire des recherches dans toutes les bibliothèques, tant officielles que particulières. Il nous a été ainsi signalé, récemment, l'existence dans une bibliothèque particulière de deux rééditions : celle de Lyon, chez Adam Demen (n° 8) en 1679 et celle de Lyon, chez Cl. Chize (n° 17) en 1694. Elles ont sans doute fait l'objet de nouvelles permissions.

QUATRIÈME PARTIE

TABLES DES MATIÈRES DES

- 1° Manuscrit Périer.
- 2° Manuscrit B. N. f. fr. N° 12449.
- 3° Manuscrit B. N. f. fr. N° 12988.
- 4° Manuscrit B. N. f. fr. N° 13913.
- 5° Manuscrit B. N. f. fr. N° 15281.
- 6° Manuscrit gros in-4°.
- 7° Manuscrit grand in-4°.



I

MANUSCRIT DE L'ABBE LOUIS PERIER, NEVEU DE PASCAL

[Ce manuscrit a été fait sur les indications de Louis Périer, neveu de Pascal, vraisemblablement en 1710, avant la confection du *Recueil Original*. Il a été utilisé par le P. Desmolets, dom Clemencet, Condorcet, Bossut, Sainte-Beuve et Faugère. Disparu avant 1870 il a été retrouvé en 1944.]



	Folios.
Le Mémorial	1
Note sur le Mémorial.....	2
Eloge de Pascal (de Nicole).....	3
Sur la Grâce (Ed. grands écrivains. T. XI. Premier écrit.).....	5
L'objet de ce discours est de montrer... (T. XI. — II. pag. II.).....	26
Réflexions sur la manière dont on était autrefois reçu dans l'Eglise.....	42
Réflexions sur la géométrie en général.....	48
De l'art de persuader.....	67
Conversion du pécheur.....	80
Pensée sur l'amour-propre (MS. 978.).....	84
Pensées détachées : — Pensées retranchées.....	87
— Pensées choisies.....	103
Extrait d'une lettre d'Etienne Périer.....	174



II

SECONDE COPIE

(B. N. f. fr. N° 12449)

[Dans ce manuscrit la copie des *Pensées* a été faite d'après la *Copie* faite immédiatement après la mort de Pascal (B. N. f. fr. N° 9203). Il a été donné par Marguerite Périer au P. Pierre Guerrier en 1715. Au cours du XVIII^e siècle, celui-ci a ajouté toute une série de documents, notamment les *Ecrits sur la grâce*. A sa mort (1773), ce volume est entré dans la bibliothèque de son neveu Guerrier de Bezance qui, après l'avoir communiqué à Bossut, l'a déposé à la Bibliothèque du roi (1779).]



Epitaphe de Pascal.....	A
Table des chapitres.....	B
<i>Pensées</i>	I
<i>Pensées</i> (Loi figurative — duplicata — autre écriture).....	539
<i>Pensée</i> : Le jour du jugement (MS. 979). — [Début 19 ^e Provinciale]....	555
Copie d'une lettre des pères de l'Oratoire au sujet de l'assemblée convoquée le 14 septembre 1746.....	557
Récit de deux Conférences... 1647, avec Saint-Ange (original).....	559
On ne voyait à la naissance de l'Eglise.....	599
L'amour que nous avons pour nos peuples... (projet de mandement).....	603
Comme la paix dans les Etats... (MS. 974.).....	611
Je n'ai ni loisir, ni livres, ni suffisance... (G ^{de} écrivains. T. XI-I. fr. I.)....	615
L'objet de ce discours est de montrer... (II. frag. II.).....	627
Du véritable sens de ces paroles des saints Pères... (II. frag. III.).....	651
Explication de ce passage du chapitre II de la section 6... (II. frag. IV.)..	655
Qu'il n'y a pas une relation entre la possibilité... (II. frag. I.).....	663
Si suivant saint Augustin... (I. frag. VIII.).....	679
Il est constant qu'il y a... (Premier écrit).....	683

C'est ainsi qu'il est dit que Dieu... (I. frag. IV.).....	694
Examinons donc, s'il vous plaît... (I. frag. VII).....	696
Nous verrons la même chose dans la raison... (I. frag. VI.).....	704
Quand on a compris une fois parfaitement... (I. frag. V.).....	707
Saint Augustin et les Pères qui l'ont suivi... (I. frag. II.).....	710
Doctrine de saint Augustin : saint Augustin distingue... (Deuxième écrit) ..	715
On doit dire la même chose à ceux qui... (I. frag. III.).....	727
Nous sommes délivrés de la nécessité... (Grands écrivains, XI, p. 108)....	739
<i>Conc. Valent. 3. Verum aliquos...</i> (Grands écrivains, XI, p. 119).....	747
<i>Acute sibi videntur dicere...</i> (Grands écrivains, XI, p. 121).....	751
Expériences nouvelles touchant le vide... (imprimé, 1647).....	759
Lettre du P. Estienne Noël à Pascal (original).....	799
Réponse de Pascal au R. P. Noël, 29 octobre 1647.....	809
Réplique du P. Noël (copie).....	823
Lettre de M. Pascal le père au R. P. Noël.....	834
Note sur l'abbaye de Saint-Allyre.....	866
Procès verbal et protestation des prêtres de l'Oratoire... touchant la pré- tendue assemblée générale... convoquée pour le 14 septembre 1746.....	868
Acte d'opposition et de protestation de la maison de Riom.....	869
Lettre de M. Pascal le fils... sur le sujet de ce qui s'est passé en sa présence dans le Collège des Jésuites de Montferrand (imprimé 1651).....	875
Je condamne les cinq propositions... (1660, collationné par notaires).....	887
Extrait d'un écrit du 13 juillet 1666... (déclaration du P. Beurrier).....	891
A propos de la déclaration du P. Beurrier.....	899
Eloge de Pascal (Nicole).....	915
Excerpta ex Heroum Poemate Erotomia.....	917
Copie de l'építaphe qui est sur le tombeau de M. Pascal.....	919

1^{er} RECUEIL MANUSCRIT GUERRIER

(B. N. f. fr. 12988)

[Ce manuscrit a été fait à l'aide de *deux Copies* du P. Pierre Guerrier (premier copiste) qui avait enregistré les documents laissés par Marguerite Périer. — Ces *deux Copies originales* du P. Pierre Guerrier sont dans les archives de la famille de Bellaigue de Bughas.]

Première partie.

Addition de M ^{lle} Périer au nécrologe de Port-Royal.....	1
A l'article de M. de Sacy, dans ce nécrologe.....	1
A l'article de M. Lancelot.....	2
A la page 61 de la préface.....	2
Déclaration de M ^{lle} Périer au sujet de Port-Royal.....	4
M. et M ^{lle} de Roannez.....	6
Copie d'un mémoire écrit de la main de M ^{lle} Marguerite Périer sur sa famille	9
Présentation du corps de M ^{me} Périer, par M. le Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Marcel, à M. le Curé de Saint-Etienne-du-Mont, le dimanche 27 avril 1687.....	18
Addition de M ^{lle} Périer à ce qu'elle a déjà dit de sa tante religieuse de Port-Royal	21
La vie de M ^{lle} Pascal, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de 26 ans et 3 mois, qu'elle quitta le monde pour se faire religieuse à Port-Royal, le 4 janvier 1652. Ecrite par M ^{me} Périer, sa sœur, mère de M ^{lle} Marguerite Périer.	25
Vers composés par ma sœur Euphémie Pascal, religieuse de Port-Royal, sur le miracle opéré en la personne de M ^{lle} Marguerite Périer, sa nièce, le 24 mars 1656, le vendredi après le troisième dimanche de carême, par la sainte Epine	37-45

Seconde partie.

Mémoire sur la vie de M. Pascal, écrit par M ^{lle} Marguerite Périer, sa nièce	1
Autre fait de la vie de M. Pascal.....	3
Extrait d'une lettre de la sœur Euphémie à M. Pascal, son frère.....	7
Lettre de M ^{lle} Pascal à M ^{me} Périer, sa sœur, où il est parlé d'une entrevue de M. Pascal avec M. Descartes.....	7
Extrait d'une lettre de MM. Louis et Blaise Périer, à Madame leur mère, au sujet de l'impression de la vie de M. Pascal qu'elle avait composée (8 mars 1677).....	10
Lettre de M. d'Etemare à M ^{lle} Périer (20 juin 1728).....	10
Récit de ce que M ^{lle} Périer a ouï dire à son oncle, parlant à quelques-uns de ses amis, au sujet des <i>Provinciales</i> ; elle avait alors 16 ans et demi....	12
Extrait (copié sur l'original) d'une lettre à M. Périer, conseiller à la cour des aides	12
Lettre écrite de Suède, 14 mai 1652, à M. Pascal par M. Bourdelot.....	13
Lettre de la sœur Euphémie Pascal à M ^{me} Périer, sa sœur, sur la conversion de M. Pascal, son frère.....	14
De la même à la même sur le même sujet, 25 juin 1655.....	15
De sa sœur Euphémie à M. son frère, 19 janvier 1655.....	19
Lettre de M. d'Andilly à M. Périer, beau-frère de M. Pascal.....	20
Lettre de M. l'abbé de la Lane, abbé de Valcroissant, à M ^{lle} Périer, sœur de M. Pascal, sur sa mort (20 Août 1662).....	21
Lettre de M. d'Andilly à M ^{lle} Périer, sur le même sujet (7 sept. 1662)....	22
Lettre de M. Bridieu à M. Périer (28 juillet 1668 (?)).....	22
Remarques du premier copiste des manuscrits de M ^{lle} Périer, sur un écrit trouvé sur M. Pascal, après sa mort.....	23
Petit écrit trouvé sur M. Pascal lorsqu'il mourut.....	24
Fragment d'une lettre de M ^{lle} Jacqueline Pascal à Madame Périer sa sœur, où il est parlé de son entrée en religion et de l'opposition qu'y avait M. Pascal, son frère.....	25
Extraits de quelques lettres de M. Pascal à M ^{lle} de Roannez.....	26
Fragment d'une lettre de M. Pascal au P. Annat.....	36
Extrait d'une lettre de M. Pascal à M ^{me} Périer.....	40
Lettre de M. Pascal à M. le Pailleur au sujet du P. Noël, jésuite, sur le vide	40
Lettre de M. Pascal à la reine de Suède.....	56
Pensées de M. Pascal.....	58
Pensées sur les jésuites.....	72
Première lettre de M. de Brienne à M ^{me} Périer, sur les <i>Pensées</i> de M. Pascal (16 Nov. 1668).....	73

Lettre du même à la même sur le même sujet (7 déc. 1668).....	75
Lettre de M. Arnauld à M. Périer, conseiller à la cour des aides à Clermont sur les <i>Pensées</i> (20 nov. 1669).....	80
Lettre de M. Tillemont à M. Périer le fils, conseiller à la cour des aides à Clermont, sur les <i>Pensées</i> de M. Pascal (3 fév. 1670).....	82
Lettre de M. l'évêque de Comminges à M. Périer, sur le même sujet (21 janv. 1670)	84
Extrait d'un manuscrit de M ^{uo} Périer, concernant la prétendue rétractation de M. Pascal et de la désunion d'avec MM. de Port-Royal.....	84
Déclaration du P. Beurrier, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, curé de Saint-Etienne-du-Mont (7 janv. 1665).....	89
Lettre du P. Beurrier, curé de Saint-Etienne à M ^{me} Périer (12 juin 1671)..	90
Lettre du P. Beurrier à M. Périer le fils (27 nov. 1673).....	91
Attestation de M. Nicole.....	91
Déposition de M. Nicole sur le même sujet (19 août 1684).....	92
Déposition de M. Arnauld sur le même sujet (21 déc. 1684).....	93
Déposition de M. le duc de Roannez sur le même sujet (4 sept. 1684)....	93
Déposition de M. Domat sur le même sujet (3 sept. 1684).....	94
Lettre de M. de Sainte-Marthe à M. Périer, l'ecclésiastique, sur le même sujet (4 octobre 1688).....	95
Lettre de M. Péréfixe, archevêque de Paris, à M. Périer, conseiller à la cour des aides de Clermont (2 mars 1670).....	96
Réponse à la précédente (12 mars 1670).....	97
Lettre de M. Arnauld à M. Périer, à l'occasion de la précédente (23 mars).	98
Lettre de M. Périer à M. l'archevêque de Paris, au sujet de la déclaration de M. Beurrier.....	99
Lettre de la sœur sainte Euphémie Pascal à M ^{me} Périer (31 juillet 1653)....	101
Lettre de la même à M. Pascal son frère, où elle le presse fort de consentir à son entrée en religion, 7-9 mars 1652.....	104
Lettre de la même au même, 1655, 26 oct.....	109
Lettre de la même au même, 1660, 16 nov.....	110
Extrait d'une lettre de la même au même, 1 ^{er} oct. 1655.....	111
Extrait de la même à M ^{me} Périer, sa sœur, 23 juin 1655.....	111
De la même à la même, 29 mars 1656.....	113
De la même à la même, 31 mars 1656.....	115
De la même à la même, 24 oct. 1656.....	117
De la même à la même, 30 oct. 1656.....	118
De la même à la même, 24 janv. 1661.....	120
Ecrit de M ^{uo} Jacqueline Pascal sur le mystère de la mort de Jésus-Christ.	121
Extraits de quelques lettres de la mère Agnès Arnauld à M ^{lle} Pascal, écrites de la main de la dite demoiselle (18 extraits 1650-1651).....	131
Lettre de la même à M. Pascal sur la mort de sa sœur.....	137
Cinq lettres de la sœur Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly à M ^{me} Périer	138

De la même à M ^{lle} Périer l'aînée.....	143
De la même à M ^{me} Périer sur la mort de son mari.....	145
De la même, étant abbesse, sur la mort du fils de M ^{me} Périer conseiller en la cour des aides.....	146
Lettre de M. d'Andilly à M. Périer le père, 26 août 1668.....	147
Lettre de M ^{me} Périer à M. de Bienassis, son fils aîné, sur son mariage, 8 mai 1676.....	147
La même à un de ses fils, Louis Périer, 16 juin 1677.....	148
La même à M. Périer le plus jeune (Blaise).....	149
Lettre de M. Périer le fils, conseiller en la cour des aides à son frère Louis Périer sur la signature du formulaire (18 mars 1680) [écho de Pascal ?].	150
Du même sur le mandement de M. Pavillon évêque d'Aleth.....	151
Lettre de la sœur Marie-Angélique-Thérèse Arnauld d'Andilly à M ^{me} Périer (3 août ?).....	155
Deux lettres de la sœur Marie-Charlotte de Sainte-Claire Arnauld d'Andilly à M ^{me} Périer la jeune.....	156
Dix lettres de la sœur Madeleine-Christine Briquet à M ^{lle} Périer la jeune, depuis janvier 1679 jusqu'en 1682.....	160
Lettre de M. de la Potherie à la même (10 mars 1659).....	182
Lettre de M. de Sacy à M. Périer, beau-frère de M. Pascal.....	182
Quatre lettres du même à M ^{me} Périer (1662-1680).....	184
Du même à la même (ou de M. de Sainte-Marthe).....	188
De M. de Sacy à la même (17 mars 1673).....	189
Anecdotes de M. de Sacy.....	191
Extrait d'une lettre à M. Périer le père, 16 janv. 1657.....	191
Extrait d'une lettre de M. Arnauld (sur la machine de M. Pascal) à M. Périer le fils, écrite après la mort de M. Pascal (5 sept. 1662).....	192
Extrait d'une lettre de MM. Louis et Blaise Périer à M ^{me} leur mère et à leur frère aîné.....	192
Extrait d'une lettre écrite à M. Périer le fils (13 sept. 1670).....	193
Lettre de M. l'abbé Le Roy, abbé de Haute-Fontaine, à M ^{me} Périer (22 oct. 1677).....	194
Du même à M. Périer le fils, conseiller (22 déc.).....	195
Du même à M ^{me} Périer (26 mars 1670).....	197
Lettre de M. de Sainte-Marthe à M. Périer l'ecclésiastique.....	198
Du même à M ^{me} Périer.....	201
Du même à M. Louis Périer, prêtre, qui a survécu à sa mère morte en 1687.	202
Du même à M. de la Chaise sur la <i>Vie de saint Louis</i>	204
Autre lettre sur le même sujet (de M. Nicole ?).....	206
Lettre de M. l'abbé Barillon (27 oct. ?).....	207
Lettre écrite d'Aleth, où l'on peut voir quelles sont les dispositions que M. Pavillon jugeait nécessaires à ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique (1673).....	208
Lettre de M. d'Aleth à un ecclésiastique de son diocèse, qu'il avait ordonné	

prêtre et établi vicaire dans une cure. Il se plaint de lui de ce qu'il avait quitté son emploi sans le consulter, et s'en était allé dans un autre diocèse sous prétexte de s'appliquer aux études.....	213
Copie d'une lettre de Rome au sujet de la réponse que fit M. Arnauld au sieur Mallet, grand vicaire de Rouen.....	214
Lettres de M. Arnauld, le docteur, à M. Périer le fils aîné, à M ^{me} sa mère, à M. Périer conseiller en la cour des aides, à l'abbé Périer; — au même sur la mort de sa mère, à M ^{me} Jacqueline Périer, à M ^{me} Périer.....	215
Lettre de M. Lancelot à M. Périer le père, 11 janv. 1671.....	238
Lettre de M. de Tillemont à M. Périer, doyen, sur la mort de sa sœur Jacqueline Périer, 24 avril 1695.....	240
Lettre de M. de Santeuil, chanoine de Saint-Victor à M. Arnauld, le docteur, 3 juin 1694.....	240
Onze lettres de M. Nicole à M. Périer le fils, le conseiller, et à M. Périer l'ecclésiastique, etc.....	243
Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de M. Domat, avocat du roi au présidial de Clermont en Auvergne.....	268
Pensées de M. Domat.....	273
Lettres de M. l'évêque d'Aleth à M. Domat (1669-1677).....	277
Pièce contre le P. Duhamel, jésuite, par M. Domat.....	280
Lettre de M. Domat à M. le procureur général pour accompagner le procès-verbal, 1 ^{er} mars 1678.....	284
Pièces concernant l'introduction des RR. PP. jésuites dans la ville de Clermont	289
Lettre du chapitre de la cathédrale à M. Domat.....	289
Requête présentée par les habitants de la ville de Clermont en Auvergne contre les RR. PP. jésuites.....	290
Lettres de MM. les Chanoines de la cathédrale de Clermont en Auvergne à ceux de Luçon et de Nantes.....	294
Extraits de la réponse du chapitre de Nantes et du chapitre de Luçon....	295
Lettre de M. de Candale, gouverneur d'Auvergne, à MM. les consuls de Montferrand	296
Relation de l'état présent du jansénisme dans la ville de Clermont en 1661 (rédigé sans doute par un P. jésuite).....	297
Caractère de Madame de Longueville.....	301
Epitaphe de M ^{me} de Pomponne, âgée de trois mois.....	302
Eloge de M. Pascal par Nicole.....	302
Ecrit sur la conversion du pécheur.....	304
Lettre de M. Pascal à M. Périer, son beau-frère, au sujet de la mort de M. Pascal son père.....	308
Lettre de M. Coquebert, prieur de Sainte-Foy de Chartres à M ^{me} Périer sur la déclaration du P. Beurrier (25 mars 1701).....	321
Lettre de M. de la Porte à M. Périer, conseiller en la cour des aydes....	322
Lettre de M. Hermant à M ^{me} de Crévecœur.....	323

Dispositions et pensées pour tous les jours de la semaine au regard du saint Sacrement	325
Plaintes des PP. de l'Oratoire de Clermont contre les jésuites de la même ville	333
Lettre de M. de Rebergues à M. Périer, le conseiller, concernant M. Beurrier, curé de Saint-Etienne-du-Mont (27 nov. 1673).....	334
Lettre de M ^{me} Périer à M. Audigier.....	336
De la même à M. Tartière, seigneur de la Serre.....	337
Lettre de M. Domat à M. Audigier.....	338
Relation d'un entretien de M. l'archevêque de Paris avec M. Desprez, libraire, envoyée par celui-ci à M ^{me} Périer.....	340
Privilège pour la machine d'arithmétique de M. Pascal. Autre privilège pour le calendrier perpétuel de M. Périer, conseiller en la cour des aides de Clermont	349
Lettre de M. de Barcos à M** (3 déc. 1677).....	350
Pensées de M. de Barcos.....	350
Réflexions sur le Calendrier perpétuel de M. Périer, dont il est parlé ci-devant, c'est le premier copiste qui les fait.....	355
Copie d'une lettre de M. Lancelot à M. Périer, doyen de Saint Pierre.....	355
Lettre de M. et M ^{lle} Pascal à M ^{me} Périer, leur sœur.....	355
Lettre des mêmes à la même.....	359
Lettre de M ^{lle} Jacqueline Pascal à M. son père.....	362
Lettre de M. Pascal à sa sœur Jacqueline.....	367
Lettre de M ^{lle} Pascal à M ^{me} Périer, sa sœur.....	370
Lettre de M ^{me} Périer à M. Beurrier, curé de Saint-Etienne-du-Mont.....	371
Lettre de M. Fermat à M. Pascal.....	374
Lettre du même au même.....	376
A M. Pascal, du même.....	376
Lettre du même à M**.....	380
Du même à M. Carcavi.....	380
Lettre de M. Huygens de Zulichem à M. Dettonville.....	381
Lettre de M. Miton à M. Pascal.....	383
Lettre de M. Sluze, chanoine de la cathédrale de Liège, traduite de l'italien en français.....	383
Lettre du même au même.....	384
Pièces concernant le procès fait contre le P. Duhamel, jésuite, pour avoir prêché pendant le carême dans la cathédrale de Clermont, touchant l'infailibilité du pape, qu'il faut ajouter aux pièces qui se trouvent à la page 289 de ce recueil.....	387
Extraits des noms, âges et qualités des témoins ouïs pour l'information par devant M. le lieutenant criminel de Clermont.....	387
La lettre suivante, qui est sans seing, pourrait bien être d'un secrétaire d'Etat, et être adressée à M. l'évêque de Clermont.....	389
Extrait des registres du conseil d'Etat.....	

Lettre de M. le procureur général à M. Domat.....	393
Lettre de M. Périer le fils à son père, sur le sujet des sermons du P. Maimbourg à Paris, et Lebrun, écossais, à Orléans, jésuites, en 1667.....	393
Lettre de M. Ribeyre, premier président en la cour des aides de Clermont-Ferrand à M. Pascal le fils, touchant la thèse qui fut soutenue au collège de Montferrand le 25 juillet 1651.....	398
Réponse de M. Pascal le fils à M. de Ribeyre.....	400
Lettre de M. Touvel à M ^{no} Périer.....	401
Lettre du même à M ^{no} Périer la mère.....	406
Lettre de M. de Genlis, archevêque d'Embrun, à M. du Harlay, archevêque de Paris	409
Du même au même.....	417
Article 23 des ordonnances synodales publiées dans le synode tenu à Embrun le 1 ^{er} Mai 1686.....	419
Déclaration des PP. jésuites d'Embrun.....	420
Extrait d'une lettre à M. Périer (9 mars 1657).....	420
Du même au même (12 janvier 1657).....	421
Deux lettres de M. Arnauld à M. Périer.....	424
Lettre de M. Desmahis à M ^{no} de Caumartin.....	424
Deux lettres du même à M ^{no} Périer.....	425
Lettre du P. Saint-Pé à M ^{no} Périer.....	427
Trois lettres à M. Périer, prêtre, que l'on croit de M. Dom Gué.....	428
Les deux dernières lettres à M ^{no} Périer.....	434
Lettre du P. Pouget de l'Oratoire à M. Périer, doyen.....	437
Lettre du même P. Pouget à M ^{no} Périer.....	444
Lettre du R. P. dom Toutté, religieux bénédictin, à M. l'abbé Périer (12 juin 1711).....	445
Petit mémoire de l'auteur de la vie de Saint Louis (de la Chaise).....	446
Lettre à M. Périer.....	446
Du même au même.....	447
Du même au même.....	448
Du même au même.....	449
Du même au même.....	451
Nouvelles de Paris, 14 Avril 1657.....	452
Lettre de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal à M ^{no} Périer, ses nièces	454
Relation de la mort chrétienne de M ^{no} la duchesse d'Orléans, par M. Feuillet, du 27 juin 1670.....	457
Relation de la mort de M. Chardon, prêtre, chanoine d'Angers, de sainte mémoire, exilé à Riom.....	459
Lettre de M. l'évêque d'Angers au chapitre de Sainte-Amable, de Riom....	466
Lettre du P. Quesnel à M. ... sur la mort du roi Louis XIV.....	466
Extrait d'une lettre de M. de Beaupuis à M. Périer le père.....	467
Lettre du P. Quesnel à l'auteur de <i>la Vie de saint Louis</i>	467

Lettre de M. Arnauld au même (M. de la Chaise).....	469
Extrait du P. Pouget à M ^{lle} Périer.....	471
Faits baillés à M. l'évêque de Toul, official et grand vicaire de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris, pour l'audition des témoins, pour la vérification du miracle de M ^{lle} Périer.....	471
Attestations des médecins et chirurgiens.....	472
Interrogation de Claude Baudran.....	473
Relation d'un miracle fait à Port-Royal, qui ne peut être prouvé et qui ne sert que de consolation particulière pour la maison. Août 1661.....	479
Relation d'un miracle arrivé à P.-R. en juillet 1661, servant seulement de consolation particulière pour la maison, pendant la persécution.....	480
Relation du miracle arrivé en la personne d'une petite fille de 18 mois de M. d'Epinay, commis au contrôle général des fermes, 13 août 1651....	481
Relation d'un miracle.....	483
Récit naïf et véritable de la maladie et guérison miraculeuse d'Anglélisque Portelot, fille de M. Gaspard Portelot, avocat au parlement, et de Marguerite Secousse, sa femme.....	485
Lettre écrite en 1662.....	488
Relation d'un autre miracle.....	490
Deux lettres de M. Gourdan à M. Périer.....	493
Extrait d'une lettre de M ^{lle} Marguerite Périer à M. son frère, doyen à Clermont, contenant l'histoire de la sœur Marguerite de Saint-Augustin Stuart, religieuse carmélite à Paris.....	494
Lettre de la M. Madeleine de Ligny, abbesse de P-R à M. Périer.....	498
Lettre de la mère Agnès Arnauld à M ^{me} Périer, touchant la mort de M. Pascal père.....	499
Cinq lettres du P. de Gondy, de l'Oratoire, à M. Périer.....	500
Lettre de la sœur Agnès, de la mère de Dieu, à M ^{lle} Périer.....	501
Lettre de M. de la Rocheposay, évêque de Poitiers, à M. Périer.....	502
Extrait d'une lettre à M. Périer le fils.....	502
Fourberie de Louvain.....	504
Ce qui se passait au séminaire de Tournay.....	504
Eloge de M ^{me} de Longueville, en remettant son corps à M. l'évêque d'Autun	505
Autre éloge en remettant son cœur à M. son aumônier, pour le porter à Port-Royal-des-Champs	506
Relation de ce qui s'est passé en l'assemblée de la faculté de théologie de Paris, tenue le 1 ^{er} mars 1628, en Sorbonne.....	507
Examen des moyens qui sont allégués par ceux qui veulent faire cette addition	509
Copie d'une lettre de piété, sans date.....	532
Lettre de M. Nicole.....	537
Lettre à M. Périer, chez M. Renet, à Paris.....	541

Cinq lettres de M ^{me} de Longueville à la mère Agnès Arnauld P-R. des Champs	542
Lettre de M ^{me} de Vertus à la mère Agnès Arnauld.....	545
Lettres de M ^{me} de Longueville à la même.....	546
De la même à la même.....	549
De la même princesse à la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly	552
Lettre de la même princesse à la mère Agnès Arnauld.....	552
Lettre de la même princesse à 923.....	559
Lettre de Madame la duchesse de Liancour à la mère Agnès Arnauld, sur la paix de l'Eglise, 16 octobre 1668.....	560
Lettres de M ^{me} de Longueville, sur un miracle opéré par l'intercession de M. d'Aleth	561
Vingt-six lettres de la même princesse à M. Marcel, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas	561
De la même à M ^{me} d'Epéron, religieuse carmélite.....	574
De la même à la révérende mère Agnès, la carmélite.....	575
De la même à M. Marcel, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.....	576
Deux lettres de la même à la révérende mère des carmélites du grand couvent de Paris.....	578
A la sœur Marthe de Jésus, carmélite, de la même princesse.....	578
De la même à la sous-prieure des carmélites.....	579
De la même à la mère Agnès.....	579
De la même à la mère Marie de Jésus, carmélite.....	580
De la même à la mère Agnès.....	581
Huit lettres de la même à la sous-prieure des carmélites.....	582
Deux lettres de la même à M ^{me} la marquise de Gamaches.....	585
Lettre de MM. Louis et Blaise Périer, sur la visite de M. l'archevêque à Port-Royal, en 1679, et sur le testament de M ^{me} de Longueville (19 mai 1679)	586
Extrait d'une lettre de Rome du 22 août 1667.....	588
Lettre de M. Caulet, évêque de Pamiers, à M. Périer le fils, conseiller à la cour des aydes (5 avril 1678).....	590
Lettre de M. Périer le fils, conseiller à la cour des aides, à M. l'évêque d'Aleth	570
Trois lettres de M. Féret à M. Périer le père, écrites d'Aleth en 1668 et 1669	591
Quatre lettres de M. du Vaucel à M. Périer l'aîné.....	594
Extrait d'une lettre écrite d'Aleth, sur le sujet de la maladie de M. d'Aleth (31 oct.).....	598
Lettre de M. de Barillon à M. Périer, de ce qu'il a remarqué d'admirable dans M. d'Aleth (22 oct.).....	599
Lettre de M. d'Aleth à M. Périer le père, écrite en 1668 (29 oct.).....	600

Trois lettres du P. dom Jean-Baptiste Boué, chartreux, à M. Périer le père (1655-1656)	601
Lettre de M. Vallant à M ^{me} Périer (25 août 1681)	604
Extrait d'une lettre de M. ..., religieuse de P-R, écrite à M. H., le 31 octobre 1664	607
Procès verbal d'un miracle arrivé en 1690, par l'intercession de M. de Pontchâteau, peu après sa mort	610
Relation d'un miracle arrivé à Port-Royal, écrit par la religieuse même qui a été guérie (Sainte-Suzanne Champagne)	613
Relation d'un miracle opéré sur une religieuse ursuline de Pontoise	617
Relation du miracle arrivé en la personne de ma sœur Claude de Saint-Joseph, religieuse ursuline de Noyers, etc... par M. le Maître, prêtre et docteur de la faculté de Paris	619
Extrait d'une lettre à M. le Maître, docteur en théologie du diocèse de Langres, par la sœur Marie-Charlotte de Saint-Aug., religieuse ursuline et assistante de ce monastère, du 22 juillet 1656	622
Extrait d'une autre lettre écrite au même, du même lieu, jour et année, par la sœur Catherine de Jésus	624
Certificat de M. Pontat, maître chirurgien à Noyers	625
Relation d'un miracle arrivé à Vernon en 1656	626
Lettre de M. l'abbé de Saint-Cyran à la mère abbesse de Port-Royal (de Barcos? en 1661?)	628
Copie d'une lettre de la mère Agnès, abbesse de P-R, à M. Girard, docteur de Sorbonne, le 15 juin 1661	629
Lettre de MM. Périer à madame leur mère, 5 may 1679	630
Lettre de M. de la Trappe à M. d'Aleth, sur la mort de dom Paul Hardy, 15 avril 1675	631
Relation de ce qui se passa dans la visite que rendit M. Arnauld au roi Louis XIV, en 1668, après la paix de l'Eglise	633
Lettre à M. Périer sur les observations que l'auteur fait sur le rit de la messe qui se chante tous les ans à la cathédrale de Clermont, en mémoire du miracle opéré sur M ^{lle} Marguerite Périer par la sainte Epine	635
Prose qu'on chante à la messe dont il est parlé dans la lettre précédente	636
Chapelet de la sainte Epine	637
Relation de la maladie et de la mort de M. de la Rivière	642
Extrait d'une lettre d'Aleth, du 31 Mars 1677	645
Paroles de M. de Saint-Cyran	646
Lettre de la sœur Jacqueline Pascal à M ^{me} Périer sa sœur	647
Vers composés par la sœur Jacqueline Pascal, R. de P-R, sur le miracle opéré en la personne de M ^{lle} Périer, sa nièce, le 16 mars 1656	649
Lettre de M ^{lle} Gilberte Pascal à M. Pascal son père, à Paris, le 3 décembre 1638	655
Lettre de M ^{lle} Jacqueline Pascal à M. Pascal son père, 4 avril 1639	655
Vers dont il est parlé ci-dessus	656

Épître à la Reine Anne d'Autriche, mise à la tête d'un imprimé dont le titre est : Vers de la petite Pascal, 1638.....	657
Sonnet — Epigramme sur le mouvement que la reine a senti de son enfant.....	657
Stances à la Reine, en mai 1638.....	658
Epigramme à M ^{lle} de Montpensier, faite sur le champ sur son commandement, en mai 1638.....	658
Autre épigramme à M ^{lle} d'Hautefort, faite le même jour sur-le-champ par le commandement aussi de Mademoiselle.....	658
A M ^{lle} de Morangis, sonnet, juillet 1638; stances, juin 1638.....	659
Dixain le même mois, juillet 1638.....	659
Stances faites sur-le-champ, le même mois.....	659
Epigramme pour remercier Dieu du don de la poésie, août 1638.....	659
Stances sur le même sujet, août 1638.....	660
Pour remercier Dieu, au sortir de la petite vérole, novembre 1638, stances.....	662
A Mgr l'émminentissime cardinal de Richelieu. Epigramme, mars 1639.....	662
A M ^{lle} la duchesse d'Aiguillon, sonnet, janvier 1640.....	662
Sonnet de dévotion, février 1640.....	662
Epigramme à Sainte Cécile, novembre 1640.....	663
Sur la conception de la Vierge, pour les palinods de l'année 1640, qui emportèrent le prix, décembre 1640.....	663
Remerciments faits sur-le-champ par M. de Corneille, lorsque le prix fut adjugé aux stances précédentes.....	663
Remerciments pour le prix des stances, l'année suivante, décembre 1641.....	664
Contre l'amour, stances, février 1642.....	664
Suites des stances contre l'amour, à M ^{lle} de Beuvron, en lui envoyant les précédentes, 1646.....	664
Sur la guérison apparente du roi Louis XIII, sonnet, avril 1643.....	665
A la Reine, sur la régence, sonnet, mai 1643.....	666
Pour une dame amoureuse d'un homme qui n'en savoit rien, septembre 1643.....	666
Sonnet fait sur des rimes, octobre 1643.....	667
Consolation sur la mort d'une huguenote, stances, mai 1645.....	668
Chanson.....	669
M. de Scudéry à la petite Pascal et réponse.....	670
Traduction de l'hymne, <i>Jesu nostra redemptio</i> , par M ^{lle} Jacqueline Périer.....	670
Addition de M ^{lle} Périer au nécrologe de Port-Royal. Pascal et l'origine des <i>Provinciales</i>	671

IV

3° RECUEIL MANUSCRIT GUERRIER

(B. N. f. fr. 13913)

[Ce manuscrit a été rédigé par le P. Pierre Guerrier au cours du xviii^e siècle, à l'aide de documents qui se trouvaient à l'Oratoire de Clermont. Ce manuscrit entra en 1773 dans la bibliothèque de Guerrier de Bezance. Celui-ci, après l'avoir communiqué à Bossut, le déposa en 1779 à la bibliothèque du roi.]



Ecrit de M. Nicole contre M. Pascal sur le formulaire.....	1
Extrait d'une lettre à M. Périer.....	21
M. de Sacy.....	21
Lettre de M. Bourdelot à M. Pascal.....	22
Ecrit de M. Arnauld contre M. Pascal sur le formulaire.....	23
Ecrit de M. Domat pour M. Pascal sur le formulaire.....	53
Ecrit de M. Arnauld contre M. Domat sur le formulaire.....	77
Ecrit de M. Nicole pour ajouter au précédent.....	127
Autre écrit de M. Arnauld sur la même matière.....	131
Petit écrit anonyme sur la même matière.....	131
Autre écrit anonyme sur la même matière.....	157
Démonstration géométrique sur la même matière.....	163
Préface historique sur plusieurs ouvrages pour et contre la signature du formulaire	168
Attestation de M. Nicole au sujet de la prétendue rétractation de M. Pas- cal	177
Lettre de M. Périer à M. de Péréfixe, archevêque de Paris, sur le même sujet	178
Lettre de M. de Péréfixe à M. Périer sur le même sujet.....	181

Lettre de M. Arnauld à M. Périer sur le même sujet.....	182
Déclaration de M. Beurrier, curé de Saint-Etienne, sur le même sujet....	183
Lettre de M. Beurrier à M ^{me} Périer sur le même sujet (12 juin 1671)....	184
Lettre de M. de Saint-Amour, écrite de Rome.....	185
Lettre de M. Périer à M. de Péréfixe au sujet de M. Pascal.....	190
Ecrit de M. Périer sur le mandement de M. d'Aleth.....	192
Lettre de M. du Tremblay, sur la paix de Clément IX.....	197
Relation de l'état présent du jansénisme, en la ville de Clermont, 1661....	198
Préface historique sur plusieurs ouvrages de MM. de Port-Royal touchant la manière d'expliquer et de justifier Jansénius.....	204
Petit écrit trouvé sur M. Pascal lorsqu'il mourut. [<i>Mémorial</i> .].....	213
Pensée de M. Pascal, qui n'a pas été imprimée. (MS. 84).....	215
Requête présentée au Roi par les habitants de Clermont contre les jésuites.	216
Lettre du chapitre de Clermont à ceux de Luçon et de Nantes au sujet des jésuites	220
Addition de M ^{ne} Périer au nécrologe de Port-Royal.....	221
Ecrit de M ^{ne} Périer, sur la prétendue rétractation de M. Pascal.....	248
Lettre de M. Périer à son frère, touchant le formulaire.....	254
Lettre de M. l'abbé Leroy à M. l'abbé de Barillon, touchant la signature du formulaire.....	255
Récit de ce que M ^{ne} Périer a ouï dire à M. Pascal, au sujet des <i>Lettres</i> <i>Provinciales</i>	260
Lettres de M. Arnauld, le docteur, à M. Périer, doyen de Saint-Pierre sur divers sujets de morale.....	261
Mémoire de M ^{ne} Périer sur sa famille.....	271
Démêlé de M. Pascal avec le P. Noël, jésuite.....	285
Lettre de M. Arnauld à M. Périer touchant les <i>Pensées</i> de M. Pascal....	285
Lettre de M. de Brienne sur le même sujet.....	288
Extrait d'une lettre de M. Arnauld, touchant les abbayes de filles.....	289
Extrait d'une lettre de M. Nicole sur les doutes des théologiens.....	290
Extrait d'un mémoire sur la vie de M. Pascal.....	291
Extrait d'une lettre de la sœur Euphémie à M. Pascal.....	292
Extrait de la vie de M. Pascal.....	292
Lettre de M. de Tillemont à M. Périer au sujet des <i>Pensées</i> de M. Pascal.	294
Lettre de M. l'évêque de Comminges sur le même sujet.....	296
Extrait d'une lettre au sujet des <i>Provinciales</i> et des écrits de MM. les curés de Paris.....	297
Lettre de M. le duc de Candale au sujet des jésuites.....	298
Lettre de M. Bourdelot à M. Pascal.....	298
Ecrit anonyme sur la conversion du pécheur.....	300
Recueil fait par M. Nicole sur l'usure.....	305
Autre écrit sur l'usure.....	306
Lettre de M. Quéras sur l'usure.....	310
Lettre de M. Pascal à M. le Pailleur sur le P. Noël.....	315

DOCUMENTS

305

Dépositions de MM. Nicole, Arnould, de Roannez, Domat, au sujet de la prétendue rétractation de M. Pascal.....	328
Lettre de M. Beurrier, curé de Saint-Etienne, à M. Périer.....	331
Extrait d'une lettre à M ^{me} Périer au sujet de la vie de M. Pascal.....	332
Mémoire sur M. et M ^{me} de Roannez par M ^{me} Périer.....	334
Extrait d'une lettre à M ^{me} Périer sur les <i>Pensées</i> de M. Pascal.....	339
Profession de foi de M ^{me} Périer.....	340
Lettre de M. Pascal à la reine de Suède.....	341



V

2° RECUEIL MANUSCRIT GUERRIER

[B. N. f. fr. 15281.]

[Ce recueil ne présente aucun intérêt. Il donne les mêmes textes que le N° 12988; il est moins complet que ce dernier et le copiste accumule les erreurs de transcription.]



VI

MANUSCRIT GROS IN-4° DE PIERRE GUERRIER

[Ce manuscrit est de la main du P. Pierre Guerrier comme le B. N. 13913. Il a été utilisé par l'abbé Bossut qui ne l'a pas mentionné. Faugère l'a eu également à sa disposition; il l'a décrit dans la préface de son édition des *Pensées, fragments et lettres* de Blaise Pascal. 1844. — Felix Gazier l'a consulté. Il se trouve dans les archives de la famille de Bellaigue de Bughas.]



— Lettre de M. Pascal à M. Périer son beau-frère au sujet de la mort de M. Pascal, son père, 17 octobre 1651.....	1
— Lettre de M. Pascal touchant la première proposition. (Cf. éd. G ^{de} Ecrivains. T. XI, p. 156, fragment d'une lettre... I).....	14
— Ecrit de M. Pascal qui paraît être la suite de la lettre transcrite page 14 (Cf. G ^{de} Ecrivains T. XI, p. 182, fragment... III).....	25
— Du véritable sens de ces paroles des SS. pères du concile de Trente : les commandements ne sont pas impossibles aux justes (Cf. G ^{de} Ecrivains. T. XI, p. 285, fragment. III).....	29
— Préface. Sur le traité du vide.....	30
— Lettre de M. Hermant à Madame de Creveœur.....	38
— Dispositions et pensées pour tous les jours de la semaine au regard du S ^t Sacrement.....	40
— Lettre de M. Coquebert, prieur de S ^{te} Foy de Chartres à Mademoiselle Périer (Marguerite) 25 mars 1701.....	49
— Excerpta ex Heroum poemate anconia.....	50
— Lettre de M. la Porte à M. Périer conseiller à la cour des aides. 9 nov. 1649.....	51
— Plaintes des PP. de l'Oratoire de la ville de Clermont contre les Jésuites de la même ville.....	52

— Lettre de M. de Rebergues à M. le conseiller Périer (Etienne). 27 nov. 1673.....	54
— Lettre de Madame Périer à Monsieur Audigier.....	56
— Lettre de la même à M. Tartière seigneur de la Serve.....	57
— Lettre de M. Domat à M. Audigier. 15 janv. 1682.....	
— Relation d'un entretien de Mgr l'archevêque de Paris avec M. Desprez libraire, envoyée par celui-ci à Madame Périer (copié sur l'original)..	60
— Privilège pour la machine d'arithmétique de M. Pascal, 22 mai 1649.	66
— Privilège pour le calendrier perpétuel de M. Périer (Etienne) conseiller à la cour des aides de Clermont-Ferrand. 16 avril 1677.....	69
— Lettre de M. l'abbé de Barcos à M. ***. 3 déc. 1677.....	70
— Eloge de M. Pascal fait par M. Nicole (transcrit sur le ms de M. Nicole où il y a des ratures).....	70
— Lettre de M. Pascal le père au R. P. Noël de la Compagnie de Jésus, recteur du collège de Clermont à Paris.....	73
— Remarque sur le calendrier perpétuel de M. Périer.....	88
— Pensées de M. de Barcos.....	89
— Catalogue des ouvrages de M. Pascal tant imprimés que manuscrits dont j'ai connaissance (rédigé pour dom Clemencet).....	94
— Lettre de M. de Fermat à M. Pascal. 29 août 1654.....	97
— deuxième lettre 25 juillet 1660.....	98
— troisième lettre 25 septembre.....	99
— quatrième lettre.....	102
— Lettre de M. de Fermat à M. ***.....	103
— Lettre du même à M. de Carcavi. 9 août 1659.....	
— Lettre de M. et Mademoiselle Pascal à Madame Périer, leur sœur. 5 nov. après-midi. 1648.....	105
— Lettre des mêmes à la même, écrite de la main de mademoiselle Pascal. 1 ^{er} avril 1648.....	109
— Lettre de Mademoiselle Jacqueline Pascal à M. Pascal son père, ven- dredi 19 juin 1648.....	112
— Lettre de Madame Périer, sœur de M. Pascal à M. Beurrier curé de St-Etienne-du-Mont à Paris.....	118
— Epistographe de l'attestation donnée par M. Nicole touchant M. Pascal, 22 août 1684 (la déclaration de Nicole est transcrite dans le ms 13913. p. 328)	120
— Lettre de M. Huygens de Zulichem à M. Dettonville. 5 fév. 1659.....	121
— Lettre de Myton à M. Pascal. 27 déc. 1658.....	124
— Copie d'une lettre de M. Sluze, chanoine de la cathédrale de Liège, traduite de l'italien en français pour réponse, à M.....	125
— Lettre de M. de Sluze à M. Pascal 29 avril 1659.....	126
— Lettre du même au même. 19 juillet 1659.....	128
— Lettre de M. Leibniz à M. Périer (Etienne) conseiller à la cour des aides de Clermont-Ferrand, neveu de Pascal, 30 août 1676.....	129

— Caractère de Madame de Longueville.....	133
— Epitaphe de Mademoiselle de Pomponne agée de 3 mois.....	134
— Présentation du corps de Madame de Fontange à Port-Royal de Paris, le jour de S ^t Pierre et S ^t Paul. 1681.....	135
— Lettre de M. Périer l'ecclésiastique à M. son frère aîné (Etienne) con- seiller à la cour des aides.....	135
— Epitaphe de M. Pierre Chanay du Fossé. 4 nov. 1698.....	137
— Epitaphe de M. Augustin Chanay du Fossé 26 mars 1701.....	137
— Mémoire pour la vie de M. Pascal (la Roulette).....	137
— Eloge de M. Pascal fait par M. Nicole (début en français).....	139
— Lettre de M. Pascal à Madame Périer. 26 janv. 1648.....	140
— Lettre de Mademoiselle Pascal à Madame Périer. 24 mars 1644.....	143
— Epitaphe de Marguerite Gymarde (3 mars 1483).....	144
— Ecrit de M. Pascal touchant le pouvoir d'accomplir les commande- ments (éd. G ^{ra} s écrivains. Fragment II, p. 262. T. XI).....	145
— Autre écrit de M. Pascal (T. XI, deuxième écrit, p. 145).....	160
— Ecrit de M. Pascal (T. XI, fragment IV, p. 288).....	169
— Autre écrit de M. Pascal (T. XI, premier écrit, p. 128).....	175
— Autre écrit du même auteur (T. XI, fragment I, p. 243).....	183
— Ecrit de M. Pascal (T. XI, fragment IV, p. 192).....	193
— Fragment d'un écrit de M. Pascal (T. XI, frag. II, p. 174).....	217
— Autre écrit de M. Pascal (T. XI, frag. VIII, p. 232).....	221
— Fragment d'un écrit de M. Pascal (T. XI, frag. II, p. 281, note 1)....	227
— Autre écrit de M. Pascal. (Comparaison des chrétiens d'hier...).....	227
— Petit écrit latin de M. Pascal. <i>Celeberrimae Matheseos Academiae Pari- siensis</i> . 1654.....	232
— Relation de la mort de M. de la Rivière, 29 mars 1668.....	234
— Lettre de M. l'abbé de la Trappe à M. l'évêque d'Aleth. 15 avril 1675.	237
— Urbis et ruris differentia (vers latins. Jean Racine).....	239
— Réponse de M. Vitart à M. Racine (vers latins).....	241
— Lettre de M. l'abbé de S ^t Cyran à la Révérende mère abbesse de Port Royal (de de Barcos estime P. Guerrier).....	242
— Copie d'une lettre de la mère Agnès abbesse de P. R à M. Girard, docteur de Sorbonne 15 juin 1661.....	244
— Extrait d'une lettre de MM. Périer à Madame Périer leur mère, 5 mai 1679.....	245
— Relation du miracle arrivé en la personne de ma sœur Claude Marie de S ^t Joseph religieuse ursuline de Noyer, 5 août 1656.....	246
— Extrait d'une lettre à M. le Maître docteur en théologie, écrite de Noyer en Bourgogne du diocèse de Langres par la S ^t Marie Charlotte de S ^t Atgustin, 23 juillet 1656.....	271
— Extrait d'une autre lettre écrite au même, du même lieu, jour et année par la sœur Catherine Thérèse de Jésus.....	254
— Certificat de M. Poutot maitre chirurgien à Noyer. 16 septembre 1656.	254

— Relation d'un miracle arrivé à Vernon. 13 sept. 1656.....	256
— Relation d'un miracle opéré sur une religieuse ursuline à Pontoise. 14 sept. 1656.....	257
— Relation d'un miracle arrivé à P. R écrite par la religieuse même qui a été guérie. (Sœur Catherine de S ^{te} Suzanne fille de M. de Champaigne).	259
— Copie d'une lettre de Madame la duchesse de Longueville. 9 avril....	265
— Lettre de M. de Barillon à M. Perier. Aleth. 22 oct.....	266
— Extrait d'une lettre de sœur M. religieuse de P. R. écrite à M. Z. le 31 oct. 1664.....	
— Procès verbal d'un miracle opéré en 1690 (30 juin 1690).....	271
— Lettre du R. P. dom Jean Baptiste Boné, chartreux à M. Périer, con- seiller à la cour des aides. 18 janv. 1655.....	274
— Autre lettre du même au même. 8 fev. 1656.....	275
— Lettre du même au même, de Basseville. 8 mai 1656.....	277
— Lettre de M. d'Aleth à M. Périer. 29 octobre 1668.....	279
— Lettre de M. Vallant à Madame Périer. 25 août 1681.....	280
— Mémoire touchant M. Arnauld (réception par Louis XIV).....	284
— Epitaphe de M. Pascal écuyer (traduit du latin de M. A. P. D. C. canoniste à Orléans).....	287
— Lettres de Madame la princesse Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville	
1 ^{re} 30 mai	289
2 ^e 30 juillet	289
3 ^e « J'avais cru... ».....	290
4 ^e 28 juillet	290
5 ^e 31 juin	292
6 ^e 3 octobre	292
7 ^e 23 juillet	293
8 ^e 22 octobre	293
9 ^e « Je vous supplie... ».....	294
10 ^e 23 nov.	295
11 ^e 23 juin	296
12 ^e 27 avril	298
13 ^e 8 mars	298
14 ^e « Je pensai ne pas communier... ».....	299
15 ^e (extrait)	
16 ^e (extrait)	
17 ^e 9 octobre	
18 ^e 3 septembre	
19 ^e 28 octobre	300
20 ^e 12 novembre	301
21 ^e ce jeudi	
22 ^e 27 juin	
23 ^e 11 juin	302

24° 1 ^{er} juillet	
25° « Je n'ai jamais été moins... »	
26° Lettre de la même à Madame d'Epéron religieuse aux carmélites du fg S ^t Jacques en son nom de religion, sœur Anne de Jésus. 17 mai 1650.	303
27° A la Révérende mère Agnès 10 sept. 1654.....	304
28° 8 avril 1675.....	305
29° A la Révérende mère prieure des Carmélites du G ^a couvent de Paris 11 janv. 1653.....	308
30° A la même 28 juin 1650.....	309
31° A la sœur Marthe de Jésus. 18 sept.....	
32° A la Révérende mère sous-prieure des carmélites du Grand Couvent. 1 ^{er} février 1659.....	310
33° A la mère Agnès. 5 mai.....	
34° A la mère Marie Madeleine de Jésus carmélite au Grand Couvent de Paris. 13 janvier 1653.....	311
35° A la Révérende mère Agnès. 4 janvier 1654.....	312
36° A la Révérende mère sous-prieure des carmélites du Grand Couvent de Paris. 22 août.....	313
37° A la même religieuse. 4 mars.....	
38° A la même. 9 juillet.....	314
39° A la même. 16 octobre 1659.....	
40° A la même. 28 septembre.....	315
41° A la même. 14 décembre.....	
42° A la même. 14 décembre 1650.....	316
43° 26 nov. 1655.....	318
44° A la même. 9 fév. 1656.....	
45° A Madame la marquise de Gamaches. 6 février.....	319
46° A la même. 5 janvier.....	
— Lettre de MM. Louis et Blaise Périer. 19 mars 1679.....	320
— Extrait d'une lettre de Rome du 2 août 1667.....	323
— Lettre de M. de Pamiers à M. Périer le fils conseiller à la cour des aides. 5 avril 1678.....	324
— Lettre de M. Périer le fils conseiller à la cour des aides à M. d'Aleth..	325
— Lettre de M. Feret à M. Périer. 4 nov. 1668.....	326
— Lettre du même au même. 8 déc. 1668.....	327
— Lettre du même au même. 28 février 1669.....	328
— Extrait d'une lettre de M. de Vaucel à M. Périer le fils. 7 sept. 1677..	329
— Lettre du même au même. 14 fév. 1678.....	331
— Lettre du même au même. 23 mai 1678.....	333
— Lettre du même au même. 16 avril 1679.....	334
— Extrait d'une lettre écrite d'Aleth le 31 oct. sur le sujet de la maladie de Mgr l'évêque d'Aleth.....	
— Ornatissimo viro * * Willemes Wendrocknis. 1. Kal. August (d'après le P. Guerrier ce texte tendrait à prouver que l' <i>Art de penser</i> est de Nicole	

et non d'Arnauld).....	335
— Lettre de M ^{lle} Jacqueline Pascal à M. Pascal son père. 9 avril 1639..	337
— Lettre de M ^{lle} Gilberte Pascal à M. Pascal son père. 3 déc. 1638.....	339
— Vers de M ^{lle} Jacqueline Pascal. Rondeau, mai 1637. Autre rondeau, mai 1637	340
— Chanson sur l'air d'une sarabande. déc. 1637.....	341
— Quatrain fait sur le champ sur ce que Madonte faisait fermer les volets de sa chambre, avril 1638.....	342
— Quatrain sur la naissance d'un fils à Madame la comtesse d'Essex, fait sur le champ.....	342
— A Madame de Morangis, stances acrostiches, avril 1638.....	342
— A. M. le Président Pascal son père, épigramme. 1638.....	343
— Sonnet à la Reine sur le sujet de sa grossesse présenté à sa majesté. mai 1638.....	343
— Epigramme sur le mouvement que la Reine a senti de son enfant, présenté à sa majesté, mai 1638.....	344
— Stances à la Reine, pour remercier sa Majesté du bon accueil qu'elle a daigné faire aux vers précédents, présentées de même à sa Majesté, mai 1638	
— Epigramme à Mademoiselle faite sur le champ à son commandement, mai 1638.....	345
— Autre épigramme à Madame d'Hautefort. mai 1638.....	
— Stances à Madame de Morangis. juin 1638.....	
— A Madame de Morangis, sonnet, juillet 1638.....	346
— Dixain, juillet 1638.....	
— Stances faites sur le champ, juillet 1638.....	
— Epigramme pour remercier Dieu du don de la poésie. Août 1638.....	347
— Stances sur le même sujet, août 1638.....	
— Pour remercier Dieu au sortir de la petite vérole. Novembre 1638.....	348
— A Mgr l'Eminentissime cardinal de Richelieu. Epigramme. Mai 1639..	349
— A Madame la duchesse d'Aiguillon, sonnet, janv. 1640.....	350
— Sonnet de dévotion, fév. 1640.....	
— A Sainte Cécile, épigramme, nov. 1640.....	351
— Sur la Conception de la Vierge pour les palinods de l'année 1640 qui emporta le prix de la Cour. Stances; déc. 1640.....	
— Remerciement fait sur le champ par M. de Corneille lorsque le prix fut adjugé aux stances précédentes.....	352
— Remerciement. déc. 1641.....	353
— Contre l'amour, stances, fév. 1642.....	
— Pour une dame amoureuse d'un homme qui n'en savait rien, sept. 1643.	354
— Sonnet fait après les rimes, oct. 1643.....	357
— Consolation sur la mort d'une huguenote. Stances, mai 1645.....	
— Chanson, 1645.....	360
— Serenade	361

— M. Scuderi à la petite Pascal.....	
— Réponse de la petite Pascal.....	362
— Stances sur la Conception de la Vierge pour les palinods, par M. de Corneille, en 1633.....	
— A la Reine, épître. 1638.....	363
— Traduction de l'hymne <i>Jesu nostra redemptio</i>	364
— Vers composés par la sœur Jacqueline de S ^{te} Euphémie Pascal, religieuse de P. R., sur le miracle opéré en la personne de M ^{lle} Périer, sa nièce, le 24 mars 1656.....	365
— Prose de la Sainte-Epine.....	374
— Chapelet de la Sainte-Epine.....	375
— Lettre à M. Périer.....	382
— Copie d'une lettre d'Aleth écrite le 31 mars 1677.....	384
— Paroles de feu M. de S ^t Cyran.....	385
— Lettre de M. Périer le fils à son père. 14 sept. 1667.....	387
— Lettre de M. de Ribeyre premier président en la cour des aides de Clermont-Ferrand à M. Pascal le fils touchant la thèse qui fut soutenue au collège de Montferrand le 25 juin. 26 juillet 1651.....	393
— Lettre de M. Touvel à M ^{lle} Périer. 15-18 mars.....	399
— Lettre du même à Madame Périer. 18 avril.....	407
— Lettre de M. l'Archevêque d'Embrun (Charles Brulart de Genlis) à M. du Harlay archevêque de Paris. 28 juin 1686.....	412
— Lettre de la Sœur Jacqueline de S ^{te} Euphémie Pascal à Madame Périer sa sœur. 25 avril 1655.....	428
— Extrait d'une lettre à M. Périer. 9 mars 1657.....	433
— Lettre du même au même. 12 janvier 1657.....	434
— Lettre de M. Arnauld à M. Périer. 11 août (1668).....	438
— Lettre du même au même. 23 mars.....	
— Lettre de M. Desmahis à Madame de Caumartin.....	439
— Lettre du même à M ^{lle} Périer. 18 nov. 1693.....	440
— Du même à la même. 6 fev. 1694.....	441
— Lettre de S ^t Angélique de S ^t Jean religieuse de P. R. à la mère Gelée ursuline, sa cousine.....	443
— Lettre du P. de Saint Pé à Madame Périer. 18 mai.....	444
— Lettre à M. Périer, prêtre, 21 mars 1686 (de M. Duguet ?).....	447
— Lettre du même à M ^{lle} Périer. 28 juin 1690.....	456
— Lettre du même à la même. 31 juillet.....	458
— Lettre du P. Pouget, prêtre de l'Oratoire à M. Périer doyen du chapitre de S ^t Pierre. 25 mars 1704.....	461
— Lettre du même à M ^{lle} Périer. 18-20 nov. 1704.....	472
— Lettre du R. P. dom Antoine Augustin Toutté religieux bénédictin à M. l'abbé Périer. 12 juin 1711.....	474
— Petit mémoire de l'auteur de <i>la Vie de S^t Louis</i>	476
— Lettre à M. Périer. 27 oct. 1656.....	477

— Lettre du même au même, 22 déc. 1656 « ... Je vous envoyai mardi vos armes blasonnées par M. Jarry... ».....	478
— Lettre du même au même. 26 déc. 1656.....	480
— Lettre du même au même. 2 janv. 1657. « ... J'ai donné en main propre votre dernière lettre à M. Pascal. Je demanderai demain le billet à M. Taigner, avec qui je dois dîner, pour vos armes et l'œil qui y doit être. Je m'en rapporte à votre (goût) et de M. Pascal, car je n'entends rien de tout cela. ».....	482
— Lettre du même au même. 6 fév. 1657.....	485
— Nouvelles de Paris. 24 avril 1657.....	487
— Lettre de Sœur Jacqueline de S ^{te} Euphémie Pascal à Mesdemoiselles Périer, ses nièces. Ce 17.....	490
— Petit écrit dont j'ignore l'auteur (sur l'amitié).....	492
— Les huit béatitudes en S ^t Matthieu, chap. 5.....	494
— Mort chrétienne de Madame la duchesse d'Orléans, du 29 juin 1670 (par M. Feuillet).....	500
— Traité des Dîsmes par M. de Barcos, abbé de S ^t Cyran.....	505
— Avis demandé pour le gouvernement d'un pays.....	524
— Lettre du P. Quesnel à M. *★.....	526
— Extrait d'une lettre de M. de Beaupuis à M. Périer, 1 ^{er} août 1668....	528
— Lettre du P. Quesnel à l'auteur de <i>la Vie de S^t Louis</i> (de la Chaise), mars 1688.....	529
— Lettre d'Arnauld au même. 3 mars 1688.....	533
— Extrait d'une lettre du P. Pouget à M ^{me} Périer. 16 mars 1706.....	537
— Doctrine de S ^t Thomas sur le luxe des femmes par Lalane.....	538
— J. C. retrouvé dans le temple par la Vierge.....	541
— L'ange qui conduit le jeune Tobie.....	542
— Lettre de l'abbé d'Etemare à M ^{me} Périer. 20 juin 1728.....	542
— Recueil de quelques passages et de quelques réflexions touchant le formulaire.....	543
— Recit de deux conférences ou entretiens particuliers tenus les samedis 26 et mardi 29 janvier 1647.....	547
— Lettre de M. de Bellay à M. l'archevêque de Rouen. 30-31 mars 1647.....	565
— Apostille qui répond à la lettre de M. du Bellay, de Gaillon. 2 avril 1647.....	566
— Autre lettre de M. du Bellay à M. de Rouen.....	
— Ordonnance de M. l'Archevêque de Rouen.....	568
— Déclaration sur les propositions... à Mgr l'illustrissime archev. de Rouen, primat de Normandie par Jacques Forton S ^t Ange, prêtre, le 3 avril 1647.....	574
— Copie de l'ordre de M. l'archevêque de Rouen. 23 mars 1647.....	578
— Lettre du Grand Vicaire de Pontoise écrite à M. Gaude par l'ordre de M. l'archev. de Rouen.....	579
— Copie d'apostille à la lettre de M. de Bellay touchant S ^t Ange. 15 mars 1647.....	580
— Lettre de M. de Bellay à M. l'archev 20-21 mars 1647.....	581

— Apostille de M. l'archev. pour répondre à la précédente. 22 mars.....	582
— Lettre de M. le docteur de S ^{te} Geleme (?) à M. Auzoult.....	583
— Lettre de M. Auzoult.....	587
— Signification faite à l'évêque d'Agen pour l'obliger à la résidence dans son diocèse, mai 1677.....	588
— Faits baillés à Mgr l'évêque de Toul, official de Paris, sur le miracle de la Sainte-Epine. 8 juin 1656.....	589
— Attestation des médecins sur le miracle de M ^{lle} Périer. 14 avril 1656..	591
— Interrogatoire sur le miracle de Claude Baudran. 1657.....	592
— Relation d'un miracle (Geneviève Raymon, août 1661).....	600
— — (S ^{te} Marie Azelle, juillet 1661).....	601
— — (fille de M. d'Espinay 13 août 1656).....	603
— — mars 1661.....	605
— — (Angélique Portelot 5 juillet 1656).....	607
— Lettre d'une miraculée. 5 fév. 1662.....	612
— Relation d'un miracle (S ^r de l'Hotel Dieu. 26 janv. 1657).....	
— — (M ^{lle} de S ^{te} Jeandet et d'une demoiselle de Foix).	616
— Lettre de Gourdan à MM. Périer. 18 nov. 1680.....	617
— Lettre de M ^{lle} Marguerite Périer à son frère (histoire de la S ^r Marguerite de S ^t Augustin Stuart). 23 fév. 1685.....	618
— Lettre de la mère de Ligny à M. Périer. 24 déc.....	624
— Lettre de la mère Agnès de S ^t Paul à Madame Périer touchant la mort de Pascal. 20 août 1662.....	625
— Eloge de Madame de Longueville en remettant son corps à M. l'évêque d'Autun, aux carmélites, pour y être enterrée.....	626
— Autre éloge en remettant à P. R. son cœur.....	627
— Cinq lettres du P. de Gondy à M. Périer.....	629
— Lettre de S ^r Agnès de la mère de Dieu à M ^{lles} Périer. 7 mars.....	630
— Lettre de Larocheposay à M. Périer. 13 août 1656.....	632
— Extrait d'une lettre à M. Périer, le fils. 30 juin 1682.....	
— Lettres édifiantes sur les prières de la nuit, le mariage, la pénitence....	634
— Règlement de vie.....	643
— Fourberies de Louvain.....	645
— Fourberies de Tournay.....	646
— Cas de conscience sur l'usure. 1 ^{er} avril 1700 (Duguet).....	647
— Relation de ce qui se passa, en l'assemblée de la faculté de théologie de Paris, tenue le 1 ^{er} mars 1628, en Sorbonne.....	649
— Mémoire pour consulter (Cas de conscience de Fromageau, 28 mai 1700).	674
— Copie d'une lettre de piété sans doute.....	683
— Lettre de M. Nicole.....	692
— Extrait d'une lettre à M. Périer. 18 déc. 1668.....	696
— Extrait de quelques vérités de l'Ecriture Sainte et des pères touchant la pénitence envoyé à une personne de qualité pour sa consolation.....	697
— Extrait d'un recueil de différentes histoires qui est dans la Bibliothèque	

des PP. de l'Oratoire de Clermont (sur la vie de Pascal).....	717
— Mémoire de M. Domat sur l'affaire Duhamel, mars 1673.....	720
— Lettre dédicatoire à Mgr le chancelier... 1645.....	721
— Avis nécessaire à ceux qui auront curiosité.....	725
— Lettre de Madame X à l'abbé X sur la probabilité avec la réponse. 12 janv. 1682.....	735
— Extrait d'une lettre touchant le refus que le roi fit de consentir au mariage de Mademoiselle avec M. de Lauzun (sur le rôle de Madame de Longueville).....	741
— Extrait d'un mémoire de Marguerite Périer.....	742
— Petit écrit touchant les devoirs des religieuses.....	744
— Considération sur plusieurs fêtes.....	759
— Fragment d'un écrit de Marguerite Périer (sur Nicole).....	761
— Ecrit de M. Pascal (projet de mandement).....	763
— Petit écrit de M. Pascal touchant l'obligation de défendre la vérité. (MS. 974).....	771
— Recueil de passages sur la grâce avec quelques notes de M. Pascal (éd. G ^{de} Ecrivains. T. XI, p. 119).....	772
— Lettre de M. de Singlin.....	778
— Lettre de M. Arnauld. 1 ^{er} août 1663.....	781
— Petit écrit de M. Domat (sur l'infailibilité).....	
— Diverses pièces touchant les jésuites et leur établissement dans la ville de Clermont. Extraits des registres du Parlement et du Conseil d'Etat... etc.	789
— Cas de conscience touchant un homme qui s'était fait ordonner prêtre ne croyant rien (annexe au <i>Recueil</i>).....	837
— Testament du P. Chappe âgé de 18 ans, au Roi. Fév. 1705.....	



[P. 96. P. Guerrier écrit à la fin du catalogue des ouvrages de Pascal qu'il avait fait pour dom Clemencet : « Enfin j'ai trouvé plusieurs écrits du même auteur sur les matières de la grâce, quelques lettres de piété et plusieurs écrits de mathématiques imparfaits que j'ai transcrits dans le *cabier in-folio*. » — Ce *cabier in-folio* n'a jamais été retrouvé.]



VII

MANUSCRIT GRAND IN-4° DE PIERRE GUERRIER

[Ce manuscrit est de la main du P. Pierre Guerrier. Il a été consulté par Bossut, Faugère et Félix Gazier. Il est dans les archives de la famille de Bellaigue de Bughas. C'est grâce à lui — et au manuscrit gros in-4° — qu'ont été faits les manuscrits B. N. 12988 et 15281.]



— Prose pour le jour des grandeurs de Jésus.....	1
— Lettre de la mère Agnès à Jacqueline Pascal. 22 janv. 1650 — 9 février	
— 20 février — 25 février — 18 mars — 22 juillet — 5 août — 16 août	
— 19 août — 13 septembre — 23 septembre — 3 novembre — mars 1651	
— 14 avril — 25 avril — 20 mai — 6 juin — 14 juin.....	2
— Lettres de Sœur de S ^{te} Euphémie Pascal à M. Pascal son frère 7-9 mai	
1652 — extrait à Madame Périer 10 mai 1652 — extrait 8 déc. 1654 —	
à M. Pascal 19 janv. 1655 — à Madame Périer 25 janv. 1655 — 23 juin	
1655 — 29 mars 1656 — 31 mars 1656 — 24 octobre 1656 — 30 octobre	
1656 — à M. Pascal 26 octobre 1655 — à Madame Périer 24 janv. 1661.	7
— Lettres de la sœur Angélique de S ^t Jean — à M ^{lle} Périer l'aînée 23	
oct. 1671 — à Madame Périer 30 octobre 1671 — à la même 6 février	
1672	25
Lettre de la S ^r Angélique de Sainte Thérèse à M ^{lle} Périer. 3 août 1671....	28
Lettre de la mère Agnès de S ^t Paul à M. Pascal. 7 octobre 1661.....	29
Lettres de S ^r Madeleine de S ^{te} Christine (Briquet) à M ^{lle} Périer la jeune	
— 6 juin 1679 — 13 juillet 1679 — 10 août 1680 — 12 novembre 1680 —	
7 août? — 25 février 1681.....	29
Lettres de S ^r Charlotte de S ^{te} Claire Arnauld à M ^{lle} Périer — 19 mai ? —	
14 oct. ? —.....	41
Lettre de M. l'abbé de Barillon. 27 oct.....	

Lettres de S ^r Angélique de S ^t Jean — à Madame Périer, 31 mars 1669 — autre lettre sans date — à M. Périer — à Madame Périer.....	45
Lettre de Jacqueline de S ^{te} Euphémie Pascal à M. Pascal, son frère. 6 nov. 1660.....	47
Deux lettres de M. Arnauld d'Andilly à M. Périer. — 18 août 1662 — 26 août 1668.....	53
Lettre de M. de S ^{te} Marthe à M. Périer l'ecclésiastique (Louis). 4 déc. 1688.	54
Lettres de M. de Sacy — à M. Périer — à Madame Périer. 21 août 1680 (mort d'Etienne)	54
Lettres de M. Arnauld — à Madame Périer 29 mars 1666 — à M ^e Périer 2 mars — 11 juin 1669 — 10 avril — 3 décembre — à M. Périer 1 ^{er} mars — à M. Périer fils 25 juin — à M. Périer 19 octobre — 21 décembre — à M. Périer l'ecclésiastique 29 avril 1687 — à M ^{lle} Jacqueline Périer 14 oct. — à M ^{lle} Périer 9 mars — à M ^{lle} Périer 29 mars — à Madame Périer 10 janvier 1668 — à M. Périer le fils 21 mai — 5 août — 28 dé- cembre — 30 avril — 30 avril.....	57
— Lettre de M. d'Andilly à Madame Périer. 7 déc. 1662.....	69
— Lettre de M. Lancelot à M. Périer. 11 janv. 1671.....	70
— Lettres de M. de Brienne à Madame Périer — 16 novembre 1668 — 7-11 décembre 1668.....	71
— Lettre de M. Arnauld à Madame Périer. 8 nov.....	77
— Lettre de M. de Bridieu à M. Périer. 28 juillet 1668 (?) (à propos de la <i>Vie de M. Pascal</i>).....	78
— Lettres de Sœur Madeleine de S ^{te} Christine (Briquet) à M ^{lle} Périer la jeune. 2 sept. 1679 — 7 janv. 1679 — 11 août 1681 — 27 mars.....	48
— Lettres de Madame Périer à M. de Bienassis (Etienne Périer) 8 mai 1676 — a un de ses fils 16 juin 1677 — à M. Périer le jeune (Blaise) 18 mars 1680	79
— Présentation du corps de Madame Périer à S ^t Jacques. 27 avril 1687..	82
— Lettres de M. Nicole aux Périer (voir aussi p. 154). — 3 octobre — à M. Périer l'ecclésiastique 18 oct. 1684 — à Madame Périer 28 mai — à M. Périer. 28 mai.....	83
— Lettre de M. Arnauld d'Andilly à M. Périer. 28 août 1662.....	88
— Lettres de M. de Sacy à Madame Périer — 2 mars 1672 — 17 mars 1673 — 27 avril 1683.....	89
— Lettres de M. l'abbé Le Roy — à M. Périer 23 déc. — à Madame Périer 22 déc. 1677 — 1678.....	92
— Lettre de M. Lalane à Madame Périer. 20 août 1662.....	96
— Lettre de M. de Tillemont à M. Louis Périer 24 avril 1695.....	97
— Lettres de M. de S ^{te} Marthe — à M. Périer l'ecclésiastique. 14 juin — à M ^{lle} Périer — à M. de la Chaise — à M. Périer — à M. Périer.....	98
— Lettre de M. de la Potherie à M ^{lle} Marguerite Périer. 10 mars 1659....	106
— Lettre de M. de S ^{te} Marthe à Madame Périer.....	107
— Lettre de M. de Sacy à M ^{lle} Périer. 24 août 1662.....	108

— Lettre de M. Arnauld à M ^{me} Périer. 22 oct.....	109
— Lettre touchant l'histoire de S ^t Louis.....	109
— Lettre de M. Nicole à M. Périer (le lundi de la Pentecôte).....	111
— Lettre écrite de Rome (24 avril 1680).....	111
— Lettre de M. Nicole à M. Périer sur le même sujet.....	113
— Lettre de M. l'év. de Luçon sur le même sujet. 22 juin 1688.....	115
— Cas de conscience.....	116
— Lettres de M. Pascal à M ^{me} de Roannez (9 extraits).....	117
— Pensées de M. Pascal.....	141
— Lettre de Jacqueline Pascal à Madame Périer. 25 sept. 1647.....	152
— Lettres de M. Nicole aux Périer — à M. Périer l'aîné ce 10 — ce 24 — 22 novembre — ce 21 — à M. Périer l'ecclésiastique — 15 avril — ? —..	154
— Mémoires de M ^{me} Marguerite Périer sur Pascal.....	173
— Lettre de M. Arnauld à M. Périer. 12 mai.....	177
— Fragment d'une lettre de M. Pascal (19 ^e Provinciale — MS. 979).....	178
— Pensées de Pascal.....	180
— Extrait d'une lettre de M. Pascal à M. Périer. 6 juin 1653.....	182
— Lettre de Jacqueline à Madame Périer. 31 juillet 1653.....	
— Lettre de X** à M. Périer le fils. 13 sept. 1670.....	186
— Mémoire de Madame Périer sur Jacqueline de S ^{te} Euphémie Pascal, sa sœur.....	187
— Pensées de M. Pascal. (MS. 549-MS. 851).....	192
— Lettre de Jacqueline S ^{te} Euphémie Pascal à S ^r Angelique de S ^t Jean et à M. Arnauld. 23 juin 1661.....	193
— Lettre de la mère du Fargis à M. Arnauld. 23 juin 1661.....	203
— Lettre de la mère Angélique de S ^t Jean à Madame Périer sur la mort de son fils (Etienne).....	206
— Lettre de M. Arnauld à Madame Périer. 29 mai 1680.....	207
— Lettre de M. de Sacy à Madame Périer (1680).....	209
— Lettre de M. Pascal. 1661 (?) « Vous me faites plaisir... ».....	210
— Lettre de M. Pascal à Madame Périer 1659.....	214
— Lettre de M. de Launoy.....	216
— Lettre du chapitre de Clermont à M. Domat contre les jésuites. 17 fév. 1662.....	217
— Pièces contre M. Duhamel, jésuite, par M. Domat. 1673.....	218
— Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de M. Domat avocat du roi, au présidial de Clermont.....	232
— Pensées de M. Domat.....	239
— Lettres de M. d'Aleth à M. Domat — 14 sept. 1669 — ? — 26 sept. 1676 — 2 août 1677.....	243
— Lettre de Mgr l'évêque d'Aleth à un ecclésiastique.....	247
— Lettre écrite d'Aleth (1663) où l'on peut voir quelles sont les dispositions que ce prélat juge nécessaires à ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique.	249
— Index du tome I des lettres de M. de S ^t Cyran; noms des personnes	

auxquelles elles ont été écrites.....	257
— Lettre de M. Santeul à M. Arnauld (30 juin 1694).....	259
— Arrivée des Jésuites à Clermont (1663).....	263
— Le mystère de la mort de N. S. J. C. par Jacqueline Pascal.....	265
— Cas proposé par M. l'év. de Luçon à M. Nicole et dont on trouve la réponse du cahier 4 ^e page 3.....	281
— Réponse au cas précédent. 22 juin 1688.....	285
— Suite de la procédure contre le P. Duhamel (1673) dont le commencement se trouve p. 218.....	291
— Image de la vertu de la mère Catherine Agnès de S ^t Paul.....	303
— Lettre de Louis XIV à M. l'archevêque d'Embrun (19 février 1667) frère aîné de M. de la Feuillade qui épousa M ^{lle} de Roannez.....	311
— Lettre de M. Louis Périer. 1 ^{er} mai 1665.....	312
— Expériences du baromètre faites en 1681.....	314
— Lettre de l'abbé Golefert à M. l'abbé Pascal (1673). — Ordonnance de M. le lieutenant civil pour faire l'information.....	316
— Copie d'une lettre de M. de Bérulle à M. le cardinal de Richelieu (contre les Jésuites). 1623.....	317
— Exhortation d'Arnauld sur la mort de la mère Agnès le 2 ^e dimanche de carême 1671.....	325
— Discours d'Arnauld sur la mort de M. d'Andilly. 3 oct. 1674.....	337
— Mandement du R. P. Jean Cerle vicaire général de Pamiers (25 mars 1682) pour la publication du présent jubilé.....	349
— De la contrition en général.....	353
— Pièces annexes. Office qui se fait à P. R. le vendredi de la 3 ^e semaine de Carême pour la commémoration du premier miracle de la Sainte-Epine	
— Règlement pour les enfants fait par Jacqueline Pascal. 17 avril 1657. (Copie de la main de Gilberte Périer).....	396
— Copie d'une lettre à M. l'évêque de Clermont à propos d'un mandement condamnant 35 propositions tirées des cahiers de trois professeurs du collège de Riom.....	
— Mémoire sur la vie et les mœurs des ecclésiastiques.....	
— Mémoire sur le droit des papes de déposer les rois.....	
— Extrait des lettres de Philippe Canaye, seigneur de Fresne, d'après un imprimé de 1636, tome 3, liv. 4.....	
— Extrait des Annales d'Irlande.....	
— Lettre de M. de D. à un jeune seigneur anachorète.....	
— Mémoire sur Madame d'Helmestad.....	

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

Documents sur la vie de Pascal.

1° Préface du <i>Traitez de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air</i> (1663).....	9
2° <i>Vie de M. Pascal</i> de Gilberte Périer (1662-1672).....	19
3° <i>Mémoires</i> du P. Beurrer (1687-1694).....	51
4° <i>Mémoire</i> de Marguerite Périer (1713-1733).....	59
a) Acte de baptême de Pascal (27 juin 1623).	
b) Testament (3 août 1662).	
c) Billet d'enterrement (21 août 1662).	
d) Acte d'inhumation (21 août 1662).	
e) Epitaphe.	

SECONDE PARTIE

Documents sur les Pensées.

I. Avant l'édition :

1. Privilège du Roi. 27 déc. 1666.....	83
2. <i>Discours sur les Pensées</i> de Filleau. 1667.....	85
3. Lettre de M. de Bridieu à M. Périer. 28 juillet 1668 (?).....	117
4. Lettre de M. Arnauld à M. Périer. Août 1668.....	119
5. Première lettre de Brienne à Gilberte Périer. 16 nov. 1668.....	121
6. Seconde lettre de Brienne à Gilberte Périer. 7-11 déc. 1668	123
7. Lettre de M. Feret à M. Périer. 4 nov. 1668.....	129
8. Lettre de M. Feret à M. Périer. 28 fév. 1669.....	131
9. Préface de l'édition de Port-Royal, mars-mai 1669.....	133
10. Lettre de Gilberte Périer au docteur Vallant. 1 ^{er} avril 1670.....	147
11. Approbations des prélats. sept.-nov. 1669.....	149

12. Approbations des docteurs, août-sept. 1669.....	151
13. Lettre de M. d'Aleth à M. Périer.....	155
14. Lettre de L. et B. Périer à leur mère et à leur frère, nov. 1669.....	157
15. Lettre de M. Arnauld à M. Périer. 20 nov. 1669.....	159

II. *Au moment de l'édition :*

16. Extrait du privilège du Roi. Achevé d'imprimer.....	161
17. Avertissement de l'édition de 1670.....	163
18. Différences entre l'impression de 1669 et l'édition de 1670.....	165
19. Relation de M. Desprez à Madame Périer, janv. 1670.....	171
20. Lettre de M. de Péréfixe à M. Périer. 2 mars 1670.....	177
21. Réponse de M. Périer. 12 mars 1670.....	179
22. Lettre de M. Arnauld à M. Périer. 23 mars 1670.....	181

III. *Après l'édition :*

23. Lettre de M. l'évêque de Comminges. 21 janv. 1670.....	183
24. Lettre de M. de Tillemont. 3 février 1670.....	185
25. Lettre de M. Pavillon à M. Domat. 26 sept. 1676.....	187
26. Lettre de L. et Bl. Périer à leur mère. 8 mars 1677.....	189
27. Lettre de Madame Périer à M. Audigier. Janv. 1682.....	191
28. Lettre de Madame Périer à M. Tartière. Janv. 1682.....	193
29. Lettre de M. Domat à M. Audigier. 15 janv. 1682.....	195
30. Lettre de M. Nicole à M. le marquis de Sévigné.....	197
31. Lettre du R. P. dom Antoine Toutté à L. Périer. 22 juin 1711.....	199
32. Certificat de dépôt du <i>Recueil Original</i> . 25 sept. 1711.....	201

TROISIEME PARTIE

Documents sur le Recueil Original, la Copie 9203 et diverses éditions.

1° Concordance entre la <i>Copie</i> et le <i>Recueil Original</i>	205
2° Concordance entre le <i>Recueil Original</i> , les <i>Copies</i> et diverses éditions..	221
3° Caractéristiques des premières éditions des <i>Pensées</i>	259
4° Tables des matières de quelques éditions :.....	265
a) Port-Royal (1670)	265
b) Bossut (1779)	266
c) P. Faugère (1844).....	267
d) L. Brunschvicg (1897).....	269
e) J. Chevalier (1925).....	269
f) Z. Tourneur (1938-1942).....	270
5° Bibliographie des éditions des <i>Pensées</i>	271

QUATRIEME PARTIE

Tables des matières des :

1° Manuscrit Périer	287
2° Manuscrit B.N. f. fr. N° 12449.....	289
3° Manuscrit B.N. f. fr. N° 12988	291
4° Manuscrit B.N. f. fr. N° 13913.....	303
5° Manuscrit B.N. f. fr. N° 15281.....	307
6° Manuscrit gros in-4°.....	309
7° Manuscrit grand in-4°.....	319



ATE DUE

